armor magazine

n° 188 10 F

François BUDET
20 ans de chansons

La vérité sur le sauvetage de Landevennec

L'effet Jack Lang

Plan routier : le point

Canal + arrive en Bretagne

La ZAC de l'Eraudière à Nantes

Le Conseil des régions d'Europe

De festival en festival

1064 - 188 - 10 F

Septembre 1985

éditions spéciales

PONTIVY * ST-BRIEUC

Septembre/Gwengolo 1985
N° 188
Prix : 10 francs

armor magazine

En couverture :
François Budet
20 ans de chansons

sommaire

POLITIQUE ET SOCIETE

Louis Feuvrier - Les lâchetés d'Helsinki 4
St-Aubin-du-Cormier 4
Yann Poilvet - L'effet Jack Lang 5
Le Conseil des Régions d'Europe est en place 6
Hervé Le Borgne - Une Constitution modèle 6
Pour dynamiser l'économie bretonne . . 6
Raymond Letertre - Agir ensemble 7
Plan routier breton : le point 10
Maïs ensilage : surfaces doublées en 10 ans 11
Le championnat de labours 11
Les industries des pêches maritimes sortent de la crise 12
Le 1er salon du produit breton de qualité 13
Pascal Tannery - L'habitat léger de loisir 14



Photo Ph. Baudry / JLM

Guy Chevallier - Bernard Tenand, pdg d'Escarmor 15
Atlantique Engenierie : le sur-mesure industriel 16
La rentrée chez Brit'Air 18
Les quotas laitiers 18
Une monnaie au service des hommes . . 25
Les grands pas de Servane 36
Anne-Edith Poilvet - Le nouvel aéroport de St-Brieuc-Armor 43
La foire de St-Brieuc à l'heure japonaise 47
Le 2è SIRA à Pontivy 50
La XXIIIè foire de Lorient 57
La ZAC de l'Eraudière à Nantes 58
Les paradoxes du sous-emploi à St-Nazaire 60

B Brezhones
Yezh ofisiel e Breizh

ARTS ET CULTURES

Le Parlement européen et les cultures régionales 19
Une déclaration du Conseil Culturel . . . 19
Les 7è assemblées galléses 19
Pour un véritable CAPES de breton . . . 20
Emgleo Breiz : la 30è proposition ! 20
Canal Plus en Bretagne 21
Ronan Caerléon - Visant Seité, apôtre de Feiz ha Breiz 21
Nathalie Ruaux - Histoires de sculpture 22
Calendrier des expositions 22
Yann Poilvet - Les livres 23
La Bretagne dans la révolution française, par *Joseph Martray* 24
Les lectures de *Yann Brekilien* 24
Le festival de La Baule 26
Une nouvelle carte murale de la Bretagne 26
André-Georges Hamon - François Budet, une chanson authentiquement populaire 27
Patrick Conan - Barbara Tannery - Le 15è festival de Lorient 28
Un 6 juillet à Tonquédec 29
Festival de Cornouaille 29
A. G. Hamon - Les tombées de la nuit . . 29
Melaine Favennec, grand prix de la SACEM 30
Lionel Audion - Vannes et le jazz 30
Myrdhin - Le 2è concours international de harpe celtique 30
Le festival du Pont du Bonhomme 31
Fr. Guidal-Grosset - Goueliou Eussa . . . 31
Les assises nationales des cafés-cabarets 31
Jacques Galaup - Pascal Aumasson - Un nouveau musée à St-Brieuc 41
Le château des Ducs de Rohan : 500 ans d'histoire 53
Le festival de trompes de chasse à Nantes 61

TEMPS LIBRE

Tro Breiz 18
Christian Picaud - St Brieuc à la rencontre de St Brieux 45
Un concours gastronomique national . . 46
Jakez Gaucher - La plus grande crêpe du monde à la Madeleine 59
Guide 61
Ker Cadelac fait un malheur 62
Jorda Renault - Elorn, rivière de jouvence 62
Herry Caouissin - Il y a 50 ans, le SOS Landevennec 63
Victor Boureau - Le tourisme associatif est en plein essor 64
Armor gastronome 65
Tables recommandées 66
Daniel Tréhic - Football : "Je ne veux jamais l'oublier" 67
Georges Leost - Automobile 67
Carnet 68
Petites annonces 69
Armor Immobilier 69
Courrier 70

éditions spéciales

St-Brieuc



32 à 47

Pontivy



48 à 57

Nantes

58 à 61

Les lâchetés d'Helsinki

"... La sécurité, c'est le grand rêve des faibles et des opprimés, individus comme nations, c'est aussi la liberté de penser, de parler, d'agir, de se déterminer sans pression ni menace, et la sécurité c'est toujours le respect de la sécurité d'autrui". "Or il y a aussi l'apparence de la sécurité et chacun en verra peut-être les dangers. Ce n'est pas parce qu'en 1973 ou 1974 une conférence a été tenue à Helsinki que tout sera réglé, et qu'on pourra chanter des louanges à la paix, chasser l'inquiétude des cœurs et la résolution des esprits". "Oui, voilà les mots, la résolution des esprits, résolution à ne jamais consentir l'abandon de soi-même aux fausses sécurités, résolution à ne jamais consentir au désarmement moral qui émousse l'esprit de résistance, qui trompe la vigilance et qui conduit à la servitude... La résolution de chaque nation à défendre sa paix, sa sécurité est indispensable. Celle qui s'abandonne sera abandonnée. Celle qui a le courage de faire face sera respectée... La sécurité se mérite, on ne la gagne pas à la tombola !".

Ce court extrait de la déclaration de Michel Jobert, ministre des Affaires étrangères, aux travaux préparatoires de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE) de juillet 1973 à Helsinki est toujours d'actualité.

Michel Jobert avait compris que cette conférence était une affaire américano-soviétique et qu'elle couronnait les rapprochements économiques et politiques amorcés depuis quelques années entre l'URSS et les Etats-Unis ainsi que les accords stratégiques de la politique de détente.

L'Union Soviétique cherchait, en effet, depuis la conférence de Berlin en février 1954 à faire admettre ses conquêtes territoriales de 1945 par les Occidentaux.

Elle voulait également être reconnue comme une grande puissance capable d'équilibrer la force américaine et de développer sa coopération économique avec le monde industrialisé. A l'époque les thèses de Samuel Pisar relatives au rôle de l'économie dans la politique étaient à la mode. Dans le même esprit, les dirigeants américains estimèrent qu'un rapprochement avec les Soviétiques ne pourrait que favoriser une évolution progressive du bloc de l'Est vers un système politique plus souple et plus ouvert.

Trois rencontres au sommet eurent donc lieu entre MM. Richard Nixon et Léonid Brejnev de juin 1972 à juin 1974 afin d'établir des relations plus étroites, notamment sur les plans stratégique et économique. Elles suivirent la conclusion de l'accord Salt I du 26 mai 1972 par lequel les deux grandes puissances décidaient de ne pas se doter d'armements nucléaires défensifs et de limiter le nombre des missiles stratégiques offensifs susceptibles d'être déployés. Le 22 juin 1973, à Washington, les deux grands s'octroyaient des responsabilités mondiales dans la mesure où chacun faisait admettre par l'autre sa zone d'influence et donc sa possibilité d'intervention pour - disaient-ils - préserver la paix mondiale mais en vérité aussi pour assurer leur domination en cas de crises ou de conflits régionaux. Il ne restait plus qu'à faire accepter ce partage par les Européens, ce qui fut obtenu le 31 juillet 1975 en Finlande.

Ce jour-là, en signant l'acte final d'Helsinki, les 35 participants (tous les pays européens sauf l'Albanie plus les Etats-Unis et le Canada) ont avalisé le partage du monde hérité de Yalta, la division de l'Europe en deux blocs, et l'inacessibilité des pays de l'Est à la démocratie politique. Dans ce qu'on appelle la première corbeille, l'article IV énonce en effet de façon claire l'engagement du respect de l'intégrité territoriale de chacun des Etats. M. Giscard d'Estaing et son gouvernement, soutenus par les députés UDF et RPR, venaient de capituler et d'offrir le plus beau cadeau à l'Union Soviétique.

Quant à la deuxième corbeille, elle vise essentiellement la coopération entre pays dans le domaine de l'économie, de la science, de l'environnement et de la culture.

Ayant obtenu ce qu'ils réclamaient depuis longtemps, les Soviétiques pouvaient accepter la troisième corbeille relative "aux droits de l'homme" et ce d'autant plus facilement que celle-ci n'était pas le sujet central de la Conférence et que, de toute façon, ils ne l'appliqueraient pas chez eux.

Un camouflet supplémentaire ! Mais aussi une lâcheté coupable des signataires européens qui faisaient comme si les Soviétiques étaient prêts à l'appliquer. On sait depuis les désillusions que cette Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Bretagne a entraînées, notamment à l'Est : des "groupes de surveillance de l'application des accords d'Helsinki" se sont constitués. Très vite ils ont été dissous ; leurs responsables ont été arrêtés, persécutés et condamnés au goulag. Certains en sont morts.

Périodiquement, les 35 signataires se retrouvent pour apprécier le niveau d'application des accords d'Helsinki. Ce fut le cas à Belgrade en 77-78 et à Madrid en 80-82. Les résultats sont minces, pour ne pas dire nuls. Aux questions sur les droits de l'homme, à propos des pays de l'Est, les Soviétiques répondent imperturbablement : "ingérence" !

Le changement de majorité en mai 1981 n'a rien changé. M. Cheysson s'est rendu à Madrid. Et l'URSS continue d'utiliser les accords d'Helsinki à des fins de politique intérieure. Les dirigeants soviétiques ne s'en privent pas vis-à-vis de leur opinion publique : "avec les occidentaux - expliquent-ils - nous sommes cosignataires de l'Acte d'Helsinki relatif à l'égalité souveraine des nations et le droit pour chacune d'elles de choisir son système politique et social, aux droits de l'homme et à la liberté de circulation, d'information... "Si nous avions un régime politique aussi indigne qu'ils le disent ils ne les auraient pas signés !". Tel est l'insupportable duperie des peuples de l'Est par l'inconséquence et l'inconscience de nos dirigeants. Si nous voulons être efficaces à propos des droits de l'homme et aider Sakharov, il ne suffit pas de défiler devant l'ambassade d'Union Soviétique. Il faut dénoncer les accords d'Helsinki.

Le 4 juillet 1973 sur FR3 un journaliste demanda à Michel Jobert de résumer en quelques mots les travaux préparatoires de la Conférence d'Helsinki. "Les peuples étaient absents" répondit-il. Douze ans après, cette phrase est d'une extraordinaire vérité.

LOUIS FEUVRIER

Premier adjoint, président du District de Fougères



1484-1485

SAINT-AUBIN-DU-CORMIER

Trois ans restent pour la célébration de 500 années de résistance...

Cette année, Alan Al Louarn a pris la parole en breton (traduit par Michel Danveau) pour lire quelques vers de Fanch Abgrall mort en 1930 à l'âge de 23 ans :

A peine sur le dolmen fut prononcé
["Peoch a zo !"
Que je vois entre nous la dispute revenir.
Et pourquoi nous déchirer ? A quoi cela
[sert-il ?
Car peut nous importe le chemin si nous
[arrivons au but
Breiz atao, Breiz pepred, ou Breiz da virviken.

Ceux qui récoltent le grain doivent avoir
[du respect
Pour ces autres qui ont semé pour commencer.
Mes gens, vieux et jeunes, pour qu'aille
[le pain au four
Allons cœur contre cœur et marchons
[main dans la main
Pour que soit notre Pays, à jamais fort et juste.
Bretons, tous debout, crions : "buhez da
[Vreizh" (que vive la Bretagne !)

Le père Joseph Chardronnet avant de célébrer la messe rendit un hommage à Per Roy, Anna Youennou et Marcel Le Clerc, et, pour clôturer la cérémonie, Philippe Mouazan interprêta quelques chants de Glenmor et un texte de Xavier Grall.

K.P.



A g. le Père Chardronnet

Trawalc'h Gant Pariz !

Amañ e Breizh e ranker ober war-dro traoù Breizh !

1986 ar gwir o devo ar Vretoned da vezañ mistri war aferioù o bro. Er bloaz a zeu e vo anvet ganto, dre vouezhiadeg, eur C'Huzul Rannvro hag a vo.

KUZUL VREIZH

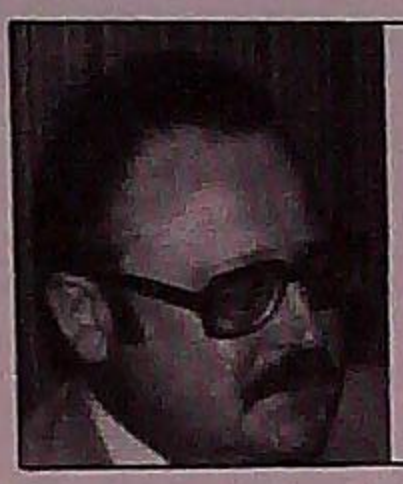
Gallout a vo gant ar c'huzul-se. Arabat he lezel da vont gant ar strolladoù politikel rene gant Pariz.

Evit Breizh hag evit ar Bobl, roit ho skoazell d'an emglev.

COORDINATION BRETAGNE
B.P. 1 - 29224 Dirinon
Tél. (98) 07.04.00

A vo kinniget gantañ, er pemp departamant breizhat, er votadegoù a zeu, listennoù EVIT AR VRO.

L'EFFET JACK LANG



par
YANN
POILVET

Séduit par l'ambiance et l'esprit du Festival Interceltique de Lorient, Jack Lang y a fait d'intéressantes déclarations et trois promesses qui répondent, en partie du moins, à des revendications depuis longtemps exprimées ici. Il y a été incité, il est vrai, par diverses interventions, à commencer par celle de Jean-Yves Le Drian : ''il faut que l'on puisse créer davantage en Bretagne, sur la Bretagne, avec les Bretons''.

''La particularité des uns, c'est aussi la richesse de tous'' a déclaré le ministre de la Culture qui, comme François Mitterrand, juge que ''c'est blesser un peuple au plus profond de lui-même que de l'atteindre dans sa langue et dans sa culture... Le temps est venu d'un statut des langues des peuples de France''. Et il estime qu'on doit changer les mœurs politiques ''d'un pays où, pendant des siècles, l'Etat central a tout nivelé, raboté''.

Dans cette optique, Jack Lang a donc avancé trois promesses :

l'ouverture du premier concours pour le CAPES de breton en 1986.
- des panneaux routiers bilingues (''le gouvernement est favorable à la signalisation en deux langues pour la localisation des agglomérations''). - la création d'un Conseil national pour les langues et cultures de France.

Ces initiatives ont été généralement bien accueillies ; puis, comme toujours, sont venus des commentaires nuancés, des réserves :

- le CAPES reste bi-céphale, donc tronqué, alors qu'il faut exiger un CAPES de breton à part entière, comme ceux d'anglais, d'espagnol et des autres langues vivantes, sans obligation d'une seconde option ; d'autre part, le CAPES n'est qu'un aspect du problème complexe de l'enseignement : c'est dès la maternelle que le breton doit avoir droit de cité dans les écoles ;

- pour la signalisation bilingue, à laquelle sont favorables maintes municipalités selon une enquête du CELIB, sera-t-elle réservée aux seules entrées d'agglomérations ou concernera-t-elle tous les panneaux, y compris sur les nationales ? le ministre qualifié suivra-t-il la proposition de celui de la Culture ? Déjà, des arguments de mauvaise foi sont avancés par certains fonctionnaires : ''ça coûtera cher''. Cher quand on sait que la culture bretonne ne perçoit en un an que l'équivalent de trois journées de fonctionnement de Beaubourg ?

- le Conseil national pour les langues et cultures de France aura quels pouvoirs ? sur quels critères et par qui seront nommés ses membres ? Beaucoup pensent qu'il aurait été plus logique et plus efficace de doter le Conseil Culturel de Bretagne de moyens réels.

A ces observations s'en ajoutent d'autres : quand seront concrétisées ces dispositions ? qui les financera ? pourquoi donc les successives propositions législatives de divers groupes parlementaires, y compris celui du P.S., ont-elle été constamment occultées et pourquoi ne sont-elles jamais venues en discussion devant les Assemblées ?

Ceci dit, il faut saluer la position prise par Jack Lang. C'est un homme généreux et sincère qui aura fait beaucoup pour la culture en général, qui l'a popularisée, qui a su l'associer à l'idée de fête. Le ''coup de pouce'' qu'il vient de donner à la culture bretonne n'est pas négligeable : on l'a bien vu par les réactions dans tout l'hexagone. Il est nécessaire et utile de saluer les gestes de bonne volonté, de ne pas se confiner dans un négativisme systématique comme ce fut le cas pour la Charte Culturelle qu'avait apportée - et tenue - Valéry Giscard d'Estaing lorsqu'il était à la présidence de la République. A l'époque, beaucoup avaient fait la fine bouche ; à son expiration, tout le monde l'a regrettée !

Bien sûr, on nous a tant volé pendant des siècles qu'il faudra du temps pour récupérer ce qui peut l'être. Peu à peu, pourtant, au prix de combats incessants, nous cheminons : voyez ce qui a été obtenu depuis quarante ans ! Ce n'est pas assez mais c'est important. Et ce n'est qu'un début. Nous devons être réalistes : changeant au fil des élections, des hommes occupent le pouvoir ; à nous de savoir obtenir d'eux, quelles que soient leurs opinions politiques, le maximum pour la Bretagne. Et de savoir le reconnaître afin de pouvoir pousser plus loin notre avantage. Tout le reste n'est que rêverie.

YANN POILVET

Suggestions pour dynamiser L'ECONOMIE BRETONNE

Un dossier intitulé "Vers une économie nationale bretonne, propositions du P.O.B.L." vient d'être rédigé par Jean Cévaer au nom de la commission économique de ce mouvement.

Dans son introduction, il écrit notamment : "Depuis 1532 notre pays est devenu un réservoir de main d'œuvre à bon marché, situation typiquement coloniale. Depuis la dernière guerre, la Bretagne, grâce à l'action des militants bretons et aux efforts de sa population, commençait à sortir de son sous-développement et de sa pauvreté, tant et si bien que dans les années 70 le solde migratoire s'inversait. La crise économique mondiale résultant du renchérissement du coût du pétrole brut et du chaos du système monétaire international donnait un coup d'arrêt à notre développement breton. Les mesures prises par les différents gouvernements français depuis 10 ans transformaient, en Bretagne, la récession en débâcle économique. 200 000 chômeurs dans les 5 départements, des milliers de fermetures d'entreprises, l'effondrement de pans entiers de notre économie, comme le bâtiment, sont là pour en témoigner (...). Le salut économique de la Bretagne, c'est l'autonomie économique de la Bretagne (...)".

L'argumentation suit, illustrée de faits et de chiffres, avant que Jean Cévaer, qui est un spécialiste des contacts européens, en arrive à une conclusion qui résume : "les règles qui nous paraissent essentielles et qu'il faudra respecter : - Union sans faille de tous les Bretons, quels que soient leurs engagements idéologiques, pour assurer leur avenir économique commun. - Unité administrative des 5 départements bretons. - Large autonomie en particulier dans les domaines administratifs, éducatifs, économiques et culturels. - Maîtrise *totale* des moyens financiers bretons, même s'il est souhaitable que, à court terme, soit créée une monnaie européenne remplaçant les actuelles monnaies nationales, ce qui implique bien entendu qu'il n'y a guère d'avenir pour une monnaie bretonne. - Aménagement de l'espace breton, en particulier des villes et du littoral, qui respecte l'environnement et protège cette nature qui est une de nos grandes richesses. - S'il faut développer les "industries de pointe" en Bretagne il ne faut pas pour autant négliger certaines activités traditionnelles comme l'artisanat. - Même si les Bretons sont des gens très intelligents il ne faut pas qu'ils aient peur de reconnaître leur ignorance ou leurs faiblesses. Il ne sert à rien de réinventer la roue. Partout où nous ne sommes pas les premiers, n'ayons pas peur de "copier" sur eux et d'acheter leurs brevets, pourquoi perdre du temps pour refaire le chemin déjà parcouru par les autres ? - Si possible chaque industrie bretonne doit susciter l'industrie concominantes : l'agriculture... le machinisme agricole et l'agro-alimentaire, les engrais et les aliments du bétail ; la pêche... la construction navale, la conserverie, etc... - Le marché breton doit constituer la plateforme de lancement de nouveaux produits mais, de nos jours, aucune économie ne peut vivre en autarcie et la clef du succès économique c'est l'exportation, donc le commerce. - La formation scolaire et professionnelle doit favoriser l'enracinement culturel et humain, mais aussi l'ouverture d'esprit, de multilinguisme, l'esprit d'adaptation, la formation permanente. L'imagination, qualité celte, doit pouvoir prendre le pas sur un cartésiasnime élitiste et réducteur. En d'autres termes, les Bretons doivent tourner le dos à l'enseignement jacobin introverti et centralisateur".

"La Bretagne et les Bretons ont tous les atouts nécessaires pour une remarquable expansion économique d'ici la fin de ce siècle, mais pour ce faire il faut d'abord qu'ils se désamarrent de la France jacobine pour se tourner résolument vers le grand large (...)".

POBL, BP 518, 22009 Saint-Brieuc cédex - Tél. 96.33.35.88.

Une Constitution modèle

La visite de Juan Carlos roi d'Espagne à Paris est passée presque inaperçue et c'est dommage.

L'homme d'abord mérite d'être remarqué. Sa famille dut abandonner le pouvoir il y a un demi-siècle et même beaucoup de phalangistes se réjouirent de ce départ. Le trône fut restauré par un Franco à l'agonie quarante ans plus tard au profit de Juan Carlos que la classe politique s'accordait à considérer comme "un bon jeune homme". Dix années ont passé et la condescendence a fait place à la déférence.

Parce que l'œuvre qu'il a coordonnée est bien plus importante que l'individu. Or, en une demi-décennie et à l'insu de la majeure partie des touristes, l'Etat espagnol est passé d'une dictature anachronique à une démocratie réelle, agrémentée d'une liberté d'opinion et de mœurs impensable sous le régime précédent.

Et puis surtout la nouvelle Constitution de 1978 est un modèle du genre. Elle laisse la part la plus belle possible aux collectivités locales et permet à chacune des "Communautés Autonomes" de déterminer elle-même son niveau de responsabilité et de gérer ses affaires et sa culture propres.

C'est là une bien belle leçon que n'entendront jamais les politiciens d'ici, imbus de la supériorité qu'ils se sont eux-mêmes arrogée et trop occupés au petit jeu du "pousse-toi de là que je m'y mette !". Demain lorsque les produits de Catalogne s'imposeront au marché européen ils commenceront, peut-être ?, à réfléchir à l'intérêt des autonomies "régionales" pour la production économique.

HERVE LE BORGNE

Le Conseil des Régions d'Europe est en place

Les régions d'Europe ont maintenant un porte-parole, le Conseil des Régions d'Europe, créé à Louvain La Neuve (Belgique) le 15 juin. Le nouveau Conseil, qui comprend des régions de la Communauté européenne, de l'Espagne, du Portugal, de Suisse et d'Autriche, représente désormais les intérêts des régions auprès des institutions de la Communauté des Dix d'une part, et du Conseil de l'Europe, qui regroupe les Etats européens non-communistes, d'autre part.

Les régions éprouvaient jusqu'alors des difficultés à faire connaître et comprendre leurs problèmes ; lorsqu'elles veulent coopérer entre elles, elles se heurtent souvent à des gouvernements nationaux jaloux de leurs pouvoirs. A l'échelon européen, elles ont besoin de communiquer avec les autorités de la Communauté des Dix, afin d'utiliser les possibilités d'aides et de prêts de la manière la plus fructueuse possible.

A partir des années 1970, les régions ont réussi, dans la plupart des pays d'Europe occidentale, à obtenir de plus en plus de pouvoirs pour gérer leurs propres affaires. Certaines ont créé des associations par-delà les frontières telles que celles des régions frontalières, maritimes, alpines ou industrielles. Mais leur représentation officielle auprès des organismes européens, en particulier ceux de la Communauté, passait toujours par les sections nationales d'associations de collectivités locales.

Le Conseil des Régions d'Europe (C.R.E.) ne comprend que de "grandes" régions telles que les trois régions belges ou la Bretagne et la Lorraine en France. Près de 80 régions ont adhéré individuellement et les associations interrégionales existantes se sont jointes au C.R.E., ce qui porte le nombre de ses membres à plus de 130, sur un total de 200 régions d'Europe de l'Ouest.

Le C.R.E. a son siège à Strasbourg ; il devrait aussi ouvrir des bureaux à Bruxelles, Paris et Palma de Majorque. Ses deux principaux responsables sont Edgar Faure, président du Conseil Régional de Franche-Comté, et Jean-Maurice Dehousse, président de la région wallone, élus respectivement président et vice-président délégué.

Les régions fondatrices du C.R.E., qui appartiennent presque toutes à la Communauté européenne (en tout cas à celle des Douze) ont décidé que les dirigeants du Conseil devraient appartenir à la Communauté. La prochaine assemblée du C.R.E. aura lieu à Strasbourg en novembre. Mais dès les 27 et 28 septembre, les régions se retrouveront à Besançon pour envisager un "Tour d'Europe des jeunes" destiné à fournir l'occasion d'un premier emploi *(Eurofocus)*.

Les prospections d'uranium soumises à enquête publique

Didier Chouat avait rappelé à Huguette Bouchardeau, ministre de l'Environnement, les préoccupations suscitées par les recherches d'uranium et l'engagement pris d'inclure les travaux d'exploitation des mines dans la liste des opérations soumises à enquête publique. Dans sa réponse au député de Loudéac, H. Bouchardeau confirme que les programmes d'exploitation minière ainsi que des travaux de recherches provoquant un terrassement total d'un volume supérieur à 20 000 mètres cubes seront désormais effectivement soumis à enquête publique. Les airs de ces enquêtes seront affichés dans les mairies des communes sur lesquels ces travaux doivent avoir lieu où dont une partie du territoire est situé à moins d'un kilomètre des travaux.

Plan routier breton : un coup de pouce

Paul Quilès, ministre des Transports, a écrit à Charles Josselin, président du Conseil Général des Côtes-du-Nord :

"J'ai décidé, conformément aux engagements du président de la République de février dernier, de débloquer dès cette année 50 MF de crédits d'Etat supplémentaires au profit du Plan routier breton, afin d'atténuer les effets négatifs des annulations budgétaires de 1984. Ces autorisations de programme nouvelles doivent permettre, dans les Côtes-du-Nord, d'une part de financer le solde de la déviation de Plounévez-Moëdec sur la R.N. 12 (0,9 MF) et, d'autre part d'accélérer les travaux de la déviation entre Guingamp et Louargat sur la R.N. 12, pour 23 MF."

Agir... Agir vite... Agir juste... AGIR ENSEMBLE

La semaine charnière entre le premier et le second semestre a été dense en réunions. Les deux assemblées de l'*Etablissement Public Régional* (EPR) tenaient leurs sessions ordinaires, le 24 juin pour le *Comité Economique et Social* (CES), le 1er juillet pour le *Conseil Régional* (CR). Entre les deux, le 27 juin, le *Préfet de Région* invitait la presse pour faire le point, avec les chefs de services qualifiés, sur dix sujets départementaux ou régionaux.

Que ce soit chez les élus, les socio-professionnels ou les administratifs, la participation était "estivale" : 65 présents sur 84 membres au CES, soit 77,4 % ; un peu mieux au CR, 62 sur 78, soit 79,5 %. Sur les bancs des chefs de service de l'administration, au plus cinq sièges furent occupés au CES, contre dix-huit au CR.

Encore faut-il souligner l'échelonnement de cette faible participation. A la fin des sept heures de débats du CES, le nombre des présents avait exactement diminué de moitié. Ils étaient encore les deux tiers au CR en fin de séance ; il est vrai que l'ordre du jour permit de traiter posément tous les sujets en trois heures.

Incapacité à parler d'une seule voix

C'est Jacques Fortin qui présida la réunion du CES, la première pour cette assemblée dans la nouvelle salle (1). René de Foucaud en convalescence, l'avait chargé de transmettre ses *"meilleurs souvenirs"*, à l'assemblée ; celle-ci adressa à son président ses *"vœux de prompt rétablissement"*.

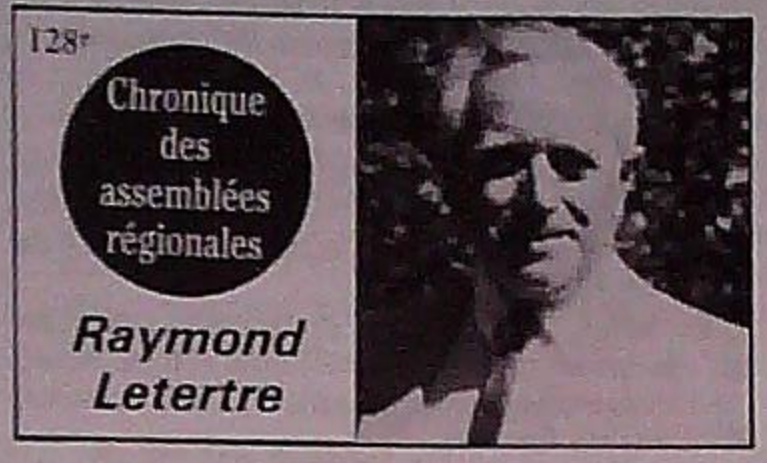
Avant d'aborder l'examen des dossiers, le vice-président soumit au vote, à l'initiative du bureau, *"un télégramme de soutien pour la libération du journaliste Jean-Paul Kauffman, prisonnier au Liban, en union avec la manifestation du soir même à Paris."* Adopté à l'unanimité, le message fut immédiatement adressé à "l'Evènement du jeudi".

★

Après les corrections d'usage apportées au *procès-verbal* de la réunion des 4 et 5 février, Jacques Fortin donna la parole à Yves Morvan pour le nouveau rapport sur la saisine : *l'industrie électronique en Bretagne*. En 57 minutes l'auteur parcourut les 145 pages de ce tome II : *"atouts, nouvelles perspectives et propositions"* ; le tome I, présenté le 5 février (2), avait analysé par le détail la situation des industries électroniques.

"Il n'y a pas de vocation électronique pour la Bretagne, insistait Yves Morvan, *comme elle a une vocation agricole, maritime, minière ; ce ne peut être qu'une vocation volontariste, fabriquée."* A côté d'incontestables faiblesses, des atouts existent cependant désormais, et les axes de développement ne manquent pas.

En 73 points, le rapporteur résumait des propositions d'ensemble et des propositions par pôle : Rennes, le Trégor, Brest-Quimper. Il suggérait la création d'une *agence régionale pour le développement de l'électronique,*



ARDE, et, près d'elle, une *structure du suivi ;* dans chaque centre de recherche, la nomination d'une *personne chargée des relations avec le système productif,* et la création d'une *cellule de transfert ;* le développement de *centres de productiques ;* la mise en place d'un *centre de valorisation technique,* d'un *centre des technologies électroniques maritimes...*

Tout en félicitant l'universitaire de la qualité de son travail, les critiques ne manquèrent pas. *"Le rapport arrive trop tard,* reprocha Christian Roche, *"il ne souligne pas la responsabilité des groupes nationalisés."* Pour Yves Ballini *"on aurait pu..." ; "on oublie l'électronique médicale et médico-sociale,* remarqua André Cahn ; *et il est par ailleurs capital de soutenir la sous-traitance"*. Pour Berty Raffin c'était *"l'électronique automobile qui était oubliée" ;* il demandait aussi *"que soit faite une comparaison avec les autres régions, car il y existe une concurrence nationale"*. Pierre Maugendre craignait *"que ne soient multipliées des structures, alors qu'il en existe qu'il faut tout d'abord faire marcher, comme la MEITO."*

"Et la 3e étape ?" interrogea Jean Mazé. *"Que faire de ce rapport ?"* reprit Michel Duthoit ; tandis qu'Emmanuel Le Bolzer suggérait *"que soit préparé un avenant au contrat de plan, afin d'y associer aux suggestions, un montage financier. Et puis : qu'une rencontre avec le président du CR aboutisse à une démarche commune au plus haut niveau."*



Yves Morvan reprit les diverses interventions pour rapprocher des passages où les choses étaient bien dites, prendre bonne note des apports nouveaux ; toutefois *"il ne faut pas rêver, nous devons jouer avec les limites, les contraintes"*. En revanche il appuya *"la nécessaire coordination régionale ; il nous faut bien constater l'incapacité de la région, non volontaire mais de fait, de parler d'une seule voix."*

Quoi qu'il en soit conclut Jacques Fortin, *"le dossier restera ouvert, à nous de faire connaître cette étude"* ; elle fut adoptée, moins dix abstentions.

Bouteille à la mer

A la reprise de l'après-midi, un dossier de la CGT *"Bonnes voies pour la Bretagne"*, avait été déposé sur chaque pupitre. Alain de Gouville protesta : *"cela ne me paraît pas conforme à notre règlement intérieur ; il faut l'accord du bureau"*. Daniel Picol argua de sa bonne foi ; mais Jacques Fortin soutint *"qu'il aurait fallu passer par le bureau"*.

★

Quelles perspectives à moyen terme pour le développement pour l'agro-alimentaire breton ?" le deuxième volet de la saisine sur l'agriculture et l'agro-industrie, faisait 73 pages que présenta François Guézou en 63 minutes.

"La réflexion, c'était la conclusion même du rapport, *restait à caractère d'ordre général ; elle devra être suivie d'applications concrètes dans les différents secteurs déjà soulignés"*. Aussi Michel Requiem dit sa déception : *"devant ce survol, on reste sur sa faim"*. Pour Paul Houée ce n'était *"qu'un propos d'étape" ;* et Jean-Claude Pierre : *"de nouvelles voies s'ouvrent mais trop timidement". "Le rapport restera-t-il dans un placard ?",* ironisa Charles Le Bris ; *"Ne sera-t-il qu'une bouteille jetée à la mer ?,* reprit Claude Guérillot.

Michel Duthoit s'étonna de voir la signature de la Chambre régionale d'agriculture *"avec la collaboration de..." ; "il y a une inversion de responsabilité ! n'est-ce donc pas un travail du CES ?"* François Guézou était d'accord pour corriger.

En séance, était de plus distribué et présenté par Camille Moule un gros dossier de 88 pages de six chercheurs de l'INRA-INPARENSA : *"l'agriculture et l'agro-alimentaire bretons à la croisée des chemins". "Est-ce aussi un rapport ?* demanda Robert Caradec ; *"non,* précisa le rapporteur, *c'est une intervention complémentaire"*.

C'est Paul Houée qui donna le ton d'une réflexion plus vaste : *"quelle agriculture veut-on pour demain ? laisserons-nous aller au suicide ? Sommes-nous contre un libéralisme musclé, pour une agriculture solidaire ?"* Joseph Mingam insista : *"il nous faut miser*

sur l'homme contre le libéralisme musclé". "Trop souvent, nota René Le Poul, *l'économie se moque du social".* Laurent Ségalen fit entendre la voix des *"salariés agricoles qui, eux aussi, peuvent faire des apports sur leur devenir".*

Jean-Yves Jaouën introduisit quant à lui un amendement afin que le passage sur la formation précisât bien qu'il s'agissait *"de l'enseignement public"* ; l'amendement fut repoussé par 29 contre, face à 18 pour, et 12 abstentions.

L'ensemble du rapport fut adopté, moins 11 contre et 5 abstentions ; le bureau en assurera le suivi.

★

En fin de séance Louis Pontais et Jean Farard, firent une communication sur les travaux du groupe de travail *"politique sanitaire et sociale"*, lequel a auditionné quinze organismes compétents. Saturés, la trentaine de présents n'écoutaient plus ; du moins les propos seront-ils dûment consignés au procès-verbal.

Deuxième complément au budget

Sans une minute de retard le 1er juillet à 15 h, le président du CR fit procéder à l'appel ; Jacques Fortin occupait le bureau réservé, en remplacement de René de Foucaud.

Comme il le fait désormais, Raymond Marcellin fit ouvrir les agendas afin de fixer la prochaine réunion : *"Nos décisions concernant l'enseignement devant être notifiées aux établissements avant le 1er novembre, je vous propose de retenir l'après-midi du 28 octobre, et, si nécessaire, la matinée du 29."* La date convenait à tous.

Classés selon l'ordre des *politiques régionales,* du BP (3) les rapports complémentaires au BUDGET 1985, se succédèrent sans susciter de contradictions surprises.

Après les 31,28 MF de la DM1, votés le 6 mai dernier (4), la DM2 n'engageait ce jour que 3,746 MF de dépenses nouvelles, dont 2 MF en complément de crédit pour le *Fonds d'intervention régional.*

Ce dernier est ainsi porté à :
7 + 4 + 2 = 13 MF, soit 1,74 % du total du budget (5) qui atteint désormais 749,1 MF. *"Encore 2 MF qui nous échappent,* fit valoir René Règnault au moment du vote, *le PS s'abstiendra."* Le PC fit de même.

★

En février le CR avait décidé un nouveau programme triennal 1985-1987 en faveur des *ports de commerce* : équipement et investissements d'entretien. Il s'agissait cette fois, d'examiner les propositions des ports de Brest, Saint-Malo, Roscoff, Le Légué ; le bureau reçut de plus délégation pour toute modification éventuelle, dans la limite financière fixée pour chaque port.

Georges Lombard glissa ici une information sur la *réparation navale* à Brest : *"suite à 29 consultations, 14 navires doivent venir ; c'est une amélioration qui ne doit cependant pas faire illusion".*

★

Au titre de la *recherche,* la président fut autorisé à signer un projet de convention cadre Etat-Région-IFREMER pour 1985-1988, prévoyant notamment la création à Brest d'un *pôle européen d'océanographie spatiale.* L'investissement atteindrait 70 MF, et créerait 30 emplois d'ici 1989, sur financement de l'Etat et de l'Agence Spatiale Européenne.

L'assemblée prit aussi l'engagement de principe d'attribuer sur 1986 et 1987 une subvention de 5 MF à l'INRA pour la rénovation et l'extension de son *laboratoire de technologie laitière* à Rennes.

"Brest, Rennes, c'est bien fit Marc Bécam, *l'ADRIA à Quimper a pris aussi une importance de plus en plus affirmée, elle essaime à travers toute la France".* Mais, plaida Jacques de Menou, *"il y a aussi Ploufragan..."*

Vaine querelle

C'est le projet de création à Lannion d'une ENUT, *Ecole Nationale Universitaire de Technologie* (6) qui provoqua le plus long débat de cette réunion ordinaire.

En effet, le rapport d'instruction précisait qu'elle serait créée comme Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Rennes I, l'IUT de Lannion relevant de Rennes.

Ce fut un beau tollé de Georges Lombard : *"Voilà bien qui révèle le caractère expansionniste de l'est de la province à l'égard de l'ouest de la province ! Pourquoi s'en remettre à l'université de Rennnes I alors qu'il existe l'université de Bretagne occidentale ? Que faisons-nous donc, nous-mêmes, dans notre province, de l'aménagement du territoire ?"*

Eugène Bérest renchérit : "l'UBO est candidate pour être tutrice de l'école de Lannion. Que soient bien définies les compétences de nos universités". Expert en matière d'IUT, Joseph Kerguéris fit valoir *"qu'il ne fallait pas oublier l'histoire ; Lannion s'est développé à partir du développement de Rennes".*

"Ne soulevons pas de querelle entre Rennes et Brest ! supplia Raymond Marcellin. *L'important est de provoquer la création de l'Ecole de Lannion ; notre volonté d'agir vite, de réussir".* Ainsi la région s'engage pour 4,5 MF sur un coût total estimé à 17,4 MF ; l'Etat apporterait 8,4 MF et le groupe CGE 4,5 MF.

"Mais, demanda Félix Leyzour, *à quelle date seront prises les décisions, avez-vous une idée ?" - "Non,* répliqua le président, *nous n'avons qu'un accord de principe des partenaires".* Mi-juillet à Lannion s'est tenue une réunion avec un représentant du ministère ; l'Etat prend donc bien l'affaire en compte, et l'ENUT pourrait voir le jour en 1986.



Ne pas faire rire

Le dossier du président situait le projet de l'école de Lannion dans le contexte Grand Ouest. S'y ajoutait d'ailleurs un projet de *Centre Régional de Transfert de Technologie* destiné aux PME-PMI.

Les trois Régions Bretagne, Basse-Normandie, Pays-de-Loire, accueillent 37 sections de techniciens supérieurs et 12 départements d'IUT ; mais *"pour le moment, ce Grand Ouest possède peu de structures de formation alliant des bases scientifiques sérieuses à une spécialisation délibérée dans les technologies de pointe".*

Le premier, Claude Saunier fit valoir *"la nécessité de faire le point sur la recherche",* d'attaquer de front *"le problème de sa répartition géographique",* sans oublier de prendre en compte *"le niveau européen, celui d'Eurêka."*

Pierre Méhaignerie plaida : *"il y a une masse critique nécessaire, il faut donc bien se garder de disperser les centres de recherche. Vu au niveau international, ce n'est ni Rennes, ni Brest qui comptent, mais bien un Grand Ouest ; gardons-nous de faire rire par un éparpillement. Le colloque du 28 juin à Rennes sur les technopôles a souligné la bonne échelle. Il nous faudrait un bilan critique sur les 120 MF que nous consacrons à la recherche".*

"Pour l'instant, coupa Raymond Marcellin, *nous en sommes à la DM2. Pour une vue d'ensemble, reportez-vous au BP. L'ANVAR a d'ailleurs fait paraître un dossier, je vous le fais distribuer".* Quelques instants plus tard chacun était en possession de l'annuaire de 514 pages, publié en décembre dernier : *"la recherche scientifique et technique en Bretagne".*

Louis Le Pensec insista toutefois : *"vous avez le souci de faire vite, M. le Président, et c'est bon. Mais il faudrait revenir en octobre sur deux dimensions à prendre en compte, l'une rappelée par Claude Saunier, Eurêka ; l'autre évoquée par Pierre Méhaignerie, les pôles interrégionaux". "Tout à fait d'accord sur ces deux points",* conclut Raymond Marcellin.

Depuis, le 17 juillet à Paris, le *"défi technologique Eurêka"* a été avalisé par dix-sept pays européens, la France engageant pour sa réussite, un milliard de francs dès 1986. Les cinq programmes d'actions prioritaires se trouvent déjà dans les préoccupations de la Région ; ils tiennent à la maîtrise des technologies de l'information EUROMATIQUE, de la communication EUROCOM, de la production EUROBOT, des semences EUROBIOT, des nouveaux matériaux EUROMAT.

Ne pas peindre des diables

Trois dossiers du chapitre FORMATION étaient soumis au CR. D'abord quatre lycées recevront une dotation pour la modernisation de leurs ateliers : trois sur les cinq proposés par le préfet de Région, Pont-de-Buis, Lorient, Rennes ; plus celui de Saint-Malo, suite à la décision du CR du 6 mai. Le bureau s'est vu confier le soin d'examiner les éventuels ajustements.

Initiative du CR en faveur de la formation technologique, le financement des *investissements d'impulsion* (6) a reçu ses deux premières applications au lycée technique privé la Providence de Saint-Malo (225 000 Fl et au collège agricole privé des Saints-Anges de Pontivy (256 196 F). Selon la convention, ces deux établissements devront conduire leur projet éducatif pour en permettre

l'analyse, et la diffusion des résultats à l'ensemble des établissements intéressés.

Les lycées Chaptal de Saint-Brieuc et Louis-Guilloux de Rennes ont aussi présenté des projets. Le CR a donné avis favorable ; le bureau donnera suite. *"Non sans avoir assurer la cohérence de nos actions"*, fit valoir René Régnault.

Pour la première fois le président de la Région a reçu le feu vert afin de signer une convention avec la communauté urbaine de Brest, pour *l'entretien courant du patrimoine des lycées. "C'est un premier exercice pratique*, souligna le rapporteur René Couanau ; *en 1986 d'autres cas se présenteront, et chacun avec sa spécificité"*.

"Encore faudrait-il, fit remarquer Didier Chouat, *bien définir ce qu'est l'entretien courant, et bien saisir les implications financières"*. Georges Lombard s'expliqua sur les coûts calculés par la CUB : *"il nous faudra établir des bases régionales dans la préparation des futures conventions"*.

"En pensant aux collectivités plus petites, tint à préciser René Régnault : *l'exemple de Brest n'est pas caractéristique. Et puis il faudra veiller à garder l'esprit de la décentralisation : le transfert des compétences ne doit entraîner aucune tutelle d'une collectivité sur l'autre"*.

Raymond Marcellin le rassura tout de suite : *"je puis calmer vos inquiétudes, il ne faut pas peindre des diables sur les murs ! ; nous sommes pragmatiques, l'exercice pratique avec la CUB, la seule communauté urbaine de Bretagne, n'engage personne, même pas la CUB !"*

Retombées spatiales

En accord avec l'AFME le comité de gestion du *fonds régional pour la maîtrise de l'énergie*, présentait onze nouveaux projets. Le CR les entérina tous, qu'il s'agisse d'aviculture, cuniculture, héliciculture, pisciculture, aussi bien que de transports, chauffage ou refroidissement...

Sur les 5 MF de 1985 il reste encore 3,22 MF disponibles pour de nouveaux projets.

★

Accord également pour étendre à quatre nouvelles catégories d'éleveurs, *l'aide aux bâtiments d'élevage porcin*. Ceci, précisait un rapport complémentaire : *"afin d'accentuer le soutien de la production porcine déficitaire en France, et de tenir compte de l'incidence des quotas laitiers"*. Félix Leyzour glissa une suggestion : *"il faudrait faire une étude précise des effets des quotas laitiers, notamment en Bretagne Centrale"*. *"Cela est déjà fait*, répondit Raymond Marcellin, *par les Chambres d'agriculture et les syndicats agricoles ; on vous donnera un rapport à la prochaine session"*.

Un complément de crédit, voté à cette DM2, permettra de soutenir un programme de *lutte contre les fermentations butyriques du lait*, qui nuisent à la qualité de l'Emmental breton. Cela vient de la contamination des ensilages d'herbes ou de maïs réalisés directement sur la terre ; des plates-formes bétonnées sont un moyen efficace de l'éviter.

Le président présentait une demande d'aide exceptionnelle par le *contrôle laitier* et la *coopérative d'insémination de Plounevezel*. Estimant les données insuffisantes pour exprimer un avis, la commission compétente a demandé de créer un groupe de travail. Cinq conseillers ont été désignés.

"Ne perdons pas de temps, supplia Marcel Daunay, *d'autres régions européennes poursuivent leur amélioration génétique. Nous même devenons première région productrice d'Emmental"*. Ange Cadoret insista : *"il faut toujours favoriser le haut potentiel génétique, y compris en vue de l'exportation"*.

★

Il a fallu ajouter 100 000 F à la DM2 pour permettre le financement convenable de l'*implantation d'une antenne de l'agence pour le développement de la production automatisée* (ADEPA).

Un avenant au contrat de plan soutiendra une *incitation à la création d'entreprises à partir de lieux techniques* (CELT). Ces "lieux" sont des établissements soit de recherche, soit d'enseignement supérieur. *"Attention*, alerta Louis Le Pensec, *il n'y a pas que Rennes, mesurons bien les retombées spatiales de nos décisions"*.

Pilotage à cinq

Ayant fait le point sur l'*opération intégrée de développement (OID), Bretagne Centrale* (5), le Président annonça la constitution d'un *"COMITE DE PILOTAGE, représentatif des différents partenaires ; il aura pour mission de déterminer l'organisme responsable de l'étude préparatoire, d'orienter les travaux d'études, d'en assurer le suivi et d'en approuver les conclusions."*

Félix Leyzour voulait en savoir plus : *"qui constitue ce comité ?"* Pour Raymond Marcellin le critère efficacité était impératif : *"il ne faut pas qu'il soit inopérant ! ce sera donc le préfet et moi-même, ainsi que les présidents des Conseils généraux"*, soit donc cinq membres, puisque "moi-même" est aussi président du Morbihan. *"Cela ne nous empêchera pas de consulter tous les organismes compétents, et on le fera"*.

Aux quatre présidents de Département pourraient correspondre les quatre préfets ; le CES pourrait, ce serait significatif, être représenté au comité ; et puis...

Louis Le Pensec avança que *"des élus du Finistère demandaient une inflexion de la politique Bretagne Centrale en matière d'adduction d'eau"*. Félix Leyzour insista une nouvelle fois sur le volet *"formation"*, et aussi sur *"les infrastructures ferroviaires"*. Didier Chouat aurait voulu *"que l'on aille s'informer en Ariège"* ; enfin René Régnault parla *"voies d'eau"*, mais surtout avança que *"la liste des 36 cantons retenus serait à revoir"*.



"Oh là-là !, s'exclama Raymond Marcellin en levant les bras, *il est temps de stopper la montée des grandes eaux ! Nous en avons tellement discuté depuis 1980 ! Il nous faut surtout désormais ne pas manquer cette OID, nous n'en sommes qu'au début ; Bruxelles a repoussé un projet britannique mal préparé !"*

★

Désolé de *"ne pas voir Paimpol dans la liste"* des opérations d'*assainissement du littoral*, Paulette Kapry fut surprise de la réponse du président : *"c'est le département des Côtes-du-Nord qui nous a proposé lui-même les priorités"*.

★

Quant aux programmes d'équipement du *Parc Naturel Régional d'Armorique*, ils ont été totalement revus pour cinq années. *"Il est souhaitable qu'à l'avenir* conclut le rapport, *le PNRA ne présente devant le CR que des opérations quasiment assurées des subventions de l'Etat, afin d'éviter ces modifications ultérieures"*.

Chacun chez soi

Après Dinan et Créhen, le CR a retenu quatre nouvelles actions en faveur de l'hébergement des personnes âgées, à la Guerche, Tremblay, Rochefort-en-Terre et Pontivy. *"Merci d'aider Dinan*, intervint René Régnault, *la situation est dramatique"*. Alphonse Arzel renouvela son appel : *"les crédits ne sont pas à la hauteur du nombre des projets déposés, l'Etat devrait faire plus"*. Le président l'interrompit : *"à chaque jour suffit sa peine !"*

★

C'est Raymond Marcellin cette fois qui souligna les carences de l'Etat : *"la dotation provenant du fonds spécial de développement culturel ne m'a pas encore été notifiée. Une fois de plus le retard de l'Etat gêne considérablement la réalisation des opérations envisagées"*.

Afin de minimiser les conséquences de ce retard, le bureau a reçu pouvoir de répartir les crédits dès qu'ils seront notifiés, sans attendre octobre. Fin juillet la dotation globale était enfin connue : 3,7 MF.

★

La dotation *Etudes* a été complétée par 770 000 F ; mais la recette doit couvrir la dépense d'une étude confiée à la région par la CEE sur la *lutte contre la pollution bactériologique dans le bassin versant du Gouessant*.

Avis favorable a été donné pour une étude sur le *développement des échanges commerciaux entre l'Ouest de la France et les marchés extra-européens*. Comme l'avait laissé entendre Georges Lombard et Jacques de Menou le 6 mai (5) l'étude sera conduite par "l'association pour le développement économique de la région brestoise" mise en place en juillet.

"Il faut élargir, demanda Bernard Poignant, *dépasser la région brestoise"*. Mais *"c'est toute la Bretagne qui en bénéficiera"*, annonça Jacques de Menou. Visiblement Raymond Marcellin était agacé : *"n'oubliez pas qu'existe la MIRCEB. Que Brest ait son organisme, d'accord, mais occupez-vous du Finistère, ne débordez pas !"*

Mi-juillet la CUB décidait d'ouvrir un bureau économique à Tokyo. Quant à la Région, précisément au moment de la réunion, elle était représentée en Chine, dans la province de Shandong (7) par Jacques Le Gall chargé de mission au CR.

La MIRCEB de son côté multiplie les "missions" : en août en Malaisie, en septembre Singapour-Hong-Kong et l'Afrique du Sud, en octobre de nouveau la Chine...

Premiers crédits Tiers monde

Créé en mai le groupe de travail ÉLECTRONIQUE TÉLÉPHONE (4) venait de tenir sa première réunion le 27 juin. Joseph Kerguéris fit le point devant le CR, en insistant : *"l'élaboration d'un plan de restructuration de l'industrie téléphonique ne peut être que de la responsabilité de l'Etat. Le groupe y sera attentif : il analysera ce que la Région peut faire, dans la limite de ses compétences et de ses possibilités financières"*.

Une deuxième réunion est prévue pour la seconde quinzaine de septembre.

En annexe du rapport se trouve une petite phrase qui mérite d'être soulignée : *"le groupe de travail devra utiliser les différents travaux déjà menés, et notamment les résultats de l'auto-saisine du CESR sur l'industrie électronique"*.

Présent dans la tribune du public depuis le début de la séance, Yves Morvan respira un peu lorsque Claude Saunier intervint et rendit hommage à son travail ; Joseph Kerguéris y fit alors explicitement référence. Raymond Marcellin annonça que le document du CES serait envoyé à chacun.

★

Les cinq dernières minutes furent, au CR, consacrées au Tiers monde. Le CES avait bien reçu le bref rapport de Raymond Marcellin, mais, curieusement, personne n'y fit même allusion.

Le président présentait quatre projets d'interventions retenus par le bureau : au Mali, au Cameroun, au Brésil et une opération de formation ; la commission ajouta le Sénégal. Chaque action reçut 100 000 F.

Au nom de la commission Alphonse Arzel fit valoir, contrairement à l'option du bureau (7), l'intérêt de *journées de sensibilisation en Bretagne* même ; le CR l'a suivi, et voté 30 000 F pour une journée à Rennes en décembre.

Langues et cultures

Venu à Lorient le 3 août participer au XVème Festival interceltique, le ministre de la Culture a provoqué un nouveau bouillonnement, en réactualisant des propos que le Président de la République avait tenus à Rennes le 1er février dernier (9).

Jack Lang a promis que le concours du *CAPES d'enseignement du breton* sera ouvert dès 1986 aux titulaires des licences breton et celtique, langues et civilisations bretonnes et celtiques. Les réactions ont été mitigées de satisfaction et de déception, comme en février dernier.

Le ministre qui préférerait être reconnu comme *"ministre DES cultures de France"*, annonça la création d'un *conseil national des langues et cultures régionales* ; le 7 août elle était approuvée par le Conseil des ministres. Mais 30 à 40 membres, désignés de surcroît par le Premier ministre, seront-ils bien représentatifs des divers courants à ce "carrefour d'idées ?"

A l'étude encore, devrait être organisé près de ce conseil, un *centre de documentation sur les cultures en France.*

Enfin l'efferverscence estivale a porté sur la *signalisation routière bi-lingue ;* le gouvernement est favorable, et particulièrement le ministre des Transports, dont relèvera l'application d'une décision. Mais, a ajouté Jack Lang, *"rien ne se fera sans l'accord des collectivités locales et du Conseil Régional"*.

Dès le 6 août à la télévision régionale, Raymond Marcellin précisait *"qu'il n'existe aucune route régionale, et que le CR n'était donc pas compétent. Il pourrait seulement en la matière jouer un rôle de coordination. Un dossier sera ouvert sur le sujet à la réunion d'octobre"*.

RAYMOND LETERTRE

(1) Chronique n° 123 - mars 1985 : *neuvième lieu d'assemblée ;* (2) Chronique n° 125 - mai 1985 : *sans cesse sur le métier ;* (3) Chronique n° 123 - mars 1985 : *tableau du budget primitif ;* (4) Chronique n° 126 - juin 1985 ; (5) Chronique n° 127 - juillet 1985 ; (6) Chronique n° 122 - février 1985 : *impulsion ;* (7) Chronique n° 124 - avril 1985 : *1re européenne Bretagne-Shandong ;* (8) Chronique n° 125 - mai 1985 : *moyens médiatiques ;* (9) Chronique n° 123 - mars 1975 : *amertume.*

Le IXe Plan, la Bretagne et la mer

Guy Lengagne, secrétaire d'Etat à la Mer, a fait le point sur la mise en œuvre du contrat de Plan en Bretagne, dans le *Journal Officiel*. Il écrit : "L'ensemble des projets maritimes mobilisera pendant la durée du 9e Plan plus de 265 millions de francs en provenant de la région. Trois thèmes d'action principaux au niveau national trouveront ainsi, en région Bretagne, un lieu d'application tout particulier : la modernisation et l'élargissement de l'offre française de produits de la mer et sa valorisation, une association des professionnels de la région aux programmes nationaux de recherche dans le domaine des ressources vivantes et l'élévation des niveaux de qualification professionnelle et de sécurité dans l'exercice du métier marin. C'est ainsi que le secrétariat d'Etat à la Mer concourra pour 200 millions de francs au renouvellement de la flotte semi-industrielle et artisanale, que seront associés, pour une contribution totale de près de 50 millions de francs, dans des actions de valorisation ou de recherche, l'Etat et ses établissements publics nationaux ayant vocation de recherche et d'organisation des marchés, l'Ifremer et le Fiom ; les actions de qualification professionnelle portent sur l'ouverture d'une formation initiale en deux ans conduisant au brevets d'études professionnelles maritimes conchylicoles et sur des stages de qualification pour les personnes déjà pourvues d'une expérience professionnelle. La formation à la sécurité des marins-pêcheurs sera proposée dans deux centres spécialisés bretons. La vocation maritime de la Bretagne a en outre justifié que le ministère de la Culture et le secrétariat de la Mer s'associent au travers de deux projets pour une plus grande diffusion de la culture scientifique et technique maritime. Le programme d'assainissement du littoral visant à la conquête de la qualité des eaux conchylicoles, essentiel au développement du potentiel halieutique breton, est suivi avec intérêt."

Unvaniezh ar Gelennrien Brezhoneg

Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg he deus goulennet bezañ aotreet da zegemer un "objekteour" dre goustiañs e-pad an daou vloavezh e amzer koñje. Klask a ra, neuze, ur brezhoneger a vefe dedennet gant he c'hinnig. Skrivañ d'an Unvaniezh : 21, straed an Rier-Barn, 56000 Gwened.

Plan routier breton : le point

En réponse à une question de Didier Chouat, député et Conseiller régional, le ministre de l'Urbanisme, du Logement et des Transports a fait le point dans le Journal Officiel *sur l'exécution du Plan Routier Breton :*

Il rappelle que la Bretagne dispose d'ores et déjà d'un important réseau routier, aménagé en partie avec des caractéristiques autoroutières et sans péage. C'est ainsi que *l'axe nord* est entièrement à deux fois deux voies entre Brest et la limite des Côtes-du-Nord. Toutes les autres sections de cet axe, jusqu'à Rennes, ont déjà reçu un début de financement pour leur aménagement. Les déviations de Plounérin, Belle-Isle, Saint-Brieuc, Langouhèdre, Saint-Jouan-de-l'Isle et Quédillac sont en service tandis que de nouvelles améliorations seront apportées grâce à l'achèvement du financement, en 1985, des déviations de Plounévez-Kéramanach et de Broons. En ce qui concerne *l'axe sud*, aménagé presque entièrement à deux fois deux voies, il reste à mettre en place en 1985 les derniers financements de la déviation de Quimper, opération déjà largement engagée, et financer les déviations d'Auray, dont les travaux commenceront en 1985, et de la Roche-Bernard, dont les études continueront. En outre, la construction d'un nouveau pont sur l'Elorn à Brest sera financée au cours du IXe Plan. *La modernisation de l'axe central, entre Châteaulin et Montauban,* permettant le désenclavement de la Bretagne intérieure, sera complétée en 1985 par la construction, qui sera achevée cette même année, de la déviation de Pleyben. Il faut rappeler que cet axe a été transformé en route moderne de sept mètres de largeur sur la quasi-totalité de son parcours, avec quelques déviations et créneaux.

L'Etat poursuivra pendant le IXe Plan la mise à deux fois deux voies des axes nord (Brest-Rennes) et Sud (Brest-Nantes), la modernisation de l'axe central, la réalisation de la voie nouvelle entre Dinan et Pontorson, enfin l'achèvement des opérations en cours sur les autres itinéraires du plan routier breton, non retenues dans la liste du contrat du plan conclu entre l'Etat et la région. En complément, l'Etat et la région mèneront conjointement, au titre du *contrat de plan,* des actions comprenant notamment un programme d'opérations en milieu urbain, concernant l'agglomération rennaise et un programme cofinancé d'amélioration des liaisons vers la capitale.

Ce dernier a pour but l'aménagement des itinéraires suivants : la R.N. 137, entre Saint-Malo et Rennes, et de Rennes à la Loire-Atlantique ; la R.N. 166 (Rennes) Ploërmel-Vannes ; enfin, la R.N. 24. Des crédits supplémentaires, destinés à compenser des annulations de programme intervenues en mars 84, devraient permettre, entre autres, d'achever *en 1985 le financement des projets suivants :* la déviation de Plounévez-Moëdec-Keremanach, la déviation est de Quimper, la pénétrante nord de Brest, l'aménagement entre Baud-Locminé et la première tranche de travaux entre Locminé et Josselin. Ils autorisent également la poursuite de la réalisation de la rocade nord de Rennes (R.N. 12 - R.N. 137), et des déviations de Bain-de-Bretagne et de Mordelles, de même que le lancement des travaux préparatoires et d'ouvrages d'art de la déviation entre Guingamp et Louargat, de la déviation sud d'Auray et de la pénétrante sud de Brest.

De Kéraluc à Stylform

La faïencerie Kéraluc, qui avait déposé son bilan en juillet 1984, vient de reprendre ses activités sous l'impulsion d'un couple de professionnels de la distribution d'articles de la table. Un directeur général, ingénieur des arts et métiers, assure la direction sur place. La marque Kéraluc est conservée, mais la société s'appellera désormais Stylform. Une douzaine de personnes seront réembauchées sur les 35 qu'occupait la faïencerie l'an dernier. Un réorganisation complète de la société est en cours, tant sur le plan des locaux, de l'équipement et de l'organisation que sur celui de la gamme de produits et de la distribution.

Après les faïenceries Henriot, c'est la seconde faïencerie de Quimper qui redémarre après avoir connu de graves difficultés.

Jacquet : percée du pain pour un hamburger

Gérard Joulin, P.D.G. des Pains Jacquet, a fait, en 1979, le pari du développement de la restauration rapide et a engagé son entreprise dans une voie de diversification et d'innovation.

Quatre années ont permis de lancer la commercialisation de nouvelles gammes de pain nées du "sponge process" : le grand moëlleux en 1982 et les buns pour sandwich et hamburger en 1983. A partir de l'observation de phénomènes sociologiques tels que la modification des habitudes alimentaires et le succès du développement de la restauration rapide, Gérard Joulin se lance dans l'aventure du fast-food à la française.

La mise en place commerciale a été structurée région par région, avec une concentration des moyens, avant d'effectuer une ouverture sur l'export.

L'entreprise continue à innover et à se diversifier. Elle est passée au concept de hamburger complet surgelé prêt à l'emploi, tout en lançant de nouveaux pains spéciaux destinés aux sportifs : Jac'Tonic, pain soja tournesol riche en protéines végétales, Jac'Plus, pain six céréales pour ceux qui veulent garder la forme.

Les facteurs du succès sont là et les chiffres aujourd'hui l'attestent : en 1985, le groupe Jacquet, leader sur l'ensemble de produits frais dans le domaine de la panification, devait franchir la barre du millard de francs.

Signalons qu'il possède une importante unité de fabrication à Lamballe : Gaëlic.

Filet Bleu devient Nevez

Cette vieille entreprise quimpéroise avait déposé son bilan puis échoué dans une tentative de concordat. L'effectif de 350 personnes était tombé en janvier à 75. Ouest-Atlantique a fait une recherche de partenaire, à la suite de laquelle un ancien cadre d'une entreprise réputée dans le secteur, a repris la direction de l'affaire. Elle redémarre sous le nom de Nevez.

Pour constituer les fonds propres la grande majorité du personnel repris (33 sur 37) a fait apport de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprises (43 000 F par personne).

Nounours renforce ses capitaux permanents

La S.A. Nounours (145 personnes à Châtillon-en-Vendelais), leader français de la fabrication de jouets en peluche, renforce sa capacité financière en augmentant ses capitaux permanents d'environ 4 MF. Pour cette entreprise l'objectif prioritaire est de moderniser ses moyens de production et d'accroître sa présence sur le marché.

MAÏS ENSILAGE : surfaces doublées en 10 ans

Le congrès national à St-Malo

En 10 ans, les surfaces de maïs ensilage ont doublé, passant de 640 000 ha en 1973 à 1 409 000 ha en 1984. Le maïs ensilage représente un quart des surfaces nationales de cultures fourragères (prairies temporaires, prairies artificielles et fourrages annuels). Il s'affirme comme la première culture fourragère annuelle : 65 % des surfaces contre 20 % pour le ray-grass d'Italie. Le maïs ensilage est l'élément moteur de l'intensification des systèmes fourragers. De 1977 à 1983, ses surfaces ont augmenté de 24 % contre 19 % pour l'ensemble des fourrages annuels. A l'inverse les prairies temporaires ont subi un léger recul alors que les surfaces de prairies artificielles (luzerne, trèfle), ont rapidement chuté (— 26 %).

Le système "maïs ensilage + herbe" est le champion toutes catégories des systèmes fourragers des élevages. Il est pratiqué dans 6 ateliers laitiers sur 10 et dans la moitié des élevages de bovins de boucherie et des productions de bovins mixtes (lait-viande).

La moitié des surfaces de maïs ensilage est concentrée dans l'Ouest

Avec 780 000 ha de maïs ensilage, le Grand-Ouest regroupe plus de la moitié des surfaces. Elles se répartissent entre les Pays dits de Loire qui concentrent le quart des surfaces nationales (338 000 ha), la Bretagne qui en représente 20 % (308 000 ha) et la Basse-Normandie 10 % (137 000 ha). La croissance de la culture à l'Ouest correspond à la concentration de la production laitière nationale (45 %) et des pôles de production de taurillons.

La Bretagne maïs se confond avec la Bretagne laitière dont le cheptel hautement sélectionné (Holstein - Frison) permet de bons rendements laitiers (4 200 litres par vache en 1983). Une exploitation sur deux cultive du maïs ensilage, soit 63 000 sur 118 000. 20 % de ces fermes disposent de 5 à 10 ha de maïs ensilage ; 40 % de 2 à 5 ha et 20 % de 1 à 2 ha.

Depuis longtemps spécialisée, la Bretagne joue sa "carte" laitière sur un pari d'amélioration de la productivité. Le maïs ensilage et l'exploitation rationnelle des prairies ont permis d'intensifier les productions bovines. Cette réussite s'explique par la jeunesse de la population agricole et la faible dimension des exploitations (surface moyenne en 1980 : 17 ha).

★ Une station expérimentale a été créée au lycée agricole du Rheu dans un environnement scientifique favorable à proximité des stations de l'INRA, des implantations régionales des autres Instituts Techniques (ITCF), de l'ENSA de Rennes.

★ Le 36e Congrès annuel de l'A.G.P.M. réunira plus de 400 maïsculteurs à Saint-Malo du 17 au 19 septembre.

Colloque transferts de technologie

Le 4e colloque de Ouest-Atlantique "Transferts de technologie et Aménagement du territoire" aura lieu à Nantes le 13 septembre au Palais des Congrès, immeuble Neptune ; il sera présidé par Claude Mandil.



Le 32e championnat de France de labours

Cet été les jeunes agriculteurs ont organisé les épreuves cantonales du championnat de France de labours. Dans l'Ouest, en 1985 plus de 2000 concurrents se sont affrontés dans les 130 épreuves organisées à l'échelon local. Dans notre région, l'impact du championnat croît tous les ans : par rapport à 1984, le nombre d'épreuves éliminatoires a augmenté de 25 %.

La finale régionale du 8 septembre 1985 au Gouray, près de Collinée, dans les Côtes-du-Nord, regroupera les 25 lauréats des finales départementales de labours à plat et en planches. Pour la première fois, la finale régionale réunira des concurrents des neufs départements de Bretagne et du Val-de-Loire. En effet, la C.D.J.A. du Morbihan organise cette année des finales éliminatoires et une première finale départementale de labour, dans la catégorie "en planches", ce qui lui permettra compte tenu de ses dix finales locales d'avoir deux "ambassadeurs" à la finale régionale.

Un champion "labour plat", un champion "labour en planche" représenteront le C.R.J.A. Ouest au championnat de France qui se déroulera le 15 septembre 1985 à Boves, près d'Amiens.

Les zones d'emploi, berceau des technologies avancées

Les zones d'emploi visent essentiellement les petites et moyennes entreprises : celles-ci doivent occuper 10 travailleurs au moins dans les deux ans sans franchir à terme le cap des 200 travailleurs. Seules entrent en ligne de compte les secteurs : traitement avancé de l'information, technologie du logiciel, micro-électronique ou opto-électronique, bureautique, robotique, télécommunications et ingénierie biologique.

Le CELIB souhaite, étant donné que notre région subit une crise latente d'une plus grande ampleur que les régions dites en reconversion industrielle brutale, ainsi que l'ont rappelé les présidents du Conseil Régional et de la République, que soit rééquilibré, au profit de la Bretagne, le programme de modernisation industrielle et de lutte contre le chômage dans les zones en déclin économique par la création de zones d'emploi.

Vidéocommunication : 22600 prises à Rennes

. Dans le cadre de la Convention relative à la fourniture en système complet de réseaux de vidéocommunications, la direction des Télécommunications vient de notifier à LTT (groupe Alcatel Thomson) la commande du site de Rennes (22600 logements raccordables). Les usagers de cette ville disposeront, dans moins de deux ans, d'un accès à 1 canal TV bi-son et en option d'un accès simultané à un deuxième canal bi-son. Cette nouvelle commande portant à 84000 prises le volume commandé par la DGT à LTT au titre de cette convention qui en comprend 160 000 au total.

Le 4e salon international des pêches à Nantes

Les industries des pêches maritimes sortent de la crise

La valeur économique des produits de la mer dépasse aujourd'hui les 20 milliards de francs. C'est dire l'importance du secteur des industries des pêches maritimes qui, lentement, depuis maintenant quatre ans, se relèvent d'une crise très profonde.

Depuis 1981, un ensemble d'actions coordonnées a permis non seulement de juguler l'hémorragie du moyen de production qu'est la flotte de pêche elle-même mais, encore mieux, de la moderniser, de la renforcer, de la renouveler.

Les actions entreprises ont également porté au plan international sur la sauvegarde et le développement des droits d'accès des pêcheurs français dans les zones de pêche. Le troisième type d'actions a porté sur la filière des produits afin de mieux valoriser notre production dans le but d'enrayer l'aggravation du déficit du commerce extérieur qui s'établissait pour le secteur à 5,8 milliards de francs en 1984 contre 5,1 milliards de francs en 1983.

13 800 UNITÉS DE PÊCHE

Aujourd'hui, la flotte totale de pêche française compte près de 13 800 unités dont plus de 400 jaugent plus de 50 tonneaux. Si le rythme du renouvellement des flottes industrielle et semi-industrielle n'est pas encore à la hauteur des espoirs et du maintien du potentiel, il manifeste cependant depuis la fin 84 des signes encourageants avec de nouvelles commandes. Et une réflexion est engagée pour définir un nouveau type de navire industriel plus économe et plus performant.

La pêche artisanale enregistre quant à elle un bon rythme de renouvellement avec 80 unités neuves de 12 à 24 mètres par an.

PRODUITS TRANSFORMÉS : L'EXEMPLE BRETON

La consommation apparente des Français, si elle progresse très peu en produits frais (13 kg par tête et par an), connaît un engouement certain pour les produits transformés et notamment surgelés et congelés (3,3 kg par tête et par an). or, la majeure partie de ces produits transformés sont importés. Il s'agit donc de favoriser le développement de la valorisation par une politique de filière encourageant les initiatives. L'exemple de la Bretagne est intéressant à ce titre puisqu'on y compte actuellement près de 70 entreprises de transformation des produits de la mer qui ont le mérite d'éviter une perte de chiffres d'affaires en première vente évaluée à 12 millions de francs en 1984.

On ne doit pas oublier non plus la réflexion engagée sur les moyens propres au développement des cultures marines.

POUR UNE VÉRITABLE MOBILISATION

L'ensemble des actions ne s'est pas encore réellement traduit par des résultats concrets puisque la production nationale continue de baisser en tonnage (560 000 tonnes, soit — 2,5 % en 84 par rapport à 83) et en valeur (5 milliards de francs en 84) la progression reste en-dessous de l'inflation. Mais il s'agit d'une politique à moyen et même long terme dont les effets seront très progressifs et qui suppose surtout une convergence des volontés, des efforts et des moyens. Toute la chaîne des industries liées à la pêche doit se mobiliser pour cela, de la construction navale à la commercialisation, en passant par la production, la recherche et la valorisation.

On pourra constater les efforts réalisés par les industriels dans ce domaine lors du prochain Salon International de la Pêche qui se tiendra du 11 au 15 septembre au Parc de la Beaujoire à Nantes.

Installation du CORRI en Bretagne

Le 10 juillet, le préfet Charles Jean Gosselin a présidé la réunion d'installation du *Comité Régional de Restructuration Industrielle* (CORRI) qui complète le dispositif administratif de traitement des entreprises industrielles en difficulté. Son champ d'intervention représente les entreprises industrielles de taille moyenne (entre 250 et 400 salariés) ; on en compte environ une trentaine en Bretagne.

Ce comité aura pour objet d'examiner les causes des difficultés des entreprises régionales et d'aider à mettre en œuvre des mesures industrielles, sociales et financières susceptibles d'en assurer le redressement et le maintien d'emplois durables. Il devra être un instrument de cohérence et de coordination industrielle pouvant intervenir de façon instantanée. M. Boyer, chef des études économiques et financières à la Trésorerie Générale de région (1) a été nommé secrétaire du CORRI.

(1) Cité Administrative, boulevard de la Liberté, 35021 Rennes - 99.79.03.03.

Client, où es-tu ?

L'Energiscope n° 8 réalisé par Optima Concepts pour la banque de Bretagne traduit une préoccupation grandissante des chefs d'entreprise bretons : le client "roi", raison d'être et moteur de l'activité économique, se fait de plus en plus attendre. Résultante de la contraction du marché intérieur, cette lente désertion de clientèle pèse de plus en plus dans les perspectives des entreprises, malgré les efforts nombreux et assidus pour renforcer leur capacité de réponse.

Ainsi, la plupart des indicateurs *internes* des entreprises sont soit stables, soit en amélioration tant au niveau des hommes qu'à celui des moyens financiers ou d'organisation. Mais l'activité commerciale souffre et laisse présager de sombres difficultés si le marché intérieur ne reçoit pas un coup de fouet stimulant d'une manière globale.

Mais il y a, heureusement, des côtés positifs, en particulier dans le bâtiment où les indicateurs se redressent sensiblement et, si les chefs d'entreprise laissent apparaître un fort courant de lassitude, devant les contraintes "fonctionnaristes" régulièrement rencontrées, ils apprécient massivement et plus que jamais le comportement de leur personnel. C'est un indice important pour surmonter l'adversité, à une époque où chacun s'accorde à dire que l'énergie n° 1 des entreprises réside dans les hommes.

La Bretagne sur les rives du Lac Léman

Hôte d'honneur officiel du "Comptoir Suisse" à Lausanne (du 7 au 22 septembre) — l'équivalent suisse de la Foire de Paris — la Bretagne est résolue à faire bien les choses. C'est ainsi qu'en dehors de la présence de 30 exposants sur les 500 m² du Pavillon Breton, le C.C.I. du Morbihan, chef de file de cette opération organise tout un programme d'animations qui permettra de mieux faire connaître aux 1 100 000 visiteurs attendus, toutes les ressources touristiques, gastronomiques, économiques et culturelles de notre région.

Parmi les manifestations qui se dérouleront sur le stand ou en dehors de l'enceinte du "Comptoir Suisse", citons : la quinzaine de gastronomie bretonne au prestigieux restaurant "Movenpick Riponne" de Lausanne qui présentera une carte de recettes et spécialités de Josiane Caron (chef de cuisine au restaurant "La Croix du Sud", à la Tour du Parc en Sarzeau, autour du thème *Gastronomie par vents et marées.* Le clou des manifestations sera la journée de la Bretagne, le mardi 10 septembre, à laquelle participera le bagad de Lann Bihoué.

C'est le cabinet *Tonus* à Lorient, qui a été chargé de la coordination des opérations.

L'agence de voyages M.V.A. de Vannes offre des tarifs spéciaux sur les vols Brit-Air Rennes-Lyon avec une voiture disponible à Lyon pour rejoindre Lausanne. (97) 42.72.62.

DANS NOTRE PROCHAIN N° :

Lamballe capitale des voitures blindées

La Société rennaise Arc en Ciel a réalisé un film institutionnel sur la carrosserie Labbé, avec les acteurs Michel Constantin et Corinne Corson. Rappelons que Labbé occupe la première place dans l'hexagone pour la construction des voitures blindées. Lire notre reportage dans notre prochain magazine.

Cycles de formation pour les agriculteurs

Chaque l'année, l'INPAR inscrit dans son programme de formation pour les agricultrices, agriculteurs, responsables professionnels, des stages régionaux à Rennes.

Pour l'hiver 85-86, trois stages ont été programmés : *comprendre l'économie ; les agriculteurs à l'horizon 2000 ; l'Europe face à son avenir.*

Ces stages, par les informations qu'apportent les universitaires, les chercheurs, les responsables, par les confrontations et discussions entre les participants, se veulent un moyen d'approfondir une réflexion largement ouverte sur l'agriculture et son environnement.

Rens., programmes, conditions de participation, dates : INPAR, 65, rue de Saint-Brieuc, 35042 Rennes Cedex, (99) 59.25.44.

Plémet : des protéines pour l'industrie alimentaire

La société Vapran, spécialisée dans la valorisation des protéines animales provenant du sang des abattoirs, installe à Plémet une unité de traitement. Les produits issus de ce traitement seront destinés à l'industrie alimentaire, humaine et animale dans un premier temps. A moyen terme, une valorisation plus poussée pourrait orienter la production vers d'autres débouchés, en particulier l'industrie pharmaceutique. Les effectifs atteindront une quinzaine d'emplois dans trois ans.

A Quimper, le premier salon du PRODUIT BRETON DE QUALITE

Organisé à Quimper à l'initiative de François Sévère et de l'Association Vent d'Ouest, le premier Salon du produit breton de qualité avait attiré plusieurs milliers de visiteurs à Penvillers.

Une soixantaine d'exposants y représentaient, sous la seule exigence de la qualité, la gastronomie, l'artisanat, l'édition : économique et culturel s'y côtoyaient dans une rencontre harmonieuse, souvent marquée par le souci de l'innovation. Comme il se doit, l'agro-alimentaire y tenait une place de choix : chocolat breton, velouté d'huîtres au champagne, biscuits, conserves de haut de gamme, cerises... de terre. Le meuble d'art fut également très remarqué. A signaler encore les sets de table photographiques d'une nouvelle firme bigoudène, Armor Promotion, le boudin noir sans peau d'André Portal, la production de Keraluc, Nabad et Filet Bleu qui ont trouvé un nouveau souffle... Et n'oublions pas l'évocation, en maquette, des bourgs finistériens de 1800, ni diverses animations : domibanque, troc à la monnaie électronique, promenade sur l'Odet, baptêmes de l'air...

Un jury a décerné le Trophée du Salon du produit breton à l'Association de produits "Sauces" constituée par la Conserverie de Pont-Croix et la société Jelem (Ste Marie de Redon) pour une sauce à base de beurre blanc nantais en boîte et une sauce au thon à l'oseille commercialisée en conserve. 2è prix (médaille de la ville de Quimper) au CIDREF, un comité pour la promotion du cidre artisanal. 3è prix à un jeune sculpteur du bois, Patrick Lequeux, de Port-Louis.

Le 1er Rétro-Salon à Fougères

Les samedi 14, dimanche 15 et lundi 16 septembre, le 1er Rétro-Salon de Bretagne, Normandie et Pays-de-Loire aura lieu à Fougères, au Parc des Expositions de la Sermandière, route de Vitré (6000 m² d'exposition couverte). Concernant toutes les activités ayant trait à la voiture ancienne, il regroupera une importante exposition de voitures de collection (près de 150 véhicules), des origines à nos jours, présentés dans le style "Salon de l'Auto... au Grand Palais" ainsi que des clubs de marques, des stands de pièces détachées, de documents d'époque, de miniatures, de maquettes, etc.

Rens. et inscript. : secrétariat foire : 50, rue Nationale, Fougères (99) 99.04.89. — A.V.I.V. : 17, rue Adolphe-Leray, Rennes (99) 50.39.48.

Une bourse d'échanges de miniatures aura lieu le dimanche 15 (rens. et inscrip. : Jean-Pierre Lepage, 7, rue des Fossés, Rennes (99) 38.84.73).

La partie air libre du Parc des Expositions sera réservée à une *exposition-vente de véhicules d'occasion* réservée aux professionnels patentés de l'occasion (rens. : Foire de Fougères, 50, rue Nationale (99) 99.04.89).

Horlogerie - Bijouterie

Roger Mingant

Bijoux celtiques
Or et argent
Pierres fines

95, rue de Siam - 29200 BREST
Tél. : 98.46.06.02

Les meubles de Landudec

Situé au nord du pays bigouden, Landudec est le fief de fabrication de très beaux meubles de qualité dont la renommé dépasse même les frontières de l'hexagone... "Nous fabriquons tous les types de meubles à l'ancienne, sur mesures, en tous styles et décor au choix du client. Nous sommes de vrais fabricants dont la tradition artisanale du travail solide et soigné, dont la réputation ne date pas d'aujourd'hui", déclare-t-on aux Ateliers Pierre Le Gall.

450.000 F DE PRIX

CREATION INNOVATION D'ENTREPRISE

Challenge organisé et avec la participation financière de Crédit Industriel de l'Ouest, Banque Populaire Bretagne Armorique, Crédit Agricole, Crédit Mutuel de Bretagne, Banque de Bretagne, Chambre de Commerce et d'Industrie (Brest, Quimper, Morlaix), Société de Développement Régional, Chambre des Métiers ■

Les renseignements concernant l'adhésion à ce challenge sont à retirer auprès de ces différents organismes.



(Début du challenge : 15 JUIN 1985. Clôture : 15 OCTOBRE 1985).

A Brest, 1er salon du laser et de la vidéo

Brest accueillera les 5-6-7 octobre le premier salon du son laser et de la vidéo, coorganisé par Radiogram, RLP brestoise, la Ville de Brest, et la Caisse d'Epargne. Plus de trente professionnels de renommée internationale (Philips, Sony et Phonogram, etc...).

Pour la première fois, en un même lieu, les spécialistes du laser et de la vidéo seront réunis pour présenter en matière de platine laser, écran vidéo, disque compact, caméra et magnétoscopes.

D'importants moyens de diffusions seront mis en place : un super auditorium et une salle de projection vidéo sur écran géant, une antenne parabolique permettant la réception TV par satellite ; un studio décentralisé de Radio Gram diffusera du son laser pendant ces trois jours.

(Du samedi 5 octobre à partir de 10 h au lundi 7 à 17 h).

Les 10 ans de l'IRISA

L'IRISA (Institut de Recherche en Informatique et Systèmes Aléatoires) fêtera ses dix ans au Campus universitaire de Rennes-Beaulieu le 30 septembre. *9 H :* présentation de l'IRISA. *10 h :* présentation de travaux de recherche en robotique, traitement d'images, architecture de calculateurs, systèmes informatiques, EAO... *12 h 30 :* repas. *14 h :* présentation par des étudiants de l'IFSIC de stages de fin d'études. *17 h :* clôture.

ATELIERS DE MEUBLES D'ART

Pierre LE GALL

15 bis, rue Ar Mor - Tél. 98.91.52.17

29143 LANDUDEC



Per Gall

L'habitat léger de loisir

Septembre... Rentrée scolaire... synonymes de fin des vacances, c'est le moment pour chacun, particulier, organisme ou collectivité locale, de faire le point sur les conditions d'accueil touristique dont nous disposons et de tirer des conclusions pour, à l'avenir : non seulement accroître nos capacités d'hébergement touristique individuel ou collectif, mais aussi veiller à mettre en œuvre des solutions qui préservent au mieux la qualité de notre environnement.

Rien ne sert en effet de se plaindre de camping sauvage ou de mobil-home nomade s'il n'est pas offert des structures adaptées aux besoins et aux aspirations légitimes des touristes.

Dans cet esprit donc, il apparaît souhaitable de mieux faire connaître les possibilités offertes par la relativement récente réglementation de l'Habitat Léger de Loisir.

Des habitations légères de loisir sont des constructions sans fondation, démontables ou transportables pouvant être implantées : *dans les terrains de camping aménagés*, les terrains autorisés pour la réception collective des caravanes, les villages vacances agréés, à condition que le nombre des habitations soit inférieur à trente-cinq ; *dans les terrains non constructibles* spécialement affectés à cet usage si l'opération comporte plus de trente-cinq habitations légères, les Parcs Résidentiels de Loisir.

Cette réglementation permet d'élargir qualitativement la gamme d'habitat de plein air, une part croissante de la clientèle désirant ne plus être "sous toile" et aspirant à plus de confort sans attendre toutefois celui d'une résidence secondaire. Certains désirent également éviter les contraintes d'un stationnement hivernal de caravane ou mobil-home.

Cette réglementation permet aussi d'adapter l'hébergement de loisir à l'actuelle évolution économique d'étalement des temps libres et d'augmenter la durée de l'accueil touristique, les normes de constructions HLL le rendant indépendant des conditions météorologiques. Dans notre région à vocation maritime, c'est un moyen certain de développement de nos activités touristiques.

Pour mieux illustrer les caractériques techniques qu'autorise cette nouvelle réglementation et le niveau de confort pouvant être atteint, nous avons repris une publicité d'un constructeur (dont nous tairons le nom, bien qu'il soit breton, puisque notre propos n'est pas publicitaire). Une vue explicite est en effet bien plus parlante qu'un long discours. Il est clair également qu'un tel habitat léger de loisir est durable, avec un faible entretien ; autant d'aspects encourageant pour l'investisseur privé comme pour l'aménageur collectif. Précisons enfin qu'on peut estimer, à moins de trois mille francs le m² habitable, livré, installé.

Nous avons également pris connaissance de différentes propositions d'Habitat Léger de Loisir qui vont de la simple évolution de l'habitat sous toile jusqu'au type illustrant notre propos.

Nous pouvons en conclure qu'il sera nécessaire que tout projet de Parc Résidentiel de Loisir soit accompagné d'une bonne analyse des futurs utilisateurs : campeurs en évolution, ou "cadres" et assimilés à la recherche d'une formule de résidence secondaire.

Des Parcs Résidentiels de Loisirs supposent quant à eux une réelle volonté d'aménagement et de développement touristique de la part des collectivités locales. Il suffit d'en avoir la volonté et, puisque cette réglementation permet de rester dans le même esprit juridique que dans les zones dites constructibles, c'est-à-dire que sont possibles des programmes : locatifs (privé, public, associatif...), propriété individuelle avec un organe de gestion collectif, multipropriété, hôtellerie de loisirs, résidence hôtelière de tourisme. De savoir susciter les initiatives privées encore trop souvent freinées actuellement par l'aspect innovant de ce type d'habitat.

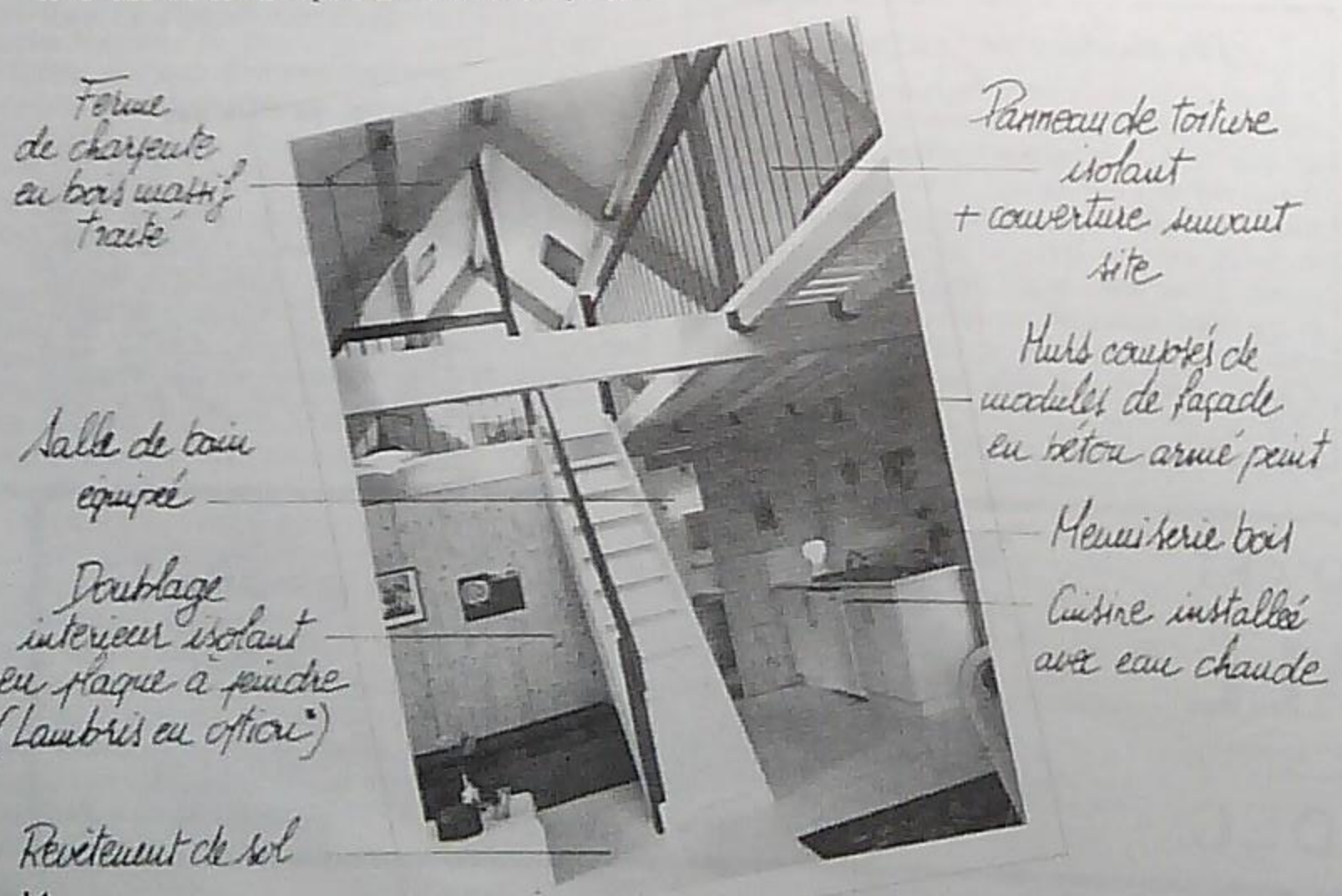
La région doit donc avoir à cœur d'exploiter pleinement cette réglementation comme d'autres savent déjà le faire. C'est en effet aux politiques régionales (comme dans le Nord-Pas-de-Calais ou la Vendée, par exemple) de promouvoir ce nouveau type d'habitat en supportant notamment financièrement les phases de lancement par toutes les aides possibles.

Les collectivités locales, bien qu'indispensables, ne peuvent jamais être que des relais à ces politiques régionales.

Rappelons en effet qu'un des intérêts majeurs d'une opération PRL est de pouvoir doter des zones d'accueil touristiques des équipements collectifs indispensables qu'il ne serait autrement pas possible d'implanter sur des terrains non constructibles.

Et pourquoi ne pas étudier ces équipements collectifs et même ces logements pour une utilisation sociale en dehors des périodes touristiques...?

PASCAL TANNERY



armor hebdo ?

Depuis plus de 17 ans, nous sommes là, en pleine forme, mais la périodicité d'Armor Magazine *pose problème depuis longtemps déjà. On nous dit : quotidien ? C'est éphémère, cela ne permet pas le recul, la réflexion... Mensuel ? Intéressant pour le commentaire, mais intemporel, décalé par rapport à l'événement.*

Et l'on nous dit aussi : il faut que Armor *devienne le grand "news" de la Bretagne, l'équivalent breton de* L'Express *ou du* Nouvel Observateur. Il faut que Armor Magazine *soit l'hebdomadaire politique, économique, social, culturel de l'ensemble de la Bretagne. Ce qui n'existe pas et correspond à un besoin.*

C'est une idée que nous travaillons depuis longtemps. Nous ne pouvons la concrétiser, financièrement, seuls : un hebdo, cela exige des structures beaucoup plus étoffées, un portefeuille de contrats de publicité bien garni, une trésorerie élargie. Des partenaires se sont déjà manifestés dans le respect de notre exigence fondamentale : notre indépendance. Mais il en faut d'autres. Etes-vous partant, vous aussi, pour une entreprise qui doterait la Bretagne d'un "news" de classe internationale, qui apporterait à notre pays une audience digne de son dynamisme ?

Si, dans le principe, c'est le cas, écrivez à Yann Poilvet pour lui faire part de vos suggestions, de vos propositions (notamment en matière de participation financière), de votre conception du futur Armor Hebdo... *C'est peut-être une grande aventure qui commence...*

Installez-vous à Plouray !

La commune de Plouray, dans le canton de Gourin, a construit sur sa zone artisanale de Ker Elisa un atelier-relais.

Voici les caractéristiques de ce bâtiment industriel : surface du terrain : 14 500 m² ; surface du bâtiment : 720 m² (45 x 16) ; hauteur : 5,14 m ; vestiaires : 15 m² ; plancher béton de 3 tonnes sur 60 m².

Prix de vente : 600 000 F payable sur 15 ans, par remboursement de l'emprunt contracté au taux de 11,75 % par la commune auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ce montant peut être diminué si la surface de terrain est trop importante car 5000 m² ne sont pas encore aménagés.

Le bâtiment peut aussi être loué.

★ *Rens. : mairie de Plouray (56770), tél. 97.23.83.97.*

ETRE PATRON en Bretagne

BERNARD TENAND PDG D'ESCARMOR

Sans la moindre suffisance, avec un large sourire de satisfaction, Bernard Tenand, après nous avoir accueillis dans son bureau et remerciés de nous être déplacés pour le rencontrer, nous déclare tout net : "Voilà, c'est simple, quand on s'est installé ici, il y a onze ans, on était cinq (ici, c'est la zone industrielle des Châtelets à Ploufragan, à côté de St-Brieuc) ; maintenant nous allons investir 430 millions de centimes dans un système de conception et de production par machines à commandes numériques".

Et tout cela pour fabriquer des escaliers. Ce n'est pas tout : la filiale de vente en Allemagne s'installe à Cologne, elle s'appelle Escamor Treppen GMBH avec un investissement de 50 000 Deutsche Mark et l'équivalent de 300 000 F de publicité ; objectif : couvrir toute la RFA et vendre les escaliers fabriqués à St-Brieuc. Même objectif pour tout le Sud-Est de la France pour la filiale qui vient de s'ouvrir à Aix-en-Provence.

ON NE VA PAS SE LAISSER DÉPASSER

Ce patron-là est vraiment surprenant ! Bien sûr, il est satisfait mais, d'un autre côté, il semble que sa réussite ne le surprend pas. Pour lui elle est normale. Aussi normale que le succès remporté par une vente d'escaliers en Australie et en Arabie Saoudite. A chaque fois, un container plein d'escaliers en pièces détachées. "Mais tout y était. On a pris notre temps, sans se bousculer, méthodiquement. C'est du boulot mais quand le chèque est arrivé, on était bien content. C'est pour cela que nous avons adhéré à "Made in Breizh". Des coups comme ça, on est prêt à recommencer". Et on peut être sûr qu'ils recommenceront. "Moi ! je ne suis jamais allé au Japon, mais tout le monde en parle un peu comme un épouvantail ; au Japon, ils font ci, au Japon, ils font ça ! D'accord, je ne sais pas si je vendrai des escaliers au Japon, mais avant qu'il en vende en France... On ne va pas se laisser dépasser". Incroyables propos dans la bouche de cet homme qui, il y a onze ans, était artisan. Tout cela est dit sans provocation, ni excitation. Simple constat d'une étonnante franchise.

Bernard Tenand est un homme limpide. Il a sûrement dû réfléchir longtemps avant de prendre sa décision d'acheter un ordinateur, des machines à tracer et tout le reste. Il ne nous a pas dit comment l'idée lui était venue ; certainement pas une illumination génie, simplement il faut évoluer. Et ça, il sait faire.

"Que voulez-vous, dit-il, toujours avec le sourire, on ne mène pas une entreprise de 72 personnes comme un atelier de cinq compagnons. J'étais alors un patron très autoritaire, maintenant ce n'est plus pareil. Je suis le patron, mais mon autorité n'est plus la même.

LE DROIT DE DIRE NON

Il semble qu'il ait complètement désossé les théories de gestion d'entreprise, de communication avec le personnel, de partage des responsabilités pour ne garder que ce que son bon sens et sa lucidité lui ont fait apparaître comme essentiel au développement de son affaire.

C'est un homme limpide, disions-nous, mais son affaire aussi est limpide. "Si je veux que mes gars participent, qu'ils aient confiance, il faut qu'ils sachent ce qui se passe. Par exemple le chiffre d'affaires de l'entreprise et celui des charges est affiché tous les mois, tout le monde est au courant. Le chiffre du premier mois 85 n'était pas très bon, il fallait récupérer rapidement : tout le monde s'y est mis. Vous savez, en ce moment, on entend parler de difficultés et de faillite tout autour de nous et quand l'inquiétude pénètre dans une équipe, ça va vite".

Eh bien, chez Escarmor, il n'y a pas de cachotteries ; le patron connaît bien son personnel ; il le voit, échange quelques mots avec chacun au moins une fois par semaine, mais surtout "j'ai organisé des groupes de travail : groupe de progrès, groupe de qualité, chacun participe, il a le droit de dire non". Et puis dans l'usine les équipes sont des fournisseurs pour les autres équipes et chacun assume ses responsablités. Le patron délègue beaucoup. C'est le responsable du planning qui fixe les délais, c'est le chef d'atelier qui embauche et ce sont souvent des copains que l'on fait venir "et finalement l'équipe de copains, c'est celle qui marche le mieux, à condition que chacun apporte son concours à une volonté mutuelle d'obtenir des résultats. Mais pour entraîner des dynamiques, il faut des superdynamiques".

A première vue, avec Bernard Tenand, il n'y a pas de problèmes de ce côté là : il a parfaitement su motiver son personnel. Pas étonnant qu'il se sente si bien dans son bureau, tout semble lui convenir, rien n'a l'air de le surprendre ni de l'étonner, il a une confiance totale dans son équipe, dans les investissements engagés après beaucoup de réflexion. "Quand on veut tourner, il faut s'en donner les moyens et travailler intelligent". Travail intelligent, tous en sont capables mais il faut expliquer ; la formation, le travail en groupe représentent chez Escarmor au moins une heure par semaine, mais c'est cela qui crée la modernité chez les hommes. Les machines, c'est facile, il suffit de les payer, mais le problème c'est d'en rester maître ; il faut acquérir une nouvelle mentalité et c'est cela la chance offerte par les technologies de pointe, elles donnent une autre dimension au poste de travail et s'intègre beaucoup plus en amont et en aval de la production que le simple geste devenu automatique. Il faut lutter contre la routine et ce n'est pas nouveau ; il faut aussi savoir assurer la pérénité de l'emploi dans l'évolution indispensable quand on constate tous les jours que le prix de vente se rapproche de plus en plus du prix de revient, ou inversement.



LA PRODUCTIVITÉ... ET LA PAPERASSE

L'expansion d'Escarmor : elle passe par la productivité, une productivité adaptée au marché qu'il faut maintenant aller conquérir, mais la politique de qualité se paye ; aussi la gamme de produit, les essences de bois utilisées sont bien adaptées à la demande, d'où les perspectives de développement à l'exportation et la création du service export dirigé par un Hollandais marié à une Bretonne et assisté de stagiaires. La part est encore modeste mais si la construction stagne en France, en Suisse, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Belgique, on a besoin d'escaliers. Avant on venait nous trouver ; maintenant il faut aller chercher le client là où il est.

Comme les patrons qui maîtrisent bien leur affaire, qui savent en assurer le développement, qui maintiennent un bon climat social dans leur entreprise, Bernard Tenand s'insurge contre certaines tracasseries de l'administration qui se décharge beaucoup trop de ses responsablités sur l'entreprise, l'incompétence de certains organismes publics ou parapublics où l'on s'enlise dans des protocoles d'une autre époque.

La décentralisation n'apporte pour le moment qu'un supplément de "papiers". Par contre les associations de professionnels responsables sont une grande source d'énergie et d'initiative et il garde au dessus de son bureau la Charte du Centre des Jeunes Dirigeants : "Ça, ça m'a permis d'évoluer !".

Pendant notre entretien, il a été continuellement sollicité, par le téléphone, pour un détail, il a tout réglé avec le sourire pendant que nous notions ses propos. Peut-être se fâche-t-il quelquefois ! Mme Tenand est aussi entrée, discrètement, demandant une signature. Elle s'occupe des finances, minutieusement. Nous rencontrons souvent la femme du patron dans nos entretiens.

GUY CHEVALLIER

INDUSTRIE

ATLANTIQUE INGENIERIE : le sur-mesure industriel

Tel un tailleur à côté du prêt-à-porter, ATLANTIQUE INGENIERIE conçoit et réalise des mécanismes et des installations sur cahier des charges définis avec ses clients. Créé en 1980, le bureau d'études ''machines spéciales'' n'est plus à présenter, de nombreuses réalisations à travers la France témoignent de son dynamisme.

Parallèlement, dans un souci de compléter ses prestations auprès des industriels, ATLANTIQUE INGENIERIE a développé une division ''automatismes'' basé sur l'emploi de l'automate programmable et du microprocesseur.

...Ce nouveau secteur d'activité vise à répondre à la forte demande de systèmes automatisés : postes de travail, chaînes de fabrication, unités de test et de mesure, surveillance et contrôle de processus, régulation.

Ce département bénéficie du savoir-faire acquis par le premier service de la société et permet donc d'aborder ce marché industriel avec une expérience de terrain.

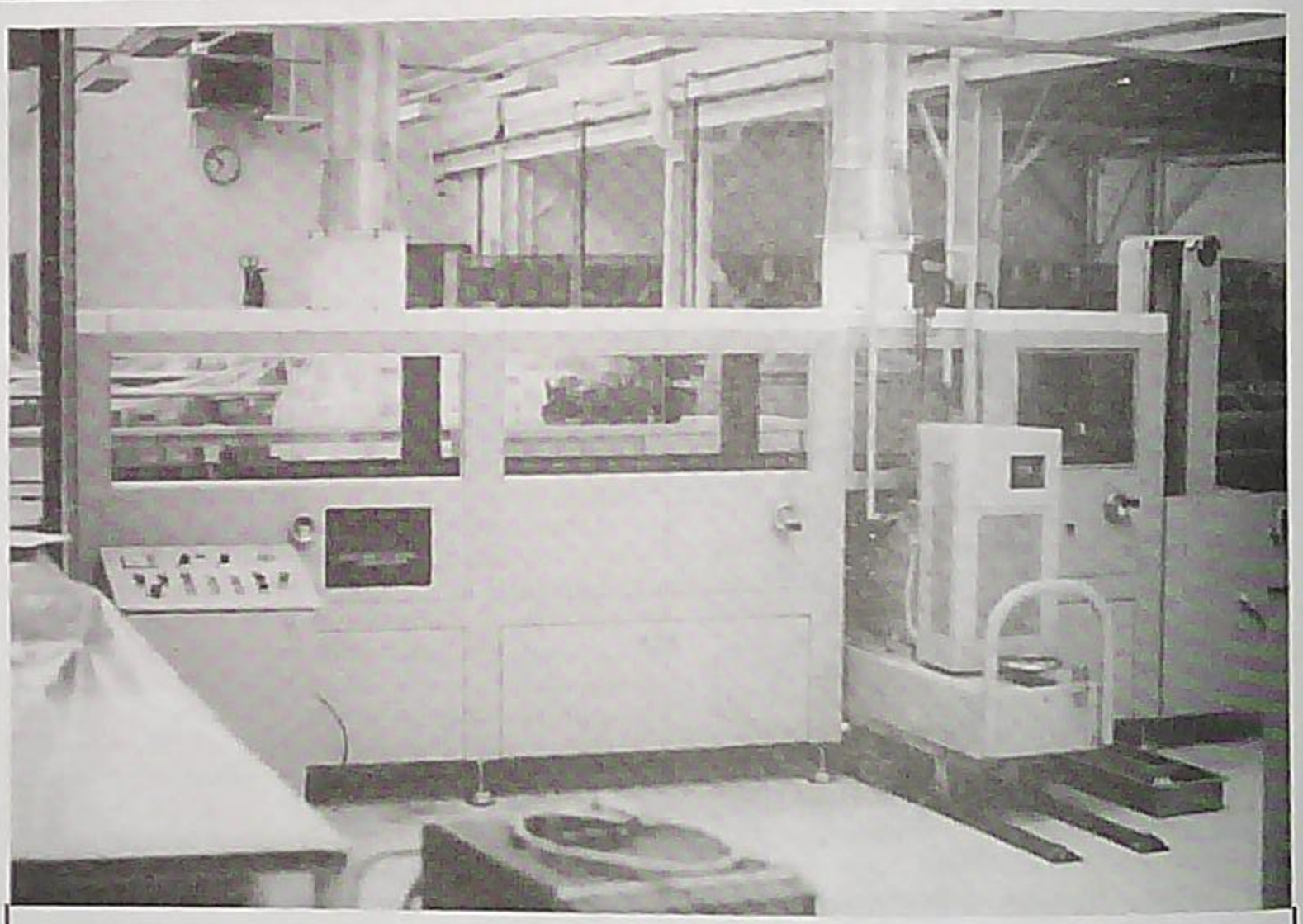
Il bénéficie également d'un laboratoire parfaitement équipé tant dans le domaine de l'électronique que de l'automatisme et de l'informatique industrielle.

Mais avant tout, ce service dispose d'un potentiel humain capable de répondre aux exigences technologiques d'une installation complexe, de définir en collaboration avec le client un cahier de charges rationel, d'intégrer une maintenance simple et d'assurer une fonction conseil sur des options et des choix de matériel.

Son action débute par une étude du matériel en service dans l'entreprise, car il faut bien comprendre que de nombreux industriels ont déjà des systèmes automatisés que l'on ne remplace pas du jour au lendemain ; et se poursuit par des propositions chiffrées d'optimisation de l'installation. Le client dispose alors d'éléments lui permettant de juger de l'opportunité de l'investissement.

La réalisation est entièrement prise en charge par ATLANTIQUE INGENIERIE, favorisant ainsi les rapports client/fournisseur.

Les techniciens de maintenance sont assistés par les programmes d'auto-test et l'aide au dépannage et d'autre part, ATLANTIQUE INGENIERIE peut assurer la formation du personnel sur les nouveaux systèmes installés dans l'entreprise.



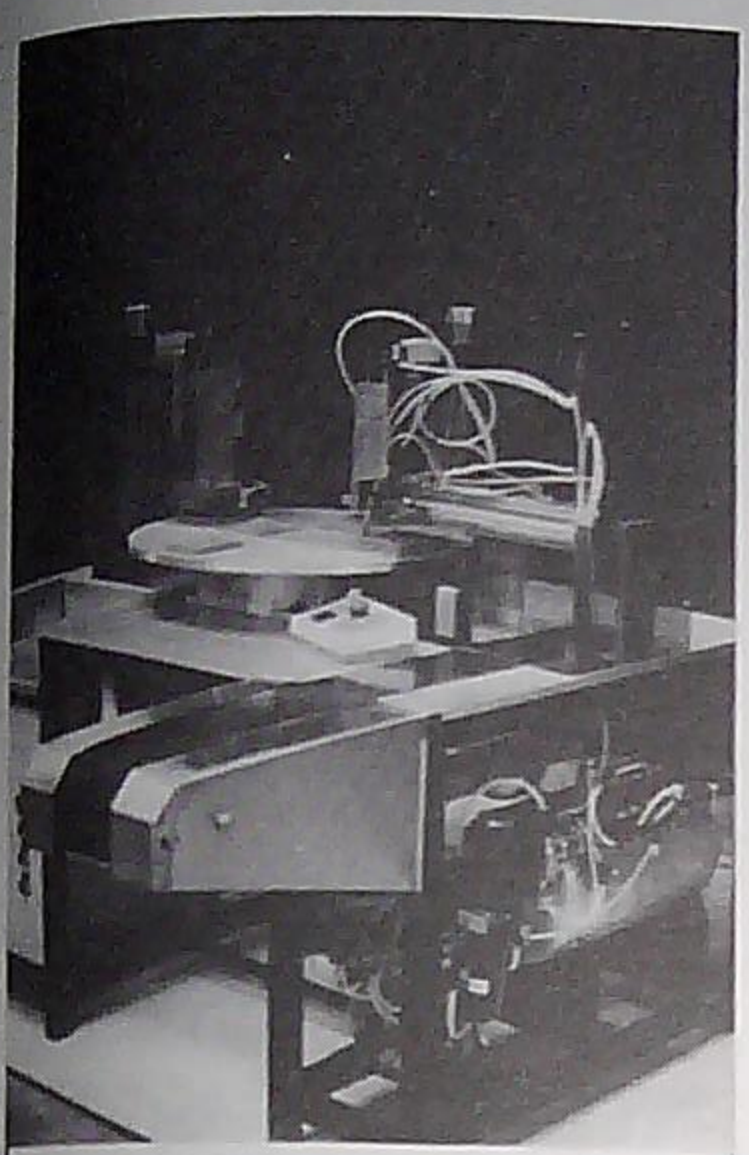
ENSEMBLE DE SOUDURE DE CIRCUIT ÉLECTRONIQUE

Cette machine entièrement automatisée regroupe les fonctions de manipulations, décapage, soudage et séchage nécessaires à la soudure en continu de composants électroniques sur les circuits imprimés.

Ce matériel, destiné aux fabricants de produits grand public tels que téléviseurs, postes de radio, etc., a été spécialement réalisé sur un cahier des charges défini par le client.

Il est intéressant de noter que l'automatisme de commande programme, le réchauffage des différents bains en fonction des jours et heures de travail dans l'entreprise.

D'autres informations sont aussi disponibles, notamment sur les pièces réalisées et les cadences obtenues.



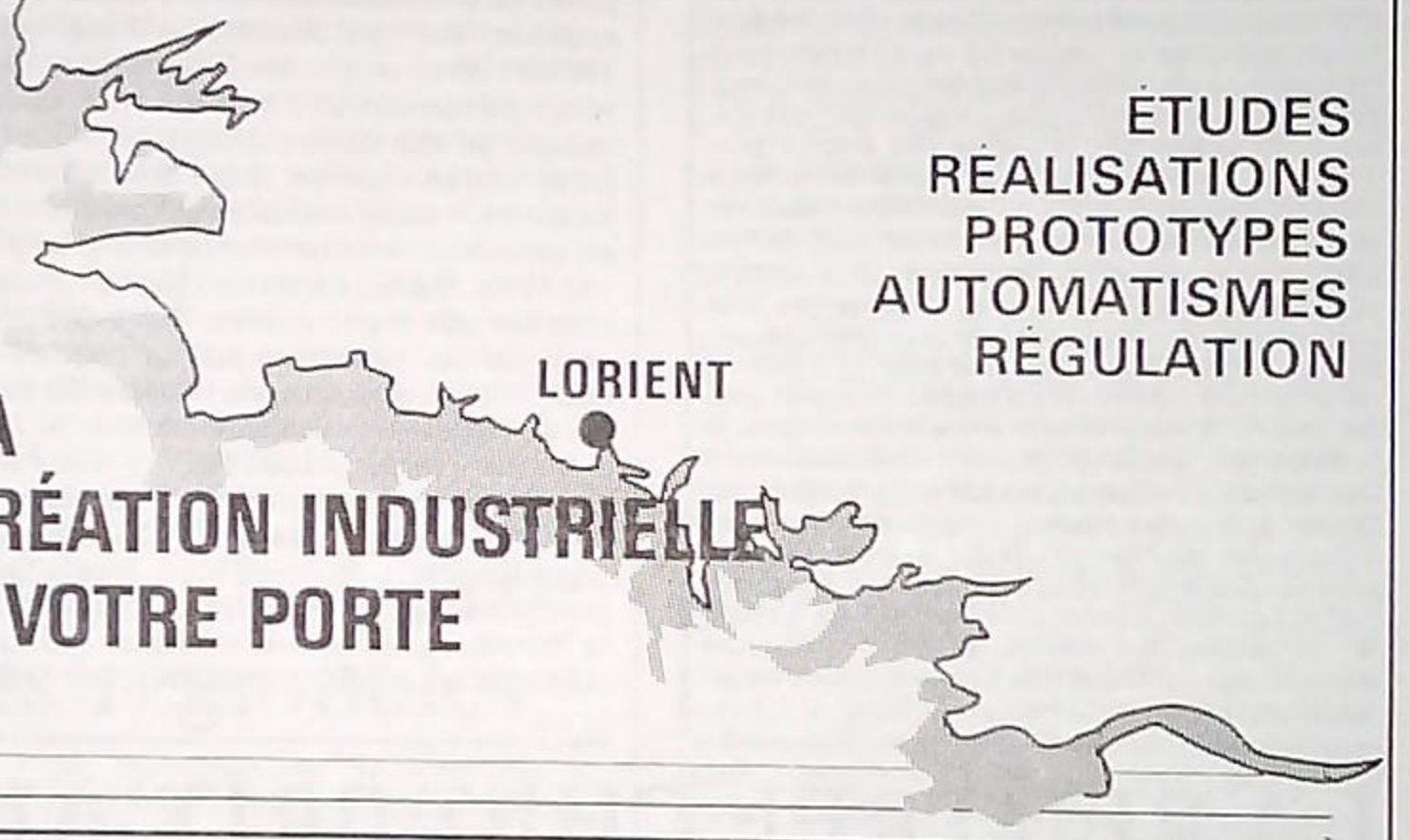
MACHINE DE TEST ET DE CONDITIONNEMENT

Ce poste de travail semi-automatique est avant tout un contrôle qualité en fin de fabrication. L'opératrice présente les pièces à éprouver qui sont d'abord poinçonnées puis contrôlées en tailles et résistances et enfin empilées par paquets programmés.

Cet ensemble est piloté par un micro-ordinateur qui contrôle les mouvements de la machine et qui de plus renseigne l'opératrice sur la nature du défaut rencontré.

Ce type de matériel est susceptible d'équiper les entreprises fabricantes de pièces nécessitant un contrôle qualité.

L'INGENIERIE BRETONNE ÇA EXISTE !!!



ÉTUDES
RÉALISATIONS
PROTOTYPES
AUTOMATISMES
RÉGULATION

LA CRÉATION INDUSTRIELLE A VOTRE PORTE

ATLANTIQUE INGENIERIE
Z.I. de Kerpont
56600 LANESTER
Tél. (97) 76.61.34

La clientèle visée par ATLANTIQUE INGENIERIE est très vaste, les problèmes de contrôle, de transformation, de transfert et de régulation se posent dans presque toutes les entreprises de construction ou d'élaboration de produits, dans des secteurs aussi divers que l'agro-alimentaire, la marine ou les industries du bois.

ATLANTIQUE INGENIERIE peut apporter son savoir-faire pour l'amélioration d'une machine, sa fabrication ou la conception de systèmes de commandes, de vérifications ou pour l'intégration de nouveaux éléments dans un contexte existant.

A tout problème une solution et celle-ci passe peut-être par un contact avec un technicien d'ATLANTIQUE INGENIERIE, société offrant à la fois une compétence prouvée depuis cinq ans et une volonté de regarder l'avenir en face.

Votre correspondant : Jean-Marc Le Guen

ATLANTIQUE INGENIERIE, rue Daniel-Trudaine, Z.I. de Kerpont
56600 LANESTER — Tél. (97) 76.61.34

tro breiz

★ *Bernard Hinault* a remporté son 5è Tour de France ★ Premier salon du laser et de la vidéo à *Brest* du 5 au 7 octobre ★ Dans l'ouest, 120 sociétés organisent 700 journées de *courses*, reçoivent 600 000 spectateurs, distribuent 70 millions d'allocations et font vivre 3 000 personnes, mais la crise du PMU les inquiète ★ 42è congrès national de l'ARAC du 17 au 20 octobre à *St-Brieuc* ★ Floralies de *Tregourez* du 14 au 16 septembre ★ Le Club de la Presse de Bretagne va transférer ses locaux à l'Hôtel de Courcy, rue Martenot à *Rennes* ★ Salon régional du cheval du 28 septembre au 9 octobre à *Hennebont* ★ Projet de musée en plein air, au domaine de Kerguehennec en *Bignan*, pour la sculpture contemporaine ★ 10è foire agricole et commerciale de *St-Renan* du 14 au 16 septembre ★ Saupiquet : le projet de nouvelle usine à *Quimper* est retardé ★ En octobre, *"le défi brestrois"* : trois jours sans alcool ★ La JCE de *Nantes* a été promue "jeune chambre économique de l'année" ★ Du 12 au 30 novembre à *Keranden*, la philatélie landernéenne de ses origines à nos jours ★ Prêts pour l'équipement des collectivités locales par la *Caisse des Dépôts* pour 1984 : 2,7 milliards de F. ★ Exposition biblique œcuménique du 4 au 27 janvier 1986 à *Quimper* ★ *La Gacilly* représentera la France au concours international des villes fleuries ★ Gros contrat pour *Alsthom-St-Nazaire* : la construction pour une compagnie norvégienne du plus grand paquebot de croisière jamais construit pour 175 millions de dollars : 4 millions 1/2 d'heures de travail pour les chantiers nazairiens et trois millions pour la sous-traitance ★ Du 31 octobre au 3 novembre à *Landerneau*, colloque européen organisé par Diwan ★ Nos félicitations à deux confrères : *Les Information du Pays de Redon* (Gaston Renaud) pour son 500è numéro et *Le Courrier de Paimbœuf* (Mme Caillaud-Coyaud) pour son 2000è numéro ★ En octobre à *Lamballe*, exposition régionale d'ornithologie ★ Ouverture à *Lorient*, rue du Couëdic, d'une boutique Comtesse du Barry ★

LES QUOTAS LAITIERS

Le 21 juin, le Sénat avait décidé de consacrer sa séance des questions orales avec débat aux problèmes agricoles. René Régnault a pu ainsi interroger Henri Nallet, ministre de l'Agriculture, sur les modalités du dispositif des quotas laitiers retenu pour la campagne 85-86. Il a d'abord rappelé "les nombreuses mesures d'adaptation qui ont été défendues par le gouvernement français auprès de nos partenaires de la Communauté et qui se sont avérées particulièrement heureuses pour les producteurs français, telles que les globalisations nationales des références, le transfert des quotas entre régions, ou encore la non application des super-prélèvements aux petites exploitations". Il a ensuite souligné que "des questions demeuraient en suspens et que de nouveaux problèmes apparaissaient".

Il a ainsi abordé successivement le problème du refinancement de la dette de certains producteurs de lait par le Crédit Agricole, celui des pénalités en considérant qu'il y aurait lieu d'en exonérer les exploitations n'atteignant pas 100 000 litres et qui ont le mieux respecté les recommandations de réduction. Il a également indiqué qu'afin de ne pas aggraver l'écart entre les producteurs qui ont respecté les références et les autres, il serait souhaitable d'examiner les cas en globalisant les deux campagnes 1984-1985 et 1985-1986. Enfin, constatant que les quotas sont attachés aux exploitations, René Régnault a demandé au gouvernement de préciser selon quels critères seraient réparties les références en cas de reprise avec démembrement.

Dans sa réponse, Henri Nallet a dressé le bilan de cette première année "qui représentait un extraordinaire virage dans les habitudes sociales, financières et techniques", en constatant que cette phase "ne s'est pas trop mal passée puisque la France est restée en-dessous des quantités de référence, les producteurs sachant être responsables en participant à la baisse de la production". Le ministre a ensuite précisé que les résultats obtenus par le gouvernement pour 1985 sont positifs par rapport aux propositions initiales de la Commission Européenne, et par rapport à ce qu'ont obtenu nos partenaires : "Nous avons ainsi obtenu une augmentation en francs français de 4 %, une diminution d'un point de la taxe de co-responsabilité, la possibilité de reporter en fin de campagne les pénalités et de poursuivre les répartitions régionales".

En conclusion de son exposé, Henri Nallet a confirmé qu'en ce qui concerne "l'embarras financier de certains exploitants, la lettre signée avec Pierre Bérégovoy est bien arrivée à la Caisse Nationale du Crédit Agricole et qu'elle est partie en direction des Caisses régionales".

BULLETIN D'ABONNEMENT

OU DE REABONNEMENT

à découper ou à recopier
et à nous retourner

7, rue Saint-Jacques - B.P. 123
22404 LAMBALLE CEDEX

M. . . . . .

Profession . . . . . .

Adresse . . . . . .

. . . . . .

souscrit à un abonnement d'un an à «ARMOR magazine» à partir du mois de . . . . . et verse 104 F t.t.c. (ordinaire) ou 250 F (soutien) par :

— chèque bancaire
— chèque postal
— virement au C.C.P. Armor : 2691 - 70 Y Rennes

* *Rayer les mentions inutiles.*

LA RENTRÉE CHEZ BRIT'AIR

A partir du 2 septembre :

Au départ de Rennes : - 3 vols quotidiens vers Lyon à 6 h 40, 18 h et 20 h 30 du lundi au vendredi et 1 vol à 18 h le dimanche. Aller-retour journée. - 1 vol quotidien vers Londres à 8 h 45. Retour le soir avec une arrivée de Londres à Rennes à 20 h 25. - 1 vol quotidien vers Le Havre à 8 h 45. Aller-retour journée.

Liaisons en correspondance via Lyon : Rennes-Avignon, Rennes-Clermont Ferrand, Rennes-Marseille, Rennes-Montpellier, Rennes-Nice à des tarifs inter-régionaux.

Tarifs Rennes-Lyon : Plein tarif : 1 095 F aller, 2 190 AR - Tarif abonné : 767 F aller, 1 534 F AR - Tarif A : 853 F aller, 1 076 F AR - Tarif B : 640 F aller, 1 280 F AR. Tarifs A et B : jeunes, familles, conjoints, retraités, personnes âgées, marins et groupes sur vols blancs et bleus.

Tarifs Rennes-Londres : Plein tarif : 1 175 F aller, 2 350 F AR - Tarif abonné : 822 F aller, 1 644 F AR.

Réductions : 50 % aux enfants de 2 à 12 ans, 50 % aux conjoints accompagnant leur époux (se), 25 % aux jeunes de moins de 25 ans, 25 % aux marins.

Tarif excursion : 1 880 F AR - Tarif visite : 1 410 F AR (tous deux soumis à certaines contraintes).

A l'aéroport de Gatwick, un train tous les quarts d'heure pour le centre de Londres (Victoria) en 30 minutes.

Un vol quotidien vers Londres du lundi au vendredi. Départ Quimper 13 h 10 - Arrivée Londres 14 h 15. Départ Morlaix 14 h - Arrivée Londres 14 h 15.

Tarifs : Plein tarif : 1 215 F aller, 2 430 F AR - Tarif abonné : 850 F aller, 1 700 F AR. Réductions : 50 % aux enfants de 2 à 12 ans, 50 % aux conjoints accompagnant leur époux (se), 25 % aux jeunes de moins de 25 ans, 25 % aux marins.

Tarif excursion : 1 945 F AR - Tarif visite : 1 460 F AR (tous deux soumis à certaines contraintes).

A l'aéroport de Londres Gatwick, un train tous les quarts d'heure pour le centre de Londres (Victoria) en 30 minutes.

Le chalutier-usine-surgélateur le plus perfectionné est breton

Son nom : le "Grande Hermine", il est lancé pour la saison de pêche 85-86 en mers boréales le 25 septembre à St-Malo à 14 h 30, quai du bassin Duguay-Trouin devant le casino. La plus jolie sirène française : Muriel Hermine, vice-championne d'Europe (Sofia 85) de natation artistique synchronisée, coupera symboliquement le ruban en présence de nombreuses personnalités et des participants à un voyage de presse d'information venus de Paris.

l'avenir de la Bretagne

journal national breton
fédéraliste européen
mensuel
Abonnement ordinaire : 90 F
de soutien à partir de 120 F

B.P. 103 - 22001 St-Brieuc cédex
C.C.P. RENNES 1132-86-J

RP Redon

"AL LIAMM"

(Directeur : Ronan HUON)

REVUE CULTURELLE INTEGRALEMENT EN LANGUE BRETONNE

Abonnement : 100 F - Y.B. D'HAESE
Pont Keryan - 29190 Pleyben
C.C.P. 4914 83 B Paris

EDITIONS AL LIAMM

Une déclaration du Conseil Culturel de Bretagne

Le Bureau du Conseil Culturel de Bretagne, présidé par Per Denez, entend donner un nouveau souffle à cette assemblée créée en 1977 par la Charte Culturelle pour promouvoir la Culture Bretonne et maintenue depuis lors par la volonté commune de l'Etat, de la Région et des cinq départements bretons. Le résultat principal et très important a été d'accorder la reconnaissance au mouvement associatif breton... En revanche l'ouverture promise de l'école, de la radio, de la télévision, de la vie publique à la dimension bretonne, n'a pas été réalisée.

Aujourd'hui le Conseil Culturel se donne pour objectif d'être un lieu d'échanges, d'expertise et d'élaboration des propositions des Bretons dans le but de définir une politique culturelle pour la Bretagne dans toute sa diversité.

Mais il reste de son devoir de mettre en valeur la culture bretonne, en tout premier la langue bretonne et le gallo qui ont subi et subissent encore une discrimination inacceptable et dont l'avenir est gravement menacé. Les Bretons possèdent une langue qui leur est propre, populaire et profondément liée à une communauté humaine vivante. Elle est un outil de première importance pour promouvoir un bilinguisme naturel, une source d'enrichissement, un facteur d'enracinement et d'ouverture aux autres langues et cultures.

De l'importance que la Bretagne saura accorder à sa culture dépendent en partie et son développement et son avenir.

En tant que facteur d'épanouissement des individus, en tant qu'expression collective d'une communauté, la culture est un élément essentiel du dynamisme d'une société.

En outre, dans un monde où la communication et les industries culturelles prennent une place prépondérante, la culture et les capacités de création sont un enjeu économique.

Le Conseil Culturel de Bretagne, en accord avec les instances de décision et en particulier avec le Conseil Régional, entend contribuer à y répondre.

*

Par ailleurs, le bureau du C.C.B. a rencontré des représentants de l'Association pour l'enseignement du Breton sur la région de Saint-Nicolas du Pélem - Rostrenen qui, dans le cadre d'un Contrat de Pays, entendent à partir d'un projet de développement culturel contribuer au renouveau économique et social du Centre Bretagne. Ce projet implique la création d'un Centre Culturel Breton bilingue, d'une maison de l'Artisanat, d'un Musée de Pays, et à partir de ces trois pôles une animation éclatée couvrant les 24 communes du Pays concerné. Le bureau a décidé de le soutenir de tout son poids et de défendre le dossier auprès des instances de la Région, de l'Etat et de l'Europe.

Le parlement européen et la promotion des cultures régionales

Une proposition de résolution a été déposée par MM. Juijpers et Vandemeulebrouke devant le Parlement européen "sur la défense et la promotion des langues et cultures régionales dans la Communauté".

Ce texte "reconnaissant dans le phénomène de renaissance des langues et cultures régionales, qui va de pair avec la rigoureuse résurgence de mouvements animés par des minorités ethniques et linguistiques qui souhaitent voir approfondir et reconnaître les raisons de leur identité historique, un signe de vitalité de la civilisation européenne et pour celle-ci une source d'enrichissement" (...) ; "souligne une nouvelle fois la nécessité d'une charte communautaire des langues et cultures régionales énonçant les principes fondamentaux de la protection et du droit au développement des langues et cultures régionales ainsi que des groupes minoritaires ; recommande que le Fonds régional contribue au financement de projets destinés à soutenir les cultures régionales et populaires (...) ; invite la France à lever la réserve qu'elle a émise au sujet de l'application de l'article 27 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques ; demande aux autorités nationales et au Parlement français en particulier de mettre en œuvre, en respectant l'autonomie de chacun, une politique des langues et cultures régionales et les invite (...) : à s'abstenir de toute discrimination entre les classes et écoles créées par des associations et dispensant l'enseignement dans une langue régionale ou minoritaire et le réseau officiel ou à les intégrer dans ledit réseau officiel (...) ; à rendre possible l'accès à la radiodiffusion régionale et nationale, de façon à garantir la continuité et l'efficacité de la communication dans les langues régionales et minoritaires ; *dans le domaine de la vie publique (justice et administration notamment) et des rapports sociaux ;* à garantir, par des dispositions législatives, le droit d'utiliser les langues régionales et minoritaires ; *s'agissant de la participation au processus de décision politique ;* à consulter les associations qui ont pour but de défendre et de développer les langues régionales et minoritaires et à collaborer avec elles."

LE PRIX BRETAGNE

Le prix Bretagne, d'une valeur de 5 000 F attribué à un auteur breton ou à un auteur non breton ayant publié un livre sur la Bretagne ou les Bretons, sera décerné fin octobre par un jury présidé par Jean Marin. Ce jury décernera également le prix Pascal Pondaven de 1 000 F à l'auteur d'une monographie. Pour tous renseignements, écrire à l'Association Ar Pilhaouer, Maison de la Bretagne, 17, rue de l'Arrivée, 75015 Paris.

Les lauréats assisteront le samedi 16 novembre à la 34è vente des Ecrivains bretons qui se tiendra à la Maison de la Bretagne de 14 à 19 h 30.

* Les derniers lauréats - 83, Bernard Simiot : *Ces Messieurs de St-Malo* (Albin Michel) ; 84, Hervé Le Boterf : *Le brave général Cambronne* (France Empire).



Albert Poulain — *Blandine Le Cornet*

Les 7e assemblées gallèses

Destinées à permettre la découverte et l'expression des différentes facettes de la Bretagne Gallèse, les assemblées gallèses ont parfaitement atteint leur objectif cette année. Les diverses activités proposées ont plus particulièrement retenu l'attention : les stages, la veillée de Paimpont, la découverte de l'arboretum de Concoret, la rencontre avec des artisans du bois et la grande foire aux produits du pays.

A *la veillée gallèse,* on a pu apprécier les poèmes de Bertrand Aubrée de Boistrudan, de Christian Leray de Rennes et de Marie Dequé de Corseul. Blandine Le Cornet, du Pays de Loudéac s'est affirmée avec talent dans un nouveau genre : les menteries. Albert Poulain a su émouvoir le public avec une légende accompagnée de ses commentaires très personnels. Gilles Morin a rendu hommage à trois absents : son ancien instituteur de Pléboulle, Gabriel Le Coq qui l'a sensibilisé à la richesse du gallo ; Eugène Cogrel de Guéméné Penfao et Ernestine Lorand de Concoret. Il faut souligner l'apport des sonnous au cours de cette soirée : Yves Labbé du Pays de Dinan à la vielle, Gwénael Denis et Gilles Lucas du Pays de Ploërmel, le violoniste Michel Ouremanov, rejoint par Ronan Robert au diatonique et Peter Jackson au bodhran. En couronnement, une petite fille de 7 ans interprêtant au violon l'air du "petit panier rose" pour clôturer le poème d'Ernestine Lorand "La petite Marie".

L'arboretum de Concoret a permis de découvrir les trois mille arbres plantés durant la dernière guerre mondiale par le commandant allemand du camp de Point-Clôs. Ce site unique en Bretagne où voisinent un terrain de tennis, une piscine, des ruines, des essences végétales des divers coins du monde mélangées aux arbres poussant traditionnellement en Bretagne, est certainement appelé à être mieux connu.

A la rencontre avec les artisans du bois, l'exemple de Jo Le Quéré de Guilliers a été éclairant : ne produisant que du meuble de qualité inspiré directement de la tradition, cet artisan ne connaît pas les difficultés de ses confrères qui se contentent de reproduire le style Louis XV ou du néo-breton sans originalité.

KLAOD PAKET

La Petite Marie entre Michel Ourhemanow et Ronan Robert au diatonique



Pour un véritable CAPES de breton

Un nouvel envoi de 584 pétitions en faveur du CAPES de breton vient d'être adressé au président de la République : 20 en provenance de l'Université de San Diego, Californie, 53 venant d'enseignants et d'élèves de la région de Glasgow, 80 de la région d'Angers, 41 de la région de Mamers.

Kuzul ar Brezhoneg exprime, à ce propos, sa profonde inquiétude : des travaux et des discussions ont eu lieu récemment au Rectorat d'Académie et au ministère de l'Education : cette concertation a abouti à la rédaction d'un projet d'arrêté instituant le CAPES "mixte" (breton, autre matière), arrêté qui devait être publié avant la fin du mois de juin. Or, rien n'est paru, rien n'est officiel, rien n'est publié. Le projet de CAPES "mixte" va-t-il, à la suite du projet de loi Le Pensec, à la suite du projet de loi Destrade sur les langues minoritaires, tomber lui aussi aux oubliettes de l'Histoire ! J.-P. Chevènement peut-il contourner la volonté du président de la République, en renier les promesses ? Que vont faire nos députés ? Vont-ils encore se taire ? Kuzul ar Brezhoneg demande au mouvement breton de se mobiliser, une fois de plus, pour un véritable CAPES de breton.

La collecte de pétitions se poursuit, et des feuilles de pétitions peuvent être obtenues auprès de Per Denez, Université de Haute-Bretagne, avenue Gaston-Berger, 35000 Rennes-Villejean.

Les gagnants de la souscription Diwan

Pour les personnes ayant participé à la souscription volontaire de Diwan, voici les résultats du tirage qui a eu lieu au cours du fest-noz Bleizi Rur et Sonerien Du à Plabennec (Gouel ar Menhir) :

1er prix : voyage en Irlande : M. Billy (Paris) ; 2e prix, voyage Pays de Galles : Noël Rolland (Lannion) ; 3e prix, voyage en Cornouailles Brit : Colette Cosquer (Pontrieux) ; 4e : voyage en avion à Ouessant : Yannick Hemeny (Pempoull) ; 5e : Belle-Ile : Mme Rohou (Guipavas) ; 6e : Houat, Hoedic : Alain Mignot (Vaux-les-Prés) ; 7e : Groix : Gérard Prévost (Plouguerneau) ; 8e : Iles Glenan : Hervé Lintanff (Bégard) ; 9e : Glenan : Xavier Rolland (Cavan) ; 10e : Sein : Marie Bozec (Locbrevalaire) ; 11e : Sein : M. Fernandez (Landerneau) : tous ces voyages sont pour deux personnes.

Abonnements à "Evit ar Brezhoneg", revue bilingue : J.-F. Le Roy (Le Conquet), Eglantine Guillard (Lesneven), Serge Rolland (Brest), Mme Floret (Paris), Nolwenn Nicol (Auray), Jean-Yves Gautier (Grâces-Guingamp), Nicole Allain (Bégard), Jean-Philippe Dupuy (Gagny), J. Courtet (Queven), M.-F. Bloc'h (Lampaul-Guimiliau), Gaby Falc'hun (Lannilis), Didier Morvan (Carhaix), Hervé Le Gall (Rennes), Mme Morvan (Lannilis), Iffig Sanson (Lesneven), Bernard Le Gars (Rennes), Padrig Loisel (Paris), Christophe Nicol (Châteaubriant), Bruno Pero (Nantes), Nolwenn Corbel (Douarnenez), J. Hascoët (Crozon), Daniel Thomas (Plélan-le-Grand), J.-P. Lacoste (Binic), Marsel Berrou (Plouescat), Jeanne Le Goff (Brest), Patrick Chauvin (Brest), C. Raymond (Paris), Dominique Le Garrec (Brest), Nadine Landine (Gwitalmeze), V. Lemoine (Lannion), D. Cardiet (Nantes), Pierre Dard (Auray), Herve de Quelen (Paris), A. Flamant (Rennes), Loeiza Beaum (Plouneour-Menez), Brigitte Le Gall (Sainte-Marine), Tristan Poisson (Fougères), Mme Lideg (Rennes), Michel Tallidec (Landrevaezec), Michel Vittol (Daoulas).

Tirage spécial "Virement automatique de soutien aux écoles Diwan" destiné à remercier les milliers de sympathisants qui soutiennent financièrement les écoles Diwan en attendant la reconnaissance, par l'Education Nationale, de la richesse d'un bilinguisme naturel et bien vécu : un voyage offert par Brit Air par M. Daniel, cordonnier à Vertou.

La 30e !

En fin de session parlementaire a été distribuée la nouvelle proposition de loi sur "le statut et la promotion des langues et cultures régionales" présentée à l'Assemblée nationale par Jean Briane, député de l'Aveyron, et un groupe de ses collègues UDF et RPR, notamment deux Bretons : Loïc Bouvard et Aimé Kergueris. Une partie des signataires avaient déjà soutenu l'initiative en septembre 81, de J.-P. Fuchs, député UDF du Haut-Rhin, qui avait déposé un texte déjà présenté antérieurement.

Cette fois, il s'agit d'une proposition entièrement renouvelée, remarquable tant pour son exposé des motifs que pour la teneur des mesures prévues. L'argumentation développe une série fort exhaustive de justifications qui devraient suffire à convaincre tous ceux qui seraient restés jusqu'ici insensibles aux plaidoyers en faveur des richesses irremplaçables que sont nos langues et cultures des régions de France. Quant aux mesures proposées, elles constituent un programme qui correspond bien à ce qui est attendu en Bretagne, en pays occitan, catalan et basque, en Corse, en Alsace, en Flandre.

La proposition de J. Briane et de ses collègues, venant après celles de MM. Fuchs, Destrade (PS) et Brunhes (PC), est la 4e déposée depuis 1981... et la 30e depuis le début de la Ve République pour apporter une solution au lancinant problème des langues dites minoritaires, problème qui est réglé depuis déjà longtemps dans la plupart des autres Etats européens.

Beaucoup avaient espéré que la 30e proposition de loi en ce domaine serait la bonne — celle qui, mise au point par la Commission des Affaires culturelles de l'Assemblée nationale, aurait été inscrite à l'ordre du jour du Parlement avec, dans ces conditions, toutes les chances d'être adoptée, réalisant ainsi la promesse maintes fois formulée en 1981 par celui qui allait devenir le chef de l'Etat...

Tout espoir à cet égard est désormais perdu : le Premier ministre, fort mal informé et conseillé en la matière par son brain-trust parisien, n'a pas accepté l'inscription pourtant demandée par sa majorité parlementaire, en particulier par les députés socialistes bretons. Aux mouvements intervenus près de lui pour lui rappeler les assurances données voici quatre ans, il se borne à annoncer un mini-programme de mesures désiroires de décrets sans portée réelle. L. Fabius paraît se moquer des suites — pourtant certaines et fort désagréables pour sa formation —, que va avoir l'an prochain, dans nos régions, son reniement de fait de la promesse présidentielle.

Ainsi, la 30e proposition n'aura pas été celle que notre compatriote Yves Dollo n'a pu rapporter devant l'Assemblée comme il en avait été d'abord chargé, mais celle de l'Occitan Jean Briane. Par son initiative, celui-ci montre clairement que, contrairement au sentiment de l'entourage du Premier ministre, il y a bel et bien consensus, *au sein du Parlement, pour un véritable statut des langues de France conforme à ces conventions internationales signées par la France et dont le président Mitterrand déclarait naguère,* "qu'il est indigne qu'elle ne respecte pas la parole donnée..."

Ce statut, si la formation actuellement majoritaire ne pourra plus sans ridicule l'inscrire une nouvelle fois à son programme, les autres tendances sauront, eux, la prendre en compte... Que disons-nous ? Les propositions Fuchs, Brunhes et Briane, l'affichent déjà comme leur !

EMGLEO BREIZ

La collection Nevez-Hañv

La fin de l'année scolaire a vu la parution du 4e numéro de *Nevez-Hañv*. Cette revue créée l'an dernier par une convention entre l'Université de Haute-Bretagne et le C.R.D.P. de l'Académie de Rennes met à la disposition des enseignants de langue bretonne les outils pédagogiques indispensables à l'accomplissement de leur mission. Le 4e numéro, "Testennou Krennvrezhonek" est une introduction à l'étude du moyen-breton, domaine d'une richesse insoupçonnée mais où il n'existait pratiquement plus de manuels accessibles (le dictionnaire d'Emile Ernault et les 3 volumes d'initiation publiés par Fañch Elis dans la revue *Sterenn* sont depuis longtemps introuvables). C'est dire l'intérêt des textes présentés et annotés par Alain Botrel. Les précédentes livraisons sont aussi précieuses : le n° 1, *Lang ha Nolwenn*, est un ouvrage d'entraînement syntaxique à partir d'une bande dessinée de Nono paru dans *Ouest-France*. Les exercices structuraux sont dus à Béatrice Jouin. Le numéro 2 propose 18 morceaux choisis des meilleures œuvres de la littérature bretonne (avec notes didactiques). Le numéro 3 présente une étude très fouillée "Kloc'hdi Breiz" de la revue "Le clocher breton" par Gérard Cornillet publiée de 1895 à 1915. 63 poèmes en breton sont cités et constituent une somme tant linguistique que sociologique qui contribue à éclairer les élèves sur un passé trop méconnu. Chaque exemplaire vaut 25 à 30 F ; la série peut être obtenue pour le montant de l'abonnement annuel : 90 F à adresser à l'Agent Comptable du C.R.D.P., 92, rue d'Antrain, Rennes. C.C.P. 9404-75 C Rennes.

La 2e série de 4 numéros, en préparation, contiendra un autre fascicule d'exercices structuraux, des textes choisis avec de nombreux commentaires pédagogiques, une étude sur les contes, travaux réalisés par les professeurs de la section de Celtique de l'Université de Haute-Bretagne. Les enseignants de breton disposeront ainsi, progressivement de matériel comparable à celui qu'utilisent leurs collègues des autres disciplines.

Rendez-vous culturels

— Du 9 au 14 octobre à Francfort, *37e Foire internationale du Livre*. Pour la première fois, un stand collectif des éditeurs bretons (rens. : Institut Culturel de Bretagne, B.P. 66A, 35031 Rennes Cedex).

— Du 10 au 17 octobre, à Ruffec (Charente), Salon du Livre *"Biblion"* sur le thème "L'aventure vécue" (rens. : Jean Bédel, maire-adjoint, Hôtel-de-Ville, 16700 Ruffec).

— Les 1er, 2 et 3 novembre, à Morlaix, *1er Salon du Livre historique de Bretagne*, à l'Hôtel-de-Ville (rens. : M.J.C., place du Dossen, 29210 Morlaix, (98) 88.09.94).

— Le 16 novembre à Paris, *34e vente des écrivains bretons* (de 14 h à 19 h 30) à la Maison de la Bretagne, 17, rue de l'Arrivée.

— Début décembre, à Rennes, *30e anniversaire de l'Association des écrivains de l'Ouest*.

— Les 7 et 8 décembre, à Fougères, à l'Espace 3, *1er Salon de Bretagne du Livre pour la jeunesse* (rens. : Marc Baron, mairie de Fougères).

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI ?

Nous vous rappelons qu'Armor-magazine pour aider ses compatriotes, publie GRATUITEMENT

les demandes d'emploi

Canal + en Bretagne

Canal + est arrivé ! La 4e chaîne (sur abonnement) est désormais reçue sur le petit écran des Bretons. L'intérêt pratique de *Canal* +, c'est la nuit et le jour, le programme non-stop du week-end et le 7 h - 3 h du matin de la semaine ; c'est aussi la multidiffusion (chaque film est ainsi proposé 6 fois en 15 jours à 6 horaires différents) qui permet de choisir entre *Canal* + et une autre chaîne, entre *Canal* + et une sortie imprévue ; c'est encore la possibilité de mieux programmer la consommation - télé enfants.

Pour cette rentrée et d'ici Noël, on ira de "La guerre des étoiles" à James Bond, des "Ripoux" à "Tchao Pantin" pour le cinéma, du championnat de France de football aux championnats du Monde de boxe pour le sport ; en permanence, à côté *d'un film nouveau par jour*, 8 séries d'animations pour enfants, 2 séries et une histoire complète pour les parents chaque semaine, des concerts, des documents, des jeux, les invités de *Canal* +, entre 12 h 30 et 14 h ; ce sont enfin les rendez-vous à succès de 17 h 45 à 20 h 30 de Michel Denisot en Top 50 en passant par "les affaires sont les affaires".

Après un an d'existence, *Canal* + vient maintenant à notre rencontre. "Regardez-nous en clair, dit Pierre Lescure, jetez un coup d'œil chez un ami, passez chez un distributeur... Bref, faites-vous une opinion et *décidez*. Notre avenir dépend vraiment et uniquement du jugement de nos abonnés."

★ **Les centres d'informations téléphoniques régionaux** : Brest (98) 44.66.66 ; Rennes (99) 63.63.63 ; Saint-Brieuc (96) 62.05.05. Michel Denisot s'adressera aux futurs abonnés par l'intermédiaire d'une bande-annonce expliquant comment capter *Canal* + et ses spécificités.

Les émissions en clair (visibles sans décodeur) sur *Canal* +

17 h 45 : "4 C +" : Jeu basé sur des duels de chansons, de films, dessins animés... arbitrés par les téléspectateurs qui peuvent gagner de nombreux cadeaux. *18 h* : Flash. *18 h 25 : "Top 50"*, les meilleures ventes de disques 45 T de la semaine. *18 h 55 : Flash. 19 h : "Maxitête"* : jeu permettant aux téléspectateurs de gagner 1 million de centimes par jour. *19 h 03 : "Zénith"* : journal du show et show de l'actualité. Michel Denisot reçoit les stars du jour. *19 h 40 : "Tout s'achète"* : Fabrice réalise un défi : acheter n'importe quoi à n'importe qui. *19 h 50 : Dessin animé. 20 h : "Maxitête". 20 h 05 : "Les affaires sont les affaires"* : jeu réalisé dans une grande surface, qui permet de gagner de nombreux cadeaux. *20 h 15 : Flash. 20 h 30 : Maxitête. 20 h 35 : Film.*

★ A partir du 9 septembre, Philippe Gildas présentera un nouveau magazine, en clair et en direct, de 12 h 30 à 14 h, du jeudi au vendredi.

Télévisions : pour une chaîne en breton

L'Union des Enseignants de Breton s'inquiète, au moment où l'Etat étend le réseau des télévisions après celui des radios, de la place accordée aux langues minorisées par la France : breton, basque, corse, alsacien, flamand, catalan.

Elle demande la création d'une chaîne de radio et de télévision consacrée à ces langues, sur une fréquence dégagée dans l'ensemble des régions concernées, ainsi que la diffusion d'émission de langue et culture ethniques, spécifiques à chaque région, chaque semaine, sur FR3, dans le cadre de la future télévision culturelle envisagée.

Sans cela, il n'y aura pas pour les tenants et les utilisateurs de ces langues "création d'un nouvel espace de liberté", mais au contraire accentuation de la pression assimilatrice et accélération du génocide culturel.

Les oiseaux dans l'Ouest

Cette émission présentée et animée par Jacques Paugam (réalisation : Catherine Borgella), sera présentée sur FR3-Bretagne le mardi 10 septembre à 22 h 35. Autour de Jacques Paugam, ses invités : Jean-Yves Mona (Faculté des Sciences de Brest) ; Thierry Rimbault, cinéaste animalier ; Claude Chebel, auteur de L'Epervier d'Amérique *sur Audubon ; Maxime de Coniac, président de la Société Cynégétique de l'Ouest ; Christian Pacteau, éleveur de rapaces ; Roger Mahéo, responsable de la station de biologie marine de Bailleron ; Denis Clavreul, illustrateur de la faune et de la flore.*

A Paris, au Palais de l'UNESCO

Contes et légendes des pays celtiques

En septembre, au palais de l'Unesco : Paris, l'Unesco organise "Contes et légendes des pays celtiques" illustrés par Dodik.

Du 15 au 27 "exposition des fresques de céramique", projection, en permanence du film FR3, Pays de Loire : "Le légendaire de Dodik" de Franco Calafuri.

Le 17 à 18 h : vernissage ; à 19 h : spectacle : "Les légendes des pays celtiques" par Dodik, présenté par Per Jakez Hélias, avec Jean Markale, contes ; Jean-François Quémener, chant traditionnel ; Anne Auffret, Myrdhin, chant et harpe ; Youenn Gwernig, Mari Loiza, Gwenola, chants ; Gildas Beauvir, guitare ; Gwen, photographies ; Tugdual, montage, Pierre Barthe, mise en lumière.

VISANT SEITÉ apôtre de Feiz ha Breiz

C'était en 1936-37. J'appartenais alors à la troupe des C'hoarierien ar Bleun-Brug *que dirigeait Herri Caouissin, secrétaire de l'abbé Perrot. Arthur de Dieuleveult, président du Bleun-Brug, avait pris la jeune troupe sous son patronage. Chaque dimanche d'hiver, après une séance donnée dans la paroisse du Léon, "goude gousperou", nous prenions notre train en gare de Landerneau, nous les acteurs de Pleyber-Christ et de Scrignac.*

Disciple de Yann Vari Perrot

Visant Seité, alors instituteur libre à l'école Saint-Joseph, venait à notre rencontre. D'allure timide, le Frère enseignant de Landerneau allait, avec persévérance, consacrer sa vie au maintien et à la propagation du breton, sa langue maternelle. Nourri dès son jeune âge de lectures chrétiennes et bretonnes, notamment puisées dans Buhez ar Zent *des veillées campagnardes et dans* Feiz ha Breiz *il manifestait un intérêt tout particulier pour la lecture bretonne. Les succès de nos séances théâtrales rurales le comblaient... C'était l'époque où, propagandiste de l'Atelier Breton d'Art Chrétien (An Droellenn) et artisan imprimeur à la manière de Taldir-Jaffrennou et de Tanguy Malmanche, je baignais quotidiennent dans ce que l'on appelle le mouvement breton.*

Désormais le "rêve de sa vie", comme aimera à le dire plus tard Visant Seité, sera de militer avec une passion sans faille dans le sillage de Yann Vari Perrot, directeur de **Feiz ha Breiz**. *Il deviendra l'un de ses plus fervents disciples jusqu'au jour tragique de la saint Corentin 1943. Vénération qui ne fera que grandir après la mort du martyr de la Croix-Rouge.*

Un militant de la culture bretonne

Les années passeront et Visant Seité publiera, avec la collaboration de Uguen, enseignant comme lui, Me a zesk Brezoneg *(Mon premier livre de breton).*

Le Frère Seité était alors directeur de l'Ecole Sainte-Barbe, à Roscoff. Lors de la mise sous presse de cette méthode, Mgr Duparc, évêque de Quimper et du Léon, l'encouragera dans son entreprise éducative bretonne. Un second livre paraîtra bientôt : Le Breton par l'image *dont les leçons parurent chaque semaine dans le journal* Ololê, *créé par Herri et Ronan Caouissin à Landerneau et publié durant toute la guerre.*

La paix revenue, Visant Seité deviendra secrétaire général du Bleun-Brug. Il enseignera le breton par correspondance : "Ar Skol dre Lizer". *Ses élèves seront chaque année plus nombreux. Les méthodes succèderont aux méthodes :* Yez hon Tadou *(Seité-Stéphan 1949),* Deskom brezoneg *(Seité-Stéphan 1949),* Le breton par l'image *(deux rééditions 1962, 1965),* Le breton du Morbihan *(Seité-Henriot 1974),* Lexique breton-français et français-breton *(Stéphan-Seité 1979),* Le breton par les ondes *(1975),* Le breton en B.D. *(1980),* Brezoneg peteg penn *(1984). Livres abondamment illustrés par Le Rallic, Moriss, Joël Sévellec... pour ne citer que les meilleurs.*

En 1981, l'Association des Ecrivains Bretons lui décerne le prix de la ville de Rennes pour l'ensemble de son œuvre.

Visant Seité a donné des leçons de breton dans Le Télégramme *puis à la radio avec la collaboration de Sœur Soazig Paugam.*

"Ar marh reiz"... ou la vie paysanne dans le Haut-Léon au début du siècle

Ses élèves, fort nombreux - ainsi que tout bretonnant - liront les délicieux souvenirs d'enfance de ce petit paysan de Cléder. Le titre, Ar marh reiz *(Le cheval tranquille) n'a pas été choisi au hasard. A l'âge de trois ans, le petit Visant faillit être tué par un cheval fringant. Désormais, il n'approchera plus que les* kezeg reiz, *ces chevaux dociles et familiers que les enfants pouvaient monter sans risque : le* marh reiz, *excellent compagnon de l'homme pour les labours et les sorties en char-à-bance...*

En lisant Marh reiz, *vous apprendrez, avec un émerveillement rétrospectif, ce que fut la vie paysanne dans le Haut-Léon du début du siècle.*

RONAN CAERLEON

Visant Seité : Skol dre Lizer, Ty Carré, 29150 Châteaulin.

Visant Seité (vêtu de noir) lors d'une cérémonie commémorative sur la tombe de l'abbé Perrot, à Koatkeo. (Photo Ronan Caerléon).



Histoires de sculpture, des mises en scène *in situ*

Présentée du 21 juin au 31 août, dans divers lieux de la ville de Nantes (1), cette exposition, dont le titre porte la marque significative du pluriel, ne se présente pas comme une re-définition de la sculpture mais comme l'affirmation d'un art susceptible à la fois d'évoquer et de présenter des formes en relief. Parfois, ces histoires sculpturales au contenu formé d'éléments multiples sont considérées comme des anecdotes engendrées par la juxtaposition d'événements réels ou imaginaires, qui soulignent les démarches ambi et polyvalentes de nombreux artistes internationaux. Paradoxe ou subversion ? Les images "imaginées" ou "fabriquées" de Pierre Mercier, de Paul-Armand Gette et Christian Boltanski, qui se disent respectivement photographes et peintre, se jouent de l'inexactitude des sciences souveraines et humaines comme des reconstitutions ethnographiques de la réalité et de la fiction. Pourquoi définir l'indéfinissable alors que même l'ordinaire nous échappe ?

Les environnements ou les installations nourries de réminiscences archéologiques de Anne et Patrick Poirier, comme une présence à titre de rappel, sont toujours issus d'une mémoire collective plus ou moins consciente. S'attachant aux notions de fixation et de conservation, Toni Cragg et Boyd Webb utilisent des matériaux de récupération, Gilbert et George s'objectivent ainsi que Jean Le Gac. Ce dernier affirme, dans un catalogue édité au cours d'une exposition "le délassement du peintre" (2) : il pense à des images enfouies (comme dans une substance photosensible) (...), à "réalité semblable à celle des étoiles qui ont disparu depuis longtemps et dont l'image demeure encore visible au firmament, à cause du temps qu'il faut à la lumière pour franchir la distance "qui nous sépare".

Introduction à la sculpture contemporaine, cette exposition montre différentes manières d'investir l'espace (décorative comme Daniel Buren), un art sculptural en abrégé, en proie à des contradictions apparentes — "la contradiction, la plus subtile de toutes les forces spirituelles" (Camus).

NATHALIE RUAUX

(1) Museum d'Histoire Naturelle, Maison de la Culture de Loire-Atlantique, Ecole des Beaux-Arts, Atelier sur l'Herbe, Musée des Beaux-Arts. — (2) Musée de Toulon, 2 décembre-9 janvier 1983.

Une nouvelle galerie d'art à Vannes

Les Vannetais se réjouiront de l'initiative de Christian Delaval qui vient d'ouvrir la galerie la Méridienne, au pied de la Cathédrale. Surtout lorsqu'ils y découvriront les peintures de Olga Olby-Dommartin, invitée d'honneur de la galerie, les impressionnantes sculptures de Martine Kerboal, les œuvres du sculpteur portraitiste Béchet, les peintures de Ferber.

A côté de ces artistes qui résident dans le Morbihan, mais dont la renommée est internationale, figurent les gravures du parisien Marage, qui a souvent travaillé dans ce département, celles de Huart, aussi les très particulières gravures à la manière noire de Normand. Citons aussi Macline, peintre d'origine brésilienne.

Cette galerie dispose en permanence d'une imposante collection de gravures et de lithographies d'artistes contemporains. Le programme d'exposition de la rentrée est alléchant : Joubiou, Pérugia, Guegueniat...

(Galerie La Méridienne, 26, rue des Chanoines, Vannes).

GUY CHEVALLIER



Frédéric Bouché à Quimper, Galerie de l'Epée, du 9 septembre au 12 octobre

Autour de Louis Hémon

Dans le cadre des manifestations autour du nom et de l'œuvre de Louis Hémon est présentée à Quimper une double exposition : 62 graveurs québecois à la Galerie de l'Epée, en collaboration avec le Musée Louis-Hémon de Péribonka au Québec et le Conseil Québecois de l'Estampe de Montréal (25 de ces graveurs seront présentés simultanément au Grand Palais à Paris) ; une cinquantaine de graveurs bretons dans la Maison du Département (Ti Pen Ar Bed) ou dans une salle municipale. Exposition du 15 octobre au 2 novembre, ouverte du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Le grand prix de Dinan

Comme l'an dernier, la ville de Dinan organise à l'automne un grand prix de peinture et d'arts plastiques d'un montant de 3000 F. Le Rotary Club a proposé à la ville la création d'un second prix d'un montant de 1500 F. Les candidatures seront reçues jusqu'au 30 septembre. Un jury composé d'élus et de professionnels, sélectionnera le nombre d'œuvres qu'il estime nécessaire, compte tenu de leurs qualités et des possibilités d'installation sur les cimaises.

Rens. et règlement : mairie de Dinan.

16è Salon de Cholet

Le 16è Salon des Arts de Cholet, peinture, sculpture et aquarelles, aura lieu du 19 au 27 octobre à la Salle des Fêtes et d'Exposition. Plus de 20 000 F de prix. Les précédents salons se sont déroulés en présence des peintres : Olivier Debré (1980) - Danilo Romero (1981) - Carzou (1982) - Chapelain-Midy (1983) - Mady de la Giraudière (1984). Les invités d'honneur de cette année seront Michel Ciry, Kazimierz Dzyga, Joël Dabin, Maurice Fillonneau.

Rens. et inscr. : Comité des Salons, place de Gaulle, BP 1203, 49312 Cholet (41.62.28.09).



SENECA

CALENDRIER DES EXPOSITIONS

BAULE (la) - *23, bd Hennecart* jusqu'au 15 : rétrospective du peintre Berthomé Saint-André.

DINARD - *Atelier,* rue Le Vavasseur : Gisèle Jan Simon. - *Villa Eugénie* jusqu'au 29 : exposition historique sur le passé de Dinard et de sa région.

GUÉRANDE - Au *Samovar* jusqu'au 15 : pub alimentaire.

LOUDÉAC - Du 15 au 30 : les mégalithes en Bretagne.

MOËLAN-*sur-Mer* - *Atelier de Kertalg :* Garlonn, "la femme zodiaque".

MORLAIX - *Musée des Jacobins* jusqu'au 29 : Maurice Denis et la Bretagne.

NANTES - Restaurant *le Belem :* François Guérin, sculpture sur bois contemporaine. - *Château des Ducs :* archéologie sous-marine.

PARIS - *Galerie de Sèvres :* Jos Caudal, compositions en plumes.

PLOÉZAL - *Château de la Roche-Jagu :* Pol Bury, "images ramollies" - Daily Bul, 1955-1985.

PONT-AVEN - *Rue Lomenech* jusqu'au 15 : Jacques Rouquier. - *Musée* jusqu'au 30 : Jules Paressant ; œuvres de l'Ecole de Pont-Aven.

QUIMPER - *Musée des Beaux-Arts* jusqu'au 30 : rétrospective Tal-Coat. - *Galerie de l'Epée* du 10 sept. au 12 oct. : Frédéric Bouché, pastels et mine de plomb, gravures ; Avati, gravures ; à partir du 15 oct. 62 graveurs québecois, 50 graveurs bretons. - *Gal. du Sallé :* Bevern, peintures de J.P. Vielfaure.

RENNES - *Centre artistique des Lices,* 18, rue Nantaise, du 20 sept. au 7 oct. : Chantal Dislaire-Alexandre, "les jongleurs du temps". - *Galerie "le Temple",* 32, rue Vasselot. : un univers fragile et mystérieur, de Nathalie Rougnon et Anne-Sylvie Pecot.

ST-BRIEUC - *Musée* jusqu'au 15 : la clé des champs, l'agriculture aux 18è e. 19è siècles. - *Bibliothèque munic.* jusqu'au 30 : lithographies de Lalaisse.

TRÉGUIER - *Atelier,* rue de la Chalotais : Camille Leblond.

VAL-ANDRÉ - *Galerie de la Harpe :* Yvon Guilloux, huiles, pastels, gouaches.

VANNES - *Musée du golfe* jusqu'au 14 : phares et balises. - *Porte Prison :* les couvents disparus de Vannes.

VERSAILLES - *Orangerie du Château* du 29 sept. au 13 oct. : Couliou.

Approche d'un univers fragile et mystérieux

A la galerie "Le Temple", 32, rue Vasselot à Rennes, exposition "Approche d'un univers fragile et mystérieux" par Nathalie Rougnon et Anne-Sylvie Pécot du 3 au 17 septembre.

La galerie "Le Temple" désire promouvoir la jeune création trop souvent méconnue du grand public en ouvrant sa galerie deux fois dans l'année à de jeunes créateurs. Exposer leurs travaux est vital, primordial : ils peuvent se confronter les uns aux autres, être confrontés à l'œil du public. Leur offrir la possibilité d'exposer, c'est leur donner la possibilité de progresser, d'évoluer.

C'est pourquoi Chantal Jouet a choisi de présenter pour la réouverture de sa galerie, l'exposition "Approche d'un univers fragile et mystérieux" qui n'est pas un accrochage classique des œuvres de jeunes créatrices : elle s'accompagne de la transformation complète de l'espace de la galerie en fonction du thème choisi.

Nathalie Rougnon et Anne-Sylvie Pécot nous invitent donc à découvrir... un jardin botanique, une luxuriance végétale... La galerie sera transformée en un jardin secret, caché des regards extérieurs, un lieu privilégié, un lieu de calme et de fraîcheur où l'on aimera à séjourner pour le plaisir des yeux et des sens.

Une nouvelle galerie à Rennes

A Rennes, le 20 septembre, le nouveau "Centre artistique des Lices" ouvrira sa galerie, 18, rue Nantaise. Invitée pour l'inauguration, Chantal Dislaire-Alexandre présentera son exposition "Les jongleurs du temps" : dessins, sérigraphies, peintures, tapisseries... (... jusqu'au 7 octobre).

Cette vaste galerie de 1 000 m² sur 2 niveaux pourra désormais accueillir peintres et sculpteurs au rez-de-chaussée. D'autre part on prévoit des stands pour les artisans d'art sous les portes mordelaises.

Avec le concours de tous, ce centre espère répondre à l'attente des artistes et de la population rennaise : être un lieu d'animation et de promotion d'art.

Entrée libre. Ouvert tous les jours de 10 à 12 h - 14 à 19 h. Vendredi, samedi jusqu'à 22 h. Tél. 99.35.10.26.

LIVRES

par YANN POILVET

Un nouvel éditeur

Trois passionnés de livres viennent de créer les Editions de l'Instant dont les activités commencent par deux collections de style nouveau : la collection "L'Essentiel" qui traite brièvement, trop parfois car l'on a tendance à rester sur sa faim, de sujets pourtant vastes tels *"Crimes et scandales"* et *"Inventions, découvertes"*. Il s'agit de conter dans un cas 150 "affaires" troubles d'hier ou d'aujourd'hui, dans l'autre d'évoquer 150 de ces petites choses qui font la vie, de la culotte devenue obligatoire au XVIII[e] siècle à l'origine du baccalauréat. La raison d'être de la collection "Guide Pratique" apparaît dans son titre ; les deux premiers livres sont consacrés au tennis et à la planche à voile. En 150 pages, l'indispensable est dit, la pratique illustrée, et l'on y trouve aussi les magasins, les media, une foule d'adresses...

POLITIQUE

★ LA GUERRE D'ALGERIE, par Yves Courrière. En quatre épais volumes, l'évocation du drame algérien sous ses divers aspects : politique, militaire, guerre secrète, économique. Une mine d'informations et de documents sur les faits et sur les hommes ! *(Ed. Marabout).*

NATURE

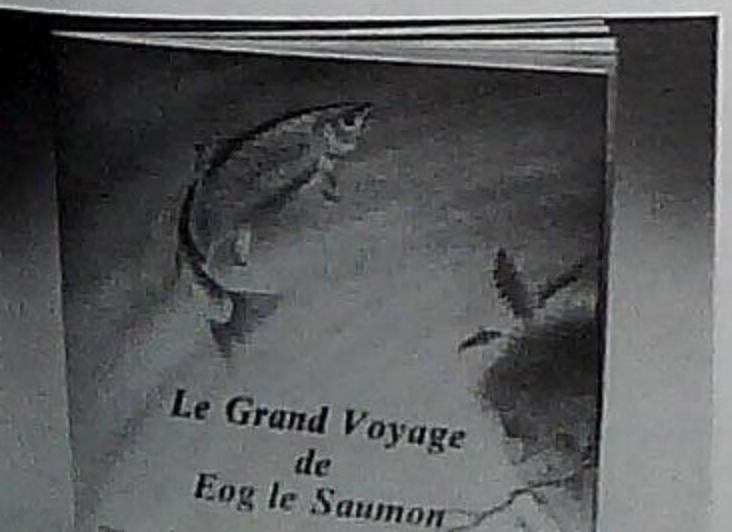
Le grand voyage de Eog Le Saumon

De la rivière à l'océan, du Groënland à la Frayère, le lecteur suit Eog (en breton le saumon) par l'image et le récit. "Eaux et rivières" met ainsi en œuvre un programme de pédagogie de la nature, espérant que les enfants, les 8-12 ans, en seront plus respectueux que leurs parents.

Pourquoi le saumon comme premier titre d'une collection ? Parce qu'il est le symbole de l'association éditrice, symbole de ténacité (Eog remonte les courants et saute les barrages), symbole de fidélité (Eog revient de loin au milieu des terres, là où il est né), symbole de pureté (Eog fuit les eaux troubles).

Suivront d'autres récits très simples sur la faune de Bretagne. Pourquoi les jeunes connaîtraient-ils mieux le phoque de l'Alaska ou le crocrodile du Nil, que le castor ou l'hermine ?. — R. L.

(28 pages [21,3 x 21,8], 40 F franco. Texte de J.-C. Pierre, illustration de B. Jeunet. Edité par l'association Eaux et Rivières de Bretagne, 12, rue Colbert, 56100 Lorient. Edition en breton : An Here, 29000 Quimper.)



BREZHONEG

Komzoù bev

La parution d'*Imram* (mot irlandais correspondant à "périple") dans la revue *Sterenn* avait en 1941 marqué de façon sensible le public breton, tant la qualité du poème et son élévation de pensée avait, en une période difficile, procuré un réconfort général et une fierté légitime. La notoriété de l'auteur, Maodez Glanndour, était déjà établie par le haut niveau intellectuel de sa revue "Studi hag Ober" et par ses autres recueils poétiques comme *Trollenoù glas* et *Bragerizoù Ene*. Les éditions Al Liamm ont procédé à une très belle reprise de ces trois œuvres sous le titre générique de *Komzoù bev* (propos vivants). Il ne s'agit pas d'une simple réédition : les enrichissements, compléments et remaniements apportés par Maodez Glanndour afin de tendre encore plus à la perfection en font un authentique chef-d'œuvre où la chaleur humaine se perçoit à toutes les pages.

(Maodez Glanndour : *Komzoù bev* - 195 pages grand format : 51 F ; sur papier de luxe : 82 F, en librairie ou chez Melle J. Queillé, 47, rue Notre-Dame, Guingamp, + 15 F pour l'expédition).

★ "KANAOUENNOÙ" par Roparz Hemon, second tome ; illustration de Joel Couloignier. 25 chansons de tous les jours, chansons d'amour, chants de marins, chants de Noël et même berceuses. Nostalgie, émotion passagère. Pures comme la neige, simples comme un cœur d'enfant, sur des airs de toutes sortes. Airs connus la plupart du temps, airs que l'on fredonne, devenus le patrimoine de toutes les nations. Elles sont extraites de la revue "Ar Bed Keltiek" que Roparz Hemon dirigea pendant plus de deux ans en Irlande. *(Ed. Hor Yezh)*

PRATIQUE

★ AUX EDITIONS MARABOUT - *Dictionnaire bilingue d'informatique* anglais-français, français-anglais, par A. Wiard et I. Virgatchik : pour comprendre tous les manuels et tous les messages - *La maternité*, par Guylaine Guidez : la grossesse, l'accouchement - *Le divorce boom*, par Christine Collange : l'éclatement du couple entraîne maintes conséquences mais peut être un nouveau départ - *Les grandes règles de la programmation en basic*, par Robert Van Loo : pour construire soi-même de vrais programmes - *Trouvailles pour mon jardin*, par Anita Pereire : des idées pour qu'il ne soit pas comme les autres - *Acheter ou vendre une voiture d'occasion*, par Daniel Puiboube - *100 modèles de lettres pour toutes les circonstances*, par Pierre Maury - *La véranda*, par D. Puiboube : offrez-vous une pièce de plus - *L'ordinateur de poche*, par Luc Smeesters : le premier pas dans l'informatique - *Le secrétariat par traitement de l'informatique*, par Ilya Virgatchik - *La grammaire facile de l'allemand*, par N. Schumacher.

★ LA TABLE DES CALORIES - Du scarsdale, en passant par le Mayo et le Atkins, le retour aux calories comptées et à une diététique équilibrée est facilité par la table des calories du Docteur Philippe Dorosz, un garde-fou santé nécessaire... Savez-vous que pour perdre 1 kg, il vous faut faire l'économie de 8 000 calories ? Pour en faire le calcul, ce "Guide", de 64 pages, est d'une grande utilité *(Ed. Maloine)*.

★ VOTRE BATEAU *construisez-le vous-même*, par Thierry de Faymoreau. Toutes les phases de la réalisation, du choix du bois aux WC chimiques (*Ed. Amphora*).

HISTOIRE ET TRADITIONS DU PAYS DU SEL DE BRETAGNE



par Tony le Montrer

Histoire et traditions du Pays du Sel

Le Syndicat d'Initiative du Sel-de-Bretagne lance une souscription pour l'édition de l'ouvrage "Histoire et Traditions du Pays du Sel-de-Bretagne" par Tony le Montrer (journaliste qui collaborait aux "Petites Affiches de Bretagne").

C'est un recueil de notes et documents précieux pour servir à l'histoire du Sel et de son "pays" plus étendu que le canton (huit communes au lieu de six) grâce à Pancé et Crevin qui ont beaucoup de relations avec le Sel.

Cette brochure est illustrée par des dessins originaux d'Eugène Aulnette et des cartes postales anciennes du Pays du Sel. Parution fin septembre. Prix : 20 F (+ 6,50 pour les frais de port). Envoyer un chèque au Syndicat d'Initiative, 35320 Le Sel.

POCHOTHÈQUE

★ MARABOUT - *L'astrologie arabe*, par François Suzzarini : des armes pour agir sur la destinée - *Je me teste, tu me testes*, par Nadia Julien : une manière amusante de se mieux connaître - *La guerre de cent ans*, par Jean Favier : le conflit le plus long et ses incidences en Bretagne - *Les staliniens*, par Dominique Desanti : une expérience politique au temps de la "guerre froide", les grands procès à l'est, les répercussions au PCF - *Colbert*, par Inès Murat : le portrait d'un grand argentier... qui coûta cher aux Bretons - *Le temps des assassins*, par Claire Sterling : les à-côtés inconnus de l'attentat contre le pape - *Bismarck*, par Henry Vallotton : l'homme de fer - *Marie de Bourgogne*, par G.H. Dumont : une princesse d'entre deux mondes.

★ LE LIVRE DE POCHE - *Côté cœur, c'est pas le pied*, par Martine Bourrillon : nos femmes libérées trouvent maintenant que les hommes ne s'occupent plus assez d'elles !... un pamphlet plein de drôlerie - *Chère Stéphanie*, par Jean-Pierre Ferrière : des affaires de cœur et un assassin compliqué - *Les dames de Boston*, par Eileen Lottman : la vie d'une famille bourgeoise de Boston dans les années 60 - *L'héritage*, par Michaël Korda : au travers du roman d'un couple d'industriels, l'évocation des années nazies - *La bicyclette bleue*, par Régine Desforges : le début d'une grande fresque romanesque qui commence en 1939.

REVUES

★ LE PAYS DE DINAN, tome IV - Jean Cordelier, l'homme, l'écrivain, par Jean Jéhan ; l'homme à l'œillet, par J.M. Dunoyer de Segonzac ; la grande vigne, par Yvonne Jean-Haffen ; les journaux dinannais sous Napoléon III ; des bords de Rance aux rives du St-Laurent ; Samson, Malo, Brieuc et les autres... (Bibliothèque municipale, manoir de Ferron, Dinan).

Les lectures de Yann Brekilien

PIERRE ABÉLARD

Erudit universitaire, notre compatriote Jean-Pierre Letort-Trégaro a consacré un excellent petit livre à l'un des plus illustres des Bretons, ce Pierre Abélard qui fut le grand penseur du XIIè siècle et dont tout le monde connaît le nom, les amours avec sa charmante étudiante Héloïse et la tragique mésaventure qu'ils lui valurent, mais dont bien peu connaissent la riche pensée, l'énorme influence intellectuelle.

Esprit brillant, orateur incomparable, imbattable dans les discussions, Abélard a fait une carrière universitaire fulgurante. On l'appelait "le nouvel Aristote" et l'on accourait de l'Europe entière suivre ses enseignements. Dans la fameuse querelle des universaux, il a renvoyé dos à dos les thoériciens divisés en "réalistes" et "nominalistes" et fait triompher le bon sens en exposant une doctrine solide qu'on a appelée "conceptualisme". Sans doute aujourd'hui ne sommes-nous plus passionnés par ces controverses qui nous paraissent un peu artificielles (et qui l'étaient tout à fait avant qu'Abélard ne s'en mêlât), mais nous ne pouvons rester indifférents à l'aventure intellectuelle et spirituelle du penseur de génie qui s'est sans cesse heurté à la mesquinerie, à la jalousie et à l'intolérance. Dans l'affaire, saint Bernard de Clairvaux n'a-t-il pas hésité à user de manœuvres déloyales pour persécuter le philosophe breton et le jeter à bas de son piédestal.

La vie d'Abélard est exemplaire car, malgré ses tribulations, il est resté un homme de foi. Sa nature orgueilleuse aurait pu le porter à se révolter et il ne l'a pas fait. Il est resté fidèle à l'Eglise dont il souffrait les pires injustices. Si, à nos yeux d'hommes du XXè siècle, son comportement à l'égard d'Héloïse paraît entaché d'égoïsme et ne saurait être approuvé, il faut bien considérer que c'est Héloïse elle-même qui a dicté sa conduite. Elle l'aimait passionnément mais professait des théories assez curieuses. Et, en définitive, la fin de leur vie, à l'un comme à l'autre, a été très édifiante.

Letort-Trégaro sait à merveille faire revivre tout cela en le situant dans son cadre. Le XIIè siècle est une époque étonnante, bouillonnante, Abélard est un personnage très attachant. Ceux qui le connaissent mal seront heureux de le découvrir.

(Jean-Pierre Letort-Trégaro, *Pierre Abélard*, 214 pages, *Ed. Payot*).

LA VÉRITÉ SUR L'ABBÉ FOUÉRÉ "L'ERMITE DE ROTHÉNEUF"

Voilà qui n'est pas banal ! Etranger à la Bretagne, Frédéric Altmann, de Nice, s'est épris des rochers sculptés de Rothéneuf qu'il n'a jamais vus autrement que sur carte postale, au point de leur consacrer dix ans de recherches et de compulser environ 300 000 cartes pour pouvoir composer un album illustré retraçant la vie et l'œuvre de leur auteur, l'abbé Fouéré et dissiper le mystère qui l'entoure.

Ainsi établit-il que le sculpteur, qui se faisait appeler Fouré, portait bien à l'état-civil le même patronyme que notre ami l'ancien rédacteur en chef de "La Bretagne" et fondateur du M.O.B., qu'il n'était nullement, comme on l'a dit, prêtre défroqué, mais bien curé de campagne en retraite (devenu sourd-muet, il ne pouvait plus exercer son ministère) et que son activité artistique n'a pas duré 25 à 30 ans mais seulement seize : il avait 55 ans lorsqu'il l'a commencée. En ce qui concerne la signification des curieuses œuvres de l'abbé Fouéré, Frédéric Altmann réduit à néant la légende selon laquelle il s'agirait des 300 membres d'une imaginaire famille de Rothéneuf, corsaires et contrebandiers du XVè siècle qui auraient eu leurs repaires parmi les rochers. En réalité, l'ecclésiastique, mû par une vocation tardive de sculpteur, traduisait dans la pierre tout ce qui hantait son esprit, les légendes bretonnes (il avait été recteur de Paimpont), l'histoire de Bretagne et les événements faisant la "une" des journaux de l'époque, comme la guerre de Chine, les conquêtes coloniales et la guerre des Boërs.

Ainsi son burin a-t-il fait sortir du roc l'enchanteur Merlin, Gargantua, des dragons ailés, saint Gobrien, l'auge de pierre de saint Budoc et son tombeau, saint Armel, le roi saint Judicaël, les ducs Jean 1er, Jean II, Jean III, Jean IV et Jean V, Jacques Cartier et sa femme, Béhanzin, Ranavolo, le président Krüger, le héros breton de la guerre des Boërs Villebois-Mareuil, quelques personnages de la littérature comme Paul et Virginie et mon frère Yves... A l'expression de sa pensée artistique se joignait un souci d'édification, mais après sa mort tous les symboles religieux figurant dans ces rochers sculptés ont été supprimés.

Son œuvre étrange procurait à l'ermite ses moyens de vivre, car les touristes affluaient la visiter et laissaient leurs oboles. En même temps, ce succès de curiosité assurait la prospérité économique du petit bourg.

Je dois avouer que, sur le plan artistique, je ne partage pas du tout l'enthousiasme de Frédéric Altmann. Je n'ai rien, a priori, contre "l'art brut", mais les sculptures de l'abbé Fouéré manquent de caractère, elles sont molles et dépourvues d'expression et il n'y a aucun souci de composition. Rien à voir avec l'art populaire rude mais plein de vigueur de nos vieux calvaires et de nos chapelles. Les rochers de Rothéneuf seraient infiniment plus beaux et impressionnants dans leur état naturel. Mais, enfin, le brave abbé a fait de son mieux et bien d'autres que lui ont, depuis, enlaidi nos côtes sans avoir comme lui l'excuse de la bonne volonté.

(Frédéric Altmann, *La Vérité sur l'abbé Fouéré, "l'Ermite de Rothéneuf"*, album illustré, 128 pages 24 x 34 cm, relié, *Editions A.M.*, Nice, 220 F).

L'APPARENCE

Jean-Félix Herpin, qui n'est pas breton mais ami de la Bretagne et sa première œuvre "L'Image", signée du pseudonyme "Gersaint", était très bretonne. Son 4è roman est une œuvre de grande classe qui ne doit pas passer inaperçue.

C'est un roman d'anticipation, mais pas du tout à la manière des ouvrages de science-fiction. L'existence quotidienne dans quelques générations est dépeinte ici en fonction, non point du progrès technique, pris en considération à titre accessoire, mais d'une évolution économique et sociale qui paraît bien, hélas, inéluctable. Les problèmes de demain, Herpin l'a fort bien vu, seront ceux de l'emploi, du logement, du cadre de vie, du dirigisme. Les nouvelles conditions de vie ne seront pas forcément très drôles et elles auront sans aucun doute de profondes répercussions sur les mentalités. Pourtant les hommes resteront toujours les hommes. L'auteur pose le problème : "Pour atteindre le bonheur, l'amour, les voies offertes sont-elles plus attrayantes ? Certains pourraient en douter".

Je conseille vivement la lecture de ce roman qui dépeint de façon lucide ce que risque d'être la société de demain. L'intrigue en est attachante, les personnages magistralement campés. C'est une œuvre superbement écrite, solidement construite, qui provoque des réflexions en profondeur. C'est une extrapolation, mais convaincante car elle est fondée sur la psychologie collective authentique, sur les tendances les moins contestables des hommes de notre temps. Si on ne redresse pas la barre, on va tout droit vers l'existence que décrit J.F. Herpin.

Beaucoup de gens n'ont pas conscience de ce qui les attend et la lecture de "L'Apparence" peut leur ouvrir les yeux. C'est seulement si l'on discerne vers où conduit la voie sur laquelle l'humanité s'est engagée que l'on pourra faire effort pour en bifurquer. Je souhaite de tout cœur que ce roman connaisse le grand succès qu'il mérite !

(Jean-Félix Herpin, *L'Apparence*, 254 pages, *Editions Loris Talmart*, 65 F).

YANN BREKILIEN

«La Bretagne dans la révolution française», par Joseph Martray

On connaissait Joseph Martray comme un spécialiste particulièrement qualifié des problèmes économiques et politiques bretons. Voici qu'il se révèle un non moins brillant historien. Je sais que son récent ouvrage "Vingt ans qui transformèrent la Bretagne : "l'épopée" du CELIB 1950-1959" *était une étude historique, mais il s'agissait de souvenirs personnels puisque, ce CELIB, il en avait été la cheville ouvrière. En se penchant maintenant sur la période révolutionnaire, il fait œuvre de pur historien et il se révèle, en ce domaine, un maître.*

Son livre représente un travail considérable de recherches et d'analyse, mais il a su en tirer une vision d'ensemble à la fois claire et pertinente. Je suis ravi de constater qu'au terme de ces recherches menées de façon rigoureuse et scientifique, il est arrivé aux mêmes conclusions que les miennes, dans mon "Histoire de la Bretagne", *à savoir que les chouans de 1793 n'étaient pas des contre-révolutionnaires se dressant contre les révolutionnaires de 1789, mais bel et bien les mêmes hommes, s'efforçant de défendre l'idéal de la Révolution contre les aberrations parisiennes.*

Joseph Martray rappelle que la Révolution est partie de Bretagne, où elle avait éclaté dès 1788. Elle a été trahie par les Montagnards qui n'ont cherché qu'à réaliser à leur profit les objectifs de la monarchie contre lesquels le peuple s'était soulevé en 89. C'est fort justement que Joseph Martray a donné à son livre le sous-titre "Une passion déçue". *Descendants des Bonnets Rouges, les chouans portaient en leur cœur la passion de la liberté, de l'égalité et de la fraternité et ne pouvaient supporter la tyrannie de la clique au pouvoir, en particulier sa tyrannie antireligieuse. Car Martray a raison d'insister sur le fait que le peuple breton, s'il était passionnément révolutionnaire, était aussi profondément religieux et que, parmi les multiples causes qui ont concouru à provoquer la chouannerie, la principale était la persécution engagée contre le christianisme par le pouvoir parisien.*

"La Bretagne dans la Révolution française" *est un livre capital qu'il faut avoir lu car il fait justice des accusations colportées depuis bientôt deux siècles contre les Bretons. Pour Paris, nous sommes des réactionnaires, des esprits rétrogrades pour ne pas dire arriérés, puisque nous sommes les héritiers des chouans. Or, il faut le dire et le redire, les chouans n'étaient pas des réactionnaires mais des progressistes. Ils avaient fait la Révolution et ils y restaient attachés. Les réactionnaires étaient les Jacobins qui avaient chaussé les bottes de la monarchie et imposé une législation que l'on qualifierait aujourd'hui d'extrême-droite (interdiction du syndicalisme, toute-puissance de la bourgeoisie, défense de la propriété capitaliste, abolition de la liberté de pensée, militarisme, impérialisme, etc.).*

Il est temps de débarrasser l'Histoire des mythes et de faire pénétrer dans son enseignement le respect de la vérité. Le livre de Joseph Martray y contribuera puissamment.

(Joseph Martray, La Bretagne dans la Révolution française - Une passion déçue, *260 pages,* Ed. France-Empire, *82 F).*



SANTÉ

Alors survient la maladie

La SIRIM (Société Internationale de Recherche Interdisciplinaire sur la Maladie) propose ce livre sur la vie quotidienne vue à la lumière du fonctionnement du cerveau ; c'est un ouvrage collectif auquel ont participé notamment plusieurs Bretons, dont le Briochin Philippe Fénot.

Le tabac, l'alcool, les graisses, ne sont pas les seuls à menacer notre santé. L'individu peut aussi tomber malade, parfois gravement, de son environnement : chômage, difficultés professionnelles, problèmes conjugaux, etc.

A l'aide des données récentes de la neurophysiologie, les auteurs se sont penchés sur le fonctionnement du cerveau, centre de commande de notre santé. Et grâce à de nombreuses observations, ils ont pu cerner dans quelles circonstances la maladie peut se déclencher, à la faveur de quels événements elle évolue, se stabilise, ou disparaît.

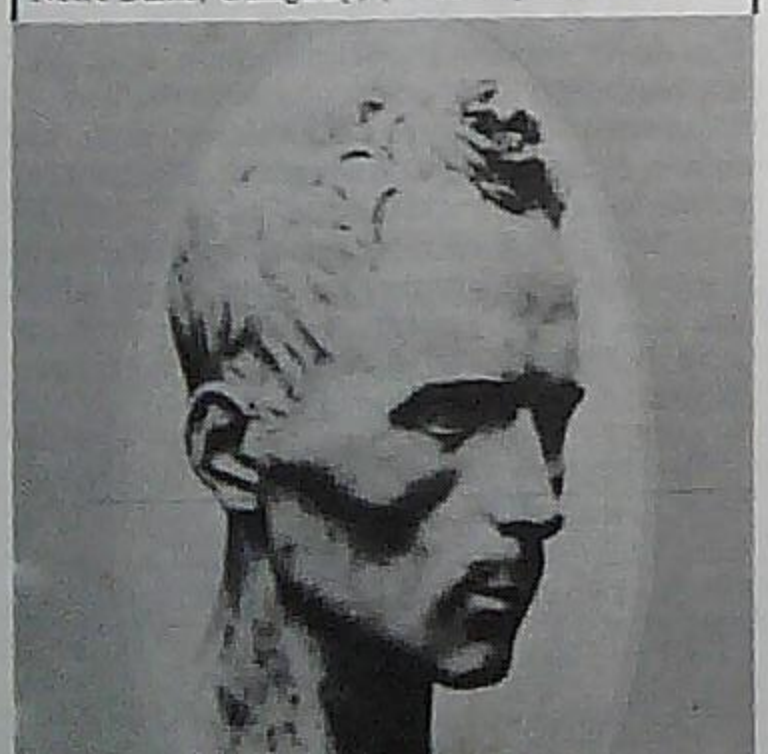
L'ouvrage présente une approche large de la maladie, et s'adresse aussi bien aux "soignants" qu'aux "soignés". Cette approche permet de faire la part entre l'apport spécifique du médecin, et ce que personne ne saurait accomplir à la place du patient : empoigner ses difficultés, prendre en main son destin dans chaque domaine de sa vie. Un ouvrage de prévention, rigoureux, accessible à tous. (484 p. 85 F. *Ed. Empirika,* rue Haute, 02820 Saint-Erme.)

★ FAIRE FACE AU CANCER, par le Dr Ian C.B. Pearce - La méthode holistique ouvre une voie nouvelle par la mise en œuvre des ressources insoupçonnées qui sont en nous pour vaincre nos maladies : elle n'opère pas de miracles mais, avec l'aide des médecins, met toutes les chances de notre côté, voire d'aller à la guérison *(Ed. Terre vivante).*

Laenneg, Medisin

Goulven Kervella nous offre, avec *Laenneg, Medisin,* un livre différent des biographies précédentes ; l'auteur développe davantage le côté bretonnant et celtisant de Laennec, tout en mettant l'accent sur l'aspect médical de son existence. Le traité d'auscultation médiate en particulier est parfaitement développé avec les descriptions célèbres et toujours d'actualité de la dilatation des bronches et de l'emphisème. L'auteur traduit directement les textes de Laennec : on s'aperçoit que Kervella a tout lu sur Laennec et son travail est extrêmement complet... Préface du docteur Gabriel Le Menn, doyen de la Faculté de Médecine de Brest.

(Ed. Al Liamm, 222 pages dont 16 d'illustrations. Prix : 55 F ; sur beau papier numéroté : 68 F. En vente dans les librairies ou chez Mlle Queillé, 45, rue Notre-Dame, Guingamp) (+ 10 % port).



ÉCONOMIE

Une monnaie au service des hommes

POUR LA CROISSANCE, L'EMPLOI, LA SOLIDARITE, l'AIDE AU TIERS MONDE

Auteur de plusieurs ouvrages qui font notamment référence sur l'émigration, la paysannerie, la démographie, l'abbé Elie Gautier sort cette fois du cadre strictement breton pour une importante étude socio-économique axée sur l'argent, bien nécessaire pour que les biens rejoignent les besoins : ce livre, préfacé par le professeur Henri Guitton, de l'Institut a pour objet de présenter, d'une manière accessible à tous, l'opinion d'économistes qualifiés qui sont partisans d'une politique de croissance et qui en indiquent les conditions. Parmi celles-ci, l'une des plus importantes consisterait à créer un système de prêts qui permettrait aux entreprises, par ailleurs allégées d'une partie des prélèvements et de certaines contraintes, de se procurer à bon compte la monnaie dont elles ont besoin pour investir, innover, créer des emplois, honnêtement rémunérés, réaliser le profit nécessaire pour vivre et se développer, en associant leur personnel à leurs efforts et à leurs bénéfices. Les progrès de productivité qui s'en suivraient permettraient d'abaisser les prix et de satisfaire la demande qui, de ce fait, serait plus abondante. Ce serait la reconquête du marché intérieur contre les excès des importations et en même temps la possibilité d'exporter davantage. La balance commerciale retrouverait son équilibre. L'Etat, comme les entreprises, ne connaîtrait plus le cauchemar de l'endettement. Grâce au travail, la pauvreté disparaîtrait au sein de la nation et il serait possible d'aider davantage les peuples du Tiers monde à vaincre leurs difficultés, surtout ceux où l'on meurt de misère et de faim, estime l'auteur, ancien professeur de philosophie aux Cordeliers, fondateur de la Mission Bretonne à Paris.

N'est-il pas opportun de faire connaître cette conception de l'économie, défendue par des auteurs de renom, qui s'appuient d'ailleurs sur l'exemple de pays qui, par ce procédé, sont sortis de graves crises, alors que la politique de rigueur actuellement pratiquée et qui risque de l'être encore demain, entretient le chômage, l'inflation, l'endettement, l'insécurité et toutes les conséquences néfastes de l'oisiveté, surtout chez les jeunes, désespérés face à un avenir qui leur apparaît fermé ?

Un sursaut éclairé de l'opinion publique ne pourrait-il contribuer à un revirement de la politique économique ? C'est cette pensée qui a inspiré ce livre, qu'il conviendrait donc de répandre le plus rapidement possible.

(344 p., 89 F port compris, à commander chez l'auteur : Abbé Elie Gautier, 22600 Trévé, C.C.P. 8 980 19 N Paris).

NOUVELLES

Une collection rennaise

La collection "Nouvelles d'Aujourd'hui" regroupe, en recueils d'une quarantaine de pages, des textes d'auteurs jeunes ou confirmés. Au sommaire du 2è ouvrage, Marc Le Guerrannic (Imperi, Le monde des Chats), Anne Brière (Un Bonheur), Jil Boucherit (Age Tendre). De bonnes nouvelles... pour une vraie détente. Le premier recueil contenait des textes de Mark Seuriall, J.E. Mouton, J. Boucherit). (Le recueil : 30 F, port compris - *Editions Stevenn,* 81, rue de Fougères, Rennes).

HISTOIRE

Vie et mort des Bretons sous Louis XIV

Cet ouvrage est une étude démographique de la population bretonne au XVII[e] siècle à travers la réalité du pays de Léon, pays si bien défini par la forme particulière de sa langue, le style et le caractère de ses habitants marqués par un sentiment religieux profond et grave. Ce peuple c'est celui des campagnes que la "Grande Histoire" a laissé dans l'ombre, ces hommes et ces femmes qui ont vécu, travaillé et souffert et dont Dieu seul, semble-t-il, conservait la mémoire. Pourtant celle-ci n'était pas entièrement perdue. Les innombrables registres paroissiaux en gardaient la trace, précieux témoignages trop longtemps négligés, exposés aux risques de perte, de vol ou d'incendie... ou aux oubliettes des archives départementales ! Ils ont été la source principale de cette étude portant sur 20 paroisses "pilotes", véritable travail de bénédiction qui a nécessité le dépouillement de plus de 200 000 actes, marqué d'une grande rigueur et d'une grande clarté, enrichi de nombreux graphiques qui en rendent la lecture plus parlante. "Pour la première fois sont analysés des phénomènes comme les mariages consanguins, la fécondité de la bretonne, les naissances illégitimes, la mortalité infantile" à côté des incidences des disettes et des épidémies, du climat et des saisons, sans négliger les facteurs spirituels tel que le passage des "missions" qui retournent les âmes et provoquent, au moins pour un temps, des modifications dans la conduite des populations. L'auteur met en lumière à travers ces exemples le "comportement original de la Bretagne" pendant le long règne de Louis XIV. On regrettera qu'il n'ait pas suffisamment insisté sur les avantages économiques que lui conservait son statut particulier, même après la perte de l'Indépendance. Profondément labourée et dévastée par les Guerres de la Ligue, elle garde encore assez de vitalité et de liberté d'action pour retrouver assez rapidement une certaine prospérité qui fait contraste avec les difficultés qui sont le lot des campagnes de France dans les coulisses du "Grand Siècle". "Ce Grand Siècle Noir", la Bretagne le connaîtra à son tour avec un décalage au XVIII[e] siècle, victime du "Colbertisme", première forme du totalitarisme étatique, sacrifiant délibérément l'industrie bretonne de la toile qui aurait permis à l'économie de nos campagnes de maintenir un équilibre, provoquant la misère et la récession, et que Roger Leprohon a justement dénoncé en conclusion de cet attachant ouvrage. (Ed. *Les Bibliophiles de Bretagne,* Braspars.) Yann Bouessel du Bourg.

★ LÉOPOLD III, par Robert Aron. Quand le 10 mai 1940, la Belgique est envahie, son jeune roi doit faire un choix... Bien des reproches lui ont été faits sur son attitude. L'auteur soulève le voile. *(Ed. Marabout).*

Imprimerie du MARIN

B.P. 23 – 29115 LE GUILVINEC
Tél. : 98.58.12.37

Tous travaux noir et couleur
Impression de livres, petits et moyens tirages

1900-1960 Découvrir le patrimoine du XXe siècle

Le ministère de la Culture a lancé une campagne nationale sur le thème "découvrir le patrimoine du XXe siècle". Elle a pour objectif de sensibiliser un large public à la production artistique des années 1900-1960 en l'incitant à livrer lui-même "son" patrimoine tel qu'il le voit et le perçoit.

Celle-ci va se traduire dans un premier temps jusqu'au 15 septembre, par un concours photos 13 x 18 organisé avec l'aide des Caisses régionales du Crédit Agricole qui donnera lieu cet automne à une série d'expositions.

En prolongement à cette manifestation vont se dérouler, à l'initiative d'associations et de collectivités locales, des actions culturelles prenant pour thème *Le patrimoine XXe siècle* ; ces projets pourront être aidés grâce aux fonds et aux prix distribués par une "bourse régionale aux initiatives" dotés par l'Etat et les sociétés privées qui ont souhaité parrainer cette initiative.

Contact : direction des Affaires Culturelles, 6, rue du Chapitre, 35000 Rennes, M. Midant (99). 79.21.32.

Un challenge vidéo à Rennes

Depuis mars 1985, deux associations se sont regroupées pour co-organiser le deuxième Challenge Vidéo : l'U.F.C.V. (Union Française des Centres de Vacances) et l'association Joseph Sauty, spécialisée dans l'initiation et la formation à la vidéo grand public et à la micro-informatique. Il est ouvert à tous.

Deux façons de participer : 8 minutes maximum de bonnes images sur un thème libre ou 1 spot publicitaire à traiter en 1 minute 30 secondes maximum. Les réalisations seront classées et primées en deux catégories distinctes selon les matériels utilisés : 1/2 pouce (VHS...) ; 3/4 pouce (UMATIC...).

Un prix spécial pourra être accordé par le jury pour l'œuvre qui aura retenu son attention sur les thèmes de loisirs, de la jeunesse et des vacances.

Plus de 25 candidats sont actuellement inscrits à ce challenge.

Règlement et rens. Challenge Rennes Vidéo 1, U.F.C.V., 16, rue de la Santé, Rennes : 16 (99) 67.21.02.

L'Ecomusée de Groix

Le Musée de Groix vient de fêter son premier anniversaire : plus de dix mille personnes l'ont à ce jour visité ; des acquisitions exceptionnelles ont eu lieu (le *Kenavo*, coire aurique de pêche côtière, tableau de Paul Emile Pajot, exemplaire multigraphié de la première histoire de Groix, rédigée par le Docteur Vincent au début du siècle, etc...) ; les collections ne cessent de s'élargir grâce aux dons des groisillons ; les recherches sur le patrimoine se poursuivent (habitat traditionnel, poète J.P. Calloc'h). En outre a été réalisé un catalogue-guide intitulé "L'Ecomusée de Groix" ; la réalisation photographique est due à Guy Hersant, la conception graphique à Alain Le Quernec, la rédaction à Françoise Mousset-Pinard, Conservateur. A travers 204 pages, 154 illustrations dont huit en pleines pages couleur, il propose une découverte de l'environnement naturel de l'Ile de Groix, une approche de son patrimoine historique et une présentation de patrimoine ethnographique que l'insularité a su préserver.

ENVOI DES TEXTES

Les textes doivent impérativement nous parvenir pour le 5 du mois précédant le mois de parution

Le palmarès du XXIe Festival de La Baule

(extrait)

Salon de Printemps 1985 : concours sur le thème : Ebranlement. - Grand prix de peinture ville de La Baule : Yvon Guilloux, de Lamballe. - Premier prix de peinture à l'huile : François Benet, de Nantes. - Premier prix de pastel : Régine Le Cardinal, de Courbevoie. - *Premier d'aquarelle :* Gabriel Richard, de Montaigu. - *Premier prix de dessin :* Yannick Le Solliec, de La Baule. - Premier prix de la sculpture : Claude Blivet, de Saint-Brieuc. - Premier prix des journalistes : Régine Le Cardinal.

XXIe jeux floraux 1985 — Thème : Les quatre saisons. - Grand prix national de poésie : Gloria Boulard d'Argental, de Montréal. - Grands prix de la ville de La Baule : Lucienne-Grâce Georges, d'Orvault ; Jean-Jacques Prichonnet, d'Orthez ; Jean-Marie Tournebize, de Monchy-Saint-Eloi ; Guy Le Huludut, du Petit-Auverné.

Médailles de premiers prix : Prix Olivier guichard : Jean-Yves Le Guenn, du Relecq-Kerhuon ; Antoine Antonakis, de Montlhéry ; Joseph Bothorel, de Brest. - Prix René Dubois : Marie Bonnes, de Nay ; Jean Halbert, de Nantes. - Prix Auguste Brizeux : Mme Yakovlevitch ; André Raynaud, de Saint-Nazaire. - Prix Pierre de La Condamine : Rose Bercé, du Bouscat. - Prix de Guérande : Pierre Chicoineau. - Prix du Pouliguen : Paul Joguet, d'Orléans. — Prix du Croizic : Alain Devran, du Relecq-Kerhuon ; Marcelle Gurand, de Dinan ; Jean-Luc Breny, de Savenay ; Gérard Gauthier, de Saint-Brieuc. - Prix de Pornichet : Madeleine Marie, de Dinan ; Aude Dubois Roppert, de Pornichet ; Jacqueline Liébard, de Saint-Herblain. - Grand prix Office du Tourisme : Annick Pegeault, de Dinan. - Permier prix Office du Tourisme : Emile Chiron ; Madeleine André-Boulin, de Saint-Renan ; Mme Cadiou-Legendre, de Quimper. - Premier prix Comité des Fêtes : Christiane Lemasson, de Blain ; Jacques Collet, de La Baule.

Une collection de costumes bretons en figurines

Sur cette photo, vous aurez reconnu notamment le costume traditionnel de Quimper. Ces figurines sont les premières d'une série de onze couples en costumes bretons.

Au-delà de l'aspect sentimental, cette collection présente un réel intérêt ethnologique. Les costumes bretons sont une part du passé culturel de la Bretagne : comment admettre qu'ils soient si souvent réduits au rang d'objets folkloriques pour touristes ? Que saurez-vous en dire à vos enfants ou à vos petits-enfants le jour où ils vous interrogeront sur les costumes de leurs ancêtres ?

Cette série est un remarquable travail d'artisanat d'art. La délicatesse des costumes exigeait l'emploi d'un matériau noble et très fin : on a retenu le "molda", matière spéciale utilisée en art dentaire pour les travaux les plus précis. Chaque figurine (grandeur réelle : environ 50 mm) est moulée et décorée à la main.

★ *Les figurines peuvent être achetées par paire à OGMÉ, 4, av. Sauvaget à Nantes au prix de 148,50 F. Elles sont aussi disponibles à Ty-Breiz, 15, rue de Verdun à Nantes.*



Une grande carte murale de la Bretagne

Dans la plupart des écoles de Bretagne, les enseignants utilisent pour illustrer leur cours de grandes cartes murales en couleurs. Il y a ainsi de nombreuses cartes de France (physique, agricole, industrielle, etc.), des cartes d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, etc., mais curieusement pas de cartes de Bretagne. La seule que l'on trouve parfois date de 1970. Aussi, à l'initiative de la section "géographie" de l'Institut Culturel de Bretagne, une nouvelle carte a-t-elle été mise en chantier. Corentin Canevet, de l'Université de Haute-Bretagne, Pierre-Yves Le Rhun, de l'Université de Nantes et François Rémy, professeur au lycée de Châteaubriand de Rennes, lui ont consacré plusieurs mois de travail, traitant une énorme masse de données statistiques récentes sur la Bretagne et son économie.

La carte a été ensuite redessinée par les spécialistes de la Société CART, filiale des Editions M.D.I. à Paris, puis imprimée et plastifiée (format 92 x 126 cm). Ses couleurs vives et son graphisme très moderne la rendent très décorative et elle pourrait aussi trouver sa place dans de nombreux bureaux.

Au recto, les éléments permanents, physiques et humains de la Bretagne : relief, climat, villes, pays, cours d'eau, fonds marins, etc. Au verso, son économie : agriculture, pêche, industrie, ports, routes, etc. Cette carte existe en deux versions, une en français, l'autre en breton.

En vente dans les librairies spécialisées, on peut aussi la commander aux Editions M.D.I. (B.P. 69, 78630 Orgeval, tél. (3) 975.54.82) au prix de 314 F (prix de lancement : 272 F franco jusqu'au 30 septembre 1985).

Un nouveau métier : accompagnateur pleine nature

La randonnée accompagnée connaît un essor important grâce à l'action de deux associations : l'A.B.R.I. (Association Bretonne des Relais et Itinéraires) et l'U.B.A.PA.R. (Union Bretonne pour l'Animation des PAys Ruraux). Cette dernière organise dès octobre 85 une formation professionnelle pour des accompagnateurs pleine nature. Dix modules prépareront ces futurs encadrants dans les trois domaines indispensables à l'exercice de ce nouveau métier : l'animation d'activités physiques pour tous ; la connaissance du milieu à travers les activités de pleine nature ; la gestion d'entreprise et l'environnement économique d'une activité.

Rens. l'U.B.A.PA.R., Maner Prat, 29127 Plomodiern, (98) 81.58.44. Dépôt des dossiers avant le 12 septembre.

Rennes-Centre

La M.J.C. Rennes-Centre propose pour la saison 85-86 de nouvelles activités (et des stages) dans divers domaines : théâtre, danse, musique, arts plastiques...

Activités d'éveil et d'expression pour les enfants et adolescents. Activités de détente corporelle le samedi matin. Yoga.

La M.J.C. est aussi un lieu d'activité civique et artistique : 21 groupes ou associations adhèrent à la M.J.C., point de rencontre avec un public, siège social ou encore atelier de création, parfois les trois ensemble.

★ M.J.C. Rennes-Centre, 9, rue de la Paillette, (99). 59.34.07. *Horaires d'ouverture :* lundi 12 h - 23 h, mardi et mercredi 9 h 30 - 23 h, jeudi 14 h - 23 h, vendredi 9 h 30 - 23 h, samedi 9 h 45 - 12 h et 14 h - 18 h ; samedi et dimanche : stages.

FRANÇOIS BUDET : une chanson authentiquement populaire





1966 - Glenmor commence à être connu et à passionner la Bretagne. Un nommé François Budet fait par-ci, par-là un peu de scène avec de "la chanson française" et écrit un étonnant "Loguivy de la mer". En 1969, Stivell fait un jour une première partie du gallo Budet avant d'animer l'éclosion de la musique celtique. Budet continue et conquiert le cœur d'un public de par l'authenticité populaire qui se dégage de compositions écrites pour la transmission d'une émotion.

20 ANS DE CHANSON

1985 - Vingt années de chanson. Un bail. Qui permet à François Budet de faire le point sur sa vie d'homme. "Je suis bien dans ma quarantaine, bien dans ma vie affective, bien dans ma maison, un petit peu comme un fleuve qui, après avoir été torrent, trouve enfin son profil d'équilibre, ce qui ne veut pas dire que je ne vais pas évoluer et rencontrer quelques rapides où il faudra assurer".

L'histoire de Budet passe par plusieurs paliers. Fils de paysans, études secondaires et supérieures, il a dû, à plusieurs reprises, prendre des décisions importantes et personnelles qui l'ont obligé à évoluer, mais "selon une ligne directrice. Je n'ai pas de raisons de faire la gueule à la vie, sans doute parce que j'ai toujours eu des ambitions à la hauteur de mes possibilités. C'est peut-être un péché de trop grande prudence, mais qui m'évite beaucoup de déceptions".

Lorsque Budet parle de chanson, il n'hésite pas à employer le langage amoureux. "La chanson fut pour moi un flirt lorsque j'étais collégien, puis une maîtresse avec qui je partageais mon existence professionnelle ; enfin elle occupe toute ma vie. La chanson et la scène sont pour moi le plaisir de dire le trop-plein de mes idées. C'est un peu la caisse de résonnance de ma vie et de la vie des autres. Ce qu'on dit amplifie les émotions qui dorment chez les gens ou chez nous. En ce sens on joue une sorte de rôle social ; en tout cas cela m'évite d'aller m'allonger sur le divan du psychanaliste parce que je fais ma psychothérapie tous les soirs sur la scène".

JE SUIS COUNTRY

Budet, homme tranquille, dans la plupart de ses chansons, nous renvoie une réalité humaine non frelatée. C'est ce qui explique une amitié permanente d'un public populaire qui, dans la poésie de François, se trouve en osmose avec sa propre sensibilité. "Mon environnement physique et humain doit marquer ma manière d'écrire et de chanter puisqu'il marque bien ma manière de vivre". D'où une authenticité dans le contact. "Souvent après un spectacle on me dit : ce soir c'était bien ton public, pas déglingué, pas flippé, pas branché pour deux sous, authentique. Et un ami m'a dit récemment : c'est toi qui lui reste fidèle. Sous d'autres cieux on dirait que je suis country. Et le country c'est la musique des gens cool qui vont à la vitesse du pas d'un cheval ou du tracteur ou du train tortillard ; ça ne change pas tous les jours à la campagne ! Et puis, il faut du temps pour user une paire de bottes".

COMMENT NAÎT UNE CHANSON

Les gens du métier n'ont pas toujours été tendres avec Budet, sans doute parce qu'il n'est pas entré dans ce qu'il appelle "le show-biz en bragou-braz". Pourtant, lui, est toujours présent, serein parce qu'il "faut ne pas trop bousculer le public. Chez moi il y a eu des évolutions, mais il n'y a pas eu de rupture". Son public, on peut le chiffrer à une vingtaine de mille, alors qu'il ne fréquente pas (il n'y est pas invité !) les festivals. Un public qui achète les disques de François et porte loin, jusque dans le patrimoine populaire, les chansons de l'homme du Mené. Elles naissent "comme cela, bêtement, sur une portée de musique, au volant d'une voiture, dans un fauteuil, ou à quatre heures du matin en fin de nuit d'insomnie. Un soir je roulais entre Pont-à-Mousson et Rennes derrière la voiture de Bernard Benoît et j'ai commencé à fredonner "C'est au mois de mai que les amours éclosent" et je l'ai répété jusqu'à l'arrivée parce que je ne pouvais pas m'arrêter. Puis, ça a été plusieurs mois de travail, de ratures et de reprises pour donner cette chanson que j'aime bien. Ou l'an dernier en passant devant le pénitencier de l'Ile de Ré, j'ai vu des géraniums au pied des murs de la prison. Ça a été le coup d'émotion et j'ai passé mes vacances à écrire "La fugue en Ré" qui, actuellement inédite, ne tardera pas à être enregistrée. Ou encore "Loguivy de la Mer", écrite en trois quarts d'heure un dimanche matin brumeux et cafardeux, au Kremlin-Bicêtre". Justement, "Loguivy", une chanson qui a fait un parcours exceptionnel, puisqu'elle est devenue un vrai tube populaire dont chacun a oublié que l'auteur s'appelait François Budet. "Un tube n'est pas forcément fabriqué par une maison de disques ou des médias. Le public peut se faire ses tubes, et cela est formidable. Et lorsque le public chante une chanson sans en connaître l'auteur, cela veut dire que la chanson a été réussie. En ce qui concerne "Loguivy", c'est une double raison de me réjouir. Pourtant, il a toujours un petit pincement au cœur lorsque l'on revient vous dire que vous avez "piqué" cela dans le folklore...".

Pourtant peu de vrais regrets dans la voix de François au bout de ces vingt années de balades dans les sous-bois odorants de la chanson. Il fait la reconnaissance d'un public qui palpite en Bretagne, comme dans bien des régions de France, en Suisse et en Belgique. Seul, peut-être, celui d'avoir été ignoré par les médias. Il a fait sans !

UNE CHANSON NE CHANGE PAS LE MONDE, MAIS...

Aujourd'hui, la vie de la chanson est plus que jamais difficile. En Bretagne comme ailleurs, ce malgré la présence des cafés-cabarets et des associations. Aussi pour Budet, l'important est de tenir, de bien gérer "sa petite boutique" (puisque, depuis la fermeture de Vélia, il assure sous label *Ardol* sa propre production), de poursuivre ses tournées, de préparer un disque, mais aussi un spectacle pour le faire évoluer - sans rupture !

Et s'il a des idées, il n'oublie pas de garder l'esprit clair : "Je ne sais combien de temps ça va durer. Tant que le public voudra de moi, tant que ma carcasse voudra bien tenir sur les planches et tant que j'aurai quelque chose à dire, ça ira. Quand l'un de ces éléments fera défaut, il sera temps de se reconvertir...".

Ce n'est pas pour tout de suite, François, prends ton temps !

"Je sais qu'une chanson ne change pas le monde
Mais tant que de vrais fous ou de sinistres cons
De vieux dialecticiens séniles et fanatiques
Légifèrent la vie, la mort et les amours
Tant qu'on asservira la marche de l'Esprit
A la raison d'Etat, aux dogmes imbéciles
Toi qui n'as pas voulu marcher dans le troupeau
Pour toi je veux chanter, pour toi je veux chanter".

ANDRÉ-GEORGES HAMON

★ DISCOGRAPHIE : François Budet : Vingt ans de chanson. Production Ardol - St Inoë - Plaine-Haute - 22800 Quintin - Tél. 96.42.93.46.

Concours de Composition Musicale Concertante

Le Festival des Tombées de la Nuit organisera en 1986 un concours de composition musicale concertante, dont on peut demander le règlement à l'Office du Tourisme, 3, rue des Portes-Mordelaises. Rennes. (99) 30.38.01.

Une nouvelle discothèque à Combourg

Eric Van Hamme vient d'ouvrir "L'Apocalypse", night-club - discothèque, à la sortie de Combourg, après le Lac, route de Rennes (Tél. 99.73.03.47).



Brenda Wooton

Avec le nombre et la qualité de ses spectacles et la multitude de ses spectateurs, le Festival Interceltique de Lorient est une des manifestations les plus importantes d'Europe. Sa principale qualité réside dans son ambiance de "retrouvailles" des peuples dont la culture est restée celtique.

Du cabaret breton où la succession des couples de sonneurs conduit à un fest-noz permanent, au pub où est servie la "stout" au rythme des jigs et des "rels", sans oublier la Grande Nuit du Port de Pêche, l'ambiance familiale et la bonne humeur sont omniprésentes.

Il y a même un phénomène d'osmose qui s'opère entre Brittoniques et Gaéliques et une véritable communion entre le public et les artistes qui, même pour les plus connus, se mêlent à la foule. Telle Brenda Wooton prenant des photos noyée dans la foule comme n'importe quel touriste.

Cet état d'esprit constitue le ciment de la manifestation et l'animation culturelle est d'une telle intensité qu'elle suscite la création spontanée de spectacles non programmés.

Les spectacles présentent chaque année un intérêt plus grand, tel qu'il est difficile de faire son choix quotidien parmi les nombreux spectacles proposés simultanément.

Le chapiteau

Vu l'ampleur du Festival, une manifestation de qualité s'est vite avérée nécessaire pour les après-midi des festivaliers. C'est le rôle du Chapiteau des Expositions qui regroupe les meilleurs artistes et artisans des sept pays celtes et propose aussi des concerts de musique traditionnelle, synonymes de qualité, vie et technique. Ainsi l'association de collectage "Datsum" travaille avec ordinateur. Des luthiers aux techniques ancestrales exposent près de l'électro-harpe prouvant la richesse de la recherche instrumentale.

Les œuvres présentées étant sélectionnées avec soin, c'est un critère de qualité et de référence.

Revendiquer une autonomie culturelle est compatible avec une influence passée. C'est évident tout au long de l'exposition, notamment dans les tapisseries de Danielle Le Goff ou dans les bronzes de Pascal Shenal. Mais la qualité des œuvres présentées passe du très bon au très mauvais, de Goudier et Godard à Garlonn, de Lavollec à Goulion.

1985 : année charnière

Comme le souligne Jean-Yves Le Drian, le Festival n'est ni un musée, ni un endroit pour passer seulement du bon temps : "ça vit, ça crée" et la visite de Jack Lang en est un témoignage.

Mais est-ce parce que le Festival vit et vit bien que le ministère considère suffisante l'aide qu'il lui accorde (421 000 F sur les 6 000 000 nécessaires !).

1985 est une année charnière, non seulement parce que ses retombées financières décideront de sa survie, mais parce que l'orientation prise depuis quelques années va vers une ouverture vers d'autres traditions.

L'arbre culturel vivant qu'est le festival s'enrichit également de nouvelles branches, si bien que cinéma, théâtre, poésie et danses contemporaines y ont dès cette année une importante place.

C'est aussi l'ouverture aux témoins de traditions différentes : le concert d'ouverture donné par Mory Kanté en est la preuve ; Griot Malien est à la culture manolingue ce que le barde breton est à la culture celte. C'est la chanteuse sarde qui ouvrit de son récital la soirée consacrée à Brenda Wooton.

La qualité de toutes ces prestations achevèrent de détruire les réticences sur les apports extra-celtiques au sein du Festival.

Premier en Europe

Nous osons espérer que les media, notamment nationaux (car les étrangers sont là !) cesseront de bouder le Festival de Lorient et d'en réduire l'importance. Il a acquis une renommée, méritée, qui le place en tête en Europe. Il faut savoir que l'on vient même d'Australie pour assister à ce Festival. Il faut donc espérer une évolution de sa diffusion audiovisuelle.

PATRIC CONAN
BARBARA TANNERY

De festival en festival

Le XV[e] festival de Lorient



Pierre Tchernia remet le prix du film interceltique pour le film gallois «Sglylaeth».

- d'autant plus définitif qu'il s'est situé en début de festival. Jean-Pierre Pichard avait concocté, quinze années après, la rencontre de débutants au Festival : Glenmor, Gwernig, Servat et Tri Yann. Un plateau qu'aurait bien voulu rejoindre Stivell malheureusement retenu en Italie pour la bonne cause. Un plateau soutenu par un magnifique et grand public de plusieurs milliers de personnes pour une communion véritable avec les tenants de ce que la Bretagne a donné - et donne toujours - à la chanson. Youenn Gwernig et sa chemise à carreaux, ses ballades et son air

Magnifiques retrouvailles

En venant au Festival Interceltique de Lorient, je ne savais pas vraiment ce que j'allais y trouver en dehors du plaisir assuré par une programmation "interceltivisée" comme d'habitude. J'espérais en mon for intérieur un véritable coup de cœur...

Ce coup de cœur je l'ai eu. Comme un de ces frissons qui vous disent l'intensité de la relation. Le Festival de Lorient se veut avant tout celui de la fête et des retrouvailles permanentes au travers de traditions et de novations. Le Chapiteau de Jean-Yves Dubois autour de la musique, de l'artisanat, de la littérature et aujourd'hui de la lutherie et de la B.D. en est l'expression accomplie. La présentation 85 rassemblée place Nayel et saluée comme il convient par le ministre de la Culture Jack Lang fut d'une finalité exemplaire.

Le souffle naturel des chants qui font se dresser un peuple

Pourtant, c'est sous l'immense nef de Kergroise que j'ai reçu mon coup au cœur définitif

Le palmarès du championnat des bagadoù

Quatrième catégorie : 1. Cap Caval (18,81) ; 2. Le Sourn (16,31) ; 3. Bannalec (16,06), (ces formations montent en troisième catégorie) ; 4. Elven (15,63) ; 5. Roanne (15,44) ; 6. Carnac (14,94) ; 7. Morlaix (14,50) ; 8. Fontainebleau (14,13) ; 9. Gestel (13,80) ; 9. Pouldergat (13,50) ; 11. Fougères (13,13) ; 12. Vern-sur-Seiche (12,82).

Troisième catégorie : 1. Bleimor (17,20) et 2. Lorient (16,10) montent en deuxième catégorie ; 3. La Baule (15,11) ; 4. St-Nazaire (14,58) ; 5. St-Patrick (14,47) ; 6. Le Faouët (14,21) ; 7. Moulin Vert (13,52) ; 8. Pommerit-le-Vicomte (13,29) ; 9. Ergué-Armel (12,92) ; 10. Beuzec-Cap-Sizun (12,55) ; 11. Combrit (12,39).

Deuxième catégorie : 1. Pontivy (15,60) ; 2. Briec (15,53) ; 3. St-Pol-de-Léon (14,47) ; 4. Clichy (13,25).

Première catégorie : 1. Quimper (16,38) ; 2. Vannes (16,24) ; 3. Questembert (14,78) ; 4. ex aequo, St-Malo et Locoal-Mendon (14,34).

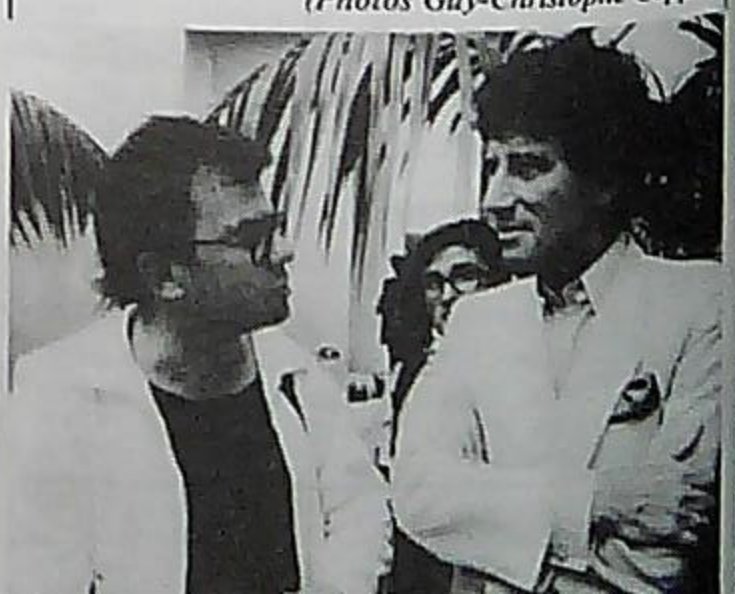
Jack Lang a reçu le dernier livre d'A.-G. Hamon



A l'occasion de la visite de Jack Lang pendant le XV[e] Festival Interceltique à Lorient, Pierre Guergadic, président du Festival a remis (ci-dessus) au ministre le livre d'André-Georges Hamon "Bretagnes, je vous chante". Ce livre est une anthologie de la chanson de Bretagne illustrée par les peintures de Maripol et Melaine Favennec et les photographies Guy-Christophe Coppel, Myrdhin, Zil, Jean-Yves Dubois, Jean-Charles Huitorel, Hervé Cohoner. La réalisation technique a été assurée par les élèves du lycée d'imprimerie Laennec-Robidou à Rennes. Les éditeurs en sont le Collectif Chanson-Bretagne et le Centre Régional pour la Chanson en Bretagne.

Notre collaborateur A.-G. Hamon s'entretient avec le ministre de la Culture de la prochaine réédition de "Bretagnes, je vous chante" prévue pour novembre 1985.

(Photos Guy-Christophe Coppel)



sympathique de se demander en s'excusant ce qu'il faisait là. Mais avec quelle assurance et quelle efficacité ! Glenmor, l'ouvreur, le porteur, la grande gueule, a su s'armer de poésie et, s'il n'a pas oublié de dire au ministre (maheureusement pas encore présent) tous les "bienfaits du centralisme de Sodome", il a surtout démontré que sa voix dans des chants différenciés avait gardé le souffle naturel de chants à faire dresser un public et un peuple. Militant ou tendre, tendre et militant, Glenmor a réaffirmé comme jamais une voie nécessaire. Gilles Servat, dans la suite du barde, a fait exploser le chapiteau et les cœurs dans un récital plein, totalement prenant, riche de nouveautés et d'airs anciens qui ont fait se soulever un public "fanatisé" par autant de qualité, de brio, d'impacts personnalisés. De la "Blanche Hermine" à "Je vous emporte dans mon cœur", Servat renvoyait à l'histoire d'une chanson qui n'a pas fini de surprendre si elle veut bien s'en donner les moyens. Du grand art et une intensité dramatique vraie. Restait aux Tri Yann à nous dire ce qu'ils sont devenus. Eux qui fêtaient leurs quinze années de chanson et venaient de recevoir un Triskell d'Or, ils ont, sur un rythme endiablé, porté la soirée au top niveau jusqu'à une heure avancée de la nuit. Tout y était : la musique, la dynamique, le son, les éclairages, la mise en espace et en costumes, le diaporama, pour dire à leur manière une Bretagne qui, pour être historique, se veut aussi contemporaine. Du grand spectacle total et électrique autant qu'éclectique qui mit longtemps à faire son propre silence tant la communion avait été intense. Ce soir-là, je n'ai vécu qu'un regret : la non-réalisation d'un "bœuf" autour d'un vieux chant très arrangé du Barzaz Breiz. Mais au-delà de ce raté, il faut reconnaître que le spectacle avait été particulièrement fort et qu'il avait marqué d'entrée de jeu l'édition 1985 du Festival de Lorient d'une couleur racée exceptionnelle. Ces retrouvailles-là auraient mérité - pour l'histoire future - de se vivre sur la pellicule ou de se graver dans la cire. Mais le cœur saura - lui - conserver pieusement ce souvenir d'avenir...

ANDRÉ-GEORGES HAMON

Un 6 juillet à Tonquédec

Ne cherchez pas, dans les livres d'Histoire de la Bretagne, trace du Chevalier Kranac'h de Pennbleiz qui s'empara en 1350 du château de Tonquédec (proche de Lannion) en massacrant les propriétaires... Il n'a en effet existé que le temps d'une soirée, le 6 juillet dernier, à l'occasion d'un "jeu de rôle" historique/fantastique organisé par le club rennais "Enfer et Contre Tout" sur le thème de la Guerre de Succession de Bretagne. Quelle soirée ! 90 participants étaient venus de Rennes, Mordelles, Nantes, Saint-Brieuc, Paris... pour une initiative qui avait une dimension "historique". Le public a été séduit par un réalisme prenant et par l'intensité dramatique.

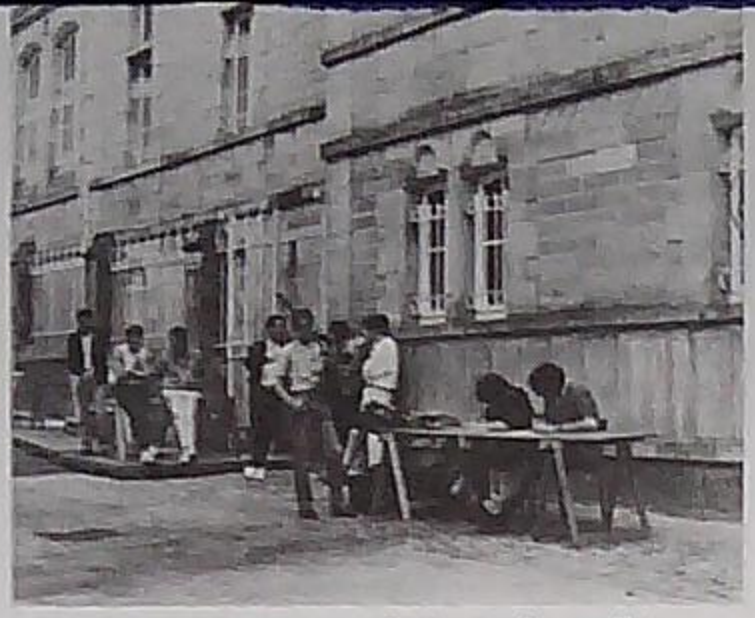




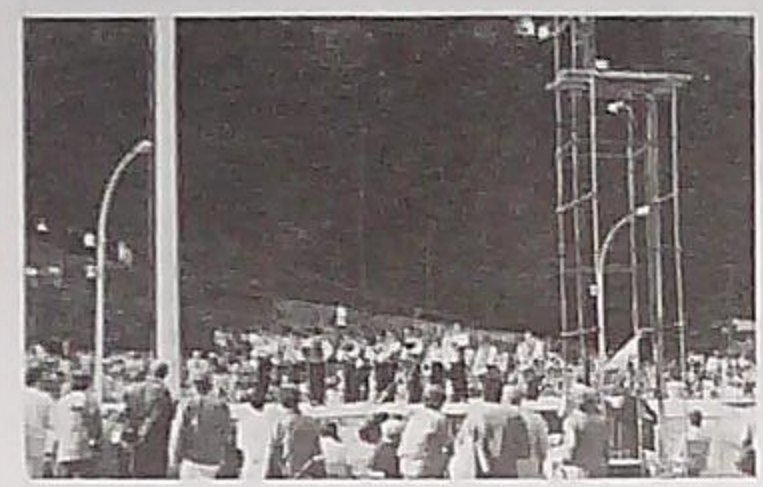
Ci-contre en haut : duel au moulin de Kergrist. - En bas, le sire de Pennbleiz entouré de gardes.

Ci-dessous : les troubadours dansant et chantant (ph. Patrice Hoareau).





Concours de cornemuse : l'attente du verdict



Un bagad sur le podium

FESTIVAL DE CORNOUAILLE

Quelques clichés du Festival de Cornouaille, édition 1985 qui a connu son succès habituel avec quelques temps forts : le concert Dan ar Bras, les Wolfe Tones, la nocturne du vendredi dans le Vieux Quimper, l'Abadenn Veur et aussi une soirée remarquable venue d'ailleurs : des ballets chinois qui ont véritablement enthousiasmé le public venu en grand nombre dans la salle omnisports.

Triskell d'or

Cette distinction, décernée par le Festival de Cornouaille et Radio Bretagne Ouest au groupe musical ou chanteur ayant le mieux contribué durant l'année au développement et à la promotion de la musique et de la chanson bretonnes, a été attribuée pour 1985 au groupe les Tri Yann, au chanteur Claude Besson et à la harpiste Mariannig Larc'hantec.

Viviane Helias, Per-Jakez Helias, Bernard de Parades, Yves Philippe, place au Beurre durant une émission de R.B.O.

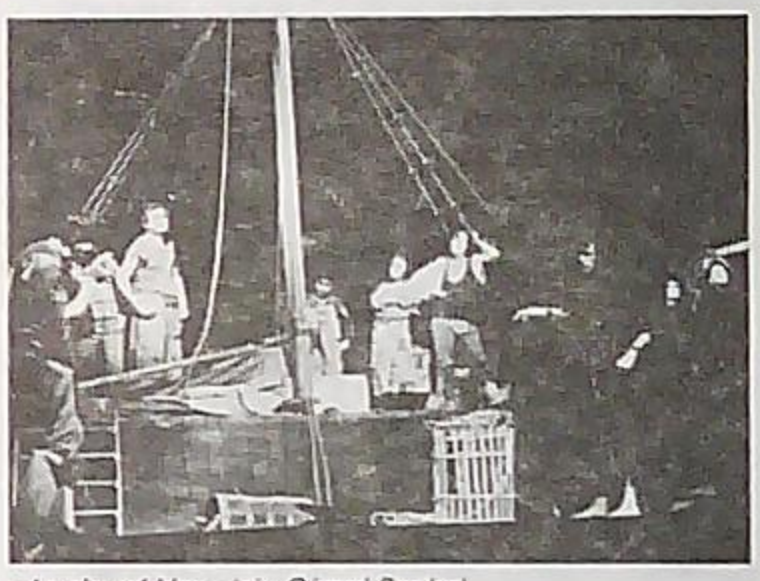


Le départ du défilé, le dimanche matin



Les Tombées de la nuit

Rennes sous le soleil. C'est la première mais pas la plus importante des constatations de ce que furent les Tombées de la Nuit 1985, sixièmes du nom. L'important réside dans la part toujours aussi importante donnée par les promoteurs, notamment Martial Gabillard et Jean-Bernard Vighetti, à la création régionale... Certains d'en rire et de vouloir donner au Festival de nouvelles orientations... Pour ma part, je me réjouis de l'impulsion que veulent donner Rennes et les Tombées à cette création artistique. Il est trop facile de jouer sur les réussites habituelles du show-biz national et international. A Rennes, ce jeu-là est interdit et c'est bien ainsi. A la presse et aux spectateurs d'être plus curieux et de déterminer dans le très grand nombre de spectacles offerts dans des lieux souvent historiques, très différents, ceux qui pourront accéder à une dimension nationale, voire internationale. Et ce parce qu'on leur aura, à Rennes, donné la possibilité de trouver dans une enveloppe budgétaire suffisante les moyens de mettre en œuvre une créativité qui souffre souvent de moyens, de soutiens, d'appuis.



«Le cheval bleu» (ph. Gérard Prudor)

Petits et grands spectacles

J.B. Vighetti s'est voulu un homme d'échanges, de rencontres entre les différentes formes d'expression. A Rennes cohabitent théâtre, musique, danse, conte, marionnettes. C'est la vie culturelle bretonne qui est en jeu. Petits et grands spectacles se côtoient. Mais tous ont des choses à dire et les artistes participent pleinement de la chaleur ambiante qui pourrait monter davantage si les commerçants de la cité se mettaient à l'unisson des culturels et des politiques. La ville prendrait alors une autre ampleur, une dynamiques originale et pétillante qui lui manquent. Les commerçants rennais ne savent-ils rien de la fête ? Ou ne veulent-ils rien en savoir pour abaisser leurs volets bien avant les Tombées de la Nuit ? C'est regrettable. La Ville a besoin de vivre sa culture au rythme de la vie des gens...

Le chant de la Chouette de la création

Des Tombées 1985, on retiendra de très bons moments avec la reprise, modifiée, de Quartz de Gigi et End of Data, les prestations de Per Tallec et Dan ar Bras, la "Madeleine Proust" de Laurence Simonin, les prestations du Théâtre du Pré Perché sur leur péniche, la qualité musicale de John Molineux, la création à la harpe de Dominique Bouchaud, les séquences poétiques, l'excellent spectacle de Michel Jestin autour du "Cheval Bleu" qui aurait mérité de voir Manu Lanhuel mieux distribué, la prestation originale





Patrick Ewen

et inattendue de Marc Roger ou de Florant sur la Place de la Mairie, l'exceptionnelle qualité des Marionnettes de Nantes dans leur "Chevalier de Brocéliande" d'une force étonnante et la formidable prestation des Chieftains en appui aux Ballets nationaux de Cork pour une adaptation un peu désuète du "Balladin du Monde Occidental". Et ce faisant, j'oublie bien du monde qui va de Katell à Michel le Bris, en passant par Louis Capart, Charles Le Quintrec, Jean-Pierre Lécuyer, le Strollad ar Vro Pagan, Lucien Gourong, les Tregeriz nouvelle manière, Cabestan ou Patrick Ewen qui dans ses récits "barbares" s'est imposé comme un phénoménal conteur, les impertinences de le Boulaire. La nuit et les vacances sont tombées sur "Les Tombées de la Nuit". La presse et les médias ne lui ont pas fait la part qu'elles méritent pour les imposer définitivement comme un grand festival. Pourtant la Chouette de la création en Bretagne ne risque pas d'éteindre son chant. Dès l'an prochain de nouvelles voix vont se lever pour dire encore une nouvelle Bretagne.

A.G. HAMON



«Sur les chemins de l'eau» (ph. Gérard Prudor).

Melaine Favennec
Grand prix de la Sacem

Une bonne innovation aux Tombées de la Nuit : l'attribution d'un grand prix national de la SACEM à une création de Spectacle Vivant en Bretagne au cours de l'année écoulée. Après une âpre discussion du jury qui avait remarqué notamment le travail de Gérard Delahaye, Manu Lanhuel, c'est Melaine Favennec qui a l'unanimité a été déclaré lauréat pour son spectacle dont A.G. Hamon a rendu compte avec chaleur dans nos colonnes : "Intime in Time".

Le jury, composé d'Alain Gallet (FR3), Jean-Bernard Vighetti (Tombées de la Nuit), du directeur de l'OFAC de Morlaix, de Serge Soubeyran (Centre pour la Chanson en Bretagne) et de notre collaborateur André-Georges Hamon, a ainsi voulu couronner une création totalement aboutie et qui fait particulièrement honneur à la création en Bretagne. Ce prix qui a valu à Favennec la réception de "Bretagnes, je vous chante", ouvrage collectif sur la chanson, d'un chèque de 10 000 F et d'une invitation aux prochaines Tombées se veut avant tout un coup de projecteur sur une œuvre qui se doit d'être promue sur toutes les scènes ouvertes au spectacle vivant. Souhaitant que ce Grand prix soit suivi de très nombreux autres grands prix permettant à la création chanson de vivre totalement sa puissance en Bretagne.

J.B. Vighetti remet son prix à Mélaine Favennec (ph. Gérard Prudor)



Vannes et le jazz : mariage d'amour

Au fil des ans, le Festival de jazz de Vannes s'impose de plus en plus dans la région, et la cuvée 85 était digne des festivals méditerranéens, même si les deux premières soirées (dont une marquée par les fabuleux Haricots Rouges) ont dû se dérouler au Palais des Arts, et non en plein air : météo oblige...

La soirée de clôture du 8 août, elle, a fait swinguer les jardins du Limur au-delà de toute espérance, malgré une brise et un froid persistants ("la prochaine fois, a confié Stéphane Grapelli, j'apporterai ma chaufferette !"). La première partie, assurée par Hervé Lelanne et ses boys du jazz Groupe de Bretagne, a bien contribué à distiller une bonne ambiance, en offrant des airs très connus ; les festivaliers auront particulièrement apprécié Gilles Gourmelon à la contrebasse ; il manie également très bien le tuba.

Malgré tout le talent de ce groupe, c'est Stéphane Grapelli et ses musiciens qui sont vraiment parvenus à "envoler" le public ce soir-là. Grapelli, le violoniste de 77 ans, star parmi les stars (il a joué avec Duke Ellington, Lionel Hampton, Benny Goodman, et, bien sûr, son ami Django Reinhardt) a prouvé que sa réputation n'était pas surfaite : c'est plus une baguette magique qu'un archet qu'il a entre les doigts. Et, comme il n'a rien à prouver, il laisse la part belle à ses musiciens, Jack Sewing à la contrebasse et surtout, surtout, Marc Fosset à la guitare ; celui-ci ira loin, je vous le dis ! Grapelli les regarde, admiratif, pendant leurs solos ; machinalement, quand Fosset joue seul, Grapelli rentre son violon sous son pull-over, comme un tout petit enfant que l'on protège. Admirable !

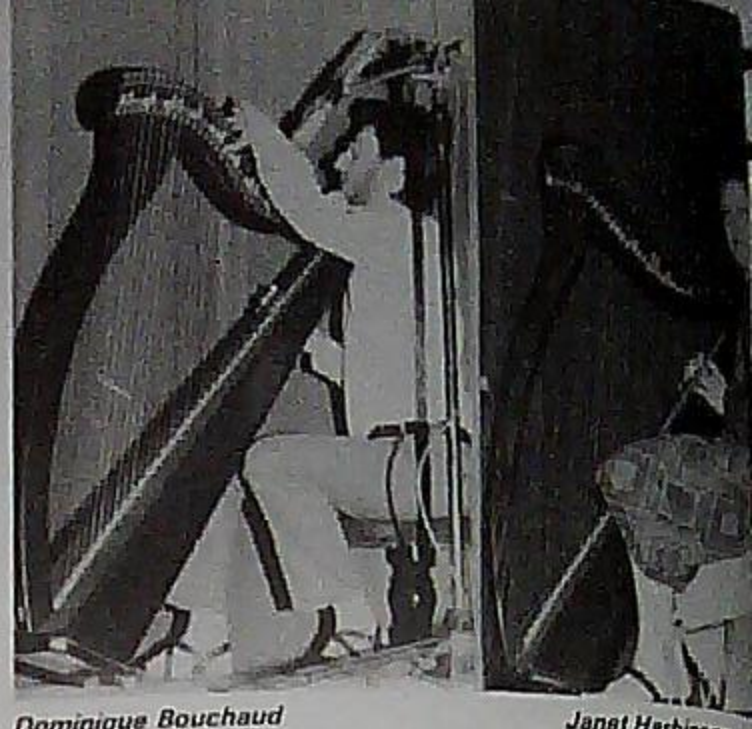
Il faudrait maintenant que le Festival passe à la vitesse supérieure, en durant plus longtemps (par exemple, une semaine) et en diversifiant ses productions en divers lieux de la cité, et à différents moments de la journée ; que toute la ville s'y mette ! Le public a montré cette année qu'il était prêt à suivre.

Et puis, s'il vous plait, messieurs les organisateurs, changez de sono...

LIONEL AUDION

Stéphane Grapelli





Dominique Bouchaud — Janet Harbisson

Le 2e concours international de harpe celtique à Dinan

Pour la deuxième année consécutive, s'est déroulé à Dinan le concours international de harpe celtique permettant des rencontres entre les harpistes professionnels de plusieurs pays : USA, Irlande, Bretagne, Allemagne, Italie.

Le jury international était composé de Pol Huellou et Bernard Harris (Irlande), de Eugène Bérel, Rémi Chauvet, François Hascoet (Telennourien Vreizh) et de Denise Mégevand.

Le trophée Carolan (prix de la création) est revenu à Dominig Bouchaud pour une suite en quatre mouvements (Discorde - Trubuilluz - Eclipse - Rêve) où le langage contemporain a su être musical. Ce premier prix a été offert par l'Arcodam et Air France. Le 2e prix a été attribué au Dublinois Bredan Phelan pour le caractère impressionniste et profondément celtique de sa composition (prix offert par la Banque de Bretagne). La 3e a été décerné à Sarah Park, de l'Etat de Virginie (USA) pour la ferveur dont elle fait preuve en témoignant de la musique bretonne outre-Atlantique. Sa composition en huit mouvements s'intitule "Voyage à travers les Côtes-du-Nord".

Le trophée Awen (prix d'arrangement et d'improvisation) est revenu à Janet Harbisson de Queen's Univ. de Belfast pour sa virtuosité. Janet avait pu se produire la veille aux Tombées de la nuit à Rennes. Elle a composé pour le concours une suite en trois mouvements "Gleann da Loch". Elle a eu la surprise de rencontrer à Dinan une de ses anciennes élèves, Shebhan, venue interpréter l'œuvre de Brendan Phelan. Le 2e prix Awen a été attribué à Brigitte Baronnet, de Moisdon (44), pour son inspiration mélodique ; le 3e est allé à Christophe Guillemot, de Rennes, pour son écoute des styles contemporains.

Pour la 3e édition du concours, le samedi 5 juillet à Dinan, les compositeurs sont d'ores et déjà invités à y penser.

MYRDHIN

LA SAINT-LOUP A GUINGAMP CONCOURS NATIONAL DE LA DANSE BRETONNE

— *Danses bretonnes :* Cercle de Mériadec (champion de Bretagne) ;

— *Danses traditionnelles :* 1. Ensemble d danses du Léon ; 2. Poissy ; 3. Mériadec ; Guérande ; 5. Malville ; 6. St-Nolff ;

— *Danse imposée* (An dro du Pays d Rhuys) : 1. Poissy ; 2. Malville ; 3. Guérande 4. Mériadec ;

— *Partie libre :* 1. Mériadec ; 2. Poissy ; Ensemble du Léon ; 4. Malville ; 5. Guérande 6. St-Nolff ;

— *Dérobée de Guingamp :* 1. Pont-Aven.



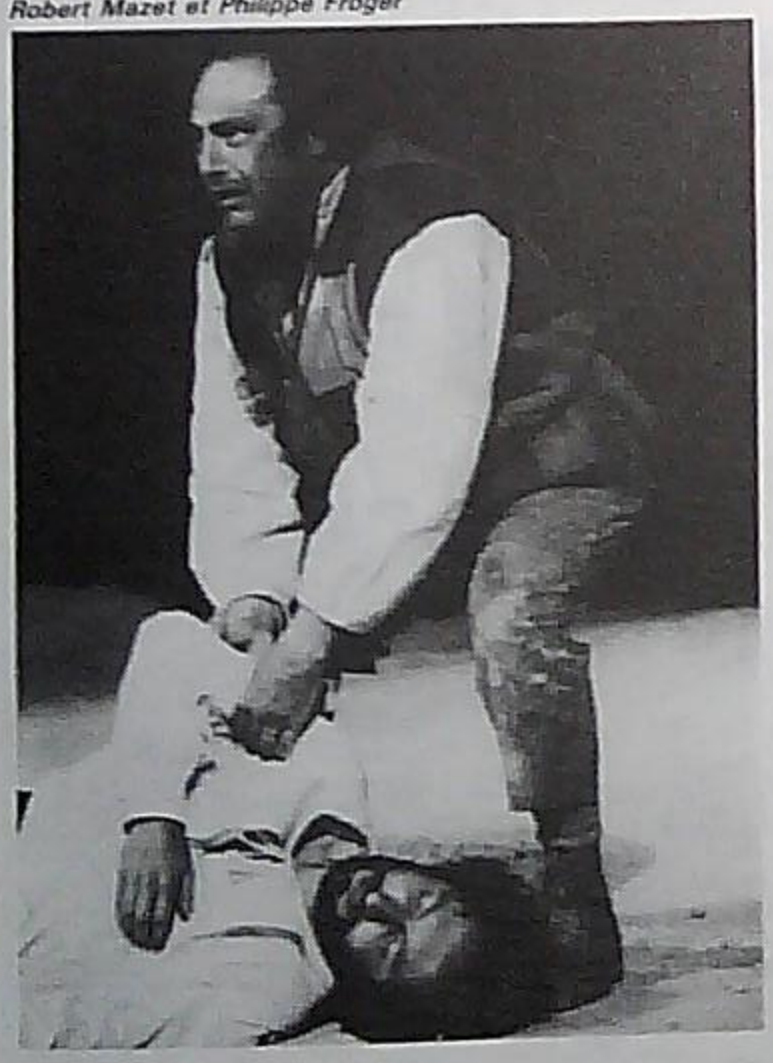
De g. à dr. Béatrice Nevil, Philippe Froger, Yvette Poirier.

Le festival du Pont du Bonhomme

Kerhervy, un lieu magnifique, enchanteur, que le Théâtre Quotidien de Lorient utilise chaque année avec un rare bonheur. Cette année, c'est Cervantes et Don Quichotte qui ont arpenté le grand plateau de sable blanc dans une adaptation de Jean Le Scouarnec et Christophe Ménager. Un Don Quichotte en personnage totalement contemporain sous armure de pacotille et son visage de triste figure, en butte à l'incompréhension des mondes qu'ils soient populaires ou de cours et de pouvoir, un Don Quichotte confronté à sa propre folie et son rêve d'un monde meilleur, partant à la recherche de l'homme nouveau et ne trouvant que la mort au bout de sa route. La quête est bien au cœur du spectacle du TQL qui, s'il est réussi dans de nombreux effets (l'attaque des moulins à vent avec, en arrière-plan, le cimetière des bateaux est un étonnant morceau de bravoure !), manque un peu de rythme et d'un langage véritablement dramatique. Ceci étant, le spectacle du TQL est riche, permet à Philippe Froger de faire une belle composition racée et révèle un grand comédien en la personne de Robert Mazet qui donne un Sancho de forte et savoureuse étoffe paysanne.

A.G. HAMON

Robert Mazet et Philippe Froger



Festival irlandais à Paris

Le Centre de musique irlandaise organise, à Paris, du 26 au 31 octobre, la première semaine irlandaise pour faire connaître différents aspects de la culture irlandaise.

Goueliou Eussa : une île en fête

Ouessant, "L'île sentinelle", dont chacun parle (Françoise Péron, Editions de la Cité), ne fut, d'un samedi à l'autre, qu'effervescence. Goueliou Eussa : fête ; Goueliou Eussa : association qui ne vit que le temps de sa fête, un "septennat" d'été... même pluvieux. Organisation à l'image des îliens : autonome, elle s'autofinance. Nul assistanat d'où qu'il vienne, quel qu'il soit. Ici, on assume. Et si trou dans la caisse il y a, on assurera. C'est certain. "S'il tombe, il se relève" : une devise chère à Ouessant et qui lui va bien.

Gérard Cariou, l'instigateur récidiviste de ces heures folles, soutenu de quelque vingt bénévoles, a, pour la 5e fois, donné à Ouessant une animation estivale pleine et variée. D'imprévus en ciel clair, de prévus en quelques nuages, l'île a fourmillé sept jours durant, petits et grands y trouvant de jour comme de tombée de nuit, un regard où se poser, une oreille où capter, un éclat de rires à distribuer... à défaut, un mollet où pédaler.

De rallye en tournoi, de bal musette en fanfare et fest-noz, de soirées rock en cabaret, de pique-nique en randonnée, de contes en légendes, de magie en grimage... à poney, à voile ou à vélo, Ouessant ne fut, en cet été 85, du 27 juillet au 3 août précisément que festivités.

Louis Capart, Kevin Wright et Olga Bystram, Maxime Piolot, Friandise Rock, Tom-le-Magicien-d'Amérique, Edith 33, Joël Cudennec, Onarienkomprit, Djiboudjep... quelques noms pour que s'embrasent un coin de mer et un bout de terre en liesse.

Les nerfs menacent de craquer. La fatigue crispe quelque peu les sourires aux lèvres des Ouessantins qui ont œuvré sans compter ni ménager leurs peines à la bonne réussite de leur Goueliou Eussa. Le petit matin bruine une fête passée. Une île s'ensommeille enfin. Les guerriers ont mérité leur repos.

FRANÇOISE GUIDAL-GROSSET

Festoù-noz Diwan Pariz

D'ar 14 a viz Gwengolo *e Le Pecq (Yvelines), sal ar gouelioù, 3 kae Voltaire, gant kanerien ha sonerien Bro Bariz. Aozet gant Kreizenn Sevenadurel Breizh.*

D'ar 5 a viz Here *e Morsang sur Orge (Essone), sal Pablo Neruda, gant Ti Jaz ha kanerien ha sonerien Bro Bariz. Aozet gant An Aluzen.*

Titouroù : An Aluzen, 48 bis avenue Salvador-Allende, 91390 Morsang, Pg : 16 (6) 904.11.31.

Les assises nationales des CAFES CABARETS

Les assises nationales des cafés cabarets se tiendront à Quimper les 24 et 25 septembre.

Le 24 septembre à 10 h, séance d'ouverture : présentation des assises par Jacques Quiniou, directeur du F.I.D.A. - Historique des cafés cabarets par Bernadette Kessler. - L'expérience d'un élu par Marc Bécam, sénateur-maire de Quimper, etc. A 14 h, témoignages. Expériences de terrain : Hanter Noz, Ucatep, Aven Eden ; organismes officiels ; artistes... A 21 h, spectacle.

Le mercredi 25, commissions et séances à partir de 9 h. A 17 h 30, clôture des assises.

La 4ème semaine des cafés-cabarets

Lundi 23, cabarets : J.J. Vannier, Denis Sylvain. Mardi 24, théâtre : Lucien Gourong, Gérard Delahaye, Les Etoiles. Mercredi 25, cabarets : Théâtre de la Pie Rouge, Yolande Moreau, Transfusion Jazz, Gilles Langoureau. Jeudi 26, cabarets : Théâtre de la Pie Rouge, Yolande Moreau ; rues : Gérard Estrem. Vendredi 27, cabarets : Sarcloret, Ricet Barrier ; rues : Gérard Estrem. Samedi 28, théâtre : "Pour en finir une bonne fois pour toute avec la chanson française" avec la Chanson française ; rues : Gérard Estrem.

"Ça swingue chez Gradlon" : 98.90.04.31 - "Aven Eden" : 98.90.28.59.

★ ROCK A MINUIT - Mercredi 25 : Joë Sévilor et ses Royals Cônes Guingamp). Jeudi 26 : Crisecardiaq (Bruxelles), groupe composé de plusieurs membres des Tueurs de la lune de miel. Vendredi 27 : End of Data (Rennes) au Gemsbok à Plomelin.

"Tremplin"

LA CHANCE AUX CHANTEURS SUR FR3 BRETAGNE

Les chanteurs de qualité sont légion en Bretagne. Chaque jour à 18 h 25, FR3 offrira sa chance à un jeune chanteur de la région.

Ce sont les téléspectateurs eux-mêmes qui éliront chaque semaine leur artiste préféré, qu'ils trouveront le samedi en quart de finale, demi-finale, puis finale dans un "spécial Tremplin". Une occasion exceptionnelle pour les jeunes talents de rencontrer leur public.

Les chanteurs ou les groupes candidats sont invités à écrire dans les plus brefs délais à : Tremplin, Service des Programmes, FR3-Bretagne, 9, avenue Janvier, 35031 Rennes cedex. Le lieu, la date et les modalités de l'enregistrement leur seront aussitôt communiqués.

Rennes au festival de la danse à Cannes

Dans le cadre du 1er Festival international de danse qui se tiendra les 8, 9, 10 et 11 novembre avec le concours du Nederland Dance Theatre Junior, du Ballet Cullberg, du Centre chorégraphique de Rennes et de la Cie Lar Lubovitch, la ville de Cannes organise dans son nouveau Palais du Festival le 1er marché international de la danse et de l'environnement chorégraphique les 9 et 10 novembre. Réservé aux professionnels il permettra aux compagnies de disposer d'un stand et de montrer leur travail par vidéos. Des programmateurs et acheteurs internationaux sont attendus.

Rens. : La Malmaison, 47, La Croisette, 06400 Cannes.

Marathon danse 1985

Une manifestation d'une envergure sans précédent sera organisée à Rennes, à la Maison de la Culture. Pendant une semaine, le Théâtre Chorégraphique présentera *8 programmes différents* sur trois salles, avec, dans la journée des animations, des "lectures de ballet", des démonstrations libres, des scolaires pour les enfants. Ceci relève d'un défi unique : il s'agit de présenter un véritable marathon, sorte de "bilan" de la Compagnie.

Combien de troupes en France peuvent présenter huit spectacles différents (autres thèmes, autres inspirations, autres décors et costumes, autres musiques, autres chorégraphies) à un jour de distance l'un de l'autre ?

Une nouvelle création du T.C.R.B. à Paris

Gigi-Gh. Caciuleanu assurera la création chorégraphique d'une nouvelle production à la rentrée, à Paris : "Les chambres de cristal", co-production du Théâtre Chorégraphique de Rennes et de Bretagne-Centre National et de la Péniche Opéra de Paris.

La première aura lieu le 13 septembre au Grand Auditorium de Radio-France ; les spectacles y continueront les 14 et 15 ; puis le 27 septembre à l'Espace Jacques Prévert d'Aulnay-sous-Bois. Tous les danseurs du Théâtre participeront, sous la direction de Gigi-Gh. Caciuleanu à cette production originale.

Le meilleur moyen pour faire construire : le «P.A.P.» et le «P.A.J.»



Nous vous aidons à mieux vous loger

CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE

HLM

... le meilleur moyen pour obtenir le «P.A.P.» et le «P.A.J.» :

Crédit Immobilier des Côtes-du-Nord
3 A, rue Zénaïde Fleuriot
B.P. 138 - 22002 ST-BRIEUC - Tél. 96.61.24.77

propose aussi :
des prêts conventionnés et des prêts complémentaires

Depuis de nombreuses années, la MUTUALITE protège les Français contre tous les risques sociaux.

La C.M.C.M. des Côtes-du-Nord

s'adresse aux particuliers (salariés - travailleurs indépendants - professions libérales) comme aux entreprises.

ELLE PROPOSE

★ *Des garanties complémentaires aux régimes obligatoires d'assurance maladie*

★ *Des garanties de prévoyance, indemnités journalières, invalidité, décès, retraite, bons mutex.*
sous forme de contrat individuel ou collectif

Pour tous renseignements, adressez-vous à :

CAISSE MUTUALISTE CHIRURGICALE et MEDICALE des COTES-du-NORD

19, RUE DES GALLOIS (quartier de la Croix St-Lambert)
SAINT-BRIEUC TELEPHONE : 96.78.60.60

SOMMAIRE

★ Ensemble pour réussir, *un entretien avec Claude Saunier*
★ Assurer la promotion de St-Brieuc, *par Yves Dollo*
★ Ville de congrès
★ Les grands pas de Servane
★ Changement de look pour les T.U.B.
★ Revitaliser le quartier de Robien, *par Michel Fraboulet*
★ De nouvelles halles au centre-ville, *par Daniele Bousquet*
★ La Ville Oger, capitale de la concertation
★ Une convention de la ville avec l'Université de Haute-Bretagne
★ Le 3ème mois de l'enfance
★ Un nouveau musée au printemps, *par Jacques Galaup et Pascal Aumasson*
★ Alsdorf et Aberysthwyth : deux jumelages qui se portent bien
★ En novembre, inauguration du nouvel aéroport St-Brieuc-armor, *une interview de Michel Thiry par A.E. Poilvet*
★ St-Brieuc a la rencontre de St-Brieux, *par Christian Picaud*
★ Coquille St-Jacques : plus de 4 000 tonnes
★ Le tour de France en patins à roulettes : l'exploit de quatre briochins
★ St-Brieuc à l'heure japonaise : La 38e foire des Côtes d'Armor

MERCEDES 207 DA

1600F HT PAR MOIS.



Mercedes-Benz

La rentabilité par la perfection technique et les prestations de service.

207 DA. CREDIT BAIL 60 MOIS. 1er LOYER 16.000 F HT. PRIX HT. 81.420 F. TTC 96.564 F. TVA 18,6 % RECUPERABLE SUR LOYER. VALEUR RACHAT FIN DE BAIL 6 %.

Sous reserve d'acceptation du dossier par CALIF département Mercédès Benz Financement.

Chez votre concessionnaire

A Saint-Brieuc
H. VITRE POIDS LOURDS
Z.I. de Saint-Brieuc, Rue Monge
Tél. : 96.61.16.90

ST-BRIEUC

Ensemble pour réussir

Très attaché à la notion d'action collective, de collaboration intercommunale, Claude Saunier ne manque pas une occasion d'affirmer sa volonté de voir Saint-Brieuc évoluer grâce à une dynamique d'ensemble. Dans l'entretien qui suit, le maire de Saint-Brieuc note les efforts qui sont faits quotidiennement pour valoriser, dans de multiples domaines, l'image d'une ville mais aussi celle d'une région.



UN ENTRETIEN AVEC CLAUDE SAUNIER

DYNAMISER L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

Armor Magazine - La Foire Exposition est depuis sa fondation l'événement qui marque la rentrée dans les Côtes-du-Nord et en particulier à Saint-Brieuc, où elle se tient. C'est donc pour vous l'occasion de faire le point.

Claude Saunier - En effet cette foire, 38e du nom, qui attire chaque année de 60 à 70 000 visiteurs et reçoit un appui décisif de la ville de Saint-Brieuc, est bien l'événement de la rentrée dans le département tout entier. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus d'un dizième de la population des Côtes-du-Nord participe à cette manifestation qui n'a pas d'équivalent et de très loin, ici voire dans d'autres départements bretons.

J'ajoute que le thème retenu cette année, le Japon, et la façon dont il a été préparé, sont un symbole de l'état d'esprit des responsables de la vie locale, municipale, économique et associative, et de notre volonté de dynamiser l'économie régionale.

A.M. - L'économie est l'un des points faibles de la région briochine ?

C. S. - Je ne connais pas beaucoup de villes, de régions voire de pays industrialisés qui n'aient pas quelques soucis dans ce domaine. Et je crains que le tunnel de la crise, dont certains annonçaient la sortie dès 1975, ne soit encore long. Pour autant l'équipe municipale briochine ne baisse pas les bras ainsi qu'en témoignent ses réalisations, ses projets et ses méthodes de travail.

UNE RÉORGANISATION DES SERVICES

A.M. - Pouvez-vous être plus précis ?

C.S. - Un mot pour dire qu'une partie du travail n'a pas de traduction publique, c'est la réorganisation des services à laquelle nous œuvrons depuis plusieurs mois, qui se poursuit actuellement par l'application d'un plan de bureautique. A ma connaissance, la ville de Saint-Brieuc est l'une des premières en France à aller aussi loin dans cette direction.

A.M. - Cela signifie-t-il que les services municipaux travaillaient mal, avant ?

C.S. - Nullement. Mais il faut bien comprendre qu'à l'heure de la révolution informatique on ne peut travailler comme à l'époque de la plume sergent-major. Pas pour le plaisir d'acheter du joli matériel, pas pour suivre la mode, mais bien pour tirer meilleur parti des techniques modernes dans la gestion municipale. C'est-à-dire, en fin de compte, permettre aux employés municipaux de travailler mieux et non travailler plus, et donner à la population un meilleur service, plus efficace et moins cher.

A.M. - Vous semblez tenir beaucoup à l'utilisation de l'informatique.

C.S. - Disons que j'y crois beaucoup. Les nouvelles techniques de traitement et de transmission de l'information vont bouleverser notre vie professionnelle et sociale au moins autant que l'invention de l'imprimerie du XVe siècle. Il convient de prendre la mesure de l'événement et d'accompagner l'histoire si on refuse de se faire dépasser.

Chacun a bien conscience de la nécessité de la modernisation, c'est même l'un des grands objectifs de la France. A Saint-Brieuc, nous réalisons cette modernisation. Il est vrai que nous sommes satisfaits d'avoir été les premiers à utiliser la messagerie électronique, de piloter la principale banque de données de collectivités locales, actuellement en pleine expansion (SERVANE) et de réaliser un plan bureautique d'avant-garde.

VALORISER L'IMAGE DE LA VILLE

A.M. - Ce goût de la modernisation vous conduit même à changer les armes de votre ville, ne craignez-vous pas l'excès ?

C.S. - Votre formulation n'est pas exacte. Les armes traditionnelles de la ville de Saint-Brieuc demeurent. Mais il nous a semblé nécessaire de faire identifier notre cité par un signal, un logo, comme on dit. *Armor-Magazine* a présenté ce logo à ses lecteurs il y a quelques mois. Ce qui me semble intéressant c'est que ce nouveau griffon d'or sur fond d'azur version moderne, est réellement adopté par la population : des milliers de voitures portent l'autocollant, de nombreuses associations prennent le griffon comme symbole. C'est à la fois la marque de la réussite et le symbole d'une volonté collective.



Vue aérienne

A.M. - Vous semblez attaché à cette idée d'action collective.

C.S. - En effet, en tant que militant politique je suis convaincu de la profondeur des clivages, à entendre quelques déclarations récentes de chefs de l'opposition, je suis conforté dans l'idée qu'il y a bien une gauche et une droite, et deux façons de répondre aux problèmes de l'heure, aussi bien au plan national qu'au niveau local. Pour autant, je suis convaincu de la nécessité de rassembler autour d'un projet municipal collectif toutes les forces, toutes les volontés, tous les talents qui acceptent une collaboration loyale. Aussi apporte-t-elle son soutien à toutes les initiatives locales sérieuses, dans ces divers domaines : économie, culture, sports.

Une ville, sa capacité à créer, à construire ne dépendant pas seulement de quelques élus entourés par les services communaux ; une ville, c'est une population toute entière qu'il faut convaincre pour la mobiliser.

A.M. - C'est la raison de votre politique de sponsorisation ?

C.S. - Le mot est excessif. Mais après tout, puisqu'il s'agit de valoriser l'image de Saint-Brieuc, je l'accepte. Oui, nous soutenons des tentatives spectaculaires lorsqu'elles sont sérieuses. Oui, nous mêlons nos efforts à ceux d'entreprises, sans complexe. Oui, nous sommes satisfaits de certaines réussites : un tournoi de foot de niveau européen, un festival du livre de niveau national, un festival de rock de qualité, le griffon porté par trois jeunes patineurs briochins engagés dans leur Tour de France pendant que trois autres traversent les Etats-Unis du Nord au Sud, la catamaran de Dominique Marsaudon financé par la société Stalaven et orné du griffon comme le bateau "Cotes-du-Nord" soutenu par la ville de Saint-Brieuc... Tous ces exemples montrent que les Briochins ne craignent pas de sortir de chez eux et de gagner.

TRAVAILLER EN COMMUN

A.M. - Les Briochins ne manquent pas d'ambition ; cependant ont-ils les moyens de cette ambition ?

C.S. - Saint-Brieuc ne manque d'atouts : une population de 50 000 habitants, une ville agréable en voie de rénovation, un cadre de vie de qualité, la proximité de la mer, des équipements sportifs, culturels, des infrastructures de transports modernisées. Sans entrer dans le détail, et s'agissant de l'avenir, je rappellerai trois faits : l'ouverture d'un nouvel aéroport à l'automne prochain, le dévasage et la modernisation du port du Légué en cours, la voie ferrée électrifiée en 1987 et le TGV en 1989. L'avenir est donc bien préparé. Il est vrai cependant que le poids d'une ville de 50 000 habitants ne peut se comparer à celui de métropoles, et que l'espace départemental souffre de l'absence d'un tissu urbain plus serré. Une seule grande ville dans un département comme les Côtes-du-Nord, quelle que soit la qualité des autres villes urbaines, c'est une faiblesse. De même que l'absence d'une structure solide unissant les communes de l'agglomération briochine constitue un handicap, pour l'agglomération elle-même et pour le département.

A.M. - Vous reprenez régulièrement, et depuis longtemps ce thème de la collaboration intercommunale. Et comme sœur Anne, nous ne voyons rien venir.

C.S. - Regardez de plus près, et vous verrez les progrès. Sans doute les choses ne vont pas aussi vite que nous pourrions le souhaiter. Mais dans ce domaine comme dans les autres, il faut prendre la mesure du temps. Il s'agit de savoir si on progresse, j'ai le sentiment que oui. Déjà nous sommes capables de régler en commun des problèmes aussi complexes que l'assainissement, l'aménagement du littoral, en plus des actions communes engagées depuis des années. Nous venons de réorganiser complètement le réseau de transports en commun, inauguré par le ministre Jean Auroux. Nous sommes collectivement engagés dans une réflexion sur l'ensemble des problèmes de circulation et de stationnement avec un Plan de Déplacements Urbains qui couvre toute l'agglomération. Nous nous rencontrons fréquemment pour régler des problèmes concrets. Je dirai que si une initiative spectaculaire n'a pas encore été prise, la coopération intercommunale se pratique au quotidien correctement. Je ne cache pas que les élus briochins attendent mieux.

A.M. - Une dernière question : le centre ville de Saint-Brieuc est transformé par plusieurs chantiers, ceux-ci correspondent-ils à une logique municipale ?

C.S. - Tout à fait, trois chantiers sont actuellement en cours : ceux du musée, de la bibliothèque municipale, de la place du Chai. Dans quelques semaines vont s'ouvrir celui de l'îlôt de Saint-Vincent de Paul et celui des halles en attendant le parking Poulain Corbion. Il s'agit-là de travaux engagés par la ville, ils traduisent un choix déjà ancien : celui de revitaliser le centre-ville. De multiples actions ont été engagées dans le passé : piétonnisation, réhabilitation de logements, construction du CAC...

Ces actions ont donné des résultats. Nos visiteurs reconnaissent une réelle qualité architecturale au centre-ville de Saint-Brieuc et les milliers de personnes qui y viennent chaque jour sont autant de clients potentiels pour notre commerce local. Nous avons l'intention de continuer à travailler dans la même direction en complétant l'équipement commercial, culturel, en créant de nouveaux espaces publics... Bref, en donnant à Saint-Brieuc le cœur que doit posséder le chef-lieu des Côtes-du-Nord et l'une des villes les plus actives de Bretagne.

Assurer la prom

PAR YVES DOLLO
Premier adjoint
Délégué de l'économie et de l'emploi
Député des Côtes-du-Nord

Les difficultés économiques que traverse notre pays ont conduit depuis plusieurs années les élus locaux à s'investir davantage que par le passé dans ce secteur d'activité. Il n'est évidemment pas question de nous substituer aux acteurs économiques et sociaux de la ville mais de chercher à collaborer avec eux dans une perspective d'ensemble, de soutenir quand ils le demandent et quand cela est possible, leurs efforts, de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises. Et cela certes ne se décrète pas, mais se prépare par une promotion de l'image de marque de Saint-Brieuc et par une réelle préparation de l'accueil potentiel.

DES STRUCTURES D'ACCUEIL

Pour deux zones, l'affectation a été précisée :

— *Fred Aubert,* zone de prestige réservée à quelques implantations commerciales ou artisanales ;

— *le futur boulevard d'Armorique,* zone de petites implantations (4 ou 5 lots) dont les acquisitions sont en cours.

De même sont poursuivis, avec le concours de l'ARIM et de la SEMAEB notamment, les objectifs de réhabilitation de friches industrielles.

Ajoutons qu'une étude est menée sur les possibilités d'exonération temporaire de taxe professionnelle en cas de nouvelles installations.

LA MOBILISATION DES ACTEURS LOCAUX

L'impulsion économique d'une ville n'est pas du seul ressort des élus. Mais il leur revient de coordonner les actions. C'est dans cet esprit qu'a été mis sur pied en 1983 le Comité Local pour l'Emploi, réunissant périodiquement les partenaires économiques et sociaux et les élus de l'agglomération briochine.

Il ne sert à rien de masquer que cette structure originale qui a pour vocation de mener une réflexion de fond et à long terme sur l'économie et donc de l'emploi, n'a pas tenu toutes ses promesses. Il est vrai qu'il nous était difficile, aux uns et aux autres, de faire abstraction, le temps

PLAISIR DE CIRCULER EN VILLE EN AUTOBUS

LTUB

TRANSPORTS URBAINS BRIOCHINS : T.U.B.
(Setab : Société d'Exploitation de l'Agglomération Briochine)
22000 SAINT-BRIEUC

Direction : 6, rue du Combat des Trente - Tél. : 96.33.28.28
Exploitation, Information, Vente : Champ de Mars - Tél. : 96.33.47.42

on de St-Brieuc

d'une réunion, des dossiers économiques lourds (Sambre-et-Meuse, Chaffoteaux, Star...) que chacun avait présent à l'esprit.

Je crois néanmoins nécessaire que tous reconnaissent l'importance pour l'avenir de cette concertation régulière.

L'INSERTION DES JEUNES

Prenant le relais de la permanence d'accueil d'information et d'orientation, la Mission Locale du Bassin de l'Emploi de Saint-Brieuc a vu le jour en septembre 1983 ; plus d'un millier de jeunes de 16 à 25 ans sont passés dans ses locaux dès 1984.

Les résultats de la Mission Locale nous permettent de concevoir de nouveaux projets (une entreprise intermédiaire de collecte de verre va démarrer incessament).

LA PROMOTION DE L'IMAGE DE MARQUE

En relation avec les partenaires économiques locaux, la municipalité de Saint-Brieuc a conçu et réalisé une exposition : "Saint-Brieuc le Mouvement Economique" présentée au public à la Foire des Côtes d'Armor, en 1984. Le CNERP, et la voiture exposition de la SNCF Bretagne ont aussi accueilli cette réalisation, composée de panneaux illustrant les richesses de l'économie locale et ses capacités de recherche et de formation.

Cette exposition "Saint-Brieuc le Mouvement Economique", a donné lieu à la publication d'un dépliant.

En ce qui concerne l'information, la ville de Saint-Brieuc édite chaque trimestre un tableau de bord de l'économie briochine. De diffusion assez restreinte, ce support ne paraît plus tout à fait adapté à l'importance que revêt le secteur économique dans les préoccupations des Briochins.

Nous avons donc pris des contacts avec les lycées Rabelais et Renan afin que les élèves des sections économiques collaborent à cette réalisation par le biais d'enquêtes et de reportages.

Pour cette rentrée 1985, la ville de Saint-Brieuc réalise deux plaquettes, l'une visant à assurer la promotion économique de Saint-Brieuc, la seconde ayant pour thème "Saint-Brieuc, Ville de Congrès".

VILLE DE CONGRES

un nouvel atout pour St-Brieuc

Le 26 juin, l'association "Bretagne-Congrès" naissait à Saint-Brieuc. Dix villes bretonnes (Saint-Brieuc, Rennes, Brest, Lorient, Vannes, Saint-Malo, Dinard, Perros-Guirec, Trégastel et Quiberon) adoptaient les statuts de l'association et la charte des villes de congrès en Bretagne.

Le tourisme est un des axes importants du développement économique de notre agglomération. C'est un des objectifs que se sont assignés l'Office du Tourisme et la municipalité de Saint-Brieuc. Outre le tourisme de loisirs pour lequel les plages environnantes sont évidemment plus attractives, notre ville peut attirer de nombreuses manifestations professionnelles, associatives... et devenir un centre de "tourisme d'affaires".

DES ATOUTS

Facilités d'accès : Etant à peu près à mi-chemin des deux grands pôles démographiques et industriels (Rennes et Brest), Saint-Brieuc jouit d'une situation géographique stratégique dans notre région. Elle est, et doit devenir davantage encore, un lieu de rencontre privilégié des Bretons. Les professionnels de l'édition sont parmi les premiers à l'avoir compris puisque depuis cinq années notre ville accueille "le Festival du Livre en Bretagne". Le renouvellement de leur confiance pour l'an prochain est leur meilleur gage de satisfaction.



Bernard Tapie (au centre) animant une commission au congrès du CNERP

Notre ville a aussi vocation à accueillir des manifestations d'audience nationale. L'accès à partir de Paris qui constitue un argument important pour les organisations ne cesse de s'améliorer : la route qui sépare Saint-Brieuc de Paris est enfin totalement à quatre voies, le nouvel aéroport entrera en service dès novembre, et le TGV devrait venir à Saint-Brieuc en 1989.

ANIMATION

La proximité immédiate de stations balnéaires est évidemment un atout qu'il convient de valoriser, mais il ne faut pas sous-estimer l'attrait touristique propre à Saint-Brieuc.

Nous connaissons évidemment les richesses historiques de notre ville. L'effort accompli ces dernières années en matière culturelle mérite lui aussi d'être souligné. La construction du musée, celle du CAC, l'activité de plusieurs autres associations, l'existence d'une quinzaine de salles de cinéma, la transformation du centre-ville, donnent progressivement de Saint-Brieuc l'image d'une ville qui bouge. Nous avons voulu symboliser ce dynamisme par le nouveau griffon que tous les Briochins désormais connaissent.

LES ÉQUIPEMENTS

Le Centre d'Action Culturelle et notamment la salle Louis Guilloux, parfaitement équipée, et qui peut contenir près de mille personnes, constitue un attrait essentiel pour des congressistes.

Le succès du congrès du CNERP qui pendant deux jours a réuni 600 personnes à Saint-Brieuc dans d'excellentes conditions, prouve que désormais la ville est parfaitement adaptée pour accueillir des manifestations de cette ampleur. Adaptée par la qualité et le nombre de ses salles de réunions (outre les salles du CAC, il faut citer les salles de Robien, du Crédit Mutuel, de la Chambre d'Agriculture, du Rocher Martin notamment), Saint-Brieuc l'est aussi par sa capacité hôtelière. On y a recensé plus de 700 chambres d'hôtel et de restauration.

Telles sont les raisons pour lesquelles, Saint-Brieuc avec neuf autres communes bretonnes, est fondatrice de l'association Bretagne Congrès qui, par la rigueur des conditions d'accès, donne un véritable label de qualité d'accueil aux communes adhérentes.

Dans le même esprit, nous travaillons actuellement avec l'Office du Tourisme à la réalisation d'une plaquette de qualité et de large diffusion. Elle est destinée à mettre en valeur Saint-Brieuc, Ville de Congrès.

Nous espérons que cet effort sera relayé par les Briochins eux-mêmes. Notre ville a une forte tradition associative, et les responsables de ces associations sont souvent en rapport avec les instances régionales ou nationales de leurs mouvements. C'est à eux notamment que s'adresse cet appel.





Nouveaux Mercedes 6-11 t.
Pour gagner, employez les grands moyens.

Chez votre concessionnaire
à Saint-Brieuc

Mercedes-Benz

H. VITRE POIDS LOURDS
Z.I. de St-Brieuc - Rue Monge - Tél. 16 - 96.61.16.90

Les grands pas de Servane

Créé en mars 1984, à l'initiative de plusieurs collectivités territoriales de Bretagne, dont la ville de Saint-Brieuc, SERVANE (SErveur Régional Vidéotex d'ANimation et d'Etudes) diffuse des informations concernant plusieurs domaines de l'activité territoriale : finances locales, économie, urbanisme, personnel, formation, revue de documentation, annuaire, santé.

D'autre part, elle met à disposition de ses utilisateurs un guide télématique des droits et démarches procurant aux administrés une information précise et à jour sur les formalités à accomplir dans les secteurs de la vie de tous les jours.

Enfin, SERVANE joue un rôle de courtier en information afin de répondre aux multiples questions que peuvent se poser ses associés. Pour cela, SERVANE utilise toute la documentation existante, soit sous forme papier, soit par le biais de multiples banques de données.

Depuis octobre 1984, SERVANE est passé de 5 000 pages écrans vidéotex à plus de 20 000 pages. Les 10 ou 15 collectivités membres fondateurs ou associés de départ sont passées à plus de 700 collectivités ou organismes associés dont la totalité des communes des Côtes-du-Nord.

SERVANE travaille avec de multiples producteurs d'informations dont l'AUDIAR (Atelier d'Urbanisme du District de Rennes), l'ORSB (Observatoire Régional de la Santé en Bretagne), la SEMAEB (Société d'Aménagement de la Bretagne), le SID (Service Information et Diffusion du Premier Ministre), le Conseil Général des Côtes-du-Nord, le Syndicat des Communes des Côtes-du-Nord... et bien d'autres encore.

D'autre part, SERVANE utilise un serveur régional extérieur : OCTEL, du GCAM Ouest, dont la compétence télématique n'est plus à démontrer.

Enfin, SERVANE a défini une stratégie de mise en place. Son intention n'est pas d'être un serveur national, mais de faire bénéficier d'autres collectivités territoriales de cette expérience afin d'essaimer pour constituer le réseau SERVANE. Il n'est donc pas impossible de voir d'ici quelques mois un SERVANE nord, sud, est...

Quant à la charge financière que représente un abonnement à SERVANE, elle est tout-à-fait supportable et très vite amortie de par les produits proposés dont, entre autres, la revue de documentation élaborée journalièrement. Pour une ville de 50 000 habitants, le coût de l'abonnement annuel est d'environ 50 000 F/HT et donne droit à un quota d'heures d'interrogation. Le rapport qualité/prix est tout-à-fait intéressant, surtout lorsqu'on sait ce que peut coûter un service de documentation de bon niveau. Pour améliorer leur efficacité et leur confort de travail, SERVANE apparaît comme un outil parfaitement adapté.

Chang

Les TUB (Transports Urbains Briochins), depuis presque une génération, appartiennent et participent activement à sa vie. Créé depuis 1949, le réseau de transport en commun de Saint-Brieuc est un des plus anciens de Bretagne. Depuis le 15 avril 1985, les Transports Urbains Briochins ont changé de "look".

Le réseau, complètement restructuré, a été inauguré sous la présidence de Jean Auroux, Secrétaire d'Etat chargé des Transports.



Le nouveau module, installé place du Champ de Mars

A l'échéance du contrat de concession du Service des Transports Urbains Briochins, le STUB (Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Briochins) a décidé de mettre en place, dans le cadre d'un nouveau contrat, un service rénové de transport en commun.

Aussi, un nouveau contrat de cinq ans a été conclu avec un exploitant spécifiquement urbain, la SETAB (Société d'Exploitation des Transports de l'Agglomération Briochine).

UNE NOUVELLE IMAGE DE MARQUE

Des véhicules repeints, de nouvelles couleurs, des conducteurs appelés à assurer le succès commercial de leur activité (tenue, formation aux relations publiques), de nouveaux véhicules, de nouveaux points d'arrêt (poteaux d'arrêt, abribus), une nouvelle tarification, la mise en place d'un réseau de dépositaires de titres, le nouveau local Place du Champ de Mars, le soin particu-

3500 km sur patins à roulettes !

3500 km sur des patins à roulettes... C'est l'exploit qu'ont réalisé Benoit Boyer, François Le Moine, Jean-Pierre Le Bobec et Guillaume Rossignol, quatre lycéens briochins de 16 à 17 ans.

Partis de Saint-Brieuc le 15 juin dernier, ils y sont revenus deux mois plus tard, fatigués mais contents. L'objectif de ce Tour de France pour le moins original : faire reconnaître le patinage sur roulettes comme un moyen de locomotion à part entière. Ils ont déjà oublié les quelques mauvais souvenirs qui ont parsemé leur périple (contacts difficiles avec certains automobilistes dont quelques-uns n'ont pas hésité à les agresser !) pour n'en retenir que les bons (accueil des media, du public...).

Déjà, ces Briochins sportifs pensent à repartir : peut-être Paris-Athènes l'an prochain. Sur 8 roulettes !

nent de «look» pour les T.U.B.

lier apporté à l'organisation régulière de campagnes de promotion : telles ont été les actions engagées par les responsables du STUB pour donner une nouvelle image de marque des TUB.

Plusieurs des axes de renouveau ont, bien sûr, été déterminés grâce au travail des élus, des techniciens, mais aussi par la concertation avec les habitants de divers quartiers des communes associées, soit Saint-Brieuc, Trégueux et Ploufragan.

Ainsi, quelques lignes ont été remodelées pour s'adapter le mieux possible aux besoins.

En ce qui concerne les horaires, le principe de la régularité des passages a été abandonné en appliquant des fréquences différentes aux heures de pointe et aux heures creuses.

LA CAMPAGNE DE LANCEMENT

La promotion du service a été recherchée au travers de l'élaboration de la campagne de lancement :

- sensibilisation des médias (presse écrite, parlée, télévisée)
- journée inaugurale
- affichage
- journée de gratuité (26 500 voyageurs en 3 jours)
- bus information (6 000 visiteurs).

Un sondage effectué début mai dans l'agglomération montre que la campagne de lancement a touché près de 90 % des habitants.



L'inauguration du nouveau réseau, en présence de Jean Auroux

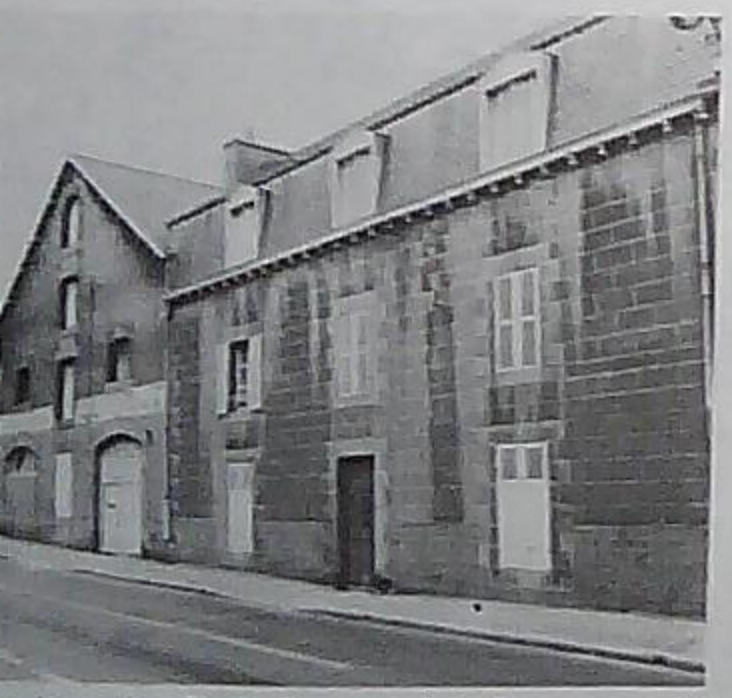
LES PREMIERS RESULTATS

Cette campagne de promotion a permis d'apporter des résultats au niveau de l'exploitation et de la fréquentation. La comparaison du nombre de voyageurs entre les mois de juin 1984 et juin 1985 montre une augmentation de 20,49 % du nombre de voyageurs (159 587 contre 192 301). Ce sont maintenant plus de 7 000 personnes qui empruntent chaque jour le TUB, alors que l'an dernier il y en avait tout juste 6 000.

Parmi ces nouveautés, la mise en place de la gratuité "correspondance" est un élément important jusqu'à présent, le ticket est valable 3/4 d'heure.

Revitaliser le quartier de Robien

En octobre 1984, le Conseil municipal de aint-Brieuc décidait de lancer sur le secteur de obien une étude pré-opérationnelle s'insérant ans le cadre d'un *"projet de quartier"*. Cette émarche est un élément essentiel de la politique 'urbanisme opérationnel mise au point par le inistère de l'Urbanisme, en application des ouvelles compétences que la décentralisation ansfère aux collectivités locales.



ns les anciens Ets Le Bigot, rue Jules Ferry, un projet logements HLM avec activités commerciales au rez-chaussée

UNE ÉTUDE APPROFONDIE

Cette étude a duré plusieurs mois. Financée conjointement par la ville de Saint-Brieuc et l'Etat, elle a été confiée à une équipe expérimentée et pluri-disciplinaire du PACT-ARIM. Celle-ci a travaillé en étroite collaboration avec les élus et les services municipaux concernés, ainsi qu'avec le Comité d'Animation de Robien (CAR) qui s'est donné pour objectif la revitalisation de ce quartier "derrière la gare" dont l'image de marque s'est dégradée au fil du temps.

Gage de sérieux et de compétence, l'équipe du PACT-ARIM est composée d'urbanistes, d'un architecte et d'une spécialiste des questions sociales liées à l'habitat. Chaque semaine, une structure de réflexion s'est réunie pour faire le point sur l'avancée de l'enquête. Autour des techniciens du PACT-ARIM ont participé régulièrement à ces séances de travail hebdomadaires, des élus, des responsables des services techniques et administratifs municipaux, des membres du CAR. Selon les sujets abordés, de multiples partenaires ont été associés à la réflexion : ingénieurs de la DDE, responsables des Chambres consulaires, de la CAF, commerçants et chefs d'entreprises, assistantes sociales, directeurs des écoles du quartier, éducateurs sociaux, etc.

Cette méthode est un nouveau témoignage de la volonté permanente de concertation souhaitée et mise en pratique par la municipalité de Saint-Brieuc.

STOPPER LE PROCESSUS DE DÉCLIN

L'étude pré-opérationnelle a pris en compte l'ensemble des données historiques, humaines, sociales et économiques de quartier. Le diagnostic, très fouillé, a été présenté à la population, à la fin juin, lors d'une semaine d'exposition sur la "mémoire et le devenir de Robien". Il permet d'envisager une suite d'interventions qui seront de nature à enrayer le processus de récession constaté sur les fonctions urbaines de quartier.

En effet, le quartier de Robien est une création de la révolution industrielle du XIX[e] siècle et, plus particulièrement une résultante de l'installation du chemin de fer. Il s'en est suivi, à la fois, l'industrialisation du quartier et une urbanisation en rapport très direct avec les activités. Ainsi, s'est constitué un tissu très riche où toutes les fonctions urbaines (industries, commerces, axes de circulation, habitat, équipements publics) s'imbriquaient en un remarquable équilibre.

Au cours des années 60, cet équilibre est progressivement rompu. Des activités traditionnelles disparaissent ou se localisent ailleurs. La →

population vieillit et diminue : 4284 habitants en 1968, 3619 en 1982, soit une diminution de 32 %. Sur la même période le nombre de logements vacants passe de 82 à 253.

L'enquête sur le terrain a mis en évidence l'inconfort d'un grand nombre de logements, qu'il s'agisse de logements occupés par leurs propriétaires ou de logements locatifs. D'autre part l'appareil commercial du quartier décline et devient incomplet ; la situation des entreprises subsistantes est préoccupante, tant en terme de maintien de l'emploi que de taxe professionnelle versée à la ville.

REDYNAMISER PAR L'HABITAT ET DES ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES

L'habitat, facteur du maintien et de l'accroissement de la population d'un quartier, doit faire l'objet d'une politique articulée sur deux axes principaux :

• *la réhabilitation de l'habitat ancien* : dans le cadre d'une opération programmée ou de toute autre procédure, Robien doit bénéficier de crédits ANAH permettant la mise aux normes de confort des logements ;

• *la création de logements neufs*, à la fois de logements sociaux locatifs ou en accession à la propriété. Déjà des constructions HLM sont en cours.

L'effort pour développer des activités est à conduire de plusieurs façons. L'apport d'une population nouvelle doit aider au renforcement et à la variété des commerces. L'action pour localiser des emplois est à diversifier. En effet, il y a déjà eu l'installation du Centre de Sécurité Sociale sur le terrain des Forges et Laminoirs. Mais cette implantation n'a pas eu une grande incidence sur le quartier, ni pour l'habitat, ni pour les commerces. Les transferts prochains de l'Hôtel des Finances et des Archives départementales vont augmenter le nombre des emplois tertiaires sur Robien, mais il s'agit d'emplois déjà pourvus.



Dans un quartier en rénovation, le centre de la Sécurité Sociale

Ce n'est donc pas suffisant. Il est donc indispensable d'attirer sur Robien des entreprises nouvelles créatrices d'emplois. Un travail de recensement systématique des friches industrielles a été effectué, en collaboration avec les Chambres consulaires et les services économiques de la ville : dès maintenant, des locaux ou terrains convenant à l'implantation d'entreprises peuvent être proposés. Deux transferts de P.M.E. avec créations de quelques emplois, sont en cours, pour l'une, prévue pour l'autre dans les locaux industriels désaffectés.

UN QUARTIER AGRÉABLE A VIVRE

Outre ces directions essentielles, d'autres efforts seront à réaliser pour améliorer la qualité de l'environnement, des circulations, des services, pour faire de Robien un quartier plus agréable à vivre.

L'environnement peut être amélioré à partir de diverses opérations d'urbanisme : ravalement des façades, réaménagement des principaux espaces publics, des axes de circulation et des grandes entrées ou "portes" de Robien. Le quartier manque d'espace central, d'un lieu de rencontres : la création d'une place est envisageable sur un terrain appartenant à la ville, face à l'église. Là, pourraient se localiser une maison de quartier, des services comme une annexe postale, un "foyer-soleil"... D'importantes potentialités existent également pour le développement d'espaces verts.

La réalisation de toutes ces actions, multiples et variées, redonnent à Robien l'image d'un quartier en plein renouveau. Il est évident qu'un tel programme ne pourrait être réalisé sur une courte période. L'étude du "projet de quartier" établit un catalogue détaillé des actions à entreprendre en les hiérarchisant et les échelonnant à court, moyen et long terme (10 à 20 ans). Cela est d'autant plus nécessaire que les opérations à engager sur Robien devront s'intégrer à la programmation municipale qui doit prendre en compte la totalité des quartiers de Saint-Brieuc.

MICHEL FRABOULET
Adjoint à l'Urbanisme

De nouvelles halles au centre-ville

La création de nouvelles halles, place de la Grille, s'inscrit dans le mouvement de revitalisation du centre-ville, amorcé depuis plusieurs années.

Des opérations importantes de rénovation du centre historique de Saint-Brieuc ont démarré il y a quelques années, aussi bien en ce qui concerne *l'habitat* que *le commerce*, dans ce que l'on appelle "îlôt de la Grille". En effet, comme dans toutes les villes de France, on assistait à cette époque à un double mouvement : l'abandon des logements dans le centre (logements en partie dégradés que les propriétaires n'entretenaient plus) et d'autre part la poussée commerciale de la périphérie.

LE QUARTIER DE LA GRILLE

Au cœur du centre-ville et à deux pas des parkings centraux, l'îlôt et le quartier de la Grille viennent prolonger le plateau piétonnier vers les nouvelles halles alimentaires et le centre administratif de la ville. Parfaitement irrigué par l'animation urbaine environnante, ce quartier va retrouver en 1986 sa vocation commerciale historique et contribuer ainsi à la redynamisation générale du commerce du centre-ville.

L'ensemble du programme de restructuration de ce quartier (place du Chai, immeuble du Chai) ouvrira au printemps 1986.

Sa réalisation a été confiée par la ville à la SEMAEB.

Ce nouveau pôle d'attraction de la Grille-Cathédrale doit faire le lien entre l'hyper-centre de la rue Saint-Guillaume et le quartier historique des rues Fardel et Quinquaine.

Cette opération poursuit trois objectifs :

— redonner au centre une vocation d'habitation ;

— renforcer l'animation par de nouveaux commerces attractifs ;

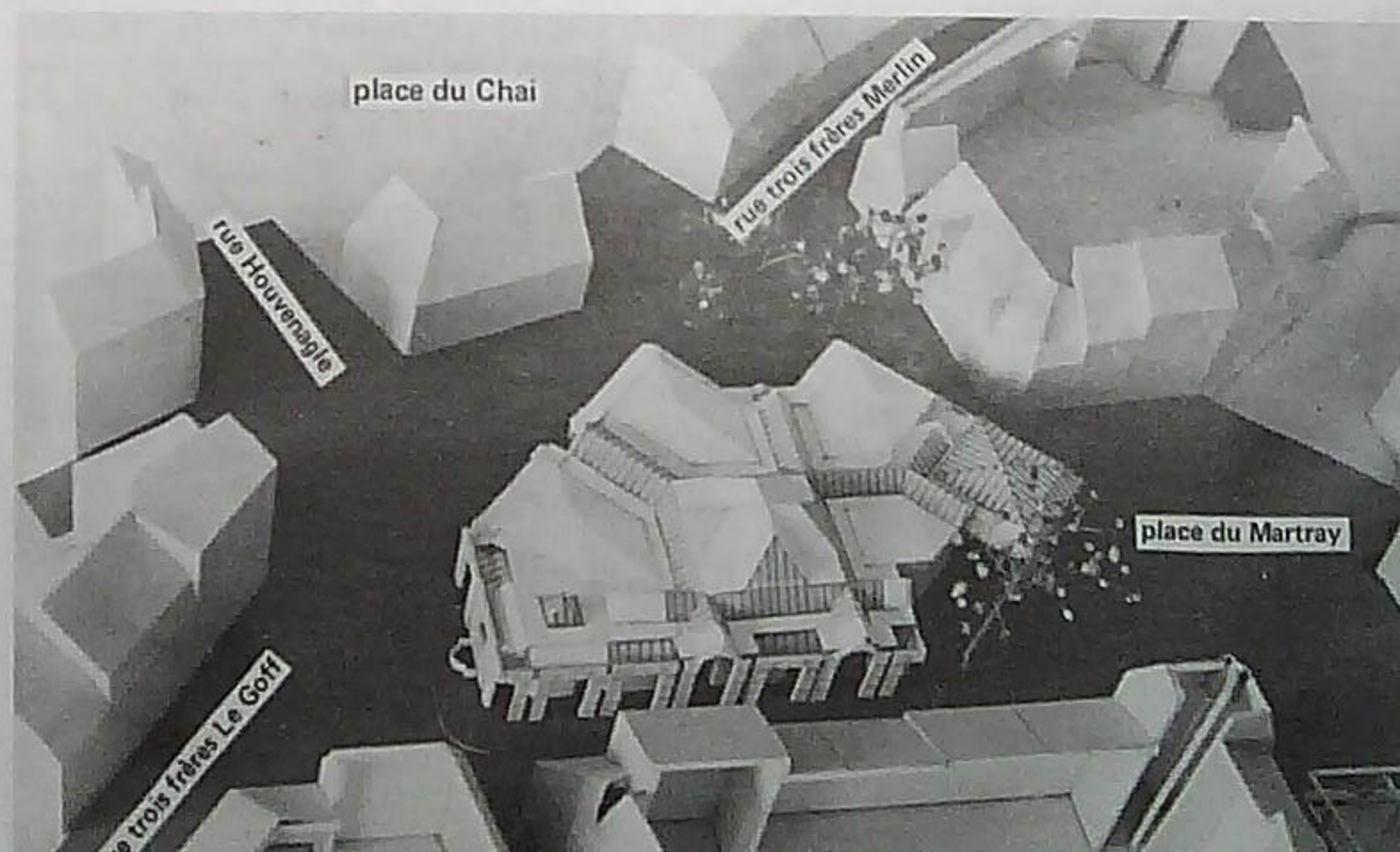
— mieux desservir le centre.

Une enjeu unique : revitaliser le centre-ville et redonner à chacun les moyens de pouvoir choisir de vivre au centre-ville ou non.

En ce qui concerne la place de la Grille, elle devrait, d'ici le printemps 86, être pourvue de *nouvelles halles alimentaires publiques* qui permettront aux habitants du centre-ville de pouvoir faire leur marché à proximité de chez eux.

DANIELE BOUSQUET
Maire-adjoint

Le projet des halles



LA VILLE-OGER, capitale de la concertation

Savez-vous ce qu'est la ville Oger ? Ce sont 17 hectares où batifoler, dans les prés, à la Croix Saint-Lambert. Les derniers, dit-on, à Saint-Brieuc, et pourtant à quelques minutes du centre. C'est aussi "la ferme" avec ses poules, ses canards, ses jardins et tous ses enfants, les petits fermiers qui vont vendre leurs produits au marché de la Croix Saint-Lambert le dimanche matin. Ce sont encore les footballeurs sur leurs terrains bien verts, les spécialistes de la confiture mûres qui connaissent les bons coins le long du Douvenant, c'est... C'est là aussi que dans les années 70, l'enthousiasme des urbanistes du moment les avait conduits à prévoir 822 logements collectifs HLM, des "tours".

CONCILIER LES POINTS DE VUE

Or, il se trouve que, les années passant, la demande pour les tours s'est tassée et l'urbanisation de la Ville Oger, initialement prévue avec l'ensemble de la Croix Saint-Lambert, a été remise à plus tard, les terrains devenant ce que l'on appelle une "réserve foncière" appartenant à la ville. C'est en 1982 que l'urbanisation de cette réserve foncière est revenue à l'ordre du jour : l'aménagement du quartier de la Croix Saint-Lambert s'achevait et l'on manquait de terrains à bâtir et de logements sur Saint-Brieuc. La ville confiait alors à la SEMAEB le soin d'établir un projet d'aménagement en concertation avec les habitants et commerçants du quartier. Entre 82 et 83, projets et contre-projets allaient s'affronter dans une atmosphère franche et parfois... franchement houleuse ! Comment mettre d'accord les objectifs d'urbanisation (il fallait des logements, des terrains) et les besoins d'espaces verts ? Comment concilier les points de vue du comité de quartier, des sportifs, des jardiniers avec ceux des aménageurs, des constructeurs ? Comment faire discuter un militant qui défend un coin de verdure et un technicien qui se cramponne à son bilan financier ? Combien de réunions, combien d'ouvrages mis et remis et remis sur le métier, il a fallu ! Chacun a "mouillé sa chemise" : les élus et les services techniques de Saint-Brieuc, les habitants et le comité de quartier, le CAUE, la DDE, l'association départementale HLM, les organismes constructeurs, la SEMAEB. Voilà vraiment une ZAC (zone d'aménagement concerté dans le jargon de l'administration) qui mérite bien son nom !

DU VERT ET DES LOGEMENTS

Résultat final de ces empoignades et cogitations : un projet cohérent qui intègre les impératifs de chacun et aussi, il faut le dire, un climat de compréhension et de respect mutuel qui rend la concertation — car elle continue — responsable et efficace ; la sympathie qui préside aux réunions n'exclue pas tous les problèmes mais elle en facilite bien la solution.

Que verra-t-on donc bientôt à la Ville Oger ? Une grande zone de vert de 10 hectares où poules, canards, footballeurs et jardiniers côtoieront les adeptes du jogging ou du farniente. Un petit point noir : la production de mûres pourrait baisser un peu car un certain nombre de ronciers vont devoir laisser la place au parcours crapa, au coin pique-nique, au verger, au parc à moutons ou aux jardins familiaux. A côté de cela, dans une urbanisation très verte, s'inspirant des "cités jardins", on trouvera les logements, quelques petits collectifs HLM seront disséminés sur le secteur, construits les uns par l'Office municipal et les autres par l'Office départemental HLM (130 à 140 logements en tout). Une trentaine de pavillons locatifs HLM seront aussi répartis par groupes de 2 à 10. Côté accession, une soixantaine de lots sont disponibles. Une partie sera construite par les Bâtisseurs Sociaux de Bretagne qui procèderont à une innovation intéressante pour Saint-Brieuc : un petit immeuble de quelques logements "intermédiaires" entre l'individuel et le collectif (immeuble commun mais entrées individuelles, jardins, terrasses).

En tout, la Ville Oger comportera donc environ 230 logements adossés à ses espaces verts : nous sommes loin des 822 logements prévus il y a quinze ans ! La quantité n'y est pas mais la qualité sûrement et la concertation n'y est pas indifférente.

La Ville Oger

des terrains à bâtir comme nulle part !

SAINT-BRIEUC

Contacter :

Laurent de Nazelle, chargé d'opération

SEMAEB - 24, rue Gourien

22000 SAINT-BRIEUC

Tél. : 96.78.39.00

Une convention de la ville avec l'Université de Haute-Bretagne

Claude Saunier, maire de Saint-Brieuc et Jean-François Botrel, président de l'Université Rennes 2 ont signé une convention, le 20 mars dernier, à la mairie de Saint-Brieuc. Le matin, une délégation briochine, conduite par Cl. Saunier avait visité l'université et ses principaux pôles d'activités avant de revenir à Saint-Brieuc pour la signature officielle qui devait se dérouler dans la salle du Conseil municipal.

Dans son discours, le maire de Saint-Brieuc devait se féliciter de la signature de cette convention qui marque pour lui l'aboutissement d'une réflexion commune. Regrettant l'absence d'une enseignement supérieur à Saint-Brieuc, la ville ayant "échappé" aux différents plans successifs de mise en place d'établissements supérieurs entre 1960 et 1970, Cl. Saunier se réjouit de pouvoir offrir à sa ville, "la ville la plus industrielle de Bretagne après Fougères" l'atout de la présence de l'université et souhaite que "les bonnes intentions se concrétisent très vite dans les actions".

En réponse à cette allocution, Jean-Claude Botrel après avoir signalé que la convention entre Rennes 2 et Saint-Brieuc est une réponse à une attente très ancienne, tenait à saluer les étudiants de Saint-Brieuc et des Côtes-du-Nord qui représentent 30 % des étudiants de Rennes 2. Le président de Rennes 2 précisait ensuite que la convention qui allait être signée venait sanctionner des réalisations qui sont les missions de l'Université : formation des maîtres de l'enseignement primaire, expérience de rénovation du premier cycle, développement de la recherche, une meilleure insertion des étudiants. Jean-François Botrel devait conclure en réaffirmant sa volonté d'une "université pour tous", d'une université de Haute-Bretagne couvrant l'ensemble de son territoire dans le respect de l'autonomie de chacun.



La signature de la convention ville de St-Brieuc - Université de Haute-Bretagne.

UNE PREMIÈRE COLLABORATION

La première action commune entre la ville de Saint-Brieuc et l'Université Rennes 2 est l'engagement par la municipalité de Saint-Brieuc, d'apporter sa contribution à la préparation de l'ESEU (Examen spécial d'entrée à l'université) qui doit se dérouler à Saint-Brieuc au cours de l'année 1985-1986. A cet effet un premier crédit de 10 000 F a été inscrit au budget primitif 1985 et le Conseil municipal de Saint-Brieuc complètera le financement à l'occasion du vote du budget primitif 1986, sur la base d'un projet financier soumis par l'université Rennes 2.

NOUVEAU

A ST-BRIEUC

«LA VILLE OGER» : VOTRE APPARTEMENT RESSEMBLERA A UNE MAISON

Entrée indépendante - Jardin privatif au rez-de-chaussée - Terrasse à l'étage - Grande qualité d'intimité.



Participez à la conception de votre futur logement avec les architectes : JEUDI 12 SEPTEMBRE à 18 HEURES au Centre Social de la Croix St-Lambert.

Renseignements :

A la Foire, hall Rateau, Stands 199-200
ou 33, rue Abbé Garnier - Tél. : 96.94.04.72

LES BATISSEURS SOCIAUX DE BRETAGNE

Le 3ème mois de l'enfance

Le mois de l'enfance 85 sera marqué par :

— *un foisonnement de manifestations* les plus diverses, se déroulant aux quatre coins de la ville : expositions, conférences-débats, rencontres, forum, diaporamas, théâtre, marionnettes, ateliers de fabrication de jouets, soirées ou après-midi conteurs, etc,

— *une volonté commune* de tous ceux — intervenants extérieurs, associations, institutions, commerçants, individuels — qui ont collaboré avec la ville de Saint-Brieuc à la construction de ce *mois de l'enfance*, version 85 : affirmer que le jeu est une nécessité vitale.

UNE ACTION DE PRÉVENTION SÉDUISANTE

L'objectif de ce mois n'est pas, bien sûr, de présenter un répertoire de jeux ou un catalogue de jouets, encore moins de proposer des recettes ou de donner des modèles. Ses organisateurs souhaitent poursuivre le travail entrepris les années précédentes : attirer l'attention de la population briochine sur l'importance de tout ce qui entoure l'enfant, pour l'harmonie de son développement : personnes, objets, espaces... Leur objectif 85 est séduisant : inciter toutes les personnes concernées de près ou de loin par l'enfance (parents, grands-parents, adolescents, professionnels...) à rencontrer et à accompagner l'enfant dans ses explorations sur ce terrain merveilleux et irremplaçable qu'est la découverte du monde par le jeu.

"Apprendre en prenant son pied", tel est en quelque sorte le programme que le *mois de l'enfance 85* propose aux enfants et aux parents briochins ! De l'action préventive bien comprise !

QUELQUES THEMES EN QUESTIONS

Le calendrier complet des manifestations sera communiqué ultérieurement. Retenez d'ores et déjà une date : 9, 10, 11 novembre, forum du jeu et du jouet, grande et petite salles de Robien.

Une trentaine de stands et ateliers permettront aux visiteurs de s'informer, d'échanger, de débattre, et de... jouer.

Cheval-bâton, poupées pétries dans la glaise, voitures en fil de fer, poissons-crécelles, flûtes, osselets, cerfs-volants et balafons... : 2000 jouets des cinq continents seront présentés par Jean-Paul, Michèle et Ophélie Greneau du 9 *au* 17 novembre (grande salle de Robien). Au long des 200 000 km de routes, de déserts, de pistes et de montagnes qu'ils ont parcourus, Jean-Paul, Michèle et Ophélie ont sauvé un fabuleux patrimoine, aussi précieux qu'éphémère. A ne pas manquer donc cette fantastique "route des jouets". Au cours du mois et de ses nombreuses manifestations, les questions ne manqueront pas de se presser : quelles sont les fonctions du jeu ? Comment jouait l'enfant autrefois ? Comment joue-t-on ailleurs dans le monde ? Comment choisir un jouet ? Qu'est-ce qu'une ludothèque ? Un jouet sexiste, c'est quoi...? Gageons que les éléments de réponse ne manqueront pas non plus.

Un nouveau musée au printemps

Il y a bien longtemps qu'à Saint-Brieuc l'idée d'un musée germe dans l'esprit des élus et des usagers. Il y a bien longtemps également que s'est perdue, ici, la pratique associative, familiale ou éducative d'un musée.

Les responsables de la vie culturelle de Saint-Brieuc et du département s'emploient, pourtant depuis peu, à introduire le projet du "Nouveau Musée" dans l'action culturelle régionale. D'ores et déjà le pavillon des expositions temporaires, ouvert au printemps 1983 a engagé un certain nombre d'actions thématiques (histoire et ethnologie de l'enfance en Bretagne rurale traditionnelle (en 1983-1984). Conditions du progrès et de l'innovation en agriculture au XIX[e] siècle dans les Côtes-du-Nord (en 1985). Mais le "Nouveau Musée" ne deviendra véritablement un instrument à la fois scientifique et culturel qu'avec l'achèvement des galeries permanentes (2000 m²) au printemps 1986, au sein de l'ancienne caserne de gendarmerie du centre-ville.

UN MOYEN D'EXPRESSION POUR UNE RÉGION...

Y a-t-il un paradoxe à se prévaloir d'une politique novatrice, en confiant des moyens significatifs à un équipement tel qu'un musée, que des jugements contemporains aiment à considérer avec méfiance, quand ils ne s'attachent pas à le délaisser tout simplement ?

A cette question, les faits fournissent une première réponse : au moment même où les musées locaux pullulent, les collections privées se multiplient, le marché des objets historiques et etnographiques s'organise, ou enfin la spéculation atteint les objets d'art populaire, comme autrefois les antiquités ou la peinture, se répand le besoin d'exprimer la personnalité et l'activité d'une région. Par ses moyens, sa capacité à rassembler des collections mais aussi à les restituer, c'est bien cet objectif là que doit atteindre ce Nouveau Musée, plus qu'à s'identifier à une parcelle de culture universelle dans le domaine des "Beaux Arts", avec "son" Jordaens (vrai ou faux), "son" Caravage (probablement faux)...

Les musées n'ont pas d'équivalent dans leur aptitude à favoriser la perception, la compréhension, voire la contemplation d'objets. Leur acquisition, leur étude et leur mise en valeur constituent une fonction permanente.

Mais une exposition n'est pas qu'un assemblage d'objets, pas plus qu'un film n'est une succession d'images. Elle est aussi un langage, celui des œuvres, celui des faits, mais aussi celui du concepteur et de ses objectifs, donc de son scénario.

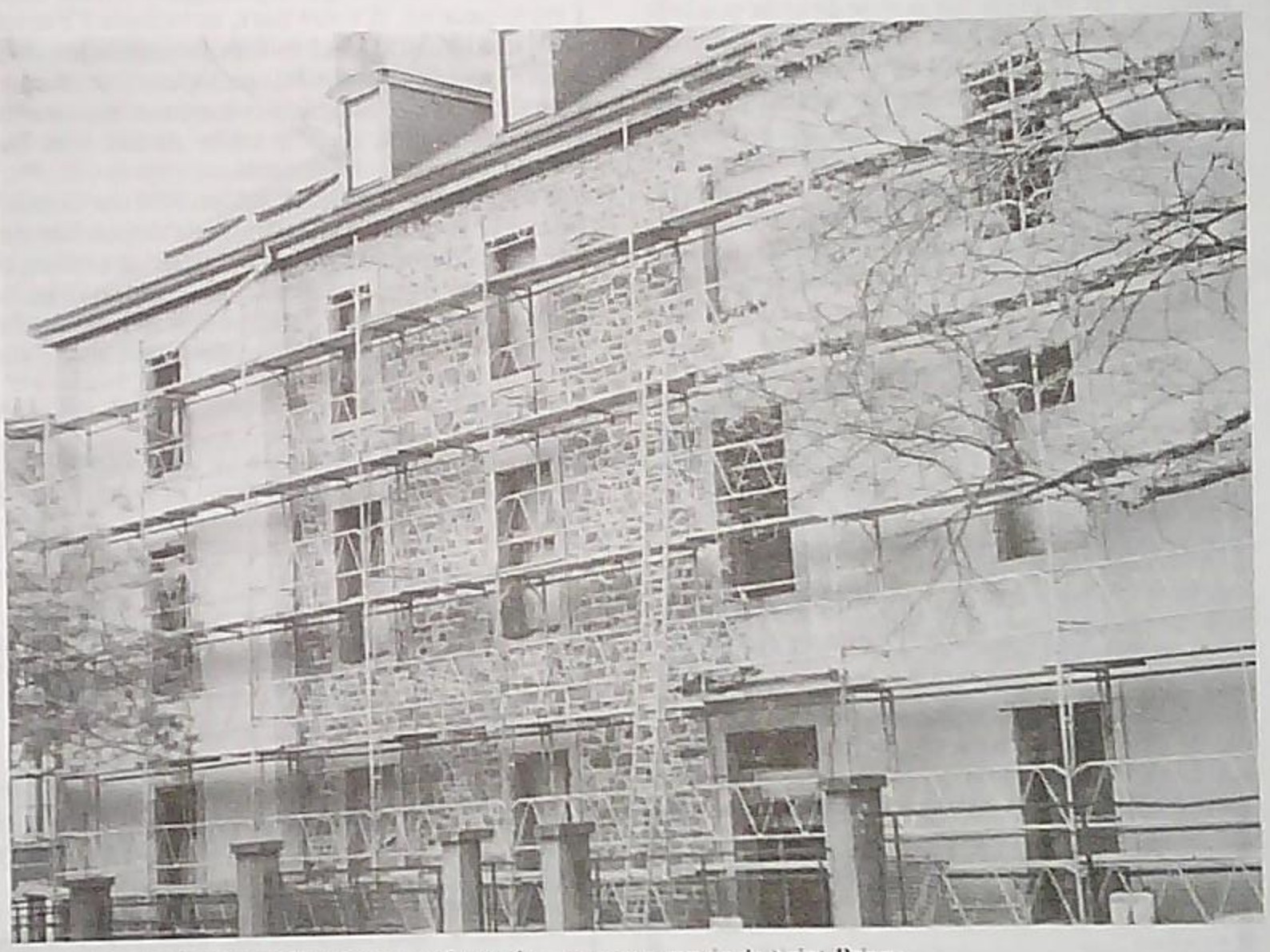
A Saint-Brieuc, le musée veille, tout en se gardant d'une vocation encyclopédique illusoire du type : "les Côtes-du-Nord, des origines à nos jours" à saisir l'originalité propres du territoire où il s'enracine : le département des Côtes-du-Nord.

Toute une série de choix s'ensuivent : faut-il remonter à l'Antiquité, au Moyen Age ? Les valeurs et les structures nouvelles de développement susceptibles d'éclairer les modes de vie et d'action contemporaines, ne se relient-elles pas en priorité au XIX[e] siècle ? Comment se prémunir d'une volonté d'achèvement du musée comme celle d'un point final mis à une exposition, à l'histoire d'une région, afin de se soustraire à l'image d'un Musée nécropole dont le public se lasse tôt ou tard ?

UN LIEU D'INTERPRÉTATION DE LA CIVILISATION

Dans l'état actuel de la programmation, il a semblé préférable de prendre appui, exclusivement sur les collections, les matériaux, les images, les informations suceptibles de faire du musée un lieu d'interprétation de la civilisation et des aménagements de l'espace naturel du département des Côtes-du-Nord, depuis la Révolution.

Le point liminaire, à travers lequel se révèleront les principales modalités du développement humain et économique de cet espace, s'identifie



La façade méridionale de l'ancienne gendarmerie... nouveau musée de Saint-Brieuc.



CENTROPTIC
VOTRE SECURITE OPTIQUE

THIERRY BRUNEAU, opticien diplômé

- Exécution des ordonnances Ophtalmologiques (Prises de mesures et travaux effectués sur matériel ULTRA MODERNE
- *Grand choix de montures optiques*
- *Lunettes de soleil - Jumelles - Baromètres...*
- *Télescopes et lunettes astronomiques*

Ouvert de 9 h 00 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 19 h

29, rue du Général Leclerc - 22400 LAMBALLE — Téléphone : 96.31.36.80

à un kiosque qui au moyen de collections significatives, visera à alerter d'emblée sur les caractères économiques, écologiques, les paysages, les populations, de la baie de Saint-Brieuc aujourd'hui.

C'est à une présentation plus détaillée de l'ensemble de ces donnes dans leur organisation progressive pendant le XIX[e] siècle, exclusivement, que s'adonneront les sections qui suivront (vie littorale, modes de navigations, développement économique, peuplement...).

Régulièrement, en dehors des expositions temporaires thématiques, des approches "transversales" seront mises en œuvre au cœur même de ces sections autour des thèmes tels que : le corps, la santé, le temps et la météo...

Beaucoup d'initiatives muséographiques en France, ont convaincu un large public que les musées sont plus que jamais nécessaires, s'ils réussissent à devenir des lieux de réflexion critique et un support véritable de l'action, tout particulièrement pour les jeunes générations.

RENDEZ-VOUS AU PRINTEMPS 1986

C'est avec ces espoirs que la ville de Saint-Brieuc, s'est engagée sur la voie de cette nouvelle réalisation, avec l'aide de la Direction des Musées de France, du Conseil Général des Côtes-du-Nord, du Conseil Régional et de la C.A.E.C.L. Il lui aura fallu se soumettre, au préalable, à une longue et méthodique collecte d'œuvres engagée dès les années 1940 par R.-Y. et G. Creston à partir de laquelle le musée de Saint-Brieuc peut envisager aujourd'hui d'introduire des projets variés, dans l'action culturelle locale, tout en poursuivant l'enrichissement des collections.

La Ville de Saint-Brieuc donne rendez-vous aux Briochins, dans l'enceinte du "Nouveau Musée" au printemps 1986, invite naturellement les populations du département à les y retrouver, et à renouveller avec complicité des échanges fructueux avec un équipement qui mérite qu'on le découvre en profondeur.

JACQUES GALAUP,
Maire-adjoint à l'Action culturelle,
PASCAL AUMASSON,
Conservateur du Musée

ART ROCK
.....
c'est en octobre à St-Brieuc



Les festivités pour le 15[e] anniversaire du jumelage St-Brieuc - Alsdorf

ALSDORF-ABERYSTWYTH : 2 jumelages qui se portent bien

En 1970 la ville de Saint-Brieuc décidait de se jumeler avec la ville allemande d'Alsdorf, située en Rhénanie du Nord.

En 1973, était signée la charte d'un second jumelage avec la ville d'Aberystwyth, située au Pays de Galles.

Ces deux jumelages répondaient à trois objectifs : d'une part rapprocher et favoriser les contacts entre peuples, d'autre part, construire l'Europe, enfin maintenir la Paix.

Durant ces 12 et 15 années de jumelages, ce sont 14 000 personnes, venues de tous horizons et couches sociales (sportifs, musiciens, étudiants et scolaires, groupes du 3[e] âge, groupes socio-professionnels, handicapés mentaux et physiques, etc.) qui se sont rendus en Bretagne, Allemagne et Pays de Galles, dans le cadre de ces échanges. C'est dire que ce jumelage est réellement devenu l'affaire de tous les Briochins.

Régi par la Loi du 1[er] juillet 1901, le Comité de jumelage reste avant tout une association d'amis ouverte à tous et *un outil* mis à la disposition des groupes, clubs et associations, pour les aider tant sur le plan administratif que financier, à réaliser des échanges avec les villes jumelées.

Chaque été par ailleurs, l'association organise des séjours linguistiques à Alsdorf et Aberystwyth avec hébergement en familles et activités linguistiques, pour permettre à des jeunes scolaires briochins de perfectionner leurs connaissances des langues allemande et anglaise.

LE 15[e] ANNIVERSAIRE

L'année 1985 marque le 15[e] anniversaire du jumelage avec Alsdorf.

Pour célébrer cet événement comme il se doit, le Comité de jumelage a organisé récemment un voyage dans la cité allemande.

En ce moment, 220 choristes et musiciens de diverses formations : Mannergessangverien, Mannerquartett de Zopp, Saint-Jakobus Kapelle Warden, Big Band VHS d'Alsdorf Basweiller sont à Saint-Brieuc où ont lieu les festivités retour.

Le programme des festivités à Saint-Brieuc prévoit notamment :

— *vendredi 13 septembre* à 20 h 30, au Centre d'Action Culturelle, un grand concert auquel participeront les chœurs et orchestres d'Alsdorf, ainsi que les formation briochines (Amis du Rythme et de la Chanson, Harmonie de Saint-Brieuc) ;

— *samedi 14 septembre :*

- en matinée : concerts et aubades sur le parvis du C.A.C. ;
- l'après-midi : concert dans les rues piétonnes et en soirée, à partir de 20 h 30, la grande soirée gala du 15[e] anniversaire dans la grande salle de Robien, avec la participation des formations allemandes et briochines ;

— *dimanche 15 septembre :*

- à 10 h : participation des chorales et orchestres d'Alsdorf à l'office religieux de la cathédrale ;
- l'après-midi : concerts et aubades dans l'enceinte de la Foire des Côtes d'Armor.

Les billets sont à retirer au secrétariat du Comité de Jumelage, 15, rue Vicairie.



S.B.D.A.
Concessionnaire RENAULT

en plus des services habituels :
INSTALLATEUR AGREE
EQUIPEMENT GAZ

Rue Monge SAINT-BRIEUC Tél. : 96.33.66.28

En novembre, inauguration du nouvel aéroport St-Brieuc-Armor

C'est durant la deuxième quinzaine de novembre que sera inauguré le nouvel aéroport de Saint-Brieuc. En attendant, les travaux vont bon train pour que soit terminé cet équipement qui devrait doter la région d'un outil de développement certain. L'investissement est lourd (62 millions de francs) et le projet, sur le point d'aboutir, n'est pas sans soulever des polémiques de la part de ceux qui pensent que le trafic enregistré sur l'ancien aéroport était loin de justifier la création d'un nouvel équipement. "Il faut savoir ce que l'on veut, répond le directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord, Michel Thiry, persuadé que le développement d'une région passe par la présence sur place d'infrastructures nécessaires. "Jusqu'ici, ajoute-t-il, nous n'avons jamais véritablement assuré la promotion de cet outil, ses possibilités étaient trop limitées". Alors, un avenir nouveau viendra-t-il de cette piste de 2400 m ? Un décollage économique viendra-t-il par les airs ?



DES NOUVELLES POSSIBILITÉS

A.M. - Quelles raisons ont conduit à cette création ?

Michel Thiry - Compte tenu de l'extension de Saint-Brieuc, l'aéroport actuel n'aurait plus, à terme, les conditions de sécurité satisfaisantes. Il faut se rappeler, qu'au moment de la création de l'aéroport, l'urbanisation de la ville ne venait pas jusqu'ici. De plus, la longueur de la piste est insuffisante et nous permet d'accueillir que de petits appareils. Enfin, ici, la topographie des lieux ne pouvait permettre l'installation de matériel d'atterrissage sans visibilité, un équipement dont doit être doté aujourd'hui un aéroport : nous étions trop tributaires des conditions météorologiques.

A.M. - Le nouvel aéroport sera équipé de ce matériel ?

M. T. - L'I.L.S. (Instrument Landing System) dont sera doté Saint-Brieuc-Armor permettra de recevoir les avions même si le temps n'est pas parfaitement clair. Jusqu'ici, nous étions contraints parfois de transporter les passagers vers d'autres terrains, ce qui ne favorisait pas une bonne marche de l'aéroport.

DES PROBLÈMES AVEC LA T.A.T.

A.M. - Ces inconvénients expliquent-il d'une part le déficit de l'aéroport, d'autre part la baisse du trafic passager ?

M. T. - La baisse du trafic passager que vous signalez est un problème d'exploitation. La T.A.T., exploitante de la ligne, constatant un déficit important sur l'ensemble de ses liaisons courtes distances, nous a demandé, à nous gestionnaires, de prendre en charge une partie du déficit. Les négociations ont duré un an et demi pendant ce temps, la compagnie a modifié ses horaires au profit des Parisiens mais au détriment des Bretons. Le résultat ne s'est pas fait attendre et le trafic a enregistré une baisse importante. La T.A.T. a alors pratiqué une sorte de chantage en nous disant que tant que nous ne financerions pas, par une subvention, une partie de leur déficit, les horaires ne seraient pas changés. Nous sommes arrivés en 1983 à la signature d'une convention par laquelle nous nous engageons à l'octroi d'une somme de 500 000 F/an (payée par le Conseil Général, le Syndicat des Châtelets et la C.C.I.) à condition que la ligne Saint-Brieuc-Paris soit rétablie avec des horaires plus adéquats. Entre 1983 et 1984, on a enregistré une augmentation du trafic passager de 40 % et depuis, les chiffres confirment la progression. C'est donc la reconnaissance d'un besoin pour de nombreux hommes d'affaires de la région et cela, malgré des tarifs que nous jugeons excessifs et dissuasifs.

DES CARTES A JOUER POUR LE DÉVELOPPEMENT

A.M. - Votre objectif avec le nouvel aéroport est d'accueillir des plus gros porteurs ?

M. T. - Nous étions limités par l'exiguité de la piste : dorénavant, avec une longueur de 2200 m qui pourra être portée à 2400 m, nous pourrons accueillir des appareils de type charter, des caravelles, des petits avions à réaction. Pour nous, cela va être véritablement l'occasion d'assurer la promotion commerciale de l'aéroport, auprès des entreprises, auprès des structures touristiques... Il y a des cartes à jouer qui devraient assurer le développement d'un tel équipement.

A.M. - Par qui le financement est-il assuré ?

M. T. - Les terrains sont la propriété du département qui passera sans doute une convention avec le Syndicat mixte de gestion de l'aéroport mettant à sa disposition ces terrains. Le coût de l'opération, hors part de l'Etat (dont la contribution n'est pas sous forme d'argent mais s'est traduite par la collaboration de l'équipe de terrassement des bases aériennes) et hors achat des terrains (financés par le département et la Chambre de Commerce) est évalué à 62 millions de francs TTC. La Région prend 34,20 %, le Conseil Général 30,62 %, la CCI 31,83 % et les Collectivités 3,35 %.

POINTS DE REPÈRE

★ *Les 164 hectares occupés par le nouvel aéroport se répartissent entre les communes de Pordic (81 ha), Plélo (28 ha), Trémeloir (28 ha), Trémuson (27 ha) et Plérin (0,38 a).*

★ *Toutes les communes concernées adhèrent au Syndicat mixte de gestion, sauf Plérin qui a refusé. Voici la répartition des participations : Conseil Général (51,63 %), Chambre de Commerce (42,10 %), Syndicat des Châtelets (6 %), Langueux (0,10 %), Yffiniac (0,05 %), Plélo, Trémeloir, Trémuson et Pordic (0,03 % chacune).*

LA CCI : OUI MAIS...

A.M. - Traditionnellement, ce sont les Chambres de Commerce qui gèrent les aéroports. Là, vous perdez un peu de vos prérogatives ?

M. T. - Nous ne sommes plus propriétaires exclusifs des installations : nous les partageons avec d'autres partenaires. Cela peut être un bien dans la mesure où nous partageons également le déficit. Le problème maintenant est de savoir qui va gérer : le Syndicat mixte a demandé à la Chambre de Commerce si elle acceptait de prendre la gestion pour son compte : la réponse est affirmative mais moyennant l'acceptation de certaines conditions qui sont actuellement en discussion ; nous avons notamment demandé à être défrayés des frais de gestion (sécurité, pompiers, gardien, frais d'exploitation).

A.M. - La réalisation de ce nouvel aéroport va-t-elle être l'occasion de créer de nouvelles lignes ?

M. T. - Vraisemblablement. Nous pensons notamment rétablir des liaisons avec les îles anglo-normandes. Nous pratiquerons un peu la loi de l'offre et de la demande, en faisant des études de marché et en voyant où sont les besoins.

A.M. - Vous savez que cet équipement apparaît aux yeux de certains comme démesuré par rapport aux besoins locaux. Qu'en pensez-vous ?

M. T. - Dans l'état actuel du trafic, le raisonnement est peut-être exact mais il faut considérer le problème différemment : faut-il pour développer l'économie d'une région avoir d'abord les infrastructures pour y attirer des entreprises ou faut-il que d'abord les entreprises soient-là pour avoir les ressources nécessaires afin de créer les infrastructures : c'est le problème des aéroports mais aussi celui des autoroutes, des voies de chemin de fer... La question est là.

Propos recueillis par
ANNE-EDITH POILVET

SAINT BRIEUC

UN VRAI CENTRE DANS UNE VRAIE VILLE

A SAINT-BRIEUC «OUVREZ COMMERCE QUARTIER DE LA GRILLE».



le Chai — **Quartier de la Grille** — Place du Chai

UN ENVIRONNEMENT PRIVILÉGIÉ

Saint-Brieuc, première ville des Côtes-du-Nord est un site commercial privilégié de par son rayonnement sur une zone de chalandise urbaine et rurale importante.

La rénovation et la restructuration du Quartier de la Grille est une vaste opération d'urbanisme mis en œuvre autour de trois espaces commerciaux totalement intégrés au Centre-ville de Saint-Brieuc : Le Chai, La Place du Chai, Les Nouvelles Halles.

Animé et chaleureux grâce à la valorisation de l'espace urbain environnant et à ses jeux de placettes et de terrasses, le nouveau Quartier de la Grille se veut résolument tourné vers l'avenir, par la recherche d'une nouvelle modernité.

De par leur positionnement au centre-ville de Saint-Brieuc, les espaces commerciaux bénéficieront tout à la fois de l'impact du centre-ville et des nouvelles unités locomotives implantées au cœur de l'opération.

Un vrai centre dans une vraie ville, un environnement privilégié : «OUVREZ COMMERCE QUARTIER DE LA GRILLE».

Une plaquette commerciale vous sera adressée gratuitement et sans aucun engagement en retour de ce bon.

Pour tous renseignement : SEMAEB
Agence des Côtes-du-Nord - 24, rue Gourien
22000 SAINT-BRIEUC - Tél. : 96.78.39.00

SAINT BRIEUC

Veuillez m'adresser gratuitement une documentation complète «QUARTIER DE LA GRILLE»

NOM ..... PRENOM .....

ADRESSE .....

..... Tél. .....

RALLYE : UN NOUVEAU look



RALLYE
JE GAGNE AVEC RALLYE

Les Villages - St-Brieuc

St-Brieuc à la rencontre de St-Brieux



PAR CHRISTIAN PICAUD

Photographies : Patrice Charruaud

Il existe deux villes portant le nom de Saint-Brieuc, mais la plus jeune, celle du Canada se distingue de sa sœur jumelle par l'orthographe : le "C" a été remplacé par un "X". Saint-Brieux est située au Canada, dans la province de la Saskatchewan, c'est-à-dire dans les grandes plaines de l'Ouest canadien (à 3 500 km de Montréal).

Il a été annoncé, il y a quelques mois, dans "Armor Magazine", que des Bretons, sous la houlette de la Jeune Chambre Economique de Saint-Brieuc (France) se préparaient pour un grand voyage qui les mèneraient chez leurs cousins canadiens, que beaucoup n'ont jamais vus.

Le 8 juillet 1985, 57 bretons dont trois membres de la J.C.E. (Christian Quivouron, Patrice Charruaud et Christian Picaud, les organisateurs) s'envolaient pour le Canada. Le long voyage de 26 heures fut vite oublié à l'aéroport de Saskatoon où de nombreux cousins les attendaient, sous les feux des caméras de télévision.



Canadiens et Bretons près du lac Lenore ; on reconnaît au centre Arsène Gallays, maire de St-Brieux.

Les embrassades et les émotions apparaissaient sur le petit écran des postes de télévision en direct. Tout le pays (la province) apprenait le 8 juillet au soir l'arrivée de ce groupe de français qui allait faire parler beaucoup de lui durant les 15 jours qui allaient suivre. Après 200 km de route coupée par un train de marchandises de plus de 2 km, il fait nuit à Saint-Brieux, mais le village attendait les Français (plus de 100 personnes). Si vous n'êtes pas allé au Canada, vous ne pouvez pas imaginer l'accueil canadien. Nous avons été des rois pendant notre séjour.

SAINT-BRIEUX EN SASKATCHEWAN

La province du Saskatchewan (nom indien qui signifie "l'eau rapide" où est située Saint-Brieux), représente une fois un quart la superficie de la France. Un million d'habitants vivent dans un pays plat comme une crêpe, où les routes sont droites et se perdent dans l'horizon. Les virages sont rares (quatre virages pour les 200 km qui séparent Saint-Brieux à Saskatoon).

Le village de Saint-Brieux, c'est quatre avenues, une église catholique, des maisons en bois, une usine fabriquant des machines agricoles et qui emploie 100 salariés, mais aussi un café variety, un saloon, un supermarché, une poste et trois élévateurs, ces grands silos à grains qui atteignent des hauteurs de 35 mètres. Il ne faut pas oublier les infrastructures culturelles et sociales : une patinoire, un gymnase, une grande salle des fêtes et le foyer de l'âge d'or (3e âge). Et sept avions pour les affaires, mais aussi pour le plaisir personnel.

L'église a sa statue de Saint-Brieuc (Sant Brieg). Ce qui frappe le Français qui arrive dans la communauté de Saint-Brieux, c'est de découvrir très vite que ses membres sont des Canadiens-Français, c'est-à-dire très attachés à la France, le pays de leurs ancêtres et à la culture française. Cependant ils ont beaucoup de mal à vivre en canadien-français. La langue utilisée est l'anglais dans la vie courante et dans le "business". La presse est de langue anglaise. Depuis quelques temps, la télévision a son canal français. Quand le relai de télévision de langue française s'est installé dans la région, des anglophones mal intentionnés ont tiré à coup de fusil sur le pilône. Les Français sont des "bloody french men" ; traduisez : mauvais français. Le français est parlé, parfois avec l'accent de Saint-Pever et Plessidy, par les gens âgés mais aussi par les jeunes. Depuis quelques temps les fonctionnaires sont dans l'obligation (Loi oblige) de parler l'anglais et le français. Je me suis rendu à la poste de Saint-Brieux pour acheter des timbres, la préposée ne parlait qu'anglais. J'ai alors retourné l'écriteau sur lequel était inscrit "parle français", alors que le recto comportait la mention "speak english". Rien à faire, il a fallu commander les timbres dans la langue de Shakespeare.

Saint-Brieux est très loin du Québec (3 500 km).

A Saint-Brieux on a la volonté de conserver la langue française car elle est le véhicule de la culture française. J'ai même rencontré l'épouse d'un canadien français, une Hollandaise, qui parle exclusivement en français à ses enfants.

Les francophones représentent environ 50 % de la population de Saint-Brieux, où vivent des descendants de Hongrois, d'Ukrainiens, Anglais, Norvégiens...

LA DÉCOUVERTE D'UN PEUPLE

Les Bretons ont découvert la richesse de la province mais également le passé au travers du programme établi par le Comité culturel de Saint-Brieux. Les déplacements dans le pays sont longs car il a fallu traverser de long en large la province.

Au nord se situent les grands lacs et les forêts, lieux de pêche et de chasse. Là vivent les orignaux (sorte de cerfs à très grand museau), les ours, biches... mais aussi les castors. Les parcs nationaux sont immenses (certains sont plus grands qu'un département français). Ils sont les témoins d'un passé récent. Là on y trouve les forts qui étaient les lieux d'échanges : les indiens donnaient les peaux et recevaient l'alcool dont ils étaient friands.

→

ARMOR-BOBINAGE S.A.
41, boulevard Carnot - 22000 SAINT-BRIEUC
TEL. 96.94.06.79
BOBINAGES - REPARATION DE MOTEURS
ET MATERIEL ELECTRIQUES
Délais réduits — Travaux garantis

Le sud de la province, jouxtant le Dakota du Nord et le Montana (USA) est la région riche où poussent le blé, l'orge et le colza qui sont exportés dans le monde entier. "L'avenir est dans les champs" aiment dire les Canadiens. Nous en reparlerons un peu plus tard. Cette région compte deux universités soit 25 000 étudiants, ce qui montre la volonté de cette province d'un million d'habitants à former des hommes compétents pour l'avenir.

UNE JOURNÉE FRANÇAISE A SAINT-BRIEUX

Les 20 caisses apportées par les Bretons contenaient des marchandises pour fêter le 14 juillet au Canada : 160 litres de vin, des gâteaux bretons et des alcools que les douaniers de Toronto ont bien voulu accepter, sans trop de mal.

Après avoir chanté, les Bretons ont abreuvé leurs cousins canadiens. Les cadeaux ont été offert : posters (bretonne de Pont-Aven) mais surtout le cadeau de la J.C.E., uns statue en bois de Sant Brieg, réalisée par un jeune artiste briochin, Charly Sallé.

Plus de 300 personnes participaient à cette fête où les chants en breton ont ému les quelques canadiens bretonnants.

(à suivre).

CHRISTIAN PICAUD,
Sénateur J.C.E.



Un des trois silos de St-Brieux

Le mois prochain : la communauté indienne du Saskatchewan

Un concours gastronomique national

Les organisations professionnelles des Métiers de la Bouche (cuisiniers, pâtissiers, boulangers, crêpiers, cidriers, charcutiers et bouchers), la Chambre des Métiers de Saint-Brieuc et la Foire des Côtes d'Armor organisent du 6 au 15 septembre dans le cadre de la Foire Exposition de Saint-Brieuc :

- un concours gastronomique national,
- une animation permanente des Métiers de la Bouche sur une superficie de 250 m².

La volonté des professionnels de Métiers de Bouche est de faire de *Saint-Brieuc, la capitale gastronomique de la région*. En effet, la Chambre des Métiers de Saint-Brieuc accueille dans ses locaux, les structures régionales de formation et d'animation économique spécifiques aux métiers de l'alimentation, à savoir le Centre de Promotion des Métiers de Bouche et l'animation sectorielle propre à ces professions.

Les objectifs de cette manifestation d'envergure nationale sont de donner à la fois : une très bonne image de produits alimentaires bretons hors de notre région et une image de marque à la gastronomie bretonne.

Cette animation comportera :

• LE CONCOURS GASTRONOMIQUE NATIONAL :

Chaque jour, du 6 au 15 septembre 1985 aura lieu un concours *dont les prix seront remis à 17 h.*

La présidence des jurys sera assurée par :

— M. Ganachaud (boulangerie) ; MM. Niau et Bredas (pâtisserie) ; M. Drouyet (boucherie) ; M. Bordier (cuisine) ; M. Delangle (charcuterie).

• *L'ANIMATION DU STAND DES MÉTIERS DE BOUCHE DANS LE CADRE DE LA FOIRE DES CÔTES D'ARMOR*

Un laboratoire regroupant toutes les professions de l'artisanat alimentaire est constitué. Tous les jours, des grands noms de la profession, des professionnels de la région fabriqueront des produits artisanaux devant le public et les feront déguster.

Coquille St-Jacques : plus de 4 000 tonnes

La campagne de pêche à la coquille Saint-Jacques en baie de Saint-Brieuc, si l'on tient compte de la "godaille" (part réservée à l'équipage, qui se chiffre à 291 tonnes) et aux autres invendus et saisis pour défaut de taille marchande (environ 25 tonnes), les criées des ports de la baie ont enregistré un total de 4 164 tonnes de mise à terre. Le poids vendu a finalement atteint les 3 848 tonnes, soit une production quasi-similaire à la saison précédente.

Le prix moyen s'est établi à 10,22 F/kg alors que le prix plancher avait été fixé à 8,40 F. En chiffre d'affaires, cette campagne atteint cette année près de 40 millions de francs.

Le port le plus important pour les débarquements reste Erquy avec 1080 tonnes, devant Binic (672 tonnes), puis Loguivy, Paimpol, Saint-Quay et Pors-Even avec 490 tonnes. Le Légué quant à lui atteint 292 tonnes.

Au total, cette campagne s'est déroulée sans incident notable. Le prix moyen n'a que faiblement progressé par rapport à la saison précédente, contrairement à 1982-1983 où l'on avait enregistré un bond de plus de 10 %.

Si l'on examine les quatre dernières campagnes coquillières, on observe une remarquable stabilité du tonnage autour de 3900 tonnes, stabilité compensée par une augmentation du prix moyen de plus de 30 % sur ces quatre saisons qui contribue à équilibrer la gestion des unités de pêche.

Bernard Tenand, pdg d'Escarmor :
lire notre article dans Armor - Economie

UNION DEPARTEMENTALE DES SOCIETES MUTUALISTES DES COTES-DU-NORD

Centre d'Optique
10, bd Charner - ST-BRIEUC
Tél. : 96.94.00.58

Maison de la Mutualité
10, bd Charner - ST-BRIEUC
Tél. : 96.94.00.58

Centre de détente et de loisirs
Etables-sur-Mer



Choix important de verres et montures de Iere qualité à prix mutualistes

Clinique dentaire
Centre d'optique



Un centre agréable - Séjour de groupe - Sessions de formation...
Pour renseignements, s'adresser au 96. 94.00.58

St-Brieuc à l'heure japonnaise

38e FOIRE DES COTES D'ARMOR
du 7 au 15 septembre

La 38e Foire Exposition des Côtes d'Armor va vivre à l'heure japonaise du 7 au 15 septembre. C'est d'ailleurs Yoshio Karita, ministre près de l'ambassade du Japon qui coupera le ruban inaugural le samedi matin 7 à 11 h.

Tout au long de ces journées, ce pays se révèlera au public briochin et à tous les visiteurs de la Foire dans de multiples domaines :

★ *gastronomiques :* un restaurant japonais réputé sera un lieu privilégié où apprécier les finesses d'une cuisine originale ;

★ *sportifs :* des démonstrations d'arts martiaux, le dimanche 8, seront l'occasion de se familiariser non seulement avec le judo mais aussi avec le naginata, le kendo, le iaï, le jo... Une soirée spéciale *"nuit des arts martiaux"* est organisée à la salle de Robien le vendredi 13 septembre au profit de la lutte contre le cancer. Deux as du judo seront présents : Angelo Parisi (champion du Monde) et Michel Rougé (champion de France) ;

★ *musicaux :* le Japon est aussi terre musicale et les prestations proposées dans le cadre de la Foire permettront de faire connaissance avec des instruments tels que le koto (à 13, 17 ou 20 cordes) ou le shamisen ;

★ traditionnels : c'est la cérémonie du thé, c'est l'origami (pliage du papier) où encore le massage japonais, le zen, autant de spécialités que chacune de ces journées nippones dévoilera.

On sait que le Japon intéresse de nombreux industriels bretons et qu'inversement le pays du Soleil Levant cherche à implanter certaines unités en Europe : c'est ainsi que Canon est venu récemment s'installer en Bretagne. La Foire des Côtes d'Armor entend être aussi un facteur de développement régional dans la mesure où elle peut être un terrain d'échanges. C'est dans cet esprit que le 11 septembre, des chefs d'entreprises bretons intéressés par le marché japonais rencontreront des personnalités économiques ; de la même manière, le lendemain, des représentants d'entreprises ou d'organismes industriels ou financiers japonais viendront en visite dans des sociétés bretonnes désireuses de nouer des liens économiques avec le Japon.

Le vendredi 13, des rencontres professionnelles sur l'aquaculture rassembleront industriels et chercheurs japonais et bretons.

Comme on le voit, le Japon brillera de tous ses atouts pendant cette semaine qui lui est consacrée. Ce thème sera même l'occasion pour les *apprentis-pâtissier* de confectionner des pièces originales à partir de ce sujet. En outre, M. Lejeune, collectionneur de Saint-Nicolas-du-Pélem, réputé pour la qualité et la diversité des instruments de musique récupérés aux quatre coins du monde, sera présent avec sa collection d'*instruments japonais.*

Entin, il ne faut pas oublier pour être complet, l'organisation par le Centre d'Action Culturelle d'une *semaine du cinéma japonais* et particulièrement le *"nuit du film japonais"* prévue le jeudi 12 septembre.

Le Japon, toujours le Japon mais pas que le Japon. En dehors des surfaces commerciales traditionnelles, l'attention des visiteurs pourra être attirée par le *Salon des Métiers de Bouche et de la Gastronomie* (organisé avec la participation de la Chambre des Métiers, de nombreux maîtres artisans et de grands noms de la gastronomie), par le *stand du Conseil Général* et par toutes les animations qu'il serait fastidieux d'énumérer ici.

Brézillet en fête mais la ville toute entière également avec la participation de l'Union du Commerce qui co-organise avec la Foire Exposition, *une course de garçons de café* dans le centre de la ville et qui a mis au point un concours de vitrines sur le thème du Japon. Notons enfin la décoration de "portiques japonais" dans les principales rues commerçantes de la ville.



Le Mont Fuji, le train à grande vitesse et les champs de riz : l'image du Japon en 1985 (ph. Office du Tourisme Japonais).

LES TEMPS FORTS

— **samedi 7 septembre :** journée de l'inauguration ; à 16 h, reconnaissance officielle de l'association France-Japon des Côtes-du-Nord ; à 18 h, dégustation par quelques grands noms de la cuisine française et remise de prix sur le laboratoire de la Chambre des Métiers ; projections ininterrompues de films sur le Japon ;

— **dimanche 8 septembre :** journée des Foires de l'Ouest ; à 17 h, défilé de mode ;

— **mardi 10 septembre :** journée de l'économie et du 3e âge ;

— **mercredi 11 septembre :** journée des enfants ; à 10 h 30, dans le centre-ville, course de garçons de café ; l'après-midi, animations sur le thème du Japon, spécialement à l'intention des enfants ; à 17 h 30, accueil de chefs d'entreprises bretons intéressés par le marché japonais ;

— **jeudi 12 septembre :** journée de l'information ; à 20 h 30, nuit du film japonais au C.A.C. ;

— **vendredi 13 septembre :** journée des exposants ; à 14 h 30, colloque national sur le devenir des métiers de bouche ; à 16 h, rencontres professionnelles sur la pectiniculture (aquaculture) entre industriels et chercheurs japonais et bretons ; à 20 h 30, nuit des arts martiaux japonais à Robien ;

— **samedi 14 septembre :** journée des villes jumelées ; à 18 h 30, réception de la délégation allemande d'Alsdorf ;

— **dimanche 15 septembre :** journée de la gastronomie ; à 15 h, remise des prix régionaux primant les concours gastronomiques organisés par la Chambre des Métiers.

L'ASSOCIATION ÉCHANGES EUROPE-JAPON

Cette association créée pour développer les relations économiques, scientifiques, culturelles, artistiques, sportives avec le Japon a été l'interlocutrice privilégiée de la Foire des Côtes d'Armor pour la préparation de cette édition 1985.

ST-BRIEUC ★ FIN

spcp

Engrais CDF
chimie AZF
Semences maïs,
céréales, fourragères
Produits
phytosanitaires
Produits jardin

SOCIETE des PRODUITS CHIMIQUES de PONTIVY

5, rue de Rivoli
56300 PONTIVY
Tél. : 97.25.50.12

Sommaire

★ Le Grand Parc, Tréleau, la déviation... les transformations de Pontivy, *un entretien avec Joseph Lecuyer*
★ Situation économique : un frémissement certain, *par Jean Rousseau*
★ Le 2ème SIRA
★ Un projet de développement économique important mais réaliste, *un entretien avec J.C. Cavaillé*
★ Une polyclinique à Pontivy, *une interview de M. Morvan*
★ Le château des ducs de Rohan, 500 ans d'histoire, *par A.E. Poilvet*
★ Radio Vallée Blavet
★ Les trois visages de Pontivy, *par Jean Caillier*
★ Guern, le pays des chapelles, *par A.E. Poilvet*

Z.I. PONTIVY

CEGF

Tél. : 97.25.06.04
Telex 730761

Un partenaire pour maîtriser la logistique du froid

TYPO OFFSET

imprimerie auffret & le noheh

13, rue du Caire - 56300 Pontivy
Tél. 16 - 97.25.34.27

S. B. C. E. A.
J. AUDO et Cie

Société Bretonne de Canalisations Eau et Assainissement

J. AUDO et Cie

Génie Civil P.T.T. Travaux Particuliers

9, rue de la République
Tél. : **97.51.80.12** **56150 PLUMELIAU**

Entreprises GARCZYNSKI & TRAPLOIR

ELECTRICITE MOYENNE
ET BASSE TENSION
ECLAIRAGE PUBLIC
POSTE TRANSFORMATEUR
Centre de Travaux
Z.I. Kerguilloten **56300 Noyal-Pontivy**
Tél. : 97.38.32.06

PONTIVY

Le Grand Parc, Tréleau, la déviation... les transformations de Pontivy

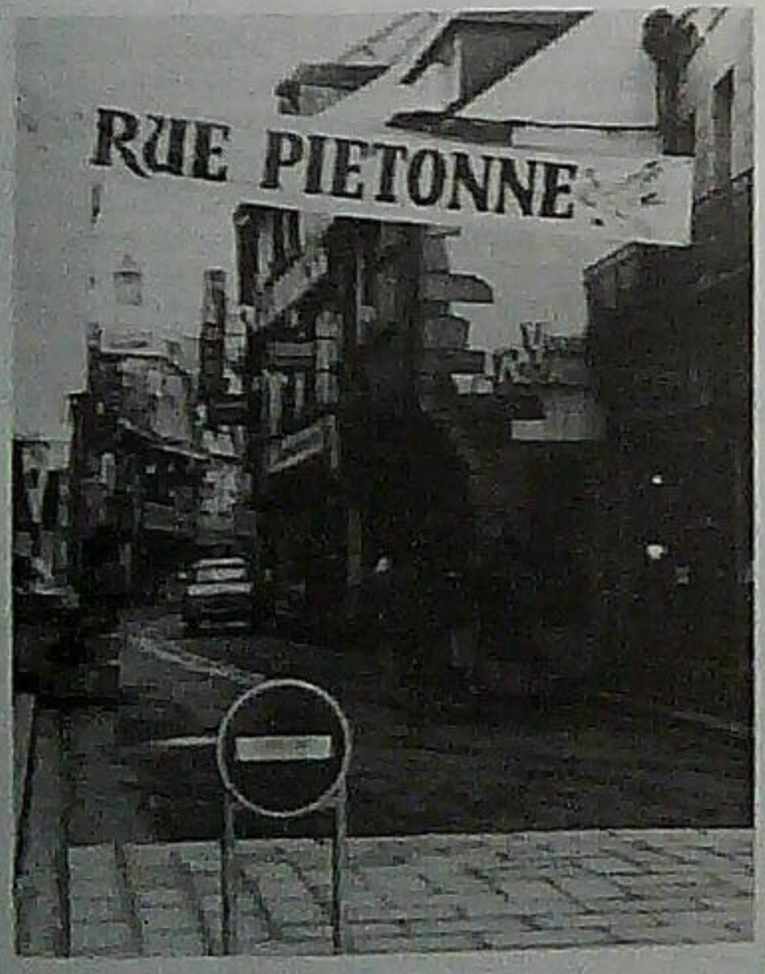
Pontivy est une ville qui, peu à peu, se transforme : divers dossiers, actuellement en cours de réalisation, vont modifier le visage de la ville. Ces dossiers s'appellent le Grand Parc, Tréleau, la déviation. Joseph Lecuyer, maire de Pontivy, fait le point.

A.M. - Les travaux du Grand Parc ont débuté : qu'est-il prévu ?

Joseph Lecuyer - Les bulldozers ont en effet commencé début août la réalisation des réseaux. C'est le début de la construction de la première tranche de 60 lits qui devrait être terminée dans un an. L'estimation des travaux est de 17 millions de francs et le financement est assuré par le Centre hospitalier avec les concours du département (30 %), de la Région (10 %) et celui de plusieurs caisses d'assurance-maladie. Une seconde tranche de 100 lits va suivre ; le dossier va être déposé prochainement afin d'obtenir un financement dans le cadre du contrat de plan Etat-Région. A l'horizon 87-88, l'ancien hospice de Pontivy sera ainsi entièrement rénové avec une capacité d'accueil de 220 lits.

A.M. - Autre dossier : Tréleau. Un vaste projet d'aménagement prévoit la rénovation de ce quartier. Où en est-on ?

J. L. - Ce projet est lié au retour de l'escadron de gendarmerie mobile et aux travaux de reconstruction du quartier Clisson qui devraient commencer au début de l'an prochain pour se terminer en 1988. Nous mettons parallèlement en place un programme de rénovation du quartier et le conseil municipal a approuvé récemment le principe du schéma d'aménagement. Le dossier du financement devrait être adopté ce mois-ci. Nous avons un peu réduit nos ambitions immédiates dans la mesure où nous avons décidé de n'engager que les étapes primordiales plutôt que de lancer une opération trop importante qui aurait été un échec au niveau de l'immobilier.



Bientôt, trois zones piétonnes en centre-ville



UN ENTRETIEN AVEC JOSEPH LECUYER

Deux idées principales ressortent de ce projet : d'une part la réanimation de l'activité commerciale et d'autre part l'apport d'une population supplémentaire. Autre élément du dossier : la rectification de la rue Julien-Guidard dont une partie du parcours actuel se trouvera sous les nouveaux bâtiments du quartier Clisson.

A.M. - La restructuration du lycée Joseph Loth se trouve également à l'ordre du jour. C'est un grand projet ?

J. L. - La rénovation du lycée devenait urgente en raison de la vétusté des bâtiments. Le Conseil municipal s'est donc prononcé en faveur d'un avant-projet qui définit un certain nombre de points : les parties à rénover et les constructions neuves notamment. C'est un chantier dont la réalisation devrait demander trois ans, parce qu'il ne peut se faire que par tranches dans la mesure où il faudra que la vie du lycée continue pendant les travaux, ce qui va coûter environ 25 millions. Le début des travaux est maintenant lié à la décision de financement par la région dont nous espérons qu'elle interviendra l'année prochaine.

A.M. - On voit actuellement les commerçants s'élever contre le projet de déviation de la ville. Comment comptez-vous trouver une solution qui mécontente le minimum de personnes ?

J. L. - Chacun est d'accord pour dire que la circulation à Pontivy est difficile et qu'il serait plus sain que ceux qui n'ont pas besoin de pénétrer dans la ville, en particulier les poids-lourds en transit, empruntent une déviation. C'est la raison du projet qui est en fait une rectification du CD 768, l'ancienne Nationale 168 qui relie Lorient à Saint-Brieuc. L'investissement, auquel la ville ne participe, est pris en charge par la Région et de le Département, avec un concours de l'Etat. C'est vrai qu'il existe une réticence au niveau de certains commerçants qui craignent que leur activité ne pâtisse de l'opération. Il faut donc que nous puissions aboutir, après concertation entre les différentes parties concernées, à ce que le dossier soit réalisé dans les meilleures conditions possibles. J'ai déjà annoncé publiquement au Conseil municipal qu'il y aurait des mesures d'accompagnement, comme une campagne d'affichage sur la déviation pour inciter au maximum les gens à rentrer dans la ville, et la poursuite de la mise en valeur du patrimoine architectural. Enfin, pour la fin 1988, une zone piétonne va donner au centre-ville un attrait supplémentaire ; trois rues sont concernées : la rue du Fil, la rue du Pont et la place du Martray. Je suis persuadé que Pontivy a suffisamment d'atouts, grâce aussi au dynamisme du commerce du centre-ville, pour que les automobilistes empruntent les voies d'accès à la ville y pénètrent et s'y arrêtent. La déviation permettra à l'inverse d'écarter de l'agglomération l'important trafic routier qui apporte surtout des nuisances.

A.M. - L'économie semble, ici, moins souffrir qu'ailleurs : comment expliquer ce phénomène ?

J. L. - Pontivy connaît, à l'heure actuelle, malgré la conjoncture peu favorable, un certain développement de l'activité économique. Notons l'extension des entrepôts de la C.E.G.F. et celui des établissements Houdebine à Noyal-Pontivy, investissements financés par le syndicat d'expansion économique que préside le député J.-C. Cavaillé. Nous continuons aussi la mise en place de zones d'accueil pour les entreprises : une douzaine d'hectares sont ainsi aménagés sur la route de Baud et la réalisation de la zone de Tréhonin va entrer dans sa phase active. En outre, les 4000 cm³ de réservoirs d'eau supplémentaires qui nous étaient indispensables, sont en service, grâce à la garantie du syndicat départemental d'eau.

J'ajoute que 11 entreprises travaillent sur le dossier du concours du traitement des ordures ménagères, toujours dans le cadre du syndicat d'expansion et que la décision de réalisation de l'usine de traitement sera prise avant la fin de l'année.

A.M. - Un atout pour le tourisme, c'est la rénovation du camping. Pouvez-vous en mesurer les effets ?

J. L. - Il a été apprécié et la meilleure preuve est son taux de remplissage qui a été très élevé tout au long de la saison. Le problème des années passées était l'absence de gardiennage et nous avons été contraints en 1984 de fermer la camping qui était presque devenu un terrain de délinquance. Cette année, tout s'est très bien passé : la gestion a été confiée au syndicat d'initiative qui assure le gardiennage et nous entamons aujourd'hui une procédure de classement pour obtenir un "deux étoiles". Un de nos projets sera de prévoir un agrandissement de ce terrain.

A. M. - Au chapitre des projets, on peut signaler la construction à Kéropert d'une halle polyvalente. Pour quelle destination ?

J. L. - C'est un bâtiment qui pourra servir pour les concours agricoles, pour l'organisation des séminaires ou de mini-congrès ou encore pour des activités sportives.

Propos recueillis par
ANNE-EDITH POILVET

La situation économique

UN FREMISSEMENT CERTAIN

En cette période de difficultés économiques, chaque bassin d'emplois s'interroge sur ses capacités à maintenir l'activité, comparant ses résultats statistiques avec ceux des régions voisines.

Qu'en est-il du Pays de Pontivy ? Dans cette grande bataille de l'emploi la région pontivyenne n'est pas en trop mauvaise situation. Certes, plus de 10,5 % de la population active se trouve sans travail mais la barre est à 13,3 % à Lorient et à 11,1 % pour l'ensemble du département.

L'enquête emploi faite chaque année par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan confirme cette moins mauvaise tendance car si la perte d'emplois est presque de 2 % pour le département il n'est que de 1,4 % pour le secteur pontivyen.

Si nous recherchons les raisons de ces indicateurs économiques relativement moins pessimistes que nous aurions pu craindre, il faut noter une certaine reprise de l'investissement, un certain "frémissement" comme le note M. Florimond, assistant technique à l'industrie de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, chargé des dossiers du nord du département.

En effet, le secteur agro-alimentaire déjà largement dominant cherche à augmenter sa capacité de production dans un marché à l'avenir prometteur. Les Etablissements Houdebine sur la zone de Noyal-Pontivy ont un programme de modernisation de plus de 8 millions de francs. La production de plats cuisinés, de viennoiserie et de pâtisserie se voit renforcée par l'installation récente des Moulins de Saint-Armel situés sur la commune de Cléguérec et qui ont créé 55 emplois dans une zone extrêmement difficile.

A Pontivy, un atelier de désossage de viandes ouvert début 85, la SOCOPA Internationale a provoqué la création d'une vingtaine d'emplois locaux.

La Biscuiterie Joubard et la fabrique de Chaussons Piry qui sont des activités pontivyennes traditionnelles ne restent pas inactives et ont des programmes d'investissement en cours.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan a noté également l'amélioration constante de l'emploi chez SIMO ex usine Jacques qui fut à l'origine d'une des grandes vagues de licenciements de ces dernières années.

Dans les services, la Société Loudéacienne des Transports a créé 10 emplois à Saint-Gonnery.

Ce rapide recensement montre que le dynamisme économique n'est pas absent de Pontivy Centre-Bretagne.

Notre ville, grâce à la nouvelle zone industrielle de Tréhonin (21 hectares) et l'agrandissement de celle de Signan de plus de 6 ha, se dote des moyens de recevoir de nouvelles implantations industrielles, ce qui lui redonne une position perdue depuis presque une décennie.

Nous ne pouvons que nous en réjouir d'autant plus que le désenclavement routier de Pontivy commence à voir un début de réalisation. Pour une activité économique moderne il nous faut des routes modernes et nous pouvons remercier le Conseil Régional et en particulier M. Cavaillé, député, conseiller général et maire de Noyal-Pontivy d'œuvrer pour la modernisation de l'axe Baud-Pontivy-Loudéac.

JEAN ROUSSEAU,
Président de la Délégation de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan à Pontivy

LE 2e SIRA

Les 26, 27 et 28 septembre prochains se déroulera à Pontivy le 2ème Salon de l'Informatique, de la Robotique et de l'Automatisme agricoles.

Durant ces 3 jours, les visiteurs pourront rencontrer les hommes des techniques nouvelles et découvrir les outils de demain.

En complément de l'exposition, des conférences et des débats organisés, permettant ainsi de mettre en évidence des réalisations concrètes. Certaines conférences seront réservées aux exposants, d'autres traiteront de sujets précis et notamment :

- le vendredi après-midi : alimentation et santé animale - le samedi après-midi : informatique dans l'agriculture d'aujourd'hui (analyse des opérations opérationnelles) ; informatique dans l'agriculture de demain (analyse des applications expérimentales).

Ces analyses seront suivies d'un débat dont l'objectif sera d'effectuer une synthèse des informations recueillies et dont le but permettra à chacun, notamment au travers des médias, d'apprécier l'évolution de l'Informatique dans le domaine de l'agriculture.

Les produits présentés dans le cadre de ce salon iront du programme de gestion des exploitations à la machine automatique d'alimentation du bétail, en passant par les systèmes informatiques clés en main.

Pendant la durée de la manifestation, beaucoup de produits exposés fonctionneront devant les visiteurs, leur permettant ainsi de se familiariser avec les nouveaux outils informatiques. Comme nous l'avons déjà découvert lors du SIRA 1984, l'informatique a bien commencé sa percée dans le monde agricole.

Le Salon se déroulera simultanément avec les concours agricoles régionaux et départementaux (28 et 29 septembre) avec 120 Frisonnes, 75 Normandes, 80 Pie rouge, 45 bêtes à viande en dehors Charolais Régional, 100 bêtes concours Régional Charolais, 30 porcs.

CHOISISSEZ BIEN, CHOISISSEZ BUT.

MEUBLES-MENAGER-TELE-HIFI

BUT

A PONTIVY

ROUTE DE LORIENT
Tél. 97.25.22.22

Horaires d'ouverture
9 h 30 - 12 h — 14 h - 19 h 30
le lundi : 14 h - 19 h 30
Du 1er octobre au 31 mars, fermeture tous les soirs à 19 h



LOCMINE

Un projet de développement économique important mais réaliste

Jean-Charles Cavaillé est député du Morbihan, maire de Noyal-Pontivy, mais également président de la Commission du Développement Economique du Conseil Régional de Bretagne. De plus, il exerce les fonctions de président du Syndicat d'Expansion Economique de la région de Pontivy.

A.M. - Pourquoi cette association ?

J.-C. C. - Le Syndicat regroupe les communes de Pontivy-Le Sourn-Saint-Thuriau-Noyal-Pontivy-Cléguérec-Malguenac-Kergrist qui gravitent économiquement autour de Pontivy et sur lesquelles se trouvent des activités créatrices d'emploi. Il construit et gère leurs zones industrielles ou artisanales. En attendant de devenir un vrai SIVOM, ce syndicat, a deux autres vocations :

— l'aérodrome de Kernivinen-Pontivy, sur la commune de Noyal-Pontivy, aéroclub que nous transformons en aérodrome d'affaires, l'actuelle piste de 800 m. étant portée à une piste en dur de 1200 m avec balisage et pouvant recevoir des bimoteurs ;

— une usine de destruction des ordures ménagères par incinération avec récupération de chaleur et production de vapeur qui sera commercialisée aux industriels de Pontivy et de la nouvelle zone de Trehonin.

A.M. - C'est un projet de longue date déjà !

J.-C. C. - On parle de la zone de Trehonin depuis 1974. Sa réalisation a traîné parce que la maîtrise du terrain a été particulièrement difficile. Grâce aux efforts de chacun, une solution a été trouvée et les travaux ont pu débuter en 85 avec la construction d'un pont franchissant le Blavet et permettant un accès facile et rapide en dehors de l'agglomération. La voie ferrée se construit et la zone sera opérationnelle dès le printemps 86.

A.M. - Pourquoi avez-vous décidé cette nouvelle zone ?

UN ENTRETIEN AVEC J.C. CAVAILLÉ

J.-C. C. - L'actuelle zone industrielle est saturée. Nous avons pensé logique de lui adjoindre Trehonin, en continuation de l'actuelle zone, mais sur la commune de Le Sourn. Elle a une capacité de 25 ha et constitue un vrai "fer de lance".

Zone lourde pouvant accueillir des industries importantes qui nécessitent une desserte ferroviaire, elle est dotée d'une desserte en gaz naturel, seule pénétrante en gaz naturel dans le Centre-Bretagne. Il convient de signaler en plus qu'elle est desservie en électricité haute tension sans limitation, en eau potable à volonté ce qui est particulièrement important pour l'agro-alimentaire, et que la proximité du Blavet permet de fournir toutes les quantités voulues d'eau industrielle. Pour l'assainissement, elle sera reliée à une station d'épuration.

Sur le plan localisation et accès, Pontivy est une place de choix. Depuis 1984, le Conseil Régional de Bretagne a décidé, dans le but du développement économique nécessaire, de financer un axe nord-sud, liaison Manche-Océan, Saint-Brieuc-Loudéac-Pontivy-Vannes avec bien entendu des liaisons rapides vers la RN 24 qui constitue le cordon ombilical de la Bretagne. C'est dans cette optique que le département du Morbihan a mis en chantier depuis l'année dernière la modernisation de la RN 168 devenue CD 768 Baud-Pontivy. Ce chantier se continuera par une déviation de Pontivy puis par Pontivy-Loudéac. 4 km seront livrés en décembre 1985.

A.M. - Quel type d'activités ou d'entreprises souhaitez-vous pouvoir accueillir ?

J.-C. C. - Notre but est d'installer des activités créatrices d'emplois et non de simples transferts ou des entrepôts. Notre vocation dans le Morbihan est agro-alimentaire. Nous avons de bons produits en Bretagne mais nous ne les transformons pas assez sur place.

Quand on a par exemple de la pomme de terre de qualité connue dans le monde entier, pourquoi aller faire des chips ailleurs ? C'est pareil pour la transformation du lait et plus généralement pour l'élevage. J'ajouterai qu'un effort particulier a été fait par la CEGF qui possède ici des entrepôts frigorifiques modernes. Le dernier, Pontivy 3, est de plus de 50 000 m³ avec tunnel de surgélation, etc.

A.M. - Quelle mission avez-vous confié à la SEMAEB ?

J.-C. C. - Nous lui avons donné pour mandat l'étude de la zone, la maîtrise du foncier, la réalisation des travaux, routes, voies ferrées, immeubles communs, électrification... et en dernier lieu la commercialisation des terrains.

A.M. - Avez-vous déjà des candidats pour s'y installer ?

J.-C. C. Il y a déjà un compromis avec la direction des Télécommunications de Pontivy pour la construction d'un atelier.

D'autres pourparlers sont en cours avec d'autres investisseurs. Nous mettrons en œuvre toutes les possibilités pour aider les entreprises notamment sur le plan des aides financières, des bâtiments-relais, etc. Il y aura aussi tous les aménagements nécessaires à l'activité d'une industrie moderne.

Ce qu'il convient de préciser enfin, c'est qu'une telle zone est un complément indispensable, à toutes les zones légères de la région : Kerguilloten (27 ha), Kerponer (15 ha), sur Noyal-Saint-Thuriau (20 ha), Cléguérec... Au total, c'est près de 150 ha de zones d'activité pour la région de Pontivy.

LE PARC D'ACTIVITES DE TREHONIN

UN PROJET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE IMPORTANT, MAIS REALISTE

Situé sur la Commune de LE SOURN, à 4 km du Centre de PONTIVY, le parc d'activités de TREHONIN doit renforcer l'activité économique de la zone industrielle sud de PONTIVY.

Sa situation géographique privilégiée permet aux industriels, artisans et activités tertiaires qui s'implantent d'être desservis par :

- un réseau routier important reliant l'ensemble des villes bretonnes,
- une desserte ferroviaire raccordée à la ligne PONTIVY - AURAY,
- une liaison fluviale sur le BLAVET canalisé jusqu'à LORIENT (péniches de 150 tonnes),
- les liaisons aériennes de Tourisme et Affaires sur l'aérodrome de PONTIVY.

Sur le plan financier, les aides au développement industriel et tertiaire dans le Pays de PONTIVY offrent aux Chefs d'Entreprises les meilleures conditions financières d'implantation sur TREHONIN.

D'une capacité de 25 hectares TREHONIN est aménagé par la Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement et l'Equipement de la Bretagne (S.E.M.A.E.B.) pour le compte du Syndicat Intercommunal pour l'Expansion Economique de PONTIVY et sa Région.

Le Parc d'activités illustre bien **l'effort, l'imagination et le dynamisme** dont s'est doté le Syndicat Intercommunal pour conforter et développer le potentiel économique du Pays de PONTIVY.



Renseignements et réservations

S.E.M.A.E.B.

Tél. **97.40.70.41**

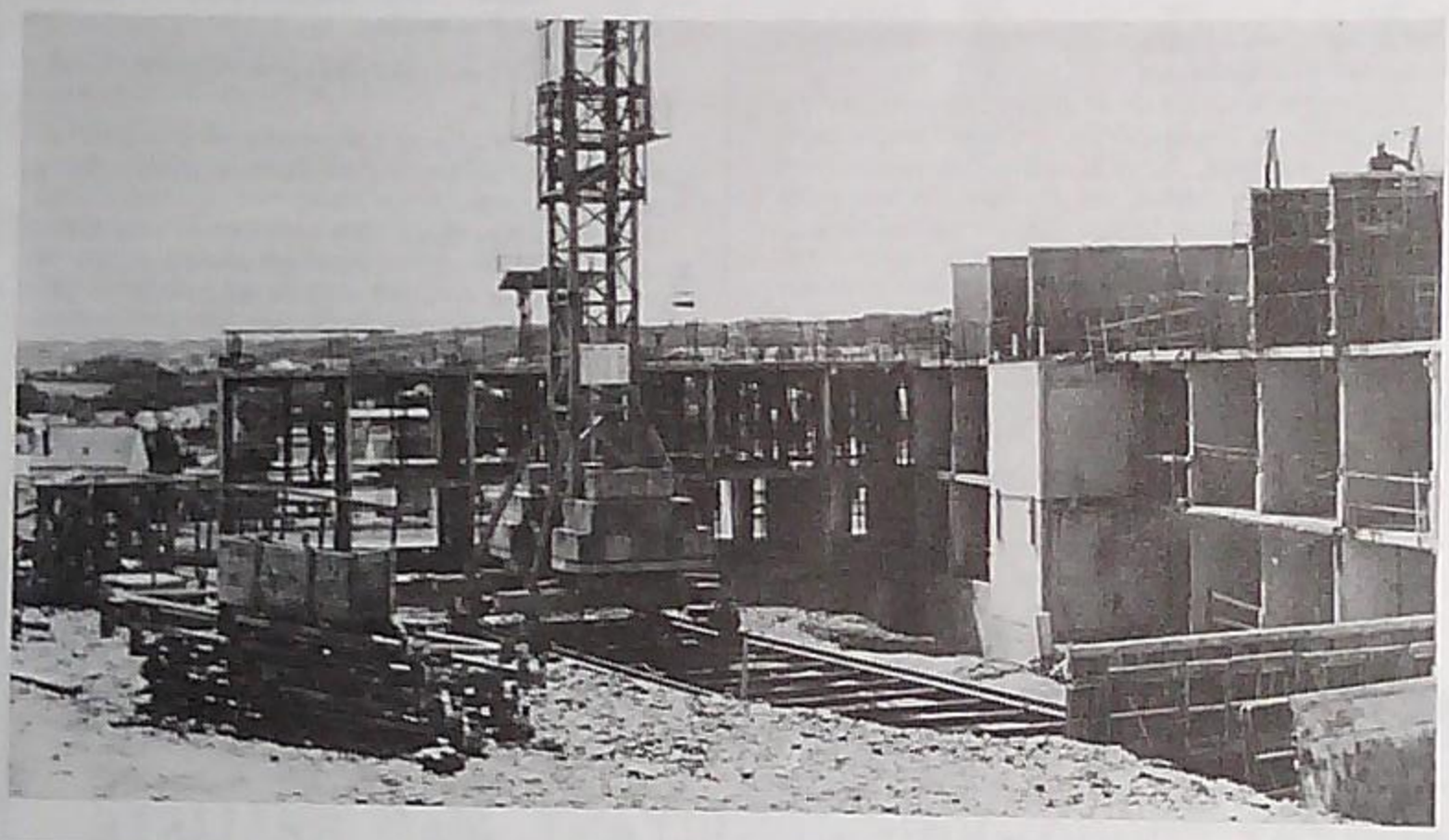
Une polyclinique à Pontivy

UN ENTRETIEN AVEC M. MORVAN

Les premiers coups de pioche ont été donnés en février dernier ; les derniers aménagements seront faits durant le deuxième trimestre de 1986. C'est en effet pour juin qu'est prévue l'ouverture de cette polyclinique dont les travaux auront duré 15 mois. Le résultat : une maternité de 15 lits, un service d'hospitalisation de 75 lits, un service chirurgie de haute technicité avec du matériel ultra-moderne, 6 blocs opératoires. Une réalisation d'envergure de près de 3 millards de centimes dont nous parle son futur directeur M. Morvan.

UN REGROUPEMENT DES TROIS CLINIQUES PRIVÉES DE PONTIVY

M.M. - Un premier projet concernait un regroupement des cliniques Saint-Yves et Saint-Dominique. Un peu plus tard, la clinique Saint-Joseph a manifesté le désir de s'y associer : c'est donc un regroupement des trois cliniques privées de Pontivy qui se concrétise aujourd'hui. Le nouvel établissement, construit sur un terrain de 7000 m² à Kerimaux comprendra 15 lits de maternité et 71 lits de chirurgie, soit l'addition des lits existant actuellement dans les trois cliniques.



A.M. - Pourquoi cette décision ?

M.M. - Il faut reconnaître que, pour nous, c'est une question de survie. je considère que des petites cliniques comme celle-ci doivent soit se regrouper, soit disparaître. Il faut savoir qu'il y a un certain nombre de frais fixes et qu'il faut les réduire au maximum : ce n'est possible qu'en se regroupant. Nécessité économique donc mais également nécessité hôtelière et nécessité médicale dans la mesure où il était indispensable de se renouveler.

A.M. - Avec cette réalisation, vous allez constituer un bloc privé face au bloc public qu'est l'hôpital ?

M.M. - C'est exact bien que cela ne se pose pas en ces termes. Il est important de préserver le libre choix du malade : c'est ainsi que se conçoit l'hospitalisation privée. La concurrence ne peut qu'être profitable au malade. Mais ici, entre l'hôpital et nous, on ne parle pas concurrence mais plutôt complémentarité, dans le domaine médical particulièrement.

A.M. - Le nombre de lits que vous annoncez sera-t-il suffisant pour couvrir les besoins ?

M.M. - C'est une question qui ne dépend pas de nous. Vous savez que c'est une carte sanitaire qui contingente le nombre de lits ; nous n'en sommes pas maîtres. Mais il est évident qu'étant donné notre progression actuelle, c'est un chiffre qui peut s'avérer insuffisant. C'est pourquoi nous envisageons une solution qui permettrait de trouver un centre de moyen séjour. Ainsi la rotation des malades serait-elle plus rapide.

LE RÔLE IMPORTANT DES MÉDECINS

A.M. - Quel est le rôle des médecins dans ce nouvel équipement ?

M.M. - Il est énorme puisque ce sont eux qui assurent en partie son financement. Ils sont regroupés en société anonyme et, pour cette réalisation, ils ont constitué une société immobilière où ils sont porteurs de parts aux côtés d'investissements privés.

Du point de vue médical, les médecins, déjà attachés aux différentes cliniques, vont continuer d'exercer à la polyclinique grâce à une convention qui les y relie. Mais vous savez que chaque médecin exerce à titre libéral, qu'il est propriétaire de son matériel et qu'il paie son personnel (secrétaire médicale, aide-anesthésiste...).

A.M. - La polyclinique sera-t-elle performante dans certains secteurs ?

M.M. - Il y a 25 spécialistes qui exercent dans différentes disciplines et chacun essaie d'être à la pointe du progrès. Nos médecins ont une renommée qui dépasse largement les frontières de la ville et je pense qu'ils continueront de justifier cette réputation. Le noyau de l'établissement sera la chirurgie : générale bien sûr mais également digestive, gynécologique, urologique, vasculaire, pulmonaire, ophtalmique, orthopédique, etc. En plus, nous aurons donc la maternité.

A.M. - Que vont devenir les anciens bâtiments ?

M.M. - Nous n'en sommes que locataires ; par conséquent, c'est au propriétaire d'en décider. Notre souhait serait de les voir devenir centre de moyen de séjour ou maison de retraite. La réponse ne nous appartient pas.

A.-E. P.

SOBEA

construit tout ce qui constitue votre cadre de vie

LOGEMENTS - CONSTRUCTIONS SCOLAIRES
HOPITAUX - USINES - BUREAUX
OUVRAGES D'ART

Zone Industrielle - B.P. 119
56300 PONTIVY
Tél. 97.25.11.87

LE CHATEAU DES DUCS DE ROHAN

500 ans d'histoire

Il reste peu de traces de l'époque de la construction du château de Rohan. On pense que les travaux ont commencé en 1479 pour se terminer en 1485 et on prend cette année de référence pour fixer et célébrer la commémoration de l'événement, occasion de rappeler les grandes dates de son histoire. Charles Floquet, historien, auteur de nombreux ouvrages dont un inédit intitulé "châteaux et manoirs des Rohan", est un passionné qui a passé de très nombreuses heures dans les archives pour retrouver tous les détails restant de cette époque. C'est avec autant d'enthousiasme qu'il participe aux activités d'une association dont l'objectif, est l'animation du château. Pour "les amis de Pontivy", la volonté de faire connaître le château s'accompagne d'actions concrètes et dès cette année, des salles supplémentaires ont été ouvertes au public grâce à leur dynamisme. Des visites guidées (gratuites) ont été organisées grâce aux bénévoles du CHAM (Chantiers d'Histoire et d'Archéologie Médiévale). Des siècles d'histoire ont donc ainsi été révélés aux visiteurs. Avec Charles Floquet, nous en voyons les principaux moments :

"Certains ont dit que le château de Rohan n'avait pas connu de siège. C'est faux puisque dès 1488, le prince d'Orange commandant les troupes mercenaires allemandes du duc François II y met de siège et que le château sera de nouveau assiégé un siècle plus tard par l'armée catholique du duc de Mercœur, composée en partie d'Espagnols."

LIEU DE CULTE PROTESTANT

Les grandes dates ? Il faut citer les premiers travaux de transformation entrepris par Jean II qui fait ouvrir vers 1500 des fenêtres sur les façades nord et la façade principale. Puis, en 1518, la visite de François 1er qui, lors d'une visite en Bretagne, s'arrête et couche à Pontivy. 1560 marque une étape importante également car c'est à cette époque qu'Henri 1er crée l'Eglise réformée dont le siège est la chapelle du château qui devient ainsi l'un des premiers temples de Bretagne. C'est d'ailleurs à Pontivy que se tient en 1572 le synode protestant. Mais 1572, c'est aussi la Saint Barthélémy le 24 août et le commencement du déclin de l'Eglise réformée.

En 1589, c'est le siège du duc de Mercœur et les catholiques vont donc reprendre le château jusqu'à la signature de l'édit de Nantes en 1598 qui refait de Pontivy un des lieux de culte protestant.



Photo G. Blat

Henri II de Rohan récupère le château en triste état certes, mais bien là et en 1603, il devient vicomte ; Pontivy devenant capitale du duché.

Mais quand Henri IV est assassiné par Ravaillac en 1610 et que Louis XIII s'installe sur le trône, Henri de Rohan perd de son crédit à la cour et les relations se dégradent rapidement. C'est ainsi qu'en 1627 le duc, considéré en état de rébellion, se voit enlever la propriété du château qu'il recouvrira deux ans après, bénéficiant d'une grâce royale.

1777 : DERNIER SÉJOUR D'UN ROHAN

Après la mort du duc, c'est sa fille Marguerite qui hérite. En 1645, elle épouse un catholique Henri Chabot. Malgré tout, la chapelle reste protestante et cela jusqu'en 1686 après la mort de Marguerite.

On note après cette date une désaffection de la forteresse qui n'est plus habitée que par des troupes de passage. Les Rohan y viennent peu, bien que restant attachés à la cité et à leur château qui voit, quelques années après, l'édification de quelques agréments : grand perron avec rampe en fer forgé, aménagement de jardin... En 1777, le duc de Rohan et son épouse quittent Pontivy : ce sera le dernier séjour d'un Rohan au château. la période suivant la Révolution française voit le château confisqué au profit de la Nation. Les archives sont transférées dans une autre propriété des Rohan.

Après des destinations diverses, la famille de Rohan récupère la propriété mais son état s'est empiré. Des tours ont disparu. En 1841, la forteresse est louée aux sœurs de Kermaria (filles de Jésus) qui y créent une école. Ce sont ces mêmes sœurs qui l'achètent en 1857 mais l'entretien étant trop lourd, elles le revendent aux Rohan en 1876.

Divers locataires occupent les lieux pendant des périodes plus ou moins longues : Jérome Le Brigant qui y installe un musée breton ; la Garde Saint Yvy qui y installe son siège... Mais les Rohan, estimant que Pontivy devient une charge trop onéreuse pour eux, décident de le donner à la ville. Curieusement, celle-ci ne semble pas intéressée mais propose à la duchesse de le lui louer pour une période assez longue. Ce n'est qu'en 1953 qu'un bail de 99 ans est signé entre la famille de Rohan et la municipalité, moyennant un loyer annuel de... 1 F, la ville prenant en charge les travaux qu'elle s'engagerait y faire exécuter. En 1953 également, le château est classé Monument Historique.

Entre temps, l'édifice aura connu diverses vicissitudes, servant de caserne aux troupes polonaises en 1939, d'abri aux autonomistes bretons qui en 1940 proclament l'Etat breton, de refuge au collège Saint Yvy...

1955 : PREMIERS TRAVAUX DE RESTAURATION

Les premiers travaux de restauration commencent en 1955 et ils vont durer 15 ans, coûtant très cher aux collectivités qui s'en partagent les frais (Etat, département, ville). C'est en 1972 l'inauguration officielle et l'ouverture au public. Depuis, de nombreuses manifestations culturelles y sont organisées.

Il faut signaler, dans cet article, le travail important qu'a fourni l'association des Amis de

Mon Confort
La grande surface du bricolage
27, rue Albert de Mun, Pontivy Tél. 97.25.31.31

Pontivy pour animer le château. C'est elle qui, avec le concours de la ville, est à l'origine de l'ouverture de salles où se mettent en place, de façon temporaire ou permanente, des expositions : dans la façade principale, trois petites salles abritent l'histoire des Rohan, de leur château et de la ville de Pontivy ; au premier étage de la tour nord de l'ancienne chambre ducale, on peut admirer des statues de Gaston Shweitzer et depuis 1984 la salle à manger reçoit les machines ayant servi à imprimer les premiers journaux de Pontivy. Depuis cette année, des tableaux de l'école du Faouët sont accrochés dans ce qu'était la cuisine du château. Autre nouveauté : l'accès au puits et l'ouverture de chemins de ronde (3 sur 4).

Mais ce n'est pas fini : le CHAM (Chantier d'Histoire et d'Archéologie Médiévale) a entrepris de remonter le mur entourant les jardins. Des fouilles sont entreprises pour savoir si, sous les jardins, ne serait pas enfouie une quatrième tour.

Comme on le voit, la mémoire du château ressurgit peu à peu et chaque année apporte de nouvelles découvertes.

A.-E. P.

LE 500e ANNIVERSAIRE DU CHATEAU

Plusieurs événements ont eu lieu pour commémorer ce 500e anniversaire de la construction du château :

— la parution d'un numéro spécial de la Chronique de Pontivy *avec au sommaire : une présentation de Jo Le Tinier, président des Amis de Pontivy ; l'action de la ville, par Joseph Lecuyer, maire ; les Rohan bâtisseurs, par le duc de Rohan ; un historique, par Charles Floquet ; les travaux de restauration, par René Lisch ; un conte par Anne Jeloux-Chauvel ; un poème par madeleine Brochard-Moy ;*

— une exposition qui présente jusqu'au 30 septembre "la vie à l'ombre des châteaux au Moyen Age", *avec notamment un historique du château de Pontivy, des portraits des différents ducs de Rohan, des reproductions faites par des peintres... ;*

— un concours de dessins *organisé avec les enfants ;*

— une maquette en plâtre *réalisée par le sculpteur Bernard Potel ;*

— une évocation historique proposée par les Tréteaux du Blavet qui ont offert au public "les grandes heures du château de Rohan", *sous forme de jeu scénique, chanté et dansé par 80 comédiens, chanteurs, danseuses et figurants.*

Radio Vallée Blavet



Radio Vallée Blavet est certainement une des radios du secteur à passer le plus de messages publicitaires dans une journée. Ce qui lui vaut d'ailleurs d'être considérée comme une radio purement commerciale. Une image que les responsables de la station veulent nuancer : *"il faut savoir,* dit Mme Moyon, responsable de la régie publicitaire, *qu'il ne revient que 5 F/message à la radio car nos prix sont modestes. Cela veut dire qu'il faut beaucoup de passages dans une journée pour tenir le budget".* De fait le planning est chargé. *"La plupart des commerçants pontivyens travaillent avec nous."* A leur tête, une des grandes surfaces de la ville avec laquelle R.V.B. a passé son premier contrat. *"Ce fut une bonne opération car elle a permis de lancer la radio".*

Installés sur les quais du Blavet après avoir démarré à Noyal-Pontivy, les animateurs ont un privilège dont aimeraient certainement bénéficier d'autres stations, c'est d'être peu concurrencés. Certes, des ondes venues d'autres contrées (Vannes, Lorient...) sont captées ici mais l'auditeur pontivyen semble privilégier "sa" radio locale. Une sorte de monopole qui explique le succès de R.V.B. *"Nous nous sommes imposés,* reconnaît Gérard Moyon, le président de la radio, *mais les débuts n'ont pas été faciles."* Une satisfaction : la fidélité de l'équipe. 60 % des animateurs d'aujourd'hui étaient là au départ. Après un écumage naturel (*"nous avons été 110"*), ils sont, en plus des quatre permanents salariés, 25 bénévoles aujourd'hui à tenir l'antenne 24 h/24 (sauf en été où les vacances perturbent les programmes). Le plus jeune a 13 ans, le plus âgé n'a pas 40 ans. *"Chaque animateur est indépendant. Il a la responsabilité de son émission et fait son propre choix musical."*

Côté programmes, la journée est partagée entre la musique (beaucoup), les informations (un peu) et diverses émissions magazines, interviewes... Des moments forts ? L'émission "dédicace" du dimanche matin reçoit, d'après Gérard Moyon, entre 800 et 1000 appels téléphoniques de 8 h à midi. De quoi faire sauter le standard !

Déjà, pour 1986, s'annonce la "2e nuit des FM d'or", une rencontre artistique qui a regroupé, en 1985, 40 radios bretonnes venues présenter des chanteurs et des groupes devant un public évalué, par les organisateurs, à 4500 personnes : *"C'était une façon de promouvoir Pontivy",* dit Gérard Moyon... et de se promouvoir aussi. *"Ceci nous a permis d'avoir des contacts avec des artistes et des maisons parisiennes".*

Par contre, le contact avec les autres radios n'a pas été celui espéré. Ah, la communication, quel art difficile ! D'ailleurs, le président semble déçu de l'isolement dans lequel la radio s'enferme, malgré elle : *"paradoxalement, nous avons davantage de rapports avec des stations extérieures à la région. Ici, on a l'impression d'être jalousé et de faire peur. Si nous prenons une initiative, on nous accuse aussitôt de vouloir mettre la main sur tout".*

Allez, cela ne marche pas si mal. Suffisamment pour que les responsables de R.V.B. envisagent la création d'une deuxième station ; à Rostrenen, peut-être. *"Nous sommes arrivés à saturation au niveau publicité ; nous avons une année de sécurité devant nous. Nous voudrions en profiter pour nous implanter dans un secteur mal couvert. C'est le cas de Rostrenen."* Même enthousiasme pour la télé locale : *"nous avons déposé un projet. Notre but serait de nous associer avec une structure parisienne. Nous sommes en liaison avec Radio Bocal de Daniel Guichard pour voir quelle collaboration nous pouvons envisager."*

La grosse tête ? Pas vraiment. La volonté de réussir plutôt.

Et Radio Vallée Blavet, cela peut être aussi des actions plus modestes, telle cette opération Noël réalisée auprès des anciens et déshérités. *"Nous passons toute une nuit dans des voitures qui nous sont prêtées, équipées de radios-téléphones afin de porter à ceux qui en ont le plus besoin des cadeaux qui sont offerts par les commerçants de la ville".* La communication, c'est aussi cela.

La Chronique de Pontivy



500e anniversaire du Château des Rohan

Entreprise transport et distribution d'électricité

Z.I. Lann-Sevelin - 56850 CAUDAN - Tél. : 97.76.17.25

V.R.D. - Electricité MT-BT - Eclairage public - Eau potable Assainissement - Gaz - P.T.T.

Entreprise agréée E.D.F. - G.D.F. - P.T.T. - D.D.E. - D.D.A.

Les trois visages de Pontivy

Pontivy, cité la plus importante du Centre-Bretagne ; s'est dotée le 25 avril dernier d'un Syndicat d'Initiative ; association régie par la Loi du 1er juillet 1901 et qui a remplacé l'Office du Tourisme précédent.

Pontivy présente trois visages bien distincts.

D'abord ses rues moyenâgeuses heureusement conservées aux pieds du château des Ducs de Rohan (qui fête cette année son 500e anniversaire) et de l'église Notre-Dame de la Joie, avec autour de la place du Martray, des maisons anciennes ou restaurées des XVIe et XVIIe siècles.

bâtiments militaires et administratifs voulus par Napoléon 1er auxquels se mêlent maintenant les constructions neuves de la ville moderne.

Enfin toute une couronne d'antiques sanctuaires de Stival (XVIe), Sainte-Tréphine (XVIIe), La Houssaye (XVIe-XVIIIe) et les bords si pittoresques et si reposants du Blavet et de ses canaux, en amont comme en aval de la ville.

PROMOUVOIR LA NATURE, LA PÊCHE

La première tâche du Syndicat d'Initiative en 1985 a été de prendre en charge la gestion du camping du Douric après la remise en état par la municipalité avant la saison touristique. Ce camping, complètement rénové, a été ouvert le 1er juillet 85 : disposant de 23 emplacements délimités et possédant toutes les installations sanitaires, il offre aux campeurs des équipements individuels électriques de premier ordre. Il appartiendra de la faire classer dans une catégorie supérieure dès 1986.

Et pour l'avenir ? Outre la notion d'accueil et d'informations touristiques, objet de tout Syndicat d'Initiative, 1986 va voir nos efforts se diriger vers plusieurs buts.



Un patrimoine à découvrir (ph. G. Blat)



Le camping rénové pour l'été 1985

D'abord nous œuvrerons pour la "minitelisation" dans le cadre de l'Union Départementale des O.T.S.I. par l'affiliation aux informations touristiques en banque de données en Morbihan.

Dans le même temps nous essaierons de promouvoir davantage la pêche chez nos touristes et vacanciers, car notre région peut être un paradis de la pêche avec nos rivières, nos canaux, nos étangs, et par voie d'affiches, nous espérons favoriser l'essor de ce sport.

Nous pensons aussi au cours de l'année qui vient à la réalisation d'un petit port de plaisance. Chaque été le Blavet est très fréquenté de Lorient à Pontivy par de nombreux bateaux et house-boats qui n'hésitent pas à franchir les multiples écluses (28 écluses pour 60 km). Pontivy est le confluent du Blavet et du canal de Nantes à Brest, et si vers l'ouest on ne peut dépasser le lac de Guerlédan (20 km), à l'est, il est possible, par voie fluviale, de rejoindre par Rohan et Josselin, la Vilaine et l'Erdre, Nantes et l'Atlantique. De plus, en 1987, nous espérons bien accueillir à Pontivy la "Transarmoricaine" et être pour cette fête le point de rassemblement de tous ceux qui nous rejoindront à pied, à cheval, en voiture hippomobile ou en bateau.

Un autre projet est celui d'intégrer Pontivy aux divers circuits pédestres du Centre-Bretagne, entre les circuits déjà existants de Gourin et Rohan.

C'est dans ce sens que pense œuvrer le Syndicat d'Initiative de Pontivy pendant l'intersaison 85-86 dans le but de permettre à nos visiteurs d'apprécier encore davantage le calme et la beauté de notre belle région.

JEAN CAILLIER
Président du
Syndicat d'Initiative
de Pontivy

LYCEE AGRICOLE
«LES SAINTS-ANGES - KERLEBOST»
56306 PONTIVY Cedex — Tél. 97.27.97.44

4ème préparatoire, 3ème préparatoire

CAPA : OPTION : «Employé d'élevage».

3ème d'Accueil : Classe destinée aux élèves venant de 4ème ou redoublant la 3ème, souhaitant préparer un BEPA.

BEPA : OPTION : «Agriculture-Elevage». Préparation en 2 ans pour des élèves venant de 3ème (y compris de 3ème d'accueil et de 3ème préparatoire) ou de CAPA III

BTA : Préparation en 2 ans pour des élèves titulaires du BEPA. Ce BTA donne l'accès aux écoles qui préparent les brevets de techniciens supérieurs, notamment les options «Productions Animales» et «Techniques Agricoles et Gestion des Entreprises» (TAGE).

La FORMATION PRATIQUE et l'OUVERTURE d'ESPRIT sont assurées :
— par des T.P. sur l'exploitation de l'école ;
— par des stages en exploitation : 15 à 16 semaines suivant les filières ;
— par des visites d'exploitations ou d'usines ;
— par des voyages d'étude ;
— par l'informatique dans les classes de BEPA et BTA

ETABLISSEMENT MIXTE — INTERNAT — EXTERNAT

L'ETE MUSICAL

• Vendredi 20 septembre (21 h) : piano et alto avec F.R. Duchable et G. Causse
• Lundi 7 octobre (21 h) : la chorale de Wesseling.



Guern,

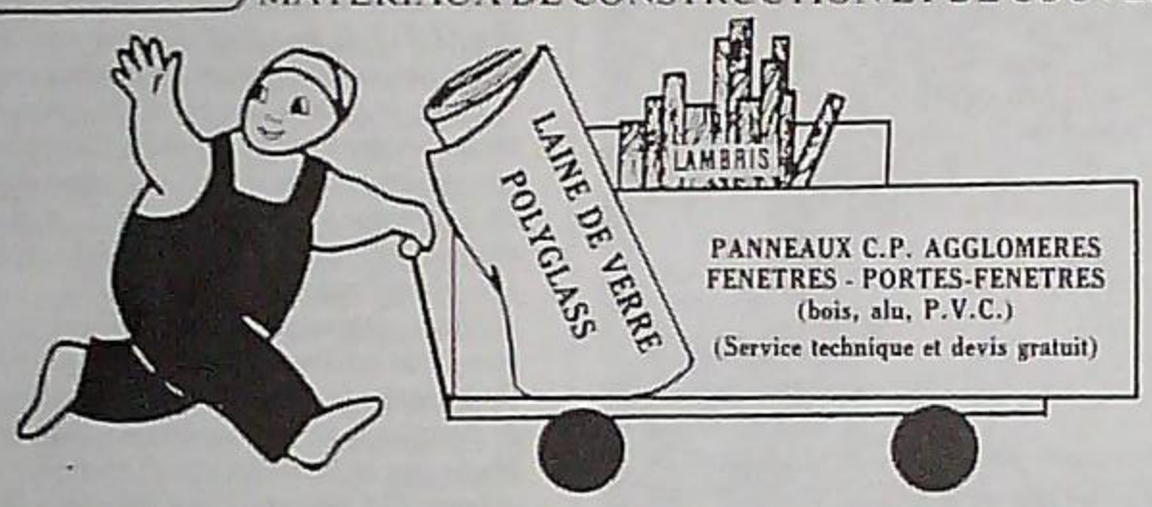
On l'appelle chapelle. On croirait une cathédrale. S'élevant au-dessus d'un pays de landes, N.-D. de Quelven s'impose de façon majestueuse au simple automobiliste qui emprunte la route menant à la petite commune de Guern, non loin de Pontivy. Un édifice du XVI[e] siècle étonnant, perdu en pleine campagne : une tour de 70 m de haut qui, paraît-il, était encore plus haute à l'origine, un ensemble enrichi de nombreuses sculptures et un intérieur qui, lui aussi, vaut la visite. Tout près de là, un édicule qui servait les jours d'affluence à accueillir les prêtres pour la grand-messe et les vêpres. Plus bas, à 300 m, une fontaine dont l'architecture retient également l'attention.

C'est dans ce cadre qu'a lieu chaque année, le 15 août, le pardon de Quelven, l'un des plus importants de Bretagne avec celui de Sainte-Anne-d'Auray. Ce jour-là, les gens du village ont tous le droit de tenir buvette : c'est une tradition dont ils usent encore même si, en nombre, ils se comptent aujourd'hui sur les doigts de la main. Pourtant, jadis, le hameau était peuplé : l'attrait bien réel offert par la chapelle qui draîne vers elle de nombreux visiteurs n'a sans doute pas été suffisamment exploité : tout juste une épicerie et des cafés. Pas même une crêperie.

DES CHAPELLES GOURMANDES...

A Guern, les chapelles sont un peu la fierté du pays. Car si Quelven domine par sa hauteur et par sa qualité architecturale, les autres édifices présents sur la commune sont loin d'être négligeables : l'église paroissiale bien sûr avec ses porches classés ; la chapelle de Loc-Meltro qui a été presqu'entièrement reconstruite ; celle du Guermeur ; celle de Saint-Eloi à Bodemel ; la chapelle Saint Salomon. Et si certaines n'avaient pas disparu, faute d'entretien, la liste ne serait pas finie. Une véritable terre à chapelles ! Ce qui n'est pas pour déplaire à l'amoureux des vieilles pierres bien sûr mais qui cause quelques soucis financiers aux édiles de la commune : *"Pensez,* dit Mme Greze, adjointe, *que Quelven coûte 100*

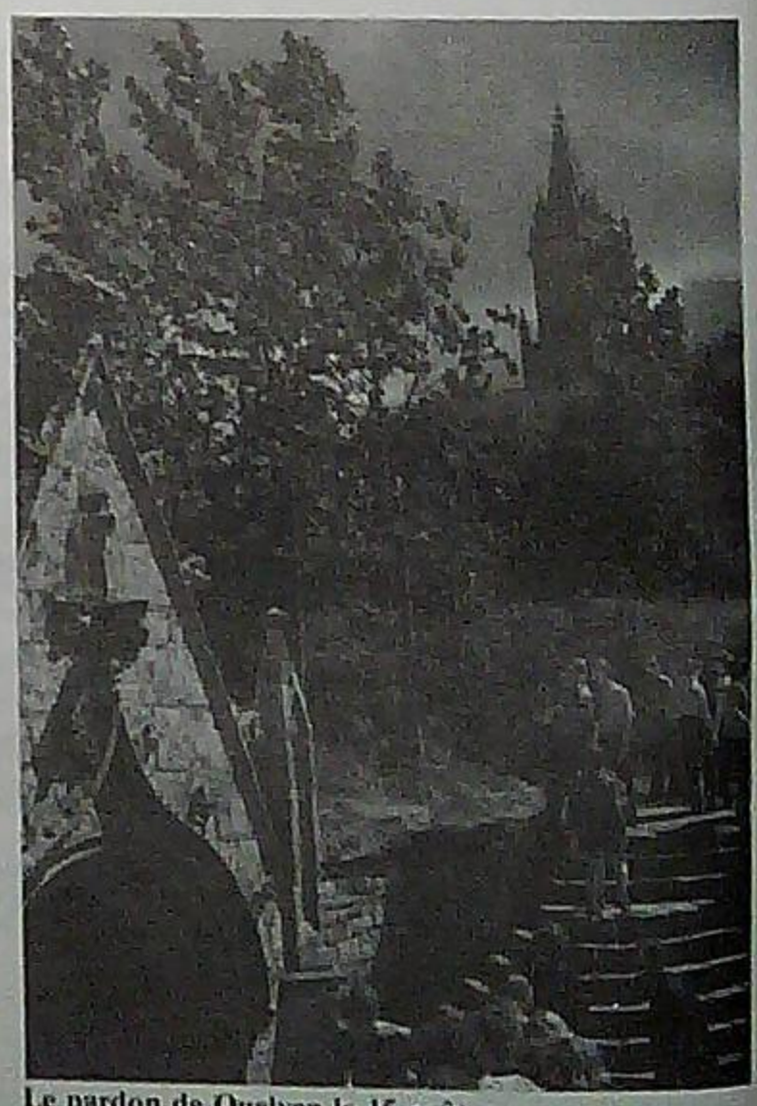
pinault pontivy
Route de Baud, tél. 97.25.11.69
BOIS - PANNEAUX CONTREPLAQUE ET AGGLOMERE
MENUISERIE - ISOLATION
MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET DE COUVERTURE



PANNEAUX C.P. AGGLOMERES
FENETRES - PORTES-FENETRES
(bois, alu, P.V.C.)
(Service technique et devis gratuit)

TOUT POUR CONSTRUIRE, AMENAGER, DECORER
Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h

HYPERMARCHÉ
AS - ECO
L'AS DE VOS ECONOMIES
Centre Commercial Concorde
Route de Lorient - PONTIVY
Tél. : 97.25.47.11



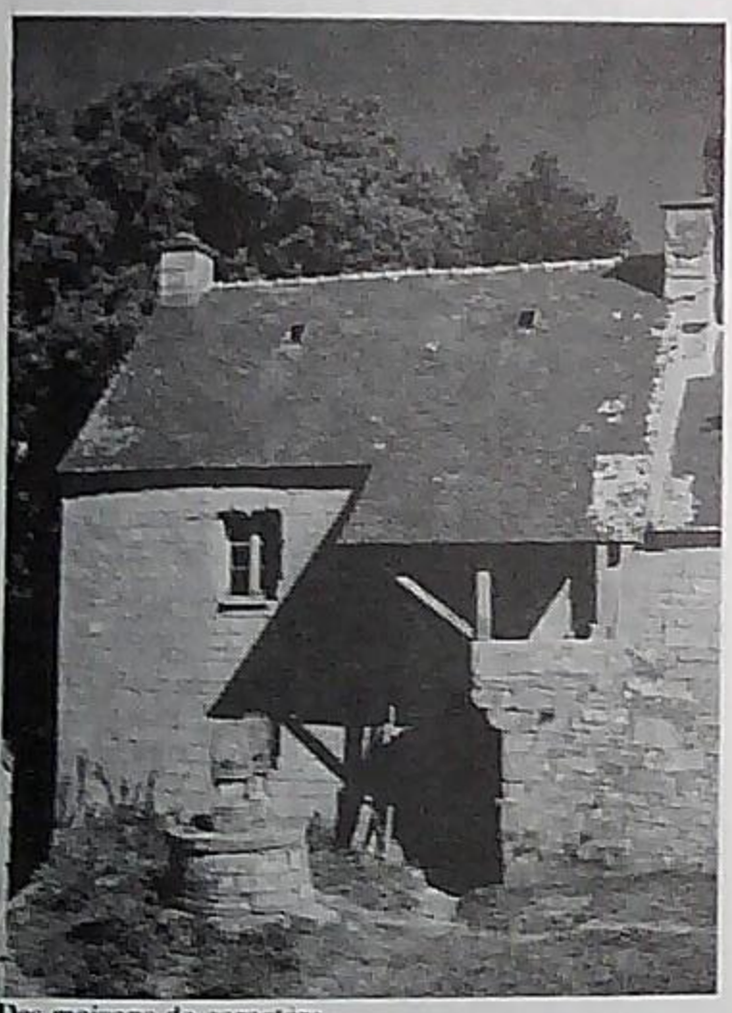
Le pardon de Quelven le 15 août

le pays des chapelles

millions de frais par an à la commune, au département, aux monuments historiques et au Syndicat d'aménagement touristique''. Les autres chapelles sont moins gourmandes mais l'entretien est nécessaire pour garder ces édifices en bon état est lourd dans son budget.

... MAIS PEU RÉMUNÉRATRICES ...

De toute évidence, les retombées économiques ne sont pas celles espérées et la commune tire peu d'avantages de la présence de ce patrimoine. Illusions perdues ! Il est permis de penser que tout n'a peut-être pas été fait en matière de promotion. Car, quand, au cours des promenades diverses, on prend conscience de la richesse de l'habitat rural, il s'opère véritablement un coup de foudre. Rarement une commune n'a concentré sur son territoire autant de vieilles demeures, de telle valeur. Il est impossible de rester indifférent. En fait, la leçon est venue de l'extérieur : ce sont d'abord des ''étrangers'' qui ont été attirés par des bâtisses à l'abandon et qui les ont restaurées. Quand les autochtones ont vu le résultat, ils ont eux-mêmes compris qu'ils détenaient à leur portes de véritables trésors et se sont mis à rénover. Quand, en plus, un certain Alain Barrière est venu faire des chargements pour construire son Stirwen à Carnac, la pierre de Guern a brusquement pris de la valeur. En quelques années, des hameaux ont repris vie mais aujourd'hui encore, de nombreuses maisons restent à vendre, au bourg notamment.



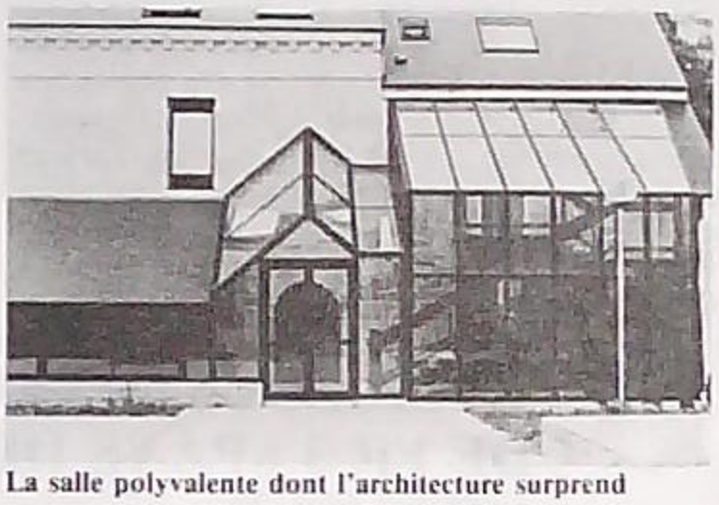
Des maisons de caractère

MIEUX ACCUEILLIR L'HABITANT

Malgré tout cela, malgré ces atouts naturels, malgré un environnement agréable (avec notamment la vallée de la Sarre), la fibre touristique n'a pas vibré : seul le parc de loisirs où un restaurateur de qualité s'est installé, reçoit régulièrement des visiteurs. L'hébergement saisonnier n'existe pas non plus sur le secteur : deux gîtes ruraux fonctionnent ; c'est bien peu.

''En ce qui concerne la commune, nous avons préféré privilégier la mise en place de logements à l'année''. Cinq logements sont ainsi loués à l'école et à la mairie : *''nous nous apercevons que c'est peu car la demande est importante''*. A côté de cela, des lotissements ont été créés : celui du Petit Bois est terminé ; celui de Pont Hir va commencer. C'est important pour Guern qui, comme de nombreuses communes rurales du canton, a vu sa population baisser. La chute, sensible entre 1950 et 1982, semble aujourd'hui freinée. *''Des jeunes ménages se sont installés''*.

Afin de retenir cette population et lui permettre de trouver sur place les infrastructures nécessaires, il a fallu que la commune s'équipe : *''jusqu'à maintenant, il n'y avait pas de salle des fêtes. Il existe maintenant une salle polyvalente dont peuvent profiter les associations guernates''*. L'ancien presbytère a en effet été transformé pour accueillir salle et cantine scolaire. On parlait richesse architecturale : là, c'est un autre genre ; la galerie, extérieure, un peu style Beaubourg, en a surpris plus d'un. Il paraît qu'on s'habitue.



La salle polyvalente dont l'architecture surprend

DÉVELOPPER LE TOURISME

Il y a quelque temps, Guern figurait sur la liste des persmis de recherches demandés par la Cogema, société minière. J'ai donc voulu savoir ce qu'il en était, persuadée d'aborder là un problème épineux. *''L'uranium,* m'a répondu Mme Creze, *n'a soulevé de passions que de propriétaires de terrains concernés ou de gens de l'extérieur. Certains élus sont allés en Loire-Atlantique visiter un des sites exploités par la Cogema et je puis vous assurer que l'environnement est moins atteint que par l'exploitation d'une carrière de granit comme c'est le cas ici''*. De toute évidence, la population attend mais sans trop s'inquiéter. *''Apparemment, cela ne doit pas être très riche.''*

Il s'avère que le tourisme, comme nous l'avons dit au début, n'est pas très développé à Guern : un projet d'aménagement de plan d'eau et d'installation de camping sera peut-être de nature à promouvoir ce secteur. En attendant, l'économie locale repose sur l'agriculture, la restauration (2 restaurants et 5 crêperies), sur différentes activités artisanales et commerciales. La plus grosse entreprise, un fabricant de monuments funéraires, emploie 5 personnes. Les Guernates, dans leur majorité, travaillent à Pontivy.

Pour l'instant, le souci des responsables de la commune est de maintenir, voire de développer la population : elle a engagé, comme nous l'avons vu, un certain nombre d'opérations dans ce sens. D'autres vont suivre à un rythme qui dépendra des finances. Car là, comme ailleurs, c'est l'argent qui régit tout.

A.-E. POILVET

PONTIVY ★ FIN

La XXII[e] foire-exposition de LORIENT

La XXII[e] Foire Exposition de Lorient se déroule du 28 septembre au 6 octobre. Plus encore que les précédentes, en cette année internationale de la jeunesse, elle sera tournée vers l'avenir.

En effet, en plus des stands des exposants traditionnels, la Foire organise un salon de l'informatique, un salon des énergies renouvelables ainsi qu'une importante exposition sur ''l'Allemagne d'aujourd'hui'' qui sera présentée en 3 volets : tourisme, économie et langue allemande.

Dans le cadre de l'année internationale de la jeunesse et en relation avec la direction de la Jeunesse et des Sports, c'est le sport qui sera à l'honneur avec des expositions vidéos et photos, mais surtout des démonstrations, des matches, des combats amicaux qui animeront tous les jours un important plateau d'évolution.

La Foire prenant chaque année de l'extension, l'Espace Kergroise devient trop exigü (4,5 ha) pour accueillir toutes les expositions et animations proposées. C'est pourquoi, pendant toute la durée de la Foire, le Palais des Congrès sera littéralement annexé pour présenter certaines expositions et proposer des conférences sur l'informatique et sur les énergies renouvelables.

Les billets d'entrée vendus tant au Palais des Congrès qu'à l'Espace Kergroise seront à deux coupons permettant l'accès aux deux centres de la manifestation.

LA FOIRE EN CHIFFRES

Superficie : 45 000 m², surface couverte : 15 000 m² + Palais des Congrès 2 500 m², air libre - exposants : 11 000 m², exposants : 360, entrées en 83 : 68 438 visiteurs payants. Classement des 90 foires fédérées : 38e.

Annick et Pierre
Gefflaut
◆ Chocolatiers ◆
G

8, place Leperdit - 56300 **PONTIVY**
Tél. : **97.25.01.37**

Seront heureux de vous accueillir et de vous faire déguster leurs spécialités à la FOIRE DE LORIENT
Du 28 septembre au 6 octobre
Stand n° 500 - Hall nord

L'écologie à Vannes

Pour fêter ses 10 ans de parution, le journal *Pigeon voyageur* (édité par l'Association d'Information Ecologique) ouvre sur Vannes une boutique associative : Le Chemin Vert. Vous y trouverez une nombreuse documentation (environnement, santé, écologie, etc...). Vous pourrez y acheter : du papier recyclé (blocs, enveloppes, cartes, cahiers, etc...), des livres, des autocollants, badges, tee-shirts, sacs..., le Pigeon Voyageur.

Le Chemin Vert, 4, rue F. Le Dressay, Vannes (97) 42.53.57.

NANTES et la LOIRE-ATLANTIQUE

L'aménagement de la zac de l'Eraudière

La Mairie de Nantes a mis a disposition du public pendant deux mois le plan d'aménagement de la ZAC de l'Eraudière qui prévoit la construction de 600 logements et ses équipements publics, ainsi que l'aménagement d'une zone de loisirs et d'un secteur d'activités tertiaires et artisanales en prolongement de la zone des Marsauderies.

Le projet comporte plusieurs objectifs : - D'abord construire des logements adaptés à la demande pour freiner la décroissance de population sur Nantes et relancer les entreprises locales sur le territoire de la commune ; - Intégrer le site de l'Erdre dans l'opération et désenclaver cette zone vis-à-vis des quartiers environnants ; - Enfin, offrir des possibilités d'accueil à de multiples activités appelées à se développer en raison de la qualité du site et de la proximité du centre-ville.

600 logements en 4 ans

La ZAC de l'Eraudière comprend la construction de 600 logements de 1986 à 1989 à raison de 150 logements par an. L'habitat sera à l'image de son environnement, c'est-à-dire de faible densité et évitera le type des tours du Port-Boyer : 350 individuels et 250 intermédiaires et collectifs.

Un centre de quartier

Les équipements, regroupés autour d'une place centrale, comprendront une supérette de 500 m², un ensemble de 6 boutiques et de services (banque, professions libérales, bureaux...), une halte-garderie et une salle polyvalente. Ces équipements seront mis en relation avec l'urbanisation voisine (Marsauderies, Grand Clos, Port Boyer...). L'implantation choisie pour le centre de quartier a été localisée à l'entrée de la zone, en prolongement de l'axe des Marsauderies, de manière à jouer un rôle attractif vis-à-vis de l'habitat environnant.

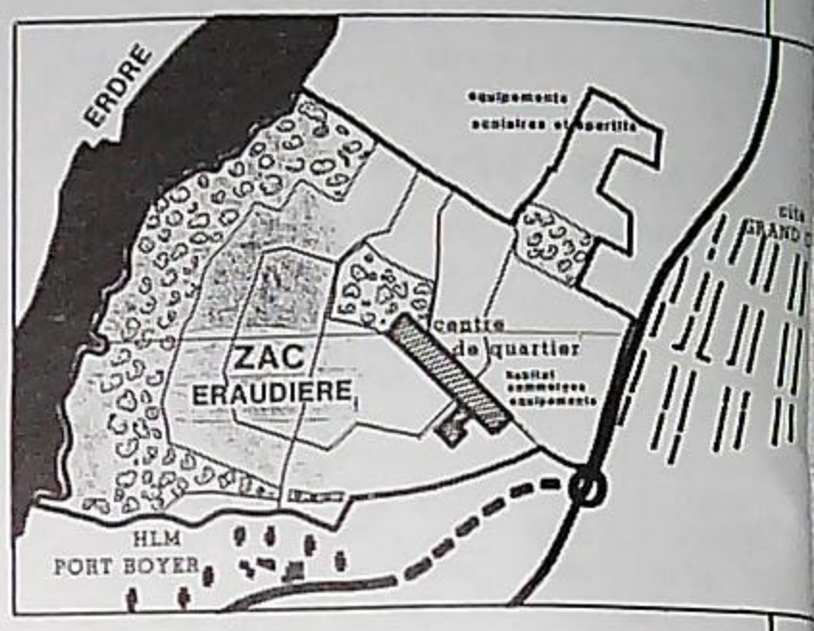
Un *groupe scolaire* (5 classes primaires, 2 maternelles) et des *terrains de jeux* situés près du Bois de la Petite Noé se trouveront en position centrale dans le quartier élargi. La proximité d'un espace vert boisé et de terrains de sports constituent un atout évident pour l'implantation de l'école.

Près de 7 ha de parcs et d'espaces verts

La ZAC sera dotée d'un ensemble d'espaces verts à caractère naturel ou plus ou moins aménagés pour le sport et les loisirs. L'ouverture au public de ces espaces, actuellement sous-utilisés car difficiles d'accès, constituera un nouvel attrait pour le nouveau quartier. Abords de l'Erdre, Bois de châtaigniers, Bois de la Petite Noé, ruisseau du Port Boyer seront mis en relation par un réseau continu de cheminements plantés.

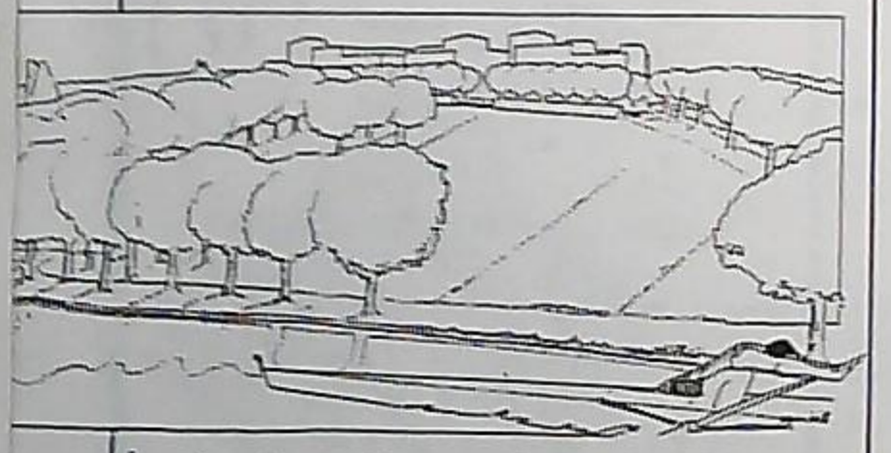
L'Erdre

La confrontation entre l'Erdre, espace naturel, et les nouvelles constructions n'a pas été laissé au hasard. L'implantation des immeubles face à l'Erdre sera soumise à des règles strictes. Une promenade régulièrement plantée d'arbres d'alignement urbain assurera une transition entre les façades et le site naturel. Les secteurs voisins d'habitat individuel seront isolés grâce à des espaces verts existants ou renforcés.



La réalisation

La réalisation de la ZAC de l'Eraudière se fera sous forme de convention avec la ville, par la Société Nantaise d'Aménagement (Société privée) qui prendra en charge financièrement la très grande majorité des équipements pour un coût global de l'ordre de 80 millions de francs. Cependant, la Ville prévoit d'ajouter ultérieurement aux infrastructures de la ZAC un gymnase et un terrain mini-foot.



Implantation en front de l'Erdre

Les bords de l'Erdre conserveront l'aspect végétal qu'ils avaient avant la construction du quartier. Se promenant sur la rivière ou sur le chemin qui la longe, on découvrira en avant-plan les lignes de haie et les taillis conservés par une profondeur d'environ 100 mètres à partir du bord de l'eau, et sur une longueur de rives de l'ordre de 500 mètres.

Ce n'est, en prenant du recul, qu'à la faveur d'une trouée dans les arbres, on apercevra sur les hauteurs du site, partiellement masquée par un double alignement d'arbres, une façade bâtie se développant sur environ 200 mètres. Ce seront des immeubles d'habitat collectif dont l'ordonnancement sera rythmé par des décrochements de toiture et des retraits de façade.

LETTRE OUVERTE AUX JOURNALISTES DE FR 3 «PAYS DE LOIRE» A NANTES

"Le 20 juin, les téléspectateurs des "Pays de Loire" ont vu le journal de la Région "Bretagne" diffusé de Rennes à la place de leur journal régional habituel. Le CUAB comprend la vivacité de votre réaction, car la direction de FR3 a fait preuve à votre égard de désinvolture. Nous pensons comme vous que Nantes doit disposer d'un journal télévisé à la hauteur de son influence dans l'ouest.

Mais sur le fond, est-ce scandaleux que les Nantais reçoivent des informations de Lorient, Brest et Rennes ? Connaissant les liens multiples entre Nantes et l'ensemble de la Bretagne, le véritable scandale c'est que les Nantais soient privés quotidiennement de cette information en profenance de toute la Bretagne, et réciproquement !

En réalité, le cadre dans lequel on vous fait travailler ne correspond pas à une authentique région, comme le prouve, si besoin est, son découpage entre 3 BRI (Bureau Régional d'Information) et la disparition prochaine de "Radio Pays de Loire" qui, de l'aveu de ses animateurs, n'a jamais pu fonctionner à l'échelle de la région administrative des Pays de Loire. Nous pensons que vous êtes victimes d'une structure administrative aberrante.

Les revendications du CUAB

Le CUAB réclame que le journal télévisé régional diffusé à partir de Nantes donne des nouvelles de toute la Bretagne, Loire-Atlantique incluse, de la Vendée et même éventuellement du Maine-et-Loire, et que le journal télévisé diffusé de Rennes donne des nouvelles de toute la Bretagne, y compris la Loire-Atlantique, car les téléspectateurs de la Région "Bretagne" sont intéressés par l'actualité nantaise.

En conclusion, nous vous rappelons ce vœu voté à l'unanimité le 8 novembre 1977 par le Conseil Général de Loire-Atlantique qui demandait aux organes régionaux d'information de respecter l'intégrité de la communauté bretonne, qui ne saurait être limitée aux seuls établissements publics issus de la loi de 1972. Dans l'espoir que FR3 de Nantes mais aussi de Rennes en tiennent enfin compte...".

P.Y. LE RHUN, président du CUAB

DES ECOLES MECONTENTES

Les OGEC de Couéron, Saint-Nazaire, Saint-Herblain et Saint-Joachin qui ne perçoivent toujours pas les forfaits communaux en violation de la loi se sont réunis cet été. Ils ont constaté que le commissaire de la République de Loire-Atlantique, à qui la Chambre Régionale des Comptes a demandé à la mi-juin d'inscrire d'office les forfaits communaux impayés, n'a toujours pas procédé à cette inscription.

Compte tenu de cette situation, dans le cas où le commissaire de la République n'aurait pas exécuté les décisions de justice dont il a la charge, les OGEC concernés, soutenus par l'UDOGEC, l'UDAPEL et le Comité diocésain de l'Enseignement catholique, ont décidé dès la rentrée scolaire prochaine de manifester leur mécontentement devant la préfecture.

La plus grande crêpe du monde : record battu à la Madeleine

Lors de la fête des Métais qui avait lieu dans le petit village briéron de Kerbourg, un record du monde spectaculaire a été battu : celui de la plus grande crêpe du monde, devant plus de 10 000 personnes... Il faut dire que de multiples efforts avaient été entrepris pour réussir cette performance, comme nous le dit Alex Caharel, président de l'association "La Madeleine d'hier et d'aujourd'hui", un des principaux animateurs, parmi les 13 associations organisatrices de la fête (plus de 400 bénévoles) : "Cette fête des Métais s'est déroulée dans un des plus beaux villages de La Madeleine, Kerbourg, à égale distance de Guérande et Saint-Lyphard. Nous avons fait fonctionner les deux fours dans lesquels les habitants font cuire pains, rôtis, pâtés et gâteaux, pendant deux jours précédent la fête."

4,85 m de diamètre !

"Cette idée nous est venue dans une soirée où nous avons appris que le record du monde était de 2,90 m, j'ai trouvé que ce n'était pas beaucoup et qu'on pourrait le battre, puisque nous avons la possibilité au niveau industriel de réaliser une crêpière de plusieurs mètres de diamètre. Elle a été faite par Mécasoude, une entreprise qui construit des navires de pêche de 16 m de longueur... Les dirigeants de cette société, deux frères, ont été partants tout de suite. Ils ont fourni 140 kg de tôles d'acier et 500 kg livrés par leur fournisseur habituel. Tout a été gratuit : les tôles, les matières premières, les ingrédients. C'est extraordinaire ! Nous avons pu ainsi pulvériser le record du monde avec une crêpe de 4,85 m de diamètre. Le maire-adjoint de La Madeleine était présent ; il a signé le procès-verbal et nous allons l'envoyer à la Direction de Guiness Book (livre des records du monde)".

Joseph Gervot, secrétaire de l'association, nous a confié : "nous avons commencé en 1979, à partir d'une exposition paysanne qui avait eu lieu à la mairie annexe et qui avait attiré beaucoup de monde. Depuis, on a fait pas mal de choses. A part la fête des Métais, qui est à sa 6e édition ; l'an dernier nous avons organisé le championnat de Bretagne des Jeux et Sports Athlétiques Bretons en 1984, quatre expositions, des repas de boudins avec une centaine de convives ; nous allumons le feu des Rameaux tous les ans sur la butte de Sandun, depuis 1978. C'est la première fête printanière de la région. On a aussi réalisé quatre plaquettes sur la paroisse de La Madeleine. Nous avons organisé quelques concerts vocaux (quatre). Nous avons effectué des restaurations de fours et de monuments sous la conduite de Jean-Claude Chelet. En 1984, on a eu le 7e prix national de la Fédération des associations de sauvetage d'ensembles monumentaux et l'année d'avant on avait eu le 8e. Nous avons une activité tissage avec des stages tous les hivers."

Les jeux bretons

Ils font désormais partie intégrante des six éditions de la fête des Métais ; La Madeleine s'enorgueillit d'avoir son équipe animée par Jean-Claude Chelet, bien connu dans ces milieux sportifs en Bretagne :

"On a participé cette année aux championnats de Loire-Atlantique des jeux bretons. On a eu plusieurs places de 1er et 2e et on a été qualifié pour les championnats de Bretagne qui se sont déroulés à Plogonnec. L'an dernier, il devait y avoir au moins 250 athlètes participants à La Madeleine : nous avions trois équipes : deux équipes de 480 kg et une équipe de 600 kg qualifiées, après le championnat départemental. Ensuite, nous avons été aux championnats des jeux interceltiques qui ont lieu pendant le Festival Interceltique à Lorient. On a fini 6e au relais avec 50 kg sur le dos (en 84)... sur 12. Ce n'est pas vilain pour un petit patelin comme le nôtre (1600 habitants !). A l'essieu, on a fini 7e... On avait été qualifié pour le tir à la corde, la paille, le lancer du poids (Gilbert Vaillant et moi). Actuellement, on est une douzaine dans l'équipe. J'ai des jeunes qui commencent à s'accrocher."

JAKEZ GAUCHER



Photo Studio Lenoir

LA CRÊPE EN CHIFFRES

Diamètre : 4,85 m. Le crêpière : 5 m de diamètre, 640 kg. Ingrédients : 80 kg de pâte faite avec 40 kg de farine et 301 œufs. La quantité du lait est gardée secrète.

Voilà qui va intéresser les stagiaires de l'Institut de la crêpe bretonne de Rochefort-en-Terre... et les mettra en appétit ! (lire Armor juillet-août 85, page 85). Ph. Studio P. Lenoir, Guérande.

LA MADELEINE

Paroisse bretonne de 1 600 habitants. Mairie annexe. Eglise et Cimetière. Trois cafés, un libre-service, une boulangerie, une épicerie, une quincaillerie, plusieurs entreprises, un camping international (il faut savoir que le Gwenn ha Du *flotte non seulement sur le camping de l'Etang, mais aussi au camping municipal de Saint-Lyphard et au camping C.C.F. de Guérande...) près de l'étang de Sandun, une école publique et une école privée, plusieurs terrains de sports (foot, basket), 13 associations. Deux fêtes principales : le feu des Rameaux sur la Butte de Sandun (on lira avec intérêt dans "Bretagne, Terre sacrée, un ésotérisme celtique" de Gwenc'hlan Le Scouezec [Ed. Albatros] les liens mystérieux qui unissent la Butte de Sandun aux Monts d'Arrée), et la fête des Métais, le troisième dimanche de juillet.*

Nombreux monuments mégalithiques (dolmens, allées couvertes, tumulus, pont gaulois, menhirs christianisés). Le dolmen de Kerbourg (3500 av. J.-C.) est le monument le plus ancien. Toute la toponymie atteste du peuplement breton de la paroisse, comme dans toute la presqu'île guéran daise (Kerjacob, Kergourg, Rosconan, Kerlo, Trénevé, Trévéro, Troffigué, Trémelu, Kerhinet (village transformé en Ecomusée géré par le Parc Naturel de Brière], etc.). Ajoutons plusieurs manoirs, fiefs de seigneuries fort anciennes (Boga : 1419, Kercabus : 1381, Trénégat : 1531, Trémelu : 1550, Coetsal : 1419, Lévérac : 1383, etc.). Ancienne léproserie aujourd'hui disparue. La culture du lin et du seigle, comme le tissage, ont fait l'objet de recherches de l'association "La Madeleine d'hier et d'aujourd'hui" qui a publié quatre plaquettes : La Madeleine, son histoire, Les Métais et la geste paysanne, le lin au Pays de Guérande, Paroles du Métais (chroniques de la paroisse de La Magdeleine), la croix de Kerampion (conte en bande dessinée).

Au Pays des chaumières, le costume porté lors des fêtes a été dessiné par René-Yves Creston, un des animateurs nazairiens des Seiz Breur (voir Dalc'homp Sonj *n° II). Autrefois, quatre foires annuelles (avant 1914), nombreuses courses de chevaux, jeux de quilles, jeu de la soule (remis à l'honneur de Kerhinet en 1977). Plusieurs moulins à pied ou à taille de guêpe, fours à pain.*

"Barbe-Torte, mon duc"

Signalons la sortie d'un livre écrit par un Breton du Pays nantais : "Barbe-Torte, mon Duc" : Etienne Glasche, de Trans sur Erdre... Tout un symbole, quand on connaît l'histoire de la statue de Barbe-Torte qu'un préfet dit discrètement sortir un été de la préfecture de Nantes pour la placer aux intempéries de la cour du château des Ducs de Bretagne... Sous forme d'un roman historique il retrace la vie du grand Duc, libérateur de la Bretagne par ses victoires successives en 937 sur les Normands à Dol, St-Brieuc, Plourivo, Nantes où il établit la capitale de la Bretagne. Afin de rendre son histoire très vivante, Etienne Glasche fait de l'Abbé Yann de landevennec, le compagnon fidèle de Barbe-Torte, le chroniqueur de ses actions contre les envahisseurs du royaume breton. Un livre à lire et à offrir... (64 F chez l'auteur et en librairies).

J. OLLIVIER

ARCHIVES : 41,4 % de fréquentation en plus

Les Archives municipales de Nantes font peau neuve : elles sont maintenant installées dans de nouveaux bâtiments, anciennement affectés au Centre communal d'action sociale et profondément remaniés. Sept magasins de rayonnages métalliques peuvent accueillir 3 km linéaires d'archives (1,7 km est actuellement conservé), tandis que des locaux spécifiques sont affectés aux documents figurés et aux microfilms. Deux salles de consultation, dont l'une réservée aux groupes et aux cours de paléographie, c'est-à-dire de lecture de documents anciens, dispensés au public par les Archives municipales, offrent 35 places (contre huit seulement dans l'ancien dépôt) à un public toujours plus nombreux (+ 41,4 % de fréquentation par rapport à la même époque l'an dernier).

1, rue de l'Enfer, 44000 Nantes. Tél. (40) 20.94.36.

ST-NAZAIRE

paradoxes du sous-emploi

On connaît la situation critique de Saint-Nazaire dont la région compte 18 000 demandeurs d'emploi.

Certaines entreprises continuent pourtant à se développer. C'est ainsi que l'une d'entre elles, travaillant dans le secteur de la mécanique, avait un programme d'embauche de 50 personnes.

Il s'agissait, en dehors de quelques agents de contrôle non destructif, des tourneurs-fraiseurs aptes à travailler sur commande numérique et d'ajusteurs. Le niveau de qualité exigé pour les pièces était élevé, mais les technologies mises en œuvre n'étaient pas spécialement nouvelles.

On a d'abord recherché les ouvriers qualifiés disponibles, une formation de mise à niveau étant prévue à l'intérieur de l'entreprise ou dans des organismes spécialisés locaux.

Les résultats de cette première recherche dans le bassin d'emploi ont été très minimes, les candidats n'ayant en général pas les bases nécessaires. L'extension de la recherche à la région, puis à la France entière, n'a pas été plus efficace.

La deuxième démarche a consisté à rechercher des jeunes titulaires de CAP des spécialités demandées. Une formation complémentaire était prévue à la F.P.A.

Sur plus de 300 candidats examinés par l'entreprise (essai professionnel et entretien) seulement 18 ont pu être retenus, pour des raisons de niveau de base ou de motivation.

Au total, après plusieurs mois de recherches, une vingtaine sur les 50 emplois proposés ne sont pas pourvus.

Ceci oblige à admettre deux choses :

— une zone géographique comme Saint-Nazaire, dont l'image est depuis toujours celle d'un pôle d'industries mécaniques, et où le chômage atteint des niveaux records, ne peut fournir des personnels suffisamment qualifiés à une entreprise de bon niveau qui en recherche. Ceci ne peut être que ressenti comme grave par tous ceux qui, dans le court terme, travaillent à la recherche d'implantations industrielles nouvelles ;

— la formation initiale donnée aux jeunes n'est pas adaptée aux besoins de l'industrie, besoins qui ne pourront que grandir encore en qualité. Ceci pose le problème du long terme, car il n'est pas très cohérent d'appuyer la priorité de l'Ouest par l'argument de sa vitalité démographique si sa jeunesse n'est pas capable de répondre aux défis de l'industrie moderne.

FRANÇOIS LE MIÈRE
(Ouest-Atlantique)

LOIRE-ATLANTIQUE PAYS BRETON

Commandez vos autocollants (format 30 x 5,5) : "Pays de Loire Pays Bidon / Loire-Atlantique Pays Breton". Tarif : commande minimale : + 30, 3 F pièce ; au-dessus de 50, 2,50 F pièce. Chèques à l'ordre de M.F. Looten (C.U.A.B., 12, rue des Renards, 44300 Nantes).



Du nouveau dans les transports en commun à Nantes

A la demande de Michel Chauty, sénateur-maire de Nantes, président du SIMAN, ainsi que des représentants des communes concernées (Saint-Herblain, Indre, Couëron, Carquefou, Sainte-Luce, Thouaré), une réunion s'est tenue avec la SEMITAN pour analyser les nombreuses réclamations des usagers du réseau des transports en commun et tenter d'y trouver une solution.

La restructuration intervenue avec la mise en route du tramway, nouveau matériel qu'il a fallu roder, avait en effet largement perturbé la régularité des bus et des correspondances.

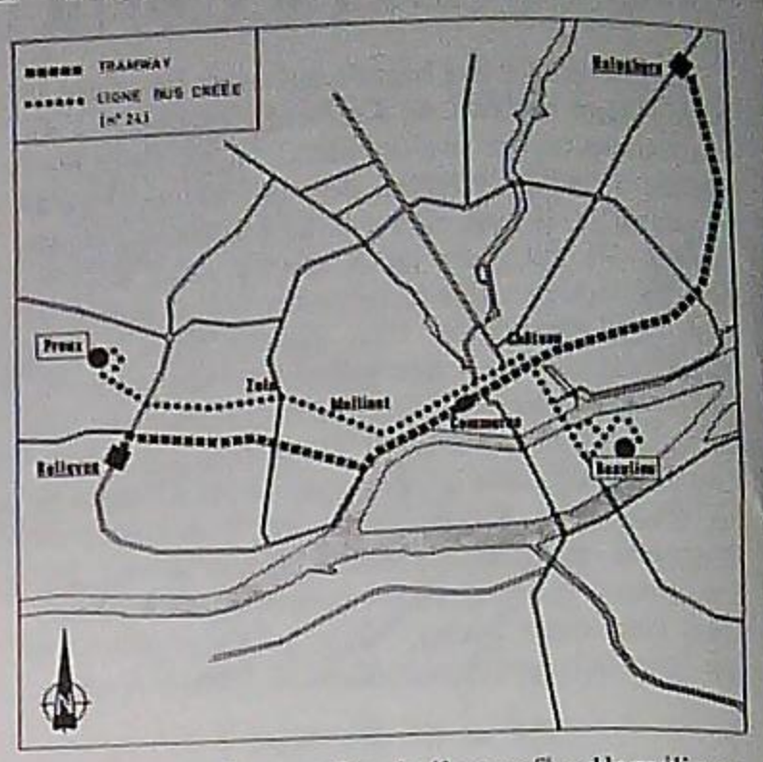
Les améliorations portent sur quatre points essentiels :

Une ligne 24 sera créée de Preux à Beaulieu par Durantière, Graslin, Commerce et le pont de la Duchesse Anne. Cette ligne avait été supprimée en avril malgré l'avis négatif de la Ville de Nantes. Michel Chauty a insisté auprès de la SEMITAN pour qu'elle soit opérationnelle dès les premiers jours de septembre. Cette nouvelle ligne entraînera quelques modifications de la ligne 23, laquelle ne sera pas supprimée.

Le deuxième point de la réunion concernait *les mesures de renforcement des lignes scolaires*. Les communes du Nord-Est : Carquefou, Sainte-Luce et Thouaré, ont souhaité que ces lignes puissent accéder au centre ville et que leurs horaires soient améliorés pour correspondre au mieux aux horaires scolaires. Au 1er janvier 86 le terminus de la ligne 92 sera transféré de la Souillarderie à la Mairie de Doulon-Toutes-Aides pour des questions de confort, de commodité d'horaires et surtout de sécurité, mais dès septembre un renfort sera mis en place sur cette ligne.

Les lignes régulières feront aussi l'objet d'amélioration. La SEMITAN mettra en place un certain nombre de changements à partir du 1er janvier 1986, malgré l'insistance des élus pour que ces mesures aient lieu dès le 1er septembre.

La ligne d'arrêt "22" (89 + 22) sera rétablie entre Gachet et Centre Ville mais la ligne "52" sera prolongée de Port Boyer jusqu'à la Haluchère. La ligne "95" verra son parcours modifié pour aller plus directement sur la Haluchère. La ligne "92" aura son terminus transféré de la Souillarderie à Doulon-Toutes-Aides. La ligne de la Jonelière (25), à propos de laquelle Michel Chauty avait insisté pour que des améliorations



soient apportées en tête de ligne afin d'améliorer sa régularité et les correspondances à La Noë, sera modifiée. La ligne "93" sera simplifiée pour favoriser la desserte du CHU. La ligne "81" aura son terminus dévié sur la place du Commerce afin d'assurer la liaison directe avec le Centre Ville et de limiter la saturation du tramway aux heures de pointe. Le sénateur-maire de Nantes a insisté pour qu'une meilleure desserte soit mise en place (Basse-Indre - Haut-Indre et Roche-Maurice). La ligne "62" empruntera la rue du Calvaire au lieu de la place Graslin et son itinéraire dans Beaulieu sera modifié pour en optimiser la desserte. Enfin, il est demandé à la SEMITAN de faire des propositions pour améliorer une desserte de la Gare SNCF à partir de 19 h.

Un système d'aide à l'exploitation (S.E.A.) sera mis en place dès le mois de septembre, il aura pour effet d'améliorer les correspondances entre bus et tramway et la régularité de ce dernier : les fréquences seront de 5 minutes en heure pleine et de 7 minutes en heure creuse.

Les nombreuses réclamations des usagers des transports en commun auront trouvé un écho auprès des élus de l'agglomération, lesquels avaient déjà insisté auprès de la SEMITAN pour que ces modifications aient lieu le plus rapidement possible. La restructuration qui se fera en deux phases devrait apporter une amélioration importante aux usagers.

Le C.C.O. : premier Centre de Communication en Europe

Le Centre de Communication de l'Ouest, à Nantes, installé depuis plus de deux ans au pied de la Tour Bretagne, au cœur de la métropole de l'Ouest a récemment accueilli sa... millième réunion. Pour découvrir cet espace unique — c'est le premier Centre en Europe, une brochure de 44 pages en couleurs, éditée aux Editions du Chêne et préfacée par Jacques Chancel, présente ce carrefour aujourd'hui irremplaçable dans le monde de la communication nantaise et régionale : par l'illustration vivante, nouvelle et permanente des activités : par des conférences et débats, chaque jour, sur tous les sujets ; et surtout par la connaissance, la présence ou la mise à disposition des médias : édition et presse, radio et T.V., télématique et micro-informatique.

Au centre du document trois plans présentent l'ensemble des équipements de cette structure d'accueil : les trois rez-de-chaussées de la Tour Bretagne, dont le Centre des Télécommunications professionnelles qui va ouvrir en septembre.

La brochure du C.C.O. permet aussi de découvrir les services pratiques qui sont proposés par une équipe d'abord opérationnelle.

Elle illustre la volonté des 25 investisseurs du C.C.O. qui ont d'abord souhaité que l'on parle moins de communication, mais qu'on la favorise simplement et concrètement.

(Pour recevoir gracieusement cette brochure, adresser 15 F en timbres au C.C.O., Tour Bretagne, 44047 Nantes Cedex).



Au centre, «Les Echos du Val d'Yon».

L'O.P.P.L. en cathédrale de Nantes

Pas facile d'arriver à la cathédrale ce 11 juin... Le Grand Prix cycliste de Nantes avait rendu quasi-impossible la circulation dans le centre. On doit regretter ce malheureux manque de coordination, car le concert de l'orchestre des Pays de Loire, donné à l'occasion de l'inauguration de la cathédrale après douze ans de travaux, était en tout point remarquable. Après un prélude à l'orgue interprété par l'abbé Moreau, puis par Jean Langlais et Bernard de Château-Thierry, Bernard Soustrot et ses musiciens prirent la relève pour offrir au nombreux public et aux personnalités laïques et religieuses présentes le très émouvant Requiem de Mozart.

Dommage qu'on ne prenne pas de telles initiatives plus souvent...

LIONEL AUDION

Jean-Claude Groiseleau chevalier bretvin

Si l'existence des Bretvins est fort ancienne (Anne de Bretagne en fut l'une des patronnes), c'est récemment que fut créé en mai 1948 par une dizaine de nantais l'Ordre des Chevaliers Bretvins dont le Grand Maître Albert Dassié, conseiller municipal de Nantes, ancien député, a succédé au marquis de Goulaine.

Le Bretvin, ainsi que le disent les statuts de l'Ordre, doit tout mettre en œuvre pour assurer la bonne renommée des vins du pays nantais et aussi de tout ce qui a trait à la gastronomie régionale.

L'Ordre diffuse ainsi son message par la création de baillages intérieurs en Angleterre, Belgique, à Jersey, bientôt peut-être au Canada.

Courtoisie, humour, amitié, passion apportée à la défense et à l'illustration de l'identité régionale font la règle écrite ou orale de l'Ordre dont chaque membre porte robe et chapeau distinctifs. "Bois le vin et sois bon comme lui" a dit Albert Dassié, le Grand Maître (robe noire et rouge aux six hermines) à Jean-Claude Groiseleau, conseiller subdélégué de Nantes, personnalité estimée du monde sportif, en l'intronisant chevalier (notre photo). Ainsi va la tradition des chevaliers Bretvins !

DANIEL TRÉHIC



Le festival de trompes de chasse

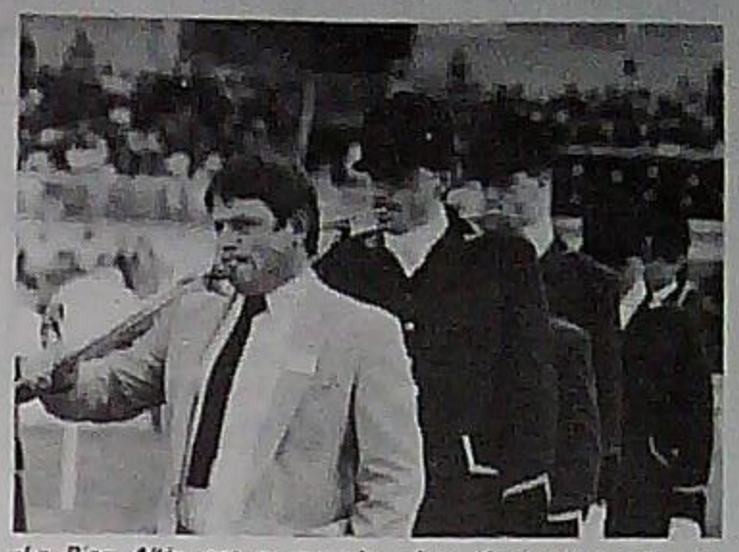
Pour la première fois en Bretagne, a été tenu le Festival International de Trompes de Chasse et de Vénerie qui a rassemblé 15 groupes, venus de France et de Belgique, ainsi que des meutes regroupant 300 chiens, sur fonds de vers ombrages du Petit-Port.

A ce Festival, deux sociétés nantaises de trompe ont participé avec succès : *"Les Echos du Val d'Yon"* regroupent des Nantais et Vendéens ; créés en 1981, dirigés par Jean-Paul Batuot, le succès leur est vite venu. En catégorie B (la 2e division), un de ses membres, Sylvie Rondeau, 17 ans, 2 années de trompe, a remporté le second prix de la Coupe des Dames. Sonneur "forte", Paul Perrot, huissier à la mairie de Nantes, ardent défenseur de la distinction à établir entre trompe et chasse, n'en respecte pas moins l'option de ceux qui, fidèles à la tradition du Grand Siècle, associent l'éternité, dans le charme des sous-bois, trompe de chasse et vénerie.

— *"Le Bien Allé"* (président : Michel Peigne ; directeur : Luc Avot) était organisateur et participant au Festival. Cette société de tradition fondée en 1939, qui évoluait en catégrie C, forme le vœu de retrouver les accords de son prestige passé. Mlle Cesbron de Lisle, 25 ans et 8 années de trompe, a remporté la Coupe des Dames.

On conserve à Nantes le souvenir d'une autre société "Les Enfants de Saint-Hubert" qui disparut en 1962 à la mort de son fondateur, M. Javignien Grigon du Moulin.

Parmi les équipages (meutes de chiens), on a remarqué au cours du Festival "le Rallye de Bretagne" de Maure-de-Bretagne.



«Le Bien Allé» est au premier plan. Xavier Legendre de «l'Echo de Bellefond» champion international forte solo à Chambord en 1984. Photos Annie Zottino

Ce Festival ? un succès vraiment pour les organisateurs, le Comité des Fêtes de Nantes, la F.F. de Trompes, la Société de Vénerie, le Club du Chien d'Ordre, présidé par le docteur Guillet, un cynologue nantais.

Un succès concrétisé par la réception offerte en mairie par le sénateur-maire de Nantes, Michel Chauty. Après discours et petits fours retentirent sous les lustres, les lambris ou dans les allées des jardins à la française de l'Hôtel de Ville, les derniers accords d'un Festival dont on aimerait qu'il revienne en Bretagne Sud.

DANIEL TREHIC

GUIDE

EMIGRATION

LES BRETONS D'ARGENTEUIL

Les Bretons d'Argenteuil reprennent leurs activités pour la *saison 85-86 (cours gratuits). Danse :* à partir du jeudi 12 septembre de 20 à 22 h à la Maison de la Jeune Fille, 23, rue de Diane à Argenteuil (près de la gare). *Musique :* à partir du vendredi 13 de 20 à 22 h au sous-sol du Centre Culturel, 1, rue des Gobelins à Argenteuil (près du pont) (biniou, bombarde, batterie). *Bibliothèque bretonne :* permanence les samedis de 15 à 16 h : 14 sept., 12 oct., 16 nov., 14 déc., au sous-sol du Centre Culturel.

Les sonneurs et le Cercle Celtique Bugale Ar Gwenn Ti Uhel ont représenté la Bretagne pour la saison 84-85 à Conflans-Sainte-Honorine, Saint-Germain-en-Laye, Versailles, à la Vie Associative d'Argenteuil, Clermont-sur-Oise, Montesson, Enghien, Mantes-la-Ville, Corneilles en Parisis, Villers Saint-Paul-Oise. Nous convions filles et garçons de descendance bretonne à se joindre au Cercle Celtique où le meilleur accueil leur sera réservé.

L'exposition sur la Bretagne traditionnelle se déroulera du 5 au 12 octobre salle des Expositions à Argenteuil et le banquet des retrouvailles aura lieu dans le Vexin le dimanche 20 octobre.

Siège : chez le président : Yvon Le Moal, 12 Espl. Salvador Allende, 95100 Argenteuil. *Secrétariat :* Alain Guillo, 64, rue Henri-Vasseur, Argenteuil.

STAGES

★ *Informatique :* Le Centre Informatique X 2000, association 1901, propose des stages en informatique et bureaucratique en septembre : initiation à la programmation structurée (20 h) : 1er stage : du 18 au 20 de 18 h 30 à 21 h ; 2e : du 21 au samedi 19 de 14 h à 18 h. — Sensibilisation à l'informatique (9 h) : du 16 au 30 de 18 h à 21 h. — Programmation 2e niveau (30 h) : du 19 septembre au 21 novembre de 18 h 30 à 21 h 30 : réunion le 10 sept. 85 à 19 h. — Gestion de fichiers : réunion pour information et inscription le mardi 17 à 19 h. — Rens. X 2000, Maison du Champs de Mars, 6, cours des Alliés, 35043 Rennes Cedex. (99) 35.11.11.

PUBLICATIONS

★ *M.C.2* est un bulletin bimensuel dont la vocation est d'apporter un soutien technique à toutes les initiatives économiques dans les milieux de la culture et de la communication ; il s'adresse particulièrement aux entrepreneurs qui créent dans ces secteurs dont on connaît l'importance à venir en matière de produits et d'emplois (18, rue Abbé Vallée, St-Brieuc).

LOISIRS

★ *L'Office du Tourisme de Brest,* en collaboration avec les Transports Verney, propose chaque vendredi jusqu'au 13 septembre, de 14 à 16 h 30, une visite guidée de la ville. Inscr. à l'O.T., 6, rue Augustin-Morvan, tél. 44.24.96 (30 F/pers.).

MODE

ARMOR LUX : COLLECTION LINGERIE 85-86

Elle porte une coquette et douillette chemise de nuit courte en coton rose. Décolleté loin du cou et fente de côté gansés de blanc. Prix boutique : *126 F* environ. Lui est en pyja-sport (100 % coton), composé d'un tee-shirt blanc à manches larges et courtes, rayé blanc et rouge, sur caleçon rayé coordonné. Existe en blanc/bleu escadre : *198 F* environ.





François Boucher

Ker Cadelac II fait un malheur !

Quatre-quarts de passion certes, mais saupoudrés de raison, telle peut être la recette d'un sponsoring réussi selon Daniel Kermeur, P.D.G. de "Ker Cadelac Biscuits" (à Loudéac). En effet, depuis 1983, il a choisi d'être présent dans la course au large avec François Boucher comme skipper et leur commune réussite, agrémentée d'un plaisir non dissimulé, les a conduits tout naturellement à construire un deuxième bateau, encore plus performant : *Ker Cadelac II*, un foiler de 22 mètres qui est incontestablement une innovation tant sur le plan du dessin que sur le choix effectué par le skipper. Il est assemblé à Cat Marine (Vannes). Ce bateau sera pour la Route du Rhum 86 un bateau redoutable du fait de sa taille respectable et de ses capacités de vitesse pour un solitaire par rapport au catamaran.

En attendant, il a «fait un malheur» dans la Course de l'Europe qui a été rendue passionnante par un duel farouche avec *Crédit Agricole* de Philippe Jeantot.

Guy Bernardin : un solitaire chevronné

Le skipper du monocoque de la marque nantaise *Biscuits Lu*, Guy Bernardin, est breton. Originaire de Saint-Briac, il a 40 ans et navigue depuis l'âge de 5 ans. Guy est l'héritier d'une longue tradition marine puisqu'on est marin de père en fils dans sa famille depuis 1789. Son arrière-grand-père fut plusieurs fois Cap-Hornier, son grand-père l'un des derniers capitaines de grands voiliers.

Guy Bernardin a parcouru 68 000 miles en solitaire : "Naviguer en solitaire, c'est exploiter ses capacités physiques et psychologiques à 100 %, aller au bout de soi-même... La course autour du Monde en solitaire est la plus belle, la "plus grande", la plus humaine de toutes les courses ; c'est le plus grand défi qu'un homme de mer puisse lancer." Il prépare avec soin l'édition 86-97.

Guy Bernardin



La Foire aux associations à Brest : toujours le vent en poupe !

La Foire aux associations, comme les autres années jumelée avec la Foire Saint Michel, se tiendra les 28, 29 et 30 septembre sur la place de la Liberté à Brest. Il y sera surtout question de loisirs ; pour cela 200 associations réparties en 74 stands montreront toutes les possibilités qu'elles offrent aux jeunes dans ce domaine et la créativité qu'elles peuvent dynamiser.

Un temps fort : le samedi 28 où sera organisé un forum débat sur le thème "la créativité des jeunes pour les loisirs". Les expériences collectives ou individuelles seront notamment développées. La deuxième partie sera consacrée aux moyens dont disposent les jeunes pour réaliser leurs projets.

Outre ce temps fort, théâtre de marionnettes, spectacles, ballets, musique seront aussi au rendez-vous. Les "branchés" du minitel pourront consulter la première banque de données sur les loisirs brestois dont l'ouverture de la Foire marquera son coup d'envoi.

Le Conservatoire du littoral a 10 ans

Le Conservatoire de l'Espace littoral et des rivages lacustres a fêté cet été son 10è anniversaire. Cet établissement public administratif est chargé par le gouvernement d'acquérir les espaces fragiles et menacés en bord de mer et sur les rives des lacs intérieurs d'une superficie supérieure à 1 000 hectares.

Louis Le Pensec, son président, a rappelé à cette occasion que le Conservatoire était devenu un acteur essentiel pour la protection du patrimoine en acquérant, au cours de ces 10 années, 27 000 hectares d'espaces naturels répartis sur 200 sites et représentant 310 kilomètres de rivages sur un total de 5 500 kilomètres pour l'ensemble du littoral français. 12 sites ont une superficie supérieure à 500 hectares et 42 sites une superficie entre 100 et 500 hectares.



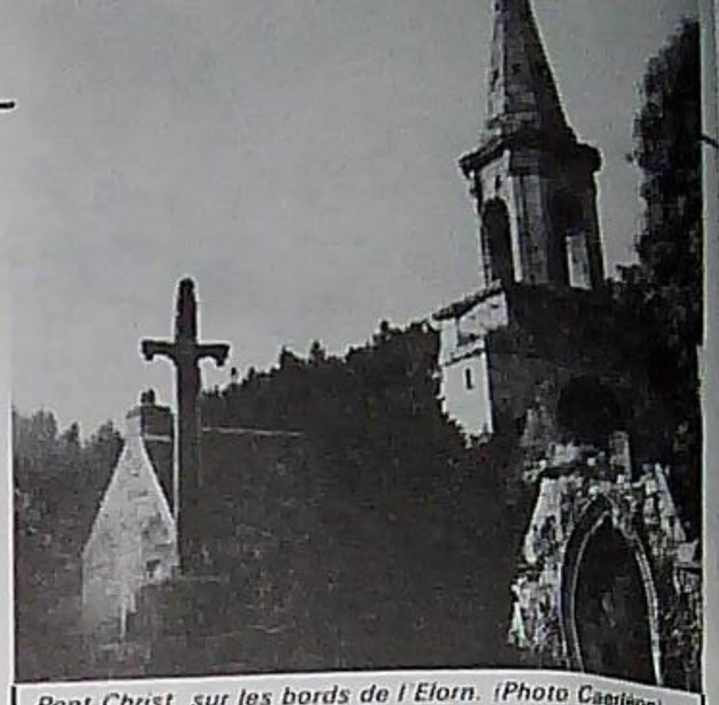
Du nouveau sur 98,7 FM

Du 2 septembre 85 au 30 juin 86, sur 98,7 FM Morbihan de 11 h 30 à 12 h 30 du lundi au vendredi en direct de Paris : "Champagne", une émission pétillante mise en bouteille par Jacques Duchêne : chansons, variétés, l'actualité, le rire, la fête...

Studio à Auray, Ploërmel, Pontivy, Vannes (2, rue Joseph Le Brix, 97.42.55.33).

HANDICAPÉS, VOUS QUI AVEZ UN PROBLÈME

Pour la constitution ou la défense de vos droits, adressez-vous à Alain Balier, Pen-ar-Roz, Locquémeau, Lannion ou Bât. J., appt n° 1, HLM Pen-ar-Rue, Lannion (22300). Il représente l'Association des handicapés, malades et invalides.



Pont-Christ, sur les bords de l'Elorn. (Photo Caerléon)

Elorn, rivière de jouvence au creux de sa vallée

Cet été 1985, une Maison de la Pêche, "Rivière et Environnement" a été inaugurée au siège de l'Association, à Sizun, dans le Parc d'Armorique, au Moulin de Vergraon, domaine acquis et restauré par le département.

Jean-Yves Cozan, vice-président du Conseil Général, et Jean-Yves Kermarrec, responsable de l'association "Eau et Rivière de Bretagne" exposèrent les motivations de cette réalisation : Elorn, fontaine, Elorn poissonneuse de truites et de saumons, Elorn des sportifs, Elorn des historiens et des poètes... qu'il fallait sauver dans un esprit écologique.

Il y a 35 ans déjà, un documentaire : "Elorn, rivière de légende et de poésie" fut tournée par Brittia-Films. Les prises de vues de Pierre Caouissin, commentées par le comédien breton Jean Brochard et sur une musique de Jef Le Penven, laissent un témoignage de la pureté et la beauté de cette rivière qui échappait encore à la pollution.

L'Elorn est l'une de ces rivières maritimes propres à la Bretagne des Abers. Aussi le Trieux dans les Côtes-du-Nord...

L'Elorn prend sa source au Tuchen-Gador, dans les Monts d'Arée. Elle reflète des pages d'Histoire de Bretagne, des épopées de chevalerie, traversant le temps et l'espace, haltes autour des bourgs et des villes à taille humaine : Commana, Sizun, le Lac du Drenec, le lieu-dit Goaz-Moal où la rivière s'offre un affluent la Doucarme, la prairie et l'étang de Brézal, Pont-Christ, le Roc'h Morvan-Lez-Breiz, Landerneau (Lan-Ternoc) où la rivière devient Aber dans une chevauchée de marées vers la Forêt-Landerneau de Joyeuse-Garde, Le Relecq-Kerhuon, jusqu'au pont de Plougastel, sa porte océane.

Tous les riverains ont voulu sauver l'Elorn, des pêcheurs aux scientifiques et aux élus départementaux, afin de gérer ses ressources naturelles et de les sauvegarder.

L'Elorn est inscrite sur la liste des rivières expérimentales à saumons. Il est temps, comme tous les Européens occidentaux, que les Bretons reprennent la maîtrise du progrès destructeur. Que l'eau sacrée, bénie par les druides et les saints, soit régénérée, assurant à notre vie moderne de nouvelles plénitudes s'abreuvant toujours aux sources profondes de notre terroir et de notre civilisation ancestrale.

JORDA RENAULT

Continuez les vacances !

Les vacances en septembre ou octobre sont plus intenses ; on peut partir une ou deux semaines en croisière, toutes les bases des Glénans sont encore ouvertes, tous les types de bateaux naviguent (planche à voile, catamaran, trimaran, bateaux de croisière...), et en plus, c'est moins cher !

Alors pour vous les vacances c'est fini ? Mais non, il y a encore tous les week-ends où vous pouvez naviguer, changer d'air et encore progresser (ou vous initier à la voile ?). En plus, les ponts des grands week-ends prolongés de novembre, ça peut faire trois jours en mer !

Septembre 1935 ... Il y a 50 ans

LE S.O.S. LANDEVENNEC

était lancé dans les ruines du lann de St-Gwennolé

PAR HERRY CAOUISSIN

Eh oui, tout commença en cette année 1935 et non en 1950 comme on a eu trop tendance, volontairement ou par ignorance, de le déclarer dans le cadre du 1500è anniversaire de Landevennec.

L'abbé Perrot, lors du 25è congrès du Bleun-Brug à Pleyben, décida de commémorer le millénaire du retour clandestin du moine-patriote Yann Landevennec, dans les ruines de l'abbaye en l'an 935, pour organiser la résistance bretonne contre l'opresseur viking.

Mais le second objectif du fondateur du Bleun-Brug était d'attirer l'attention des Bretons du XXè siècle sur ce haut lieu "gardien du dépôt précieux des traditions religieuses et politiques de la Bretagne" *selon l'expression d'A. de la Borderie, et d'en envisager carrément sa résurrection.*

DES MOINES SUBITEMENT ENROUÉS

Ainsi donc, ce 4 septembre 1935, une messe solennelle serait célébrée dans les ruines de l'antique église abbatiale avec, comme il se devait, la participation de bénédictins bretons, en l'occurence les moines de Kerbeneat, près de Landerneau. Or, au dernier moment, nos bénédictins des rives de l'Elorn se déclarèrent forfait, "plusieurs d'entre eux étant dans l'impossibilité de chanter parce que enroués !"... *Telle fut l'étrange excuse que reçut l'abbé Perrot.*

Nous sûmes sans tarder la véritable raison : Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, fit savoir à l'abbé Perrot sa réticence pour cette journée historique, dont il approuvait cependant l'idée ! Mais, voilà, les propriétaires du domaine de l'ancienne abbaye, le comte et la comtesse de Chalus, étaient "Action française" (Mouvement condamné par Pie XI) ! Cependant l'évêque "pacha" (comme l'appelait son clergé) ne mettait pas son veto à la commémoration du Millénaire en question. Ainsi, le chanoine Uguen, curé de Plougastel-Daoulas, assura la prédication en breton comme il se doit. Mais nous voulions, au moins, un moine pour célébrer l'office divin. C'est alors que l'abbé Perrot pensa à son ami bénédictin, Dom Gabriel Godu, haut-breton et éminent celtisant. A l'époque, Dom Godu remplissait les fonctions de gardien symbolique du Mont-St-Michel pour affirmer la présence bénédictine sur la célèbre abbaye montoise dépouillée de ses moines depuis la Révolution française.

UN TÉLÉGRAMME TOMBÉ DU CIEL

Nous lui lançâmes ce télégramme : "Pouvez vous célébrer 4 septembre messe Millénaire Landevennec ?". *Dom Godu répondit affirmativement avec joie et émotion :* "Comme un éclair votre appel est tombé du ciel tandis que je disais mon bréviaire sous le pied de l'Archange. Est-ce signe ? L'avenir nous le dira !".

Eh oui, c'était un signe. Voilà comment ce 4 septembre 1935 un bénédictin ardemment breton, qui allait jouer un rôle prépondérant dans le sauvetage de Landevennec, officiat dans les ruines vénérées de l'église abbatiale "pour la Bretagne et ses enfants tombés pour elle" (Evit Breiz hag he bugale o deus roet o buhez eviti). *Le même après-midi, la troupe du Bleun-Brug, que je dirigeais avec Arthur de Dieuleveult, interpréta dans le décor naturel des ruines du XIè siècle un acte du drame historique de l'abbé Cornou :* Yann Landevennec *avec notre regretté ami Xavier de Langlais dans le rôle du Moine Yann. Nous n'oublierons pas de sitôt ces mots prophétiques qu'il prononça :* - Breiz a advevo ! *tandis qu'un rayon de soleil perçait les lourds nuages qui venaient de l'Arrée.*

LE S.O.S.

Mais le clou fut le vibrant et poignant SOS de l'abbé Perrot : "Breman ez eus mil vloaz, mogeriou an iliz-man a vir beziou ar Roue Gradlon hag an abad santel Gwennolé, oa diskaret izoloc'h c'hoaz eget n'int breman ! Advaset int bet. Ar vro, eus an eil penn d'egile a oa flastret gwasoc'h c'hoaz eget n'eo breman. Adsavet eo bet. Perak, Bretoned, na rafemp ni ket en XXvet kantved ar pez o deus gret hon Tadou en Xvet kantved ?".

("Il y a mille ans, les murs de cette église qui garde les tombeaux du roi Gradlon et du saint abbé Gwennolé furent anéantis plus qu'ils ne le sont aujourd'hui. Ils ont été relevés. Le pays, d'un bout à l'autre était écrasé, opprimé plus qu'il ne l'est aujourd'hui. Il a été relevé. Pourquoi, Bretons, ne ferions-nous pas au XXème siècle ce que nos pères firent au Xème siècle ?").

Ce S.O.S. ne cessa de tinter aux oreilles de tous ceux qui l'entendirent. Car l'on fit mentir le slogan : "Finie la fête, fini le saint". Effectivement, dans les mois et années qui suivirent, les tractations furent inlassablement menées pour racheter l'ancien Lann de Gwennolé afin de réaliser le grand rêve qui nous tenait tant à cœur : "Faire monter à nouveau la sève bénédictine à Landevennec et y rallumer la flamme celtique !" *Le plan me paraît clair, exposa Dom Godu : renouer avec la Tradition... relever d'abord une maison de prières où la louange divine serait célébrée* chaque jour *selon le mode bénédictin* au nom de la Bretagne, *la langue habituelle de la communauté serait le breton.* Les moines devraient aider de toutes leurs forces le mouvement culturel breton et linguistique celtique. *A côté des fêtes romaines et bénédictines, réintégrer celles des saints celtiques de la Grande et Petite Bretagne.*

Xavier de Langlais personnifiant dans le drame historique "Yann Landevennec" le moine patriote le 4 septembre 1935, dans le décor naturel de l'Abbatiale. (Photos archives Herry Caouissin).



M. et Mme de Chalus étaient favorables à l'audacieux projet, bien que Dom Cozien, abbé de Solesmes, en taxât les promoteurs de "pêcheurs de lune", à savoir : l'Abbé Perrot, Dom Godu, James Bouillé (président de l'Atelier-Breton d'Art Chrétien), Xavier de Langlais, Yeun ar Gô, notaire, Raymond Delaporte et Herry Caouissin.

L'année 1937 allait donner une nouvelle impulsion à l'aventure landevennocienne avec la commémoration par le Bleun-Brug du Millénaire de la résurrection de la Bretagne par Alain Barbe-Torte et Yann de Loudevennec, cette fois célébrée à Plougastel-Daoulas. Le succès de ce Bleun-Brug, qualifié de "journées nationales bretonnes" fut considérable avec la translation des reliques de saint Gwenolé de Landevennec à Plougastel par mer, sur un bateau arborant pavillon gwenn ha du (à l'époque il fallait le faire !) ; et l'arrivée à Plougastel au son des cloches fut un triomphe : accueil des Plougastelliz en costumes, tapis de fleurs et d'hermines sur le chemin comme pour une fête-Dieu ; représentation sur le placitre au pied du calvaire. du Grand Mistère de Yann Landevennec ; *Messe et vêpres solennelles du Grand Pardon de St Gwennolé et cortège historique ; conférences sur les combats de 937, sur les manuscrits anciens de l'abbaye de Landevennec, sur Landevennec, centre d'influence irlandaise en Bretagne (par Dom Gougaud, l'auteur des* Chrétientés celtiques*).*

"Après la Providence, c'est à vous, Cher Monsieur Perrot, que nous devrons faire remonter le mérite de cette magnifique entreprise. Que Dieu et saint Gwennolé nous aident à réussir. Déjà deux jeunes prêtres m'ont confié l'intention d'entrer à Landevennec si nous le relevons "evit Doué ha Breiz".

L'AFFAIRE EMBOURBÉE

Cependant les tractations menées entre les propriétaires de Landevennec d'une part et la communauté bénédictine de Kerbeneat de l'autre ne baignèrent pas dans l'huile, car il y eut des alertes angoissantes ! Ainsi, M. de Chalus en octobre 1937 annonça tout de go : "Pour permettre à la commune de Landevennec de s'agrandir, j'ai décidé de céder du terrain de ma propriété : un lotissement accepté par la préfecture se composant de six lots de 600 m². Suivra la vente d'un second lotissement, situé en bordure de grève" (en vue de villas).

Le propriétaire du Lann de Gwennolé avait soudainement changé d'avis. De son côté, le Prieur de Kerbeneat fit savoir qu'il regrettait de ne pouvoir s'engager dans l'affaire, cependant bénédictine, de Landevennec, reconnaissait-il. Alors l'abbé Perrot adressa cette supplique aux Chalus :

"C'est une terre sainte bretonne. Nos fêtes de 1935 et 1937 n'ont eu d'autre but que d'attirer les regards des patriotes bretons sur ces lamentables ruines. De même que 937 a été l'année de la résurrection du lann de Gwennolé, nous vou-



Dom Gabriel Godu, le bénédictin artisan du sauvetage de Landevennec célébrant l'office divin dans les ruines de l'Abbatiale le 4 septembre 1935 : "Evit Breiz hag he Bugale mari Eviti". Le servant de messe au premier plan est le futur chanoine celtisant Biel Elies.

drions que l'année 1937 soit celle où l'on pourra dire qu'une nouvelle vie monastique va surgir des ruines accumulées dans ce beau coin de terre par la Révolution française".

"Aussi sur la prière de plusieurs, je vous demande de vouloir patienter encore quelques jours avant de vendre ce second lotissement afin de donner le temps de constituer un comité de patronage et une société civile... La valeur extrinsèque de Landevennec ne peut exister qu'aux yeux des Bretons connaissant à fond l'Histoire de leur patrie".

Cependant la comtesse de Chalus souhaitait ardemment l'accomplissement du vœu de son père sur son lit de mort "- Faites, de grâce, ma fille, que les moines reviennent à Landevennec".

Aussi était-elle désolée du désistement de Kerbeneat, le prieur faisant savoir que son supérieur, le P. Abbé de La Pierre-qui-vire, ne lui permettait pas de se transférer à Landevennec. Quant aux autorités épiscopales, elles restaient superbement indifférentes à l'aventure des "pêcheurs de lune".

LES "OUBLIÉS" DU 1500è ANNIVERSAIRE

1938-39. L'affaire est toujours embourbée. Pourtant le second lotissement n'est pas vendu. Un des acquéreurs est tombé malade, l'autre a perdu ses capitaux. "Faut-il voir dans ces contretemps la main de Dieu ? On serait tenté de le croire !" commente Dom Godu. Kerbeneat ne se décidait toujours pas. M. et Mme de Chalus se montrèrent conciliants, proposant, faute de mieux, une maison rustique voisine des ruines, où les premiers disciples de Gwennolé au XXè siècle auraient élu domicile.

"Les oiseaux dans la cage", déclara alors l'abbé Perrot, il serait facile d'attirer l'attention du monde celtisant et chrétien et tous les Bretons sur ce premier pas vers la résurrection de Landevennec.

La deuxième guerre mondiale stoppa tout, y compris le morcellement du domaine. Et ce n'est qu'en 1950 que Dom Felix Colliot, nouvel abbé de Kerbeneat, dans cette mémorable nuit historique des Saints de Bretagne au Bleun-Brug de St-Pol-de-Léon, annonça enfin "le retour assuré des Bénédictins bretons à Landevennec".

Le véritable artisan, l'abbé Perrot, n'était, hélas ! plus là pour voir enfin son rêve se réaliser, tout au moins partiellement, car le foyer de chrétienté celtique tant espéré reste encore à créer en terre sainte de Landevennec.

Il est profondément regrettable qu'au cours des festivités du 1500è anniversaire de l'abbaye renaissante on n'ait pas évoqué comme ils le méritaient les pionniers de cette œuvre de sauvetage : l'Abbé Yann Vari Perrot et Dom Gabriel Godu. Nous avons voulu en ce raccourci leur rendre justice et leur témoigner toute notre gratitude car, sans eux, il n'y aurait pas aujourd'hui de moines à Landevennec.

HERRY CAOUISSIN

UFCV : le tourisme associatf est en plein essor

A la suite de l'article de Louis Feuvrier "Vivement les vacances" publié dans notre dernier numéro, le délégué régional de l'Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs nous écrit pour nous signaler ce que son association a fait depuis cinq ans dans le secteur du tourisme.

Malgré la situation de crise que nous connaissons, les effectifs de l'U.F.C.V., loin de diminuer sont en progression en 85 ; c'est plus de 15 000 jeunes bretons que nos 120 associations adhérentes emmèneront en vacances dans les centres d'enfants, d'adolescents et les centres aérés.

Des thèmes accrocheurs

Ceci est dû, incontestablement, à un important effort de rénovation pédagogique qui s'est généralisé au sein de notre fédération au cours des dernières années ; ainsi a-t-on vu au cours de l'été 1985, des séjours plus nombreux mais à effectifs plus réduits, proposant des thèmes variés et accrocheurs tels que l'informatique à Saint-Malo, le trial à la Gouesnière, le bicross à Erquy, la pratique de la voile à Treffiagat, la réalisation d'un cirque à Pleumeur-Bodou, la constitution d'un orchestre (avec 60 musiciens) à Pléneuf, la randonnée équestre en forêt de Paimpont, la descente des canaux bretons en canoë entre Saint-Malo, Redon et Guerlédan, la croisière côtière à la découverte des îles du Ponant et les multiples randonnées à vélo, à pied, à cheval, en péniche à travers toute la Bretagne : certains de ces séjours, à notre grande surprise, ont dû être doublés, ce qui prouve qu'il y a bien une demande pour les vacances en Bretagne et nous avons l'intention de proposer des séjours adaptés à ces demandes tant françaises qu'étrangères.

Un réseau incomparable

Pour cela, nous avons entrepris depuis cinq ans, la rénovation d'une quinzaine d'équipements ; les anciennes colonies de vacances se sont transformées en d'agréables centres d'accueil permanents offrant un hébergement confortable en été comme en hiver, dans des sites le plus souvent exceptionnels.

Ils constituent ensemble un réseau incomparable pour l'accueil des groupes (écoles, séminaires, clubs du 3e âge, etc.) qui sont certains d'y trouver d'excellents techniciens de l'animation et de fins cuisiniers.

Aussi notre association est prête à recevoir les nouveaux touristes qui viendront découvrir les richesses, naturelles et humaines de notre région dans les prochaines années.

Déjà nous accueillons des Anglais, des Irlandais, des Allemands ; un contrat avec la ville de Manchester prévoit la succession de classes de découverte de la Bretagne à partir du 1er juin 1986 et nous développerons nos contacts dans tous les pays de la Communauté.

30 000 lits

Notre association seule ne peut réaliser tout ce travail de prospection et d'information. C'est pourquoi, avec la plupart des organismes de tourisme associatif de Bretagne, nous avons créé l'A.P.T.A.B., Association pour la promotion du tourisme associatif en Bretagne, qui regroupe aujourd'hui une vingtaine d'organismes de tourisme, l'APTAB a déjà réalisé plusieurs plaquettes d'information et participé à des salons et manifestations spécialisées.

Une convention avec le ministère du Tourisme va permettre de développer, de façon plus méthodique, au cours des trois prochaines années, les actions de promotion du tourisme associatif.

Une amorce pour le secteur privé

Cette action qui profitera à toute la Bretagne, en draînant davantage de devises, en créant des emplois nouveaux et améliorant le patrimoine immobilier, se veut complémentaire et non concurrente de celle du tourisme commercial, car elle touche un autre public, le plus souvent collectif, qui séduit par ce premier contact avec notre région, ne manquera d'y revenir à titre individuel pour en approfondir l'une ou l'autre de ses multiples facettes.

VICTOR BOUREAU

Signalons, parmi d'autres, le sauvetage et la rénovation de la petite école du hameau de Coat-Gueguen à Pont-Melvez qui, en juillet 85, s'est tranformée en centre de découverte de la vie rurale pour des enfants de 4 à 6 ans, et en août, a accueilli une trentaine d'handicapés mentaux.

Depuis 15 ans SKOAZELL VREIZH aide les familles des détenus politiques Bretons.

AIDEZ SKOAZELL VREIZH

en adressant vos dons ou vos virements automatiques à : Per Loquet, Poull ar Freunteun, 29219 Le Relecq-Kerhuon.

Le monde fascinant de la décoration

UNE GRANDE PREMIÈRE A RENNES

Dans le vieux Rennes, la vénérable rue Saint Georges va en voir de toutes les couleurs : l'événement aura lieu chez Soifilène du 14 octobre au 16 novembre. Spécialisé dans la vente de tissu au mètre, le blanc, la literie, la décoration et l'ameublement, ce magasin propose au public de nouvelles solutions de décoration. De l'extérieur du magasin, l'exposition s'annonce par une façade habillée de tissu sur 4 étages. Il faudra plus de 300 m de tissu pour former ce mur pour le moins original composé de bandes entrecroisées. Avec Soifilène, le tissu sera dans la rue. Mais ce n'est pas tout : les vitrines seront animées par des décors représentant les 4 saisons sous un éclairage évolutif dont les nuances exprimeront alternativement les ambiances du matin, du midi et du soir.

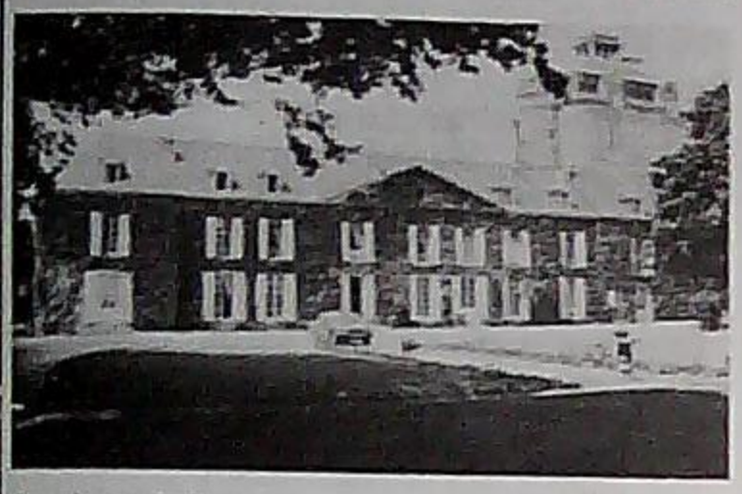
L'intérieur du magasin sera bien entendu le cœur de l'exposition avec 12 décors réalisés par Odile Verdier, journaliste spécialisée sur France-Inter. Grâce à cet ensemble, les conseillers Soifilène pourront expliquer aux visiteurs comment fabriquer et monter des stores ou des double-rideaux, comment installer un baldaquin dans une petite pièce, se faire son propre canapé ou sa table basse, remplacer des moulures par de la passementerie, utiliser du tissu dans une salle de bains, faire évoluer une chambre d'enfant, habiller ses sièges été comme hiver. Des fiches conseils et un montage vidéo seront réalisés afin de mieux expliquer chaque décor.

Cette exposition s'achèvera par une grande vente aux enchères où le public pourra acheter les objets ayant servi aux différents décors. Par ailleurs, cette opération donnera à Soifilène l'occasion de présenter ses écoles de décoration. *(Communiqué).*

LA CASTELLERIE, nouvelle chaîne d'hôtels

"La Castellerie", nouvelle chaîne d'hôtels en France et à l'étranger vient de naître. Elle a pour président J. Liot, du Château des Bézards (Loiret), et son fondateur est Raymond Lecanu, du Castel "Morphée" à Gacé (Orne).

C'est une chaîne hôtelière volontaire regroupant des professionnels qui ont senti le besoin, auprès des Relais Châteaux et des Chaînes Intégrées type Ibis Novotel... de mettre un peu d'ordre et de rigueur dans la sélection des établissements du type Petit Château, Manoir, Gentilhommière ou maison de Caractère : les Castels, qui doivent être confortables, calmes, accueillants et haltes gastronomiques en respectant toujours un bon rapport qualité-prix.



Le câteau de Keraveon

Les critères de sélection de la castellerie sont très rigoureux : trois des établissements adhérents en 1985 ne le seront plus en 1986 car ils ne répondent pas parfaitement aux critères exigés.

Le premier guide de la Castellerie est sorti en 1985 ; ce n'est pas un annuaire mais un véritable conseil pour les clients. Une quarantaine d'établissements seulement y sont sélectionnés pour cette année, dont cinq en Bretagne : le Repaire de Kerroc'h à Paimpol, le château de Coatguelen à Plehédel, l'Hôtel Alexandra à Saint-Malo, le Domaine de la Bretesche à Missillac, le château de Keraveon à Erdeven.

TOMBEES DE LA NUIT

Palmarès du concours gastronomique

1ère catégorie - Pour les plats de plus de 50 F :

1. Le Piré, rue Joffre à Rennes, pour un turbot mi-cuit aux oursins de mer et brick d'huîtres ; 2. Restaurant du Palais, place du Parlement, pour un dos et ventre de saumon sauvage et son millefeuilles de légumes aux herbes asiates ; 3. ex-aequo Pen'Roc à La Peinière en Saint-Didier, pour un méli-mélo du potager et de la mer à la badiane ; le Galopin Gourmet, avenue Janvier, pour une sole de ligne soufflée homardine.

2è catégorie - Premier prix : la Chope, 3, rue de la Chalotais, pour un gigot de poulette farcie à la vapeur de thym. Mentions spéciales : le Relais de la Place, à Bourg-des-Comptes, pour une lotte à la rennaise au cidre et au miel ; le Baron, rue Saint-Georges, pour un navarin de Saint-Pierre aux petits légumes ; le Moutardier, 38, rue Saint-Georges, pour une limande cardine farcie à l'armoricaine avec sauce aux algues.

Crêperies - Premier prix : les Portes Mordelaises, rue des Portes Mordelaises. Mention spéciale : la Sarrazine, 30, rue Saint-Georges.

Concours du pâté breton - Premier prix : Delaunay, au Bas-Village, à Cesson-Sévigné ; deuxième : Bruchet, chef-charcutier chez M. Robert, 5, place de Bretagne ; troisième : Dufour, rue Richard Lenoir.

A l'heure des cocktails

Cocktails... gais élixirs des jours de fête. Boissons de rêve et d'évasion que l'on aime élaborer soi-même, à volonté et pour le plaisir de tous.

"Le livre des cocktails", préfacé par Thierry Le Luron, dévoile mille et une recette réalisées avec la collaboration de l'Association des barmen de France.

Tequila, vodka, rhum, cointreau, gin, saké, champagne, jus de fruits... Au fil des pages, on partira à la découverte des doses précises et subtiles indispensables à la réussite de breuvages insolites et délicieux. Paré de pailles multicolores, de rondelles de citron vert, de cerises confites... Givré ou cerclé de sucre, envahi de glaçons... chacun des cocktails de ce livre est un spectacle, une fête à lui seul.

Le livre des cocktails de jour et de nuit, 144 pages, 15 x 21 cm, 36 photos couleurs de Hervé Amiard, 200 recettes de cocktails et longs drinks. 69 F.

En vente : librairies et maisons de la presse. Edit. Jean-Pierre Taillandier, SEFA International, 27, rue de Marignan, 75008 Paris.

Des crêpes et des galettes

Due à la spécialiste ès-gastronomique qu'est Simone Morand, cette plaquette initie, brièvement mais en présentant l'essentiel, à l'histoire et à la fabrication des galettes en Haute-Bretagne, des crêpes en Basse-Bretagne. L'explication des différences entre les unes et les autres, leur place dans nos coutumes, les ustensiles, la préparation et la cuisson, la manière de les manger... tout cela est illustré en couleurs. Et l'on a "en prime" une soixantaine de recettes, traditionnelles ou modernes... De quoi combler toutes les crêpières, y compris les professionnelles ! (*Ed. Jos*, Châteaulin - 20 F).

Union culinaire de Bretagne

L'Union Culinaire de Bretagne, l'Association des anciens du CEPHOR et la CCI du Morbihan ont regroupé leurs efforts pour le placement en hôtellerie, restauration, crêperies dans les bureaux de l'UCB tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Une permanence est tenue par Mlle Le Fur qui regroupe les offres et demandes d'emploi en ce qui concerne cuisiniers, serveurs, crêpiers, polyvalents, femmes de chambres, réceptionnistes.

L'UCB vient de sortir un panonceau réservé aux membres actifs ; on peut se le procurer au siège de l'association.

La gastronomie bretonne en Suède

En début d'année, l'UCB a eu la possibilité de faire connaître la cuisine régionale en Suède. La CCI qui organisait cette manifestation dont le but était l'exportation des produits alimentaires bretons a demandé à l'UCB de mettre au point des recettes à partir de produits déterminés et de désigner parmi ses membres un chef pour présenter ses recettes chez M. Vogolie, traiteur du roi de Suède à Stockolm. M. Foucher a été désigné pour cette mission qui s'est déroulée dans de bonnes conditions et qui a obtenu sur place le succès souhaité. Y ont participé également : la Fricassée de Carentoir, la Cidrerie Raison, Seproval, Cobral, Cogan, Bretagne Export.

Innovation dans le monde des cocktails

La *SLAUR*, société agro-alimentaire implantée en Normandie et en Provence, lançait début 84 des cocktails inédits : le Passion Whisky et le Whisky Orange, sous la marque Yachting, élaborés à partir de scotch whisky 8 ans d'âge. Succès fulgurant : ces deux produits occupent aujourd'hui 10 % du marché des cocktails et, en 1985, ils continuent à progresser. Forte de ce succès, la gamme s'est enrichie tout naturellement de deux nouvelles spécialités : le *whisky Lime*, le *whisky Mandarine* au goût raffiné qui allie la chaleur de l'alcool et la saveur du fruit.



TABLES RECOMMANDEES

CÔTES-DU-NORD

DINAN

• HÔTEL DES ALLEUX ★★ - Carte et menus basés sur une cuisine régionale. Salles pour séminaires, repas d'affaires, banquets. Rte de Ploubalay (échangeur Billardais), 22100 Dinan-Taden. T. (96) 85.16.10.

ETABLES SUR MER

• LA COLOMBIERE - Hôtel-restaurant panoramique dominant la baie de St-Brieuc. Bd. du Littoral, 22680 Etables s/Mer - (16 km de St-Brieuc). T. (96) 70.61.64. Spéc. homard du vivier.

ST-BRIEUC

★ FIMOTEL HÔTEL DE LA BAIE - La tradition dans le 2★★. Carte et menus de cuisine régionale. Séminaires - Repas d'affaires. Ouvert toute l'année. Aire de repos RN 12 - 22120 Yffiniac. T. (96) 72.64.10. Telex FIMYFF 741107 F.

FINISTÈRE

QUIMPER

• LA ROTONDE, restaurant - Paul Février, chef de cuisine - 36, avenue de la France Libre. T.95.09.26

• AU RELAIS DE LOCH'LAÉ, restaurant-bar. Spécialités : plateau de fruits de mer, crêpe farcie à la coquille St Jacques, saumon à la fine Bretagne, omelette norvégienne. A Ergué Gabéric sur route Quimper-Coray. T. 59.50.67

• HÔTEL-RESTAURANT DU STADE - M. et Mme J. Tréguer - menus au choix et à la carte - 72, route de Concarneau, Ergué-Armel, 29000 Quimper. T. 98.90.22.43.

ILLE-ET-VILAINE

CESSON-SEVIGNE

• GERMINAL - Hôtel ★★ NN Restaurant - Logis de France - Salle de séminaire. A 5 mn de Rennes. Dans un site exceptionnel, un vieux moulin sur un îlot de la Vilaine. Restaurant fermé le dimanche soir et le lundi. Louis Goualin, 9, cours de la Vilaine. T. (99) 61.11.01.

COMBOURG

• HOTEL DU LAC. ★★ M. et Mme Hamon, 2 place Châteaubriant. En bordure du Lac. Téléphone direct dans toutes les chambres. Salles pour séminaires. T. (99) 73.05.65

LE GRAND FOUGERAY

• LE RELAIS FULKERIEN - Bar-restaurant - Repas d'affaires, VRP. M. et Mme Jamelot, 5, rue du Château. T. (99) 08.39.01

REDON

• HÔTEL DE LA GARE, chez Jean-Marc Chandouineau - "Relais du Gastronome". Mosaïque de foie gras, Noix de St Jacques à l'embeiné de choux-verts "saison", Emincé de lapereau aux endivettes, carte de desserts faits "à la maison". 10, rue de la Gare, 35 600 Redon. T. (99) 71.02.04.

• LE MOULIN DE VIA - Relais gastronomique - Jean-Paul Cheneau, propriétaire chef de cuisine. Spécialités : Saumon fumé à la maison ; nos poissons du marché ; pot au feu de la mer ; coquille St Jacques en saison ; ris de veau à l'oseille sur une tombée de tomates ; gibier en saison. Nos desserts maison et les friandises du Moulin. Réserver car couverts limités. Route de la Gacilly, 35600 Redon. T. (99) 71.05.16.

RENNES

• HOTEL DE BRETAGNE ★★ NN, 7 bis, place de la Gare - Hôtel-bar-restaurant face à la gare - service rapide continu de 10 h à 2 h du matin. T. (99) 79.25.41.

SAINT MALO

• HOTEL DE LA PORTE ST PIERRE, hôtel - restaurant ★ NN - Spécialités de fruits de mer et de poissons. Directrice : Mme Bertonnière - 2, place du Guet. T. 40.91.27

• LE CAP HORN, une des plus belles vues sur mer de la région. Spécialités de poissons et de crustacés. En face de la plage : 100, bd Hébert (entrée par l'Hôtel des Termes). Réservation : 56.02.56

LOIRE-ATLANTIQUE

BOUGUENAIS

• RESTAURANT DE L'AEROPORT - M. et Mme Lardeux. Château-Bougon. T. 75.14.09

CROISIC (LE)

• GRAND HOTEL DE L'OCEAN - Sur les Rochers, dans les vagues - Restaurant ... gastronomie de la Mer - Viviers à homards et langoustes.

NANTES

• LA VIGIE - Restaurant - Table d'affaires. Michel Pavageau, Chef de cuisine. 18, quai de Versailles. T. 71.58.22 et 20.35.28

MORBIHAN

BILLIERS-POINTE DE PEN LAN

• Hôtel-restaurant "LE GOELAND". Cadre marin extraordinaire (la mer de tous côtés). Jean-Yves Lecalvez, chef de cuisine. T. (97) 41.64.11 et 41.64.14. Ouvert toute l'année.

GUISCRIFF

• AUBERGE DE BEG LANN, les 5 chemins, 56560 Guiscriff - T. 16 (97) 34.07.44. Fermé le mercredi. Spécialités poissons. Menus + carte. Repas d'affaires. Petits séminaires. Route Scaer-Gourin.

LORIENT

• L'HIPPOCAMPE - 3 menus au choix + carte - Spécialité de poisson. J.P. Laurent, chef de cuisine, 17, rue Poissonnière. T. (97) 64.26.67

MUZILLAC

• AUBERGE DE PEN MUR Hôtel ★ NN Restaurant - René Minoche, 20, route de Vannes. T. (97) 41.67.58

PORT NAVALO

• L'ESCARPOLETTE - Bar-restaurant, 13, av. Général de Gaulle (face au square), 56640 Port Navalo. T. 41.26.25 - Ouvert du début avril à mi-novembre.

CAVES BRETONNES

★ 22
ST-BRIEUC

• LES CAVES DU LANGUEDOC - Du vin de pays servi en vrac aux grands crus du Midi : Corbières, Fitou, St Chinian, Blanquette de Limoux - 3, rue des Genêts, 22360 Langueux - T. (96) 61.55.97

★ 29
BREST

• LES CAVES DE MON PERE - Pierre Jestin et Fils - Vins fins, spiritueux, confiserie - Distribution de vins en vrac. 8, av. du Baron Lacrosse, Zac de Brest-Kergaradec. T. (98) 02.34.17

★ 56
LORIENT

• LES VINS ARCIBIA - vins de toutes provenances - chai de vieillissement en foudre chêne - Cave Conseil, caveau de dégustation. Vaste parking - 56600 Lanester. T. (97) 76.04.12

CAFES

• BRULERIE DE CORNOUAILLE. Ets F. Tanneau. Le Spécialiste des Cafés fins. Route d'Audierne. 29 S Plonéour-Lanvern. T. 87.62.81

• CAFES ANDRÉ - Maison Le Belleguic - Brûlerie moderne. 20, rue de La Madeleine, 22200 Guingamp. T. 43.73.27



Concours de dessins de La Bourbansais

Un concours de dessins est ouvert à tous les enfants jusqu'à 14 ans inclusivement. Chaque enfant peut jouer autant de fois qu'il le désire. Les modalités de composition, de format et de principe de réalisation des dessins sont entièrement libres. Deux seules obligations : - faire figurer dans le dessin un animal de son choix (réel ou imaginaire) ; - faire figurer la citation "Fan-Club des Petits Amis de La Bourbansais".

Chaque dessin doit porter à son verso, de façon aussi lisible que possible : nom, prénom, date de naissance, adresse exacte du candidat qui l'a dessiné. Tous les dessins doivent être arrivés à La Bourbansais, 35720 Pleugueneuc, pour le 20 septembre 1985 au plus tard.

Les dessins du concours, avec la liste des gagnants, seront exposés dans l'Orangerie du Château pendant tout le mois d'octobre. Ils deviendront toutefois la propriété définitive du Parc Zoologique de La Bourbansais, qui pourra les utiliser comme bon lui semblera. Dans chaque catégorie, il sera attribué différents lots ; les gagnants seront prévus individuellement.

La Bourbansais en septembre

1er septembre inauguration de l'exposition, présentée jusqu'au 25 septembre 1985, dans l'Orangerie du Château, sur le thème : "Le Mont Saint-Michel : hier comme aujourd'hui, merveille de l'Occident..." *Dimanche 8* à partir de 16 h 30, dans l'avant-cour, présentation, "sous le fouet" et en action par le Piqueux, de la meute de la Bourbansais, avec les sonneurs de la fanfare des "Echos de Brocéliande" (gratuit). *Dimanche 15 :* de 14 à 18 h, les enfants participeront, gratuitement !, à un grand lâcher de ballons de baudruche sur le thème : "Mon meilleur souvenir de vancances 85". *Dimanche 22 :* de 14 à 18 h : journée du Fan-Club ! Chaque adhérent invite à La Bourbansais son meilleur ami, pour lui faire découvrir les animaux du zoo. *Dimanche 29 :* de 14 à 18 h, découverte de la promenade botanique de La Bourbansais : c'est souvent en automne que les arbres et les arbustes d'ornement ont leur plus belle parure, et vous les découvrirez au cours de cette promenade instructive et agréable... Et l'on grillera et distribuera les premières châtaignes de la saison ! (gratuitement).

SUR FR 3 BRETAGNE

La cuisine des marins

En tournage par FR3-Bretagne, une série de 26 fois 12 minutes sur la cuisine des marins. Réalisateur : Jean-Luc Mage. Producteur-délégué : Polig Montjarret.

Cette série originale sur le monde fascinant de la pêche et de ses à côtés, des recettes de cuisine, des informations diététiques est menée autour d'une histoire pour ne pas oublier la gaieté, la distraction et le plaisir.

Une jeune pétillante journaliste est chargée de réunir une somme de documents afin de pouvoir rédiger un recueil de fiches culinaires ou un livre sur la cuisine du poisson. L'affaire est d'importance car il faut, non seulement conquérir un marché jusque-là réticent, mais lutter contre la concurrence farouche de l'étranger. La réaction, d'ailleurs, ne se fait pas attendre. Un mystérieux personnage charge son meilleur agent d'espionner la journaliste et de ruiner son enquête.

Dans chaque épisode, deux recettes en moyenne seront présentées : l'une pourra être un "truc" de marin, une astuce de restaurateur ou d'une personnalité de la mer ; l'autre sera plus sophistiquée tout en restant abordable. Il y aura des conseils sur la façon de faire son marché et de choisir les composants de la recette. Les téléspectateurs feront aussi connaissance avec le poisson du jour.

Cette série expliquera aussi que, à part le gibier, le poisson est le seul animal de consommation vraiment sauvage.

Football ★ «Je ne veux jamais l'oublier...»

Depuis plus d'un lustre, si chargé, si entrelacé qu'on pourrait le croire de dessin barroque, l'ami du FC Nantes craint le mois de juin comme étant celui de la diaspora. Chaque inter-saison n'est même plus une longue succession de jours sans Saupin, mais l'instant éclatant d'une durée déchirée, d'une familiarité fânée et d'un rêve qui passe.

"Je ne veux jamais l'oublier" pourrait dire cet ami, reprenant ainsi le titre du beau roman de Michel Déon, comme pour trouver dans les mots qui font la volonté et enflamment le voile, les repères des chapitres toujours réécrits d'une saga qu'ont vécue, embellie et trahie, dans une règle du jeu devenue soudain celle d'un monde ordinaire, Omar Sahnoun, Patrice Rio, Gilles Rampillon, Henry Michel, Thierry Tusseau, Fabrice Picot, Michel Bibard, Fabrice Poullain ou Max Bossis...

Et si certains d'entre eux sont partis porteurs de leurs lettres de vétérance footballistique, il en est que l'on n'a su ou voulu retenir au seuil, aux rivages et aux semailles des vertes prairies qui bordent l'Erdre à la Jonelière.

BEAUJOIRE : L'AN MIL

Au F.C. Nantes, l'inter-saison 85 aura eu valeur exemplaire. En s'inventant de nouveaux rêves parisiens, Max Bossis, que nul ne peut draper du manteau de Rastignac, a semé inquiétude et doute, d'autant que d'autres pièces fortes de l'échiquier ont aussi quitté le port. Longue fleur claire et sombre, il a regagné une dernière fois le chemin des vestiaires dans un imperméable geste d'adieu. Qui désormais protègera l'équipe des averses dans la surface de vérité ?

Une nouvelle formation "jaune et vert" s'est alignée au départ du championnat, quatre de ses composants titulaires n'ayant pas été formés sous le label nantais. Pour retrouver pareille situation, il faut rappeler le cru 1969 avec la venue de deux sangliers sedanais puis de deux Danois, au sein d'une équipe qui pourtant manquait de mordant ! Devant tant de nouveauté, crainte de l'An Mil ou perspective pour les fidèles de chercher dans le ciel un "blanc manteau d'étoiles ?"

STADE RENNAIS : LIFTIER AU CHOMAGE !

Après une incroyable campagne de printemps qui a vu les "rouge et noir" arracher à la hussarde à Saint-Etienne, Mulhouse et Rouen, une accession à la D.I. que nul n'espérait à la fin de l'hiver, le Stade Rennais va-t-il renoncer à la débilitante pratique de l'ascenseur ?

Cette fois, le recrutement semble avoir été conduit avec pertinence. On a étoffé le milieu de terrain avec des valeurs bien établies (Christophe, Lacombe, Lanthier) et déniché un ludion de l'attaque, le belge Voordeckers. Si la défense tient la marée...

BREST ARMORIQUE : PERIPLES

Dans le port de Brest, on aime accueillir des voyageurs, c'est logique. Pour sa seconde saison, Dewilder l'entraîneur voit arriver, un Yougoslave Petrovic, un méridional Zambelli, un revenant Bernardet, un butteur corse Mariini. Mais il perd Steck, Maroc, Pardo. Il attend de Buscher une confirmation de son efficacité de l'an passé.

ET LA DIV. II ?

Trois clubs bretons sont en lice, mais qui ne bénéficieront pas des fructueux derbys avec le Stade Rennais.

Le plus ambitieux, l'En Avant de Guingamp, affiche plus que jamais une étiquette pro et peut songer à la Division I. S'il perd son avant-centre luxembourgeois Reiter, il recrute le Danois Henriksen (ex Va.) et surtout l'illustre polonais Andrej Szarmach venu d'Auxerre, l'un des meilleurs avant-centre de ces dernières années qui devrait faire trembler les filets.

Lorient F.C., c'est une impressionnante marche en avant depuis quatre saisons ; c'est aussi un stade, un public. Une nouvelle accession serait probablement prématurée. Mais on espère une belle saison avec l'effectif de l'an passé renforcé par Nelson (SCO), l'un des frères Belchior (Véloce Vannes), Le Temahulu le fantasque moluquois et Jacques Perais (ex-Laval et Monaco).

A Quimper, on vise le milieu de tableau sous



Maxime Bossis F.C.N. Promotion

la conduite de Pierrot Garcia, l'ex-Rennais, et avec le renfort de Ferrigno (Bastia) et de Colleu (Tours)... dans l'ombre bien sûr du puissant voisin brestois.

Cette nouvelle saison montre bien dès son départ l'extraordinaire richesse du football breton. Trois clubs en D1, trois en II, des groupes Ouest en DIII et DIV investis par des Bretons. Ici ou là, au pied des clochers, au bord des rivages, tous ces passionnés du dimanche vont une fois encore rêver et faire vivre un sport qui est aussi langage universel.

DANIEL TREHIC

Les championnats interceltiques de sports traditionnels

Championnats 1985 de la FALSTAB à Lorient :

Baz-youd - Moins de 80 kg : 1. J.P. Malaterre (Plogonnec). Plus de 80 kg : 1. Joël Troalen (Guiscriff).

Lever de la civière - 1. Yves Lavenir, 661 kg.

Lancer de la botte de paille - 1. Tom Nyhan (Irlande) 8,50 m.

Lever de la perche - Moins de 80 kg : 1. J.J. Coat (Locmaria-Plouzané).

Lutte FALSTAB - champion en super-lourds, Christian Landin (Quessoy) ; lourds : Jean-Yves Peran (Brest) ; moyens : Sekou Camara (Le Conquet) ; légers : Pascal Valo (Quessoy) ; plumes : Thierry Couve (Quessoy) ; juniors lourds : Boris Lasquellec (Le Conquet) ; juniors moyens : André Le Roux (Scrignac) ; juniors légers : Jean-Marc Le Normand (Quessoy) ; cadets lourds : Eric Daeron (Scaër) ; cadets légers : Joël Marais (Quessoy).

automobile

3 motorisations pour l'Autobianchi Y.10

Autobianchi lance la Y.10 qui se glissera entre la petite berline dont l'Abarth est la locomotive et la Delta. Entièrement nouvelle, elle est longue de 3 mètres 39 mais plus spacieuse qu'il n'y paraît. Elle a 3 portes et disposera de 3 moteurs : le 1000 cc (45 cv) pour la Fire, la 1050 (55 cv) pour la Touring et le 1050 (85 cv) pour la Turbo. Capot plongeant, arrière tronqué, l'Autobianchi-Lancia est équipée de sièges qui ont fait l'objet de soins très particuliers. Une remarque : la Fire utilise le moteur construit en commun par Fiat et le groupe français PSA qui devrait d'ailleurs être monté sur une Fiat Panda et une Uno. Sans parler de la nouvelle Citroën destinée à remplacer la 2 cv.

MAZDA

Pas de changement avec la 323 : 4 moteurs, 3 transmissions, 3 carrosseries. La 626 en berline et coupé offre une 1600 et une 2000. Avec 3 carrosseries, 2 moteurs et 4 équipements. Ce sont des 7 et 9 cv traction avant, 5 vitesses, longues de 4,43 m. Existe également en diesel, conduite intérieure 4 ou 5 portes qui atteint le 150. Berline et coupé encore pour la 929, longue de 4,70 m pesant 1160 kg. C'est une 9 cv disposant de 5 vitesses, d'une suspension autoajustable (coupé) et d'une boîte automatique à 4 rapports. Le nouveau moteur est un 2 litres de 102 cv.

La prestigieuse RX7 à moteur rotatif (2 rotors en ligne) est toujours là. Cette 2 + 2 était aux 24 heures du Mans : 4 au départ, 4 à l'arrivée !

★ Les 944 (187 650 F) 944 Luxe (196 740 F) et 944 Luxe Auto (204 420 F) sont de nouvelles *Porsche* tant les améliorations sont importantes pour 1985. Elles concernent le bloc moteur, la culasse, le graissage, de la refroidissement, l'alimentation, l'allumage, le système électrique.

GEORGES LÉOST

"La lutte bretonne, des origines à nos jours"

L'Institut Culturel de Bretagne/Skol-Uhel ar Vro ont fait paraître une plaquette fort intéressante sur "Ar Gouren - La lutte bretonne, des origines à nos jours", abondamment illustrée. Solidement documentée, elle a été préparée par la Fédération de Gouren (lutte bretonne) de la F.A.L.S.A.B. et plus particulièrement par Guy et Jean-Pierre Jaouen et Paul Le Joncour.

La plaquette retrace l'histoire de la lutte bretonne, au cours des siècles, depuis ses origines très anciennes jusqu'à la rénovation entreprise par le docteur Cotonnec à partir de 1928. Elle présente les principes de ce sport et son organisation. Elle est en vente en librairie [illegible] 25 F.

le carnet d'armor

YVES DU HALGOUËT

Georges Kerbrat nouveau maire de Brest

A la suite de la démission de Jacques Berthelot (voir notre précédent n°) et après de nombreuses controverses, le docteur Georges Kerbrat (RPR), a été élu au premier tour de scrutin maire de Brest par 27 voix sur 55 votants et 59 conseillers (11 bulletins blancs, 4 absences PC de vote), contre 16 à Georges Lombard et 1 à Jacques Berthelot. Ont été élus adjoints : André Rosec, Guy Leclercq, Yannick Marzin, Eugène Bérest, J.P. Kermarrec, René Gil, Bertrand Cousin, Gérard Philippe, Jacqueline Rolland, Paule Croignou, J.Y. le Borgne, Marcel le Floch, Maggy Pape, Michel Kieffer, Félix Chesnais.

★ Les bureaux de la *Chambre de commerce et d'industrie de Bretagne* sont transférés à l'Hôtel Caradeuc, 1, rue Général Guillaudot à Rennes.

★ *Pierre Debauche* a été nommé directeur du Centre dramatique national de Bretagne et de la Maison de la Culture de Rennes.

★ *F. Ropars* est nommé directeur de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Brest.

★ *Henri Sire*, 53 ans, remplace René Abjean, démissionnaire, à la direction de R.B.O.

★ Né en 1934 à Vannes, *Yves Coppens* a été élu membre de l'Académie des Sciences.

★ *Robert Dechezal* (Camaret) a été élu président du Conseil breton de l'Ordre des pharmaciens.

★ Le Prince de Galles a remis à *Per Denez* les insignes de docteur honoris causa de l'Université du Pays de Galles.

★ Ancien directeur de l'école nationale des haras, *Philippe de Quatrebarbes* a été nommé directeur du haras de Lamballe.

★ *Paul le Garzic* a été élu président de la région cynégétique de l'ouest.

★ Capitaine au long-cours, 53 ans, le paimpolais *Pierre Martin* devient directeur des pêches.

★ Le directeur général de la BPBA, *Bernard Lefebvre*, est nommé au même poste à la B.P. Nice-Côte d'Azur.

★ *Jean-Louis Goubin*, 35 ans, est nommé directeur de cabinet du sénateur-maire de Nantes.

★ *Jean-Simon Mahé* a été réélu président de la Fédération des Bretons de Paris.

★ Le frère *Noël Bois*, 54 ans, a été nommé directeur du Likès à Quimper.

★ *Préfectorale* - Ancien directeur de la DST, *Yves Bonnet* est nommé préfet du Finistère ; *Bernard Malfait*, 56 ans, passe de la préfecture de la Sarthe à celle du Morbihan ; *Jean-Gilles Marzin* (né à Morlaix en 1940) est nommé préfet de la Sarthe ; *Jean Desgranges* est nommé préfet hors-cadre ; *Yves Henry*, secrétaire général des Côtes-du-Nord, est nommé sous-préfet de Briey, et le directeur de cabinet *Jean Mallot* secrétaire général de la Lozère ; *Jean-Pierre Guercin* est nommé sous-préfet de Pontivy.

★ *Armées* - Sont nommés généraux de brigade : *Fernand Granger* (né en 1929 à Lorient), *Marcel Pichot* (1929, Brest), *Bertrand Dupont de Dinechin* (1930, Brest). Sont nommés contre-amiraux : *André Deloince* (1931, Lesneven), *Hubert Granier* (1932, Rennes). Est nommé commissaire général de la Marine : *Michel Delignon* (1930, Auray).

★ *Yves Lainé*, directeur du développement à Brittany Ferries, a été élu président de Made in Breiz ; *Danielle Floc'hlay*, déléguée générale ; *Bernard Tenand*, secrétaire général ; *Roland Fouillet*, trésorier.

MARIAGES

★ Notre collaboratrice *Catherine Botrel* a épousé le 24 août en l'église de Maroué *Emmanuel Eury*.

NÉCROLOGIE

★ *Marcel Chacun*, 87 ans, fondateur de la conserverie qui porte son nom, ancien président de la CCI de Douarnenez.

★ *Mme Marcelle Orsola* (St-Malo de Guersac) est morte [illegible] d'une chute lors d'un exercice sur [illegible] avec ses parents à Guingamp. Elle n'avait que [illegible] ans.



Nous avons appris avec peine le décès à l'âge de 75 ans de notre ami Yves de Poulpiquet du Halgouët, qui fut maire de Guegon, conseiller général de Josselin, député du Morbihan, président de la Chambre d'agriculture. Inlassable défenseur de la Bretagne, de sa petite région et de la paysannerie, il fut notamment le fondateur du Syndicat intercommunal du Centre-Est-Bretagne qu'il présida pendant de nombreuses années.

JEAN LE CAM

Jean Le Cam est mort brusquement cet été en Irlande à l'âge de 67 ans. Il avait débuté son activité professionnelle au lendemain de la guerre dans une petite boutique brestoise. Quarante ans après, il était devenu un des "grands" de la distribution en France (groupe Rallye) et avait diversifié ses activités : restauration (Marest), vêtements (Burton), bricolage (Briker), articles de sports (Athèt's foot, une chaîne américaine qu'il avait reprise)... Récemment il avait absorbé Rapid VB, Supra VB, Suroi. Avec 7 000 salariés et un C.A. de 7 milliards, cet homme discret aura été un des phénomènes de l'économie actuelle.

CHRISTIAN...

C'était il y a plusieurs mois déjà : quelques explosions supplémentaires dans une ville de Bretagne et puis, pour un garçon de 27 ans, la mort brutale causée par la bombe qu'il transportait, minuterie réduite au minimum, en toute connaissance de cause.

Il avait nom Christian Le Bihan et il y a dix ans on l'appelait "le petit", sans jeu de mot, simplement parce qu'il était jeune, plein de fougue, et qu'il bousculait sans vergogne ses aînés en militance bretonne.

Puis il disparut de la scène ou du moins se fit plus discret. Par quels chemins arriva-t-il à cette extrémité ? Une chose est certaine : c'est que l'image de son prédécesseur Yann-Kel, mort en 1976 dans les mêmes circonstances, ne l'avait jamais quitté.

Alors il donna sa vie pour ce à quoi il croyait et eut le droit de ce fait à un certain nombre de commentaires plus ou moins méprisants de la part de quelques scribouillards et de quelques politicards haineux vis-à-vis de tout ce qui n'est pas leur médiocrité.

Qu'importe d'ailleurs ! Les chacals hurlent mais les idées passent... parce que certains donnent leur vie pour elles. Merci Christian.

H.L.B.

★ *Félix Perrin*, 92 ans, maire honoraire de Taupon ★ *Mme Jean Barbaroux*, 80 ans, fille de Louis Beaufrère, fondateur de La Bretagne à Paris ★ *Henri le Berre*, 66 ans, ancien maire de Pont-Aven ★ *Albert Ouary*, 79 ans, ancien maire de Montbert ★ *Emmanuel Fouvet*, 86 ans, ancien député, ancien conseiller général du Finistère, ancien maire-adjoint de Brest ★ *Francis Janvier*, 60 ans, ancien maire de St-Georges de Reintembault ★ *Roger Bouchet*, 71 ans, ancien conseiller général de Savenay ★ *Paul Dousset*, 79 ans, maire honoraire de Chauvé ★ *Francis Joly*, 35 ans, directeur de cabinet du président du Comité économique et social de Bretagne ★ *Louis Cardinal*, ancien maire de Guitté ★ *Jean Daniélou*, 78 ans, maire honoraire de Nevez ★ *François Marie Coatalem*, 89 ans, ancien maire de Dinan.

SOCIAL

★ *Handicapés, malades et invalides*, vous qui avez un problème, adressez-vous ou écrivez au correspondant de l'A.H.M.I. : Balier Alain, Centre J. Savidan, 22300 Lannion ; permanence le 2è samedi de chaque mois de 10 à 12 h. Venez grossir nos rangs, adhérer, pour savoir les droits qui sont les vôtres ! Groupons-nous pour faire avancer la législation sociale afin que, tous, nous puissions vivre décemment.

STAGES

★ *Stages photo* - Initiation (noir et blanc) 1 200 F : du 16 au 20 septembre, du 28 octobre au 1er novembre. - Perfectionnement 1 250 F : du 23 au 27 septembre. CREPAG, 9, place du Vally, Guingamp. 96.74.36.01.

PUBLICATIONS

★ La revue de l'UFCV propose deux numéros spéciaux sur l'animation des centres de vacances et de loisirs : *le Journal de l'animateur* et *le Journal du directeur* (N° 217 - 58 F - UFCV, 16, rue de la Santé, Rennes).

JARDIN

★ *Toutes vos greffes* - Tout sur une méthode de multiplication à la portée de tous (*Guide Mon Jardin* - 15 F - Chez les marchands de journaux).

★ *Fleurs vivaces pour toutes les saisons* - La manière d'avoir des plantes en fleurs chaque année sans mal et sans intervention. Mille idées à reproduire et à interpréter (Hors série *L'ami des jardins* - 38 F - Chez les marchands de journaux).

SANTÉ

★ *Lecitone* : un produit antifatigue mis au point par le biologiste Yves Ponroy, composé de phospholipides, de nombreuses vitamines et d'oligo-éléments (29 F - En pharmacie).

★ *Ladine* - Une gamme de produits diététiques : Fortidine (contre le vieillissement), Spiruline (à base d'algues de la Martinique), Glucidine, Musculine, Magnefoline (anti-stress), Ladinasse (amaigrissement), etc.

★ FLOREL : de l'artichaut à l'éleuthérocoque, une nouvelle gamme de 14 plantes sous forme de nébulisats ou extraits solubles. La redécouverte des bienfaits de la phytothérapie pour combattre les malaises causés par la vie moderne.

ITRON

CLAIR MOMENT

C'est dès l'adolescence que l'on prépare son visage de demain même si, apparemment, la peau ne semble par porter trace des marques du temps. La beauté commence par une peau bien soignée et saine qui requiert des soins quotidiens. La ligne hydratante *«Clair Moment»* est conçue pour cette période d'entretien. Six produits : un lait de toilette, un lait démaquillant, une lotion tonique, une crème fluide au collagène, une crème au collagène hydratante et un démaquillant pour les yeux. *(Grands magasins, hypermarchés, supermarchés).*

SOPEL - EXERCICE 1984

Sàrl au capital de 20.000 F, d'une durée de 99 ans à dater du 12 juin 1974. Principaux associés : Yann Poilvet, gérant ; Anne-Edith Besrechel.

Tirage Moyen : 38.000 ex. - Diffusion moyenne 37.000 ex.

Bilan total général arrêté au 31.12.84 : 1 645 101 F. - Compte de résultat ; total des produits : 2 141 380 F ; total des charges : 2 169 225 F ; résultat financier : 27 845 F.

petites annonces

La ligne : 15 F + tva 18,6 % = 17,79 F - Cadre : 35,58 F TTC
en sus Domiciliation au magazine : 30 F

SOPEL *société bretonne d'édition* recherche DE SUITE sur NANTES et plusieurs villes bretonnes, PARIS, pour ses supports Armor Magazine, bulletins municipaux, revues cantonales, plans, guides, etc...

COURTIER PUBLICITE, V.R.P. ou AGENT COMM.

Dynamique, Haut niveau, Possédant voiture

pourcentage permettant gains élevés à élément performant

Envoyer candidature avec C.V. à SOPEL B.P. 123 22400 Lamballe - Tél. (96) 31.20.37 -

DEMANDES D'EMPLOI

• **URGENT** - H. 42 ans, 2 enfants, diplômé Ministère Jeunesse & Sports, expér. prof. direction - gestion, recherche **POSTE A RESPONS.** secteur **social, culturel, scolaire, tourisme, loisirs.** Etud. toutes propositions. **Ph. Legoff,** 5, rue Balzac, 22000 **St-Brieuc.** T. heures repas 33.56.74

• **SECRÉTAIRE,** standardiste, aide-comptable, 14 ans d'expérience, de retour au pays, recherche **EMPLOI** similaire région **Rostrenen** ou **Carhaix-Plouguer.** Michèle Jouan, Quénécourel, 22340 Maël-Carhaix.

• Jeune homme, 18 ans, cherche emploi pour troisième année CAP *pâtisserie.* Tél. 97.25.51.17.

• **Cadre commercial** assurant auprès D.G. négociations et relations publiques, niveau très élevé, recherche poste similaire **VENTE** produits finis ou second-œuvre du bâtiment. Région Ouest, Paris ou Rennes. Tél. (1) 621.13.01 après 19 h 30.

OFFRES D'EMPLOIS

• Importante société offre sur département 22 **SITUATION D'AVENIR** à des personnes de niveau BAC. Nécessaire avoir au moins 25 ans et être fortement motivé par carrière commerciale. Stage de formation bien rémunéré. Ecrire au **Directeur,** B.P. 493, 22009 **St-Brieuc** avec C.V. + photo.

• **Ecole de Musique en milieu rural,** pays de Ploërmel (est 56), cherche ENSEIGNANTS-ANIMATEURS à temps complet ou partiel en : éveil musical, accordéon diatonique, biniou, bombarde, clarinette, piano, violon, chorale, danses folk, percussions. Pédagogie active. Connaissance ou intérêt pour répertoire breton. Formation et ou diplômes. Véhicule. Structure associative. Travail itinérant. **Contact-rens. : EVEIL A LA MUSIQUE AU PAYS, 3, rue du 8-Mai-1945, 56800 Ploërmel. (97) 93.68.36 ou 22.37.21.**

• Recherche **ENSEIGNANT,** titulaire BTS **Viticulture-Oenologie,** Lycée Agricole Privée de Briacé, Le Landreau 44430, tél. 40.06.43.33.

• Société micro-informatique région **Redon-Ploërmel** cherche **JEUNE,** Bac C ou D plus sens du commerce et connaissances informatiques appréciés. Tél. 99.08.84.04.

• **Maison familiale** recherche pour **Nantes, SECRÉTAIRE** à temps complet, **HÔTESSE** à mi-temps, 25-35 ans, disponible, dynamique. Ecrire avec C.V. et photo à M. Mahieu, Maison Familiale, 20, rue de la Paix, 44000 Nantes.

• Voici comment **CREER** chez vous **UNE AFFAIRE QUI VOUS RAPPORTE.** Un choix parmi des centaines d'activités. Documentation gratuite à demander à *Mme Andrée Arranz.* Oupia. 34210 *Olonzac. Joindre une enveloppe timbrée.*

DIVERS

• Vends, prix très bas, collection **"Rock and Folk", "Métal Hurlant", "A Suivre".** Tél. 43.95.06.04.

• **LISBURN** (Irlande du Nord), 40 000 hab., bords du Lagan, 13 km sud de Belfast, centre adm., ind. et commerc. du District de Lisburn, cherche **VILLE-SOEUR,** préfér. tradition protestante. Ecr. **FMVJ,** 2, rue de Logelbach, 75017 Paris.

• **Renault 25** turbo DX 1985, métal., 17 000 km, 6 cv. Tél. 40.63.74.58.

• Vds **TALBOT** 1510 GLS 80, ét. neuf moteur aussi. 25 000 F à déb. **Aubineau,** 8, rue A. Durand le Galion, 44250 **St-Brévin.**

• **Vends VEDETTE** rapide 2 couchettes, moteur H.B. 50 CV Suzuki (30 000 F). Tél. 96.91.05.04.

• Vds **voil.** 4,20 m surfing plastique auto-videur exc. ét. avec équip. et rem. valeur neuve 14 000 F vendu 5 000 F. Tél. (40) 21.48.51.

armor immobilier

La ligne (35 signes ou espaces) : 20 F
+ tva (18,6 %) = 23,72 F
ou le mm/colonne : 10 F + tva = 11,86 F TTC

DOUARNENEZ

A vendre 2e tranche **LOTISSEMENT GUELLEC** - Rte de Quimper (13 lots de 110 000 à 130 000 F cont. de 500 à 700 m²)

Maisons - Appartements - Terrains avec ou sans vue sur mer

Consultez-nous pour achat de **TOUS COMMERCES** - Cabinet **JEAN PENNEC,** 7, rue Louis Pasteur - B.P. N° 4 - *29100 Douarnenez* - Tél. 98.92.73.24

• Bourg **PLEUCADEUC** entre Rochefort-en-Terre et Malestroit - Centre - Couple retraités 73 ans vend **MAISON** 1964 F3, plain pied, confort, jardin, chauffage électrique, dépendances, terrain 864 m², garage. Désirent rester locataires ou viager occupé 2 têtes. Prix à débattre. **Tél. 97.43.43.22.**

• A vendre magnifique **FONDS DE COMMERCE** 270 m² entièrement aménagé, très bien situé. C.A. important. Tous commerces. Tél. 96.46.51.86.

• A vendre Morbihan, 6 km de **Lorient, exploitation agricole** 23 ha. Renseignements : **Me Le Port,** notaire, 1, place de la République, 56000 Vannes.

• Vends près **CHÂTEAULIN,** belle **PROPRIÉTÉ,** 3 400 m² parc et verger clos, grande maison tout confort, poss. 2 familles - R. de ch. gd garage, chauf. central, entrée plus 2 pièces - 1er étage gde cuisine, séjour av. cheminée, 2 chambres, s. d'eau, wc - 2e étage idem - libre de suite - urgent 650 000 F. **M. Horeau,** 35, bd P. Raunet, 94370 **Sucy.** Tél. (1) 590.06.23.

380 000 F
TERRAIN - MAISON - GARAGE
150 m de la plage - FOUESNANT
Kerambigorn BEG MEIL
Frais notaire réduit 3 %
Renseignements (98) 54.83.79
Permanences : samedis, dimanches, jours fériés 14 h 30 à 18 h 30

• Vends **Pornic-Le Clion** 3 km de la mer, **terrain à bâtir,** 2 200 m², viabilisé, arbres. Tél. 40.82.79.58.

• A vendre ou à louer, en zone industrielle de **LOSCOAT** (Brest), **LOCAUX** d'une superficie de 1 000 m² dont 200 m² à usage de bureaux sur un terrain de 2 500 m². Tél. 97.37.07.77.

L'AGENDA D'ARMOR

CHRISTIAN BESRECHEL
EBENISTE D'ART
Création ★ Rénovation
Reconstitution
Atelier et salle d'exposition :
La Brossonnière
22510 St-Trimoël - (96 - 42.73.72)

François MOAL
Voyages d'Etudes : Milieu Scolaire ou Agricole.
Détente : Comité d'Entreprises, Troisième Age.
Résidence Tour d'Auvergne
Champ de foire **29270 CARHAIX**
B.P. 213 Tél. : 16 (98) 93.26.82

SANTE BOIS
SPECIALISTE DU TRAITEMENT DES BOIS PAR INJECTION SOUS PRESSION
93, rue Anatole France - BREST
Tél. 45.13.45

MISSION BRETONNE
TI AR VRETONED
22, rue Delambre - 75014 PARIS
Tél. 329.06.91
Métro Vavin ou Ed. Quinet

GWERN HA DU
Journal Nationaliste Breton
BIMESTRIEL
Le N° 7 F - Abonnement 60 F
Dir : J. LE MAHO
190 bis, av. de Clich
75017 - PARIS



GUS, par Gourmelen et Vicomte. (C) Dargaud Editeur, Paris

COURRIER

CARHAIX RÉPOND A MARIE-FRANCE

Dans son numéro de juillet 85, "Marie-France", le mensuel parisien a consacré à la Bretagne 21 pages d'articles plus ou moins intéressants. Si le Morbihan est à peu près correctement traité, Carhaix et sa région ont été, eux, matraqués. Toujours cette obsession de faire du "pittoresque", fût-il du plus mauvais goût... Ces textes ont fait bondir notre ami François Moal qui a écrit à "Marie-France" une lettre, qui évidemment n'a pas été publiée. En voici quelques extraits...

"A propos de Carhaix, vous écrivez que Carhaix est un "carrefour de routes pittoresques, mais sans grand intérêt économique", transformant délibérément un atout en handicap. Sachez que le réseau routier autour de Carhaix s'est considérablement amélioré : la position de Carhaix à mi-route de l'axe Lorient-Roscoff ne paraît pas dénuée de l'intérêt économique, me semble-t-il. Pas plus que la position de Carhaix à mi-route de Saint-Brieuc à Lorient par Guingamp sur une route de toute première qualité dans les Côtes-du-Nord, car vous ne savez sans doute pas, si bonne est votre information, qu'il se construit un aérodrome important à Saint-Brieuc par exemple... Vous ne savez sans doute pas qu'au départ de Carhaix, il est possible de rayonner sur les trois départements du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan, sans changer d'hôtel. Un jour vous pouvez visiter la côte de Granit Rose, le lendemain les calvaires et enclos paroissiaux, Roscoff..., le jour d'après Brest et sa rade, le jour d'après la presqu'île de Crozon, puis le pays de Pont-Aven et Concarneau, puis le Golfe du Morbihan, puis la région de Pontivy-Josselin, etc., sans compter le Poher lui-même avec son chaos d'Huelgoat et les monts d'Arrée tout proches, le lac de Guerlédan dans le Porhoët voisin.

"Non, madame, si votre article présente quelques statistiques et arguments avec lesquels nous sommes d'accord, tels que ceux qui concernent le découpage administratif très préjudiciable à notre ville et à sa zone d'influence, le ton général et le contexte portent un préjudice considérable à tous les habitants du Poher, et nous le ressentons comme tel.

"A vous lire, Carhaix est une ville qu'il faut éviter absolument (...) A la page 32, là vous poussez l'ironie jusqu'à regretter l'absence de Bécassine au Musée des Poupées du Château de Rohan. Dieu merci, la duchesse de Rohan qui a créé ce Musée, a plus de délicatesse que votre rédactrice ! D'ailleurs la pauvre Bécassine de votre n° de juillet, c'est bien nous, les Carhaisiens, n'est-ce pas vrai ?"

FRANÇOIS LE MOAL
Secrétaire du S.I. de Carhaix

POUR DES CLASSES BI-LINGUES BRETON-FRANÇAIS

"Répondant à un député à propos des langues et des cultures minorisées en France, M. Chevènement a déclaré récemment qu'on "ne rendait pas service aux jeunes en leur apprenant des langues qui ne leur ouvrent aucune perspective".

"La déformation intellectuelle de "nos" énarques est telle qu'ils ne conçoivent plus rien en terme "d'utilité" que ce qui ne remet pas en cause l'unéindivisibilité de la France nécessaire pour asseoir leurs ambitions personnelles.

"Qu'est-ce que "l'utilité" d'une langue ? Va-t-on créer un instrument pour la mesurer ? Sans doute, plus le PNB/hab d'un pays est élevé pour un pays et plus la langue qu'il parle est utile (?) : les Etats-Unis ont vingt ans d'avance sur la France, c'est pourquoi la langue anglaise est plus utile que la langue française : l'anglais est facteur de progrès alors que le français est synonyme d'enfermement, inadapté au monde moderne, etc. L'enseignement du français n'offrirait donc aucune perspective...

"Pour ma part, je suis pour la création de classes bi-lingues breton-anglais. La langue anglaise n'est-elle pas une langue d'avenir ? Le réalisme économique nous apprend qu'il est beaucoup plus utile pour un bretonnant de parler anglais que français : la langue anglaise n'est-elle pas la première langue parlée dans le monde ?

Les peuples de France ne sont pas si naifs pour aller au secours de la langue française à un moment où elle est particulièrement menacée par la langue anglaise et où paradoxalement un ministre d'Education ose affirmer que les langues régionales n'offrent aucune perspective... Je pense, quant à moi, que la langue française est en train de recevoir actuellement le juste retour de bâton de se soi-disant "primauté" sur les langues "régionales".

Mais, de grâce, les peuples de France n'ont pas besoin du coup d'encensoir de l'Etat français pour légitimer leur combat culturel. Est-ce que nous nous encombrons, nous Bretons, du "prestige de la France" (et de la langue française) ? **Rolland LAOT**, 19, étudiant, 4, rue Somme-Py, Brest.

DU GWENN HA DU AU BILINGUISME

"Décidément il y a des Lamballais à qui le Gwenn ha Du fait horreur, car, tous les ans, c'est régulier, il est lacéré ou enlevé, comme cette année, devant l'ancien Syndicat d'initiative où il occupait une place bien modeste entre deux drapeaux tricolores. Sans doute ces gens sont-ils des émules de Michel Debré, jacobins attardés, qui n'ont pas encore compris que la régionalisation est en marche, que le système de 1790 est fini, que la France est le dernier pays de l'Europe de l'Ouest à ne pas avoir donné la liberté à ses universités. Peut-être tremblent-ils pour leurs intérêts et engagent-ils des jeunes acrobates pour grimper au mât arracher le drapeau breton.

Quant à ceux qui, dans "O.F", vitupèrent contre les panneaux de signalisation bilingues, leur argument du "ça va coûter cher" n'est pas sérieux : combien d'autres dépenses sont faites, plus inutiles. Et puis, pourquoi la Bretagne n'a-t-elle pas le droit à ses noms d'origine ? Pourquoi doit-elle supporter des noms bêtement francisés, comme : j'ai vu dans le Finistère "Kroas Hent" traduit par "le croissant". En Alsace et en Moselle le nom des lieux sont restés dans leur langue et on n'a pas été transformer Gotzenbrück en "Pont de Goethe" ou Frustroff en "Pays Libre".

Le bilinguisme en Bretagne n'aurait jamais dû disparaître et il est temps de réparer cette erreur". *Pierre Le Boulaire*, 18, place Saint-Martin, Lamballe.

JACK LANG : UN COUP DE PUB !

"La réforme du paysage audiovisuel français semble avoir posé bien peu de problèmes à la presse et avoir été rapidement éclipsée par l'annonce par le ministre de la Culture de pseudo-réformes concernant le bilinguisme. Mieux vaut n'avoir aucun ministre l'année prochaine au Festival de Lorient s'il doit renouveler ce coup de pub qui consiste à présenter à toute l'Europe une façade respectant les cultures minoritaires alors que règnent le sectarisme et l'intolérance. Le projet audiovisuel répartit les seules fréquences disponibles entre les chaînes nationales publiques, les chaînes nationales privées et les chaînes locales. Le projet d'implantation des chaînes locales est digne de l'ancien régime. Quoi de comparable entre les recettes publicitaires et les moyens d'une chaîne locale diffusant sur l'agglomération parisienne avec 10 millions d'habitants et celles d'une chaîne locale diffusant sur une ville de 100 000 habitants ? Le principe démocratique eut voulu qu'au lieu de 4 chaînes diffusant sur les départements bretons, une seule existant avec des moyens suffisants lui évitant à l'avenir d'être mise en coupe réglée par un groupe de presse, comme cela se fait en Italie. A l'heure de la décentralisation, ce projet conforte la prédominance du pouvoir jacobin sur l'audiovisuel. Les structures de TF1 et A2 restent profondément centralisées et celles de FR3 se calquent progressivement sur celles-ci : arrêt du financement des correspondants locaux des informations régionales, suppression de l'autonomie de programmation des stations régionales, confiscation par la chaîne culturelle d'une puis de plusieurs soirées par semaine. L'augmentation des crédits de FR3 se fait parallèlement à la destruction du caractère régional de la chaîne pour raisons "économiques". Si des raisons de rentabilité sont évoquées pour détruire le caractère décentralisé de FR3, inutile de compter sur les 2 chaînes nationales privées pour une quelconque décentralisation. Restent Canal Plus et la chaîne musicale. La réalisation cinématographique française est un monopole parisien et à la radio, le paysage de la chanson française est réservé aux chanteurs consacrés à Paris. A moins d'une véritable structure régionale pour la chaîne musicale qui réserverait par exemple des créneaux horaires aux chanteurs folkloriques régionaux, il en sera de même de la chaîne musicale." J.M. (Brest).

armor magazine

revue mensuelle fondée en 1969
Membre du Syndicat national des publications régionales (FNPF)

Directeur - rédacteur en chef
YANN POILVET

★ **Direction, rédaction, administration, publicité :** 7, rue St-Jacques - B.P. 123 22404 Lamballe Cedex - T. 96.31.20.37 +
★ **Renerezh, skridaozerezh, mererezh, bruderezh :** 7, straed Sant Jakez - B.P. 123 22404 Lambal Cedex Pg. 96.31.20.37 +

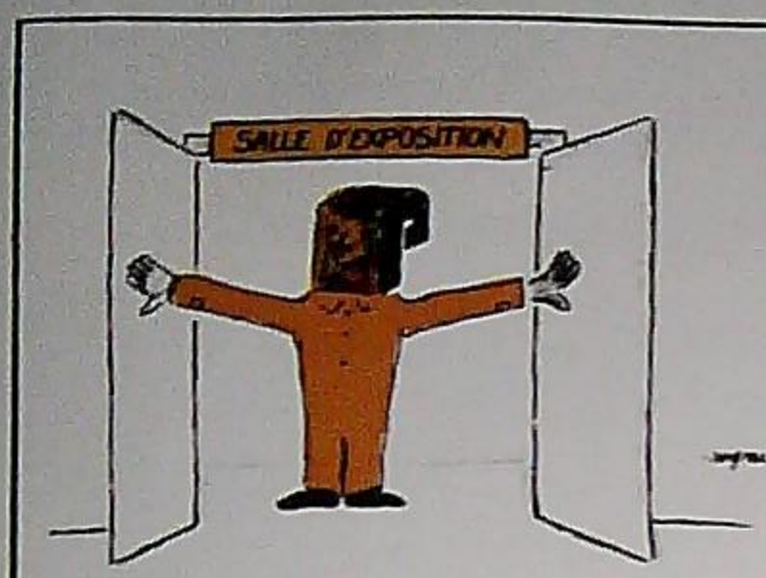
★ *Editeur* : SOPEL, SARL au capital de 20 000 F(principaux associés : Yann Poilvet, Anne-Edith Besrechel). Durée : 99 ans à partir du 12 juin 1974. Gérant : Yann Poilvet
★ N° ISSN (International standart serial number) : Fr 0044-8966/944/107735-X
★ N° CPPAP 47-307
★ N° SIRET : 302306741 00018

★ ***Secrétariat général et publicité***
Thérèse Depeix
★ ***Comptabilité***
Catherine Botrel
★ ***Responsable de la rédaction***
Anne-Edith Poilvet
assistée d'André-Georges Hamon
et de Jean-Luc Aulnette, Vefa de Bellaing, Paul Bocksruth, Hervé le Borgne, Yann Brekilien, Armel Calvé, Jean Cevaer, Guy Chevallier, Jacques Dapilly, Eliane Deshayes, Louis Feuvrier, Jakez Gaucher, Yannick Guyader, Pierrick Hamon, Herve Huiban, Jean-Paul Jacquet, Marc Le Layec, Georges Leost, Jacqueline Ollivier, François Moal, Thérèse Morvan, Myrdhin, Yannick Maufay, Yannick Pelletier, Edith Perennou, Jos Philippe, Daniel Trehic.
★ ***Publicité***
Daniel Boudin, Benoit Marquis, Evelyne Mille, Pascal Tannery.

★ *Abonnement d'un an :* 104 francs (dont 4 francs de TVA)
★ *Abonnement de soutien :* 250 francs.
★ *Abonnement pour l'étranger :* 156 francs
★ *Abonnement par avion :* Ajouter le tarif postal en vigueur.
★ *Changement d'adresse :* 10 francs, (joindre la dernière bande)
★ *C.C.P. Armor-Magazine :* Rennes 2691-70 Y.
★ *Textes et publicités* doivent nous parvenir *impérativement* au plus tard le 5 du mois précédant la parution.
★ *Armor-Magazine* ne publie pas de communiqués.
★ Les manuscrits et photos non insérés ne sont pas rendus.
★ *Une enveloppe timbrée* doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.
★ *Les textes signés* n'engagent que leurs auteurs.
★ La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des *lettres* qu'elle reçoit, sauf indication expresse.
★ La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de la mention d'origine.
★ Seules les personnes titulaires de la *carte millésimée* 1985 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'*Armor-Magazine*.
★ Tout document, commande ou engagement non validé par la signature du directeur *d'Armor-Magazine*, gérant de la SOPEL, est réputé nul ou non avenu.
★ Le bulletin d'abonnement est en page 18

★ Diffusion : N.M.P.P. - Bibl. gares - Dépôts directs - Abonn. Services. Tirage : 38 000 ex
★ **Imprimerie Saint-Michel**, Z.A. La Hazaie, rue M. Seguin, Trégueux - Tél. 61.42.68 N° imp. 1153
★ Photogravure : **Graphic'Arts** Z.A. les 4 Voies - Plélo

★ **Rener ar gelaouenn (le directeur de la publication) : Yann Poilvet.**



VOIR, CONSTRUIRE, AMENAGER.

- MATERIAUX
- CARRELAGES
- ISOLATION
- REVETEMENTS
- SANITAIRE
- CHAUFFAGE
- BETON B.P.E.
- BOIS
- Planchers béton «RECTOR»

POINT P GUYVARC'H - S.L.M.

AGENCE DE **PONTIVY** - 25, rue Albert de Mun - Tél. : (97) **25.35.03**

CENTRALE A BETON : Tél. : (97) 25.37.06

VOUS ACCUEILLE TOUTE LA SEMAINE ET LE SAMEDI MATIN

SALLE D'EXPOSITION ET STATION-SERVICE-BOIS

A fond les !



Gagnez un voyage au Japo en venant au CM avant le 13 Juillet.



Carte JEUNES pour les 0-26 ans

Ciné, Loisirs, Transports, Resto, Dodo, Sports, Mac Do, Vélo...
Des avantages et des réductions auprès de 4 000 commerçants, clubs, associations....
Un investissement de 50 F bien vite amorti.
La Carte JEUNES est également disponible dans tous les points de vente du CENTRE INFORMATION JEUNESSE BRETAGNE.

Carte OXYJEUNE pour les 14-18 ans

Des retraits d'argent partout en Bretagne grâce aux guichets automatiques Minibanque 24 h/24.

Avec la Carte OXYJEUNE, l'argent, c'est dans la poche...
Et elle est gratuite !

La Carte JEUNES et la Carte OXYJEUNE sont disponibles dans tous les guichets du Crédit Mutuel de Bretagne... Dépêchez-vous de les demander !

Crédit Mutuel de Bretagne

FAITES CONNAITRE

armor magazine

AUTOUR DE VOUS

Des gens qui ne connaissent pas encore Armor Magazine, c'est rare mais ça existe. Aidez-nous à les découvrir ! Pour cela, remplissez (ou recopiez) les bons ci-dessous. Nous enverrons aux intéressés un numéro récent d'Armor Magazine.

Prénom .....
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... C.P. .....

Prénom .....
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... C.P. .....

Prénom .....
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... C.P. .....

Prénom .....
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... C.P. .....

Prénom .....
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... C.P. .....

NMPP

VOUS ALLEZ CONSTRUIRE...
Quel chauffage choisir ?...

POUR LE CONFORT
ET LA SECURITE
DE VOTRE FAMILLE
LE CHAUFFAGE AU FUEL
LE GENIE DE
L'ECONOMIE



Vous avez choisi un modèle de pavillon selon vos goûts et selon votre budget, avez-vous pensé au chauffage central au fuel, chauffage basse température par le sol, (pas de radiateurs apparents), chaudière haute performance, ou radiateurs traditionnels.

Possibilité de paiement sur 5 ans.

APPELEZ-NOUS [illegible]UITEMENT

NUMERO VE[illegible] 05.43.21.21
APPEL GRATUIT

NOUS FERONS [illegible] TOUR DE LA QUESTION



QUÉMÉNER

TREFLAOUENAN

BREST — MORLAIX — SAINT-BRIEUC — LANNION
LESNEVEN — SAINT-POL-DE-LEON — ETABLES
GUINGAMP — LANDIVISIAU

Le chauffage au fuel, 1er prix du
CONFORT - SECURITE